



Diagnostic *Septembre 2024*

Charte patrimoniale, architecturale et paysagère du Pays du Mont-Blanc

INTRODUCTION	5	2.3.2/ Un territoire à l'administration fluctuante	47	3.1 Découpages territoriaux	123
1/ PORTRAIT DU TERRITOIRE		2.3.3/ Le religieux dans le paysage	48	3.2 La haute vallée de l'Arve	
1.1 Situation		2.3.4/ La Révolution et l'affirmation de l'État	55	3.2.1/ Caractéristiques	125
1.1.1/ Contexte territorial	7	2.4 La montagne, paysage de découverte et de tourisme		3.2.2/ Motifs principaux	126
1.1.2/ Contexte administratif	8	2.4.1/ Contexte historique	57	3.2.3/ Évolution et enjeux	127
1.1.3/ Retours de concertation : des éléments « identitaires » du territoire	9	2.4.2/ Les premiers visiteurs : alpinisme et observation de la montagne	58	3.3 La vallée de Chamonix	
1.2 Un cadre géographique déterminant		2.4.3/ Une destination du soin	61	3.3.1/ Caractéristiques	128
1.2.1/ Un contexte géologique particulier	10	2.4.4/ Les sports d'hiver, une pratique moteur du développement du territoire	65	3.3.2/ Motifs principaux	129
1.2.2/ Des paysages témoins du socle géologique	12	2.4.5/ Pratiques actuelles	70	3.3.3/ Évolution et enjeux	130
1.2.3/ Le système des vallées	13	2.4.6/ Tendances d'évolution et enjeux	72	3.4 La vallée de l'Eau Noire	
1.3 Les entités paysagères	14	2.5 La montagne maîtrisée : conquérir, exploiter, gérer le risque		3.4.1/ Caractéristiques	131
1.4 La prise en compte des enjeux patrimoniaux aujourd'hui		2.5.1/ Contexte historique	73	3.4.2/ Motifs principaux	132
1.4.1/ Les outils de gestion et de protection du patrimoine	15	2.5.2/ Désenclaver les vallées, atteindre les hauteurs	75	3.4.3/ Évolution et enjeux	133
1.4.2/ Les enjeux portés par le Pays d'art et d'histoire	17	2.5.3/ Exploiter les ressources naturelles	78	3.5 Le val Montjoie	
2 / LA MONTAGNE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI		2.5.4/ Exploiter et contenir l'eau	80	3.5.1/ Caractéristiques	134
2.1 La montagne agro-pastorale		2.5.5/ Se protéger de la pente	81	3.5.2/ Motifs principaux	135
2.1.1/ Contexte historique	19	2.5.6/ L'énergie hydraulique au service de l'industrie	82	3.5.3/ Évolution et enjeux	136
2.1.2/ Une répartition verticale	20	2.5.7/ Le paysage industriel de l'innovation	83	3.6 Le val d'Arly	
2.1.3/ Implantation bâtie vernaculaire	23	2.6 Villes et villages		3.6.1/ Caractéristiques	137
2.1.4/ Typologies bâties vernaculaires	25	2.6.1/ Contexte historique	86	3.6.2/ Motifs principaux	138
2.1.5/ Le petit patrimoine	30	2.6.2/ Typologies urbaines	87	3.6.3/ Évolution et enjeux	139
2.1.6/ Les pratiques aujourd'hui	34	2.6.3/ Morphologies et dynamiques d'évolution	90	4/ ENJEUX PAR ÉLÉMENTS	
2.1.7/ Tendances d'évolution et enjeux	36	2.6.4/ Enjeux	121	4.1 Des enjeux de préservation et de valorisation par éléments	
2.2 La montagne boisée et les espaces naturels				4.1.1/ Implantation, volume	141
2.2.1/ Contexte historique	37			4.1.2/ Toiture	142
2.2.2/ Des milieux diversifiés	38			4.1.3/ Façade	143
2.2.3/ Les sites naturels, des sites remarquables protégés	40			4.1.4/ Baies	144
2.2.4/ Le bois, marqueur des paysages et de l'architecture	42			4.1.5/ Extérieur	145
2.2.5/ Tendances d'évolution et enjeux	44			4.1.6/ Énergie	146
2.3 Les dynamiques politiques et religieuses		3 / LES ENTITÉS PAYSAGÈRES		BIBLIOGRAPHIE / SITOGRAPHIE	147
2.3.1/ Contexte historique	42				



La réalisation de la charte patrimoniale, architecturale et paysagère est soutenue par la Direction régionale des affaires culturelles Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre du label Pays d'art et d'histoire du Mont-Blanc

INTRODUCTION

UNE CHARTE PATRIMONIALE ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE POUR LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DU MONT-BLANC

A la fin de l'année 2023, le territoire du pays du Mont-Blanc a obtenu le label Pays d'art et d'histoire. C'est le fruit de plusieurs années d'un travail mené conjointement par les deux communautés de Communes : la CC Pays du Mont-Blanc et la CC de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc. La qualité et la valeur des patrimoines et des paysages du territoire sont ainsi reconnues au niveau national. Il convient à présent pour les collectivités de les préserver, mais surtout de les animer et de les faire connaître aux habitants et visiteurs au travers d'une politique volontariste, dont **l'élaboration d'une charte patrimoniale, architecturale et paysagère** en est l'illustration.

La charte est l'une des premières actions portées par le Pays d'art et d'histoire du Mont-Blanc. Établie à l'échelle des 14 communes et en concertation avec les élus et acteurs des domaines de la culture, du tourisme, de l'agriculture, du développement du territoire, etc., elle est un outil permettant d'affirmer le territoire comme cohérent et global vis-à-vis des habitants et de l'extérieur. Elle permettra également de poser les premières bases de l'intégration des actions patrimoniales dans les dynamiques de développement. L'objectif est bien de ne pas mettre le patrimoine sous cloche, mais d'en faire un élément de la qualité du cadre de vie des habitants. Il sera essentiel de trouver le juste équilibre entre préservation et développement, car pour être préservé, un patrimoine doit être vivant, c'est-à-dire reconnu et approprié.

C'est pourquoi **le premier élément de la charte patrimoniale, architecturale et paysagère est le diagnostic**, objet de ce document. Construit en concertation, sur la base d'ateliers, de visites de terrain, d'entretiens, de questionnaires et d'analyse bibliographique, il propose une vision du territoire qui est à la fois un regard extérieur d'experts et une vision partagée. Il propose également les thématiques patrimoniales principales du territoire et ce qui a façonné ses paysages. Il présente les 5 entités paysagères selon lesquelles se découpe le pays du Mont-Blanc. Enfin, il en dégage les enjeux du territoire au regard de la préservation de ses paysages et de ses patrimoines.

Le diagnostic servira de socle aux phases suivantes de l'étude. Dans un second temps nous verrons comment les enjeux et thématiques se déclinent sur chacune des communes par l'élaboration de 14 schémas communaux. Nous prendrons ensuite un peu de recul pour élaborer une charte patrimoniale à l'échelle du territoire, qui sera la définition de grands axes stratégiques d'évolution du territoire et de son patrimoine.





1/ PORTRAIT DU TERRITOIRE

1.1.1/ CONTEXTE TERRITORIAL

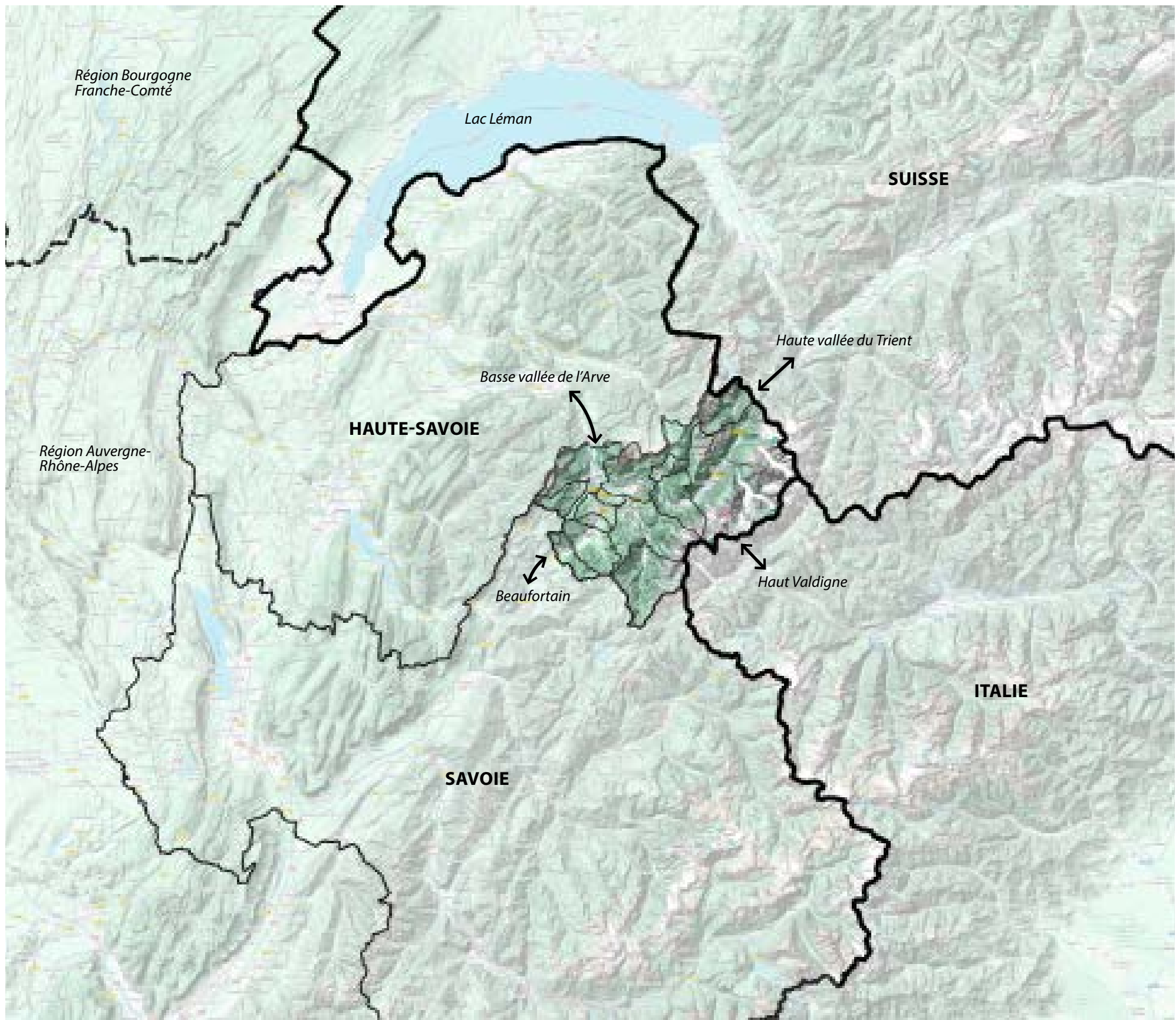
D'UN TERRITOIRE DE CONFIN, À UN TERRITOIRE RECONNU MONDIALEMENT

La vallée de Chamonix a été, jusqu'au XX^e siècle, et notamment en hiver, une impasse. En effet, située à l'extrémité sud-est du département de Haute-Savoie, elle est entourée des plus hauts sommets des Alpes. Le principal accès carrossable est celui par la vallée de l'Arve. C'est également depuis toujours un territoire de frontière : d'abord entre les Allobroges et les Ceutrons, puis entre le Faucigny et la Savoie, et enfin à la frontière, côté interne à la France, de la Savoie, et côté extérieur, de la Suisse et de l'Italie.

Cette situation particulière, ainsi qu'un contexte économique longtemps basé sur la subsistance sur un territoire de montagne contraint, où l'agriculture était difficile, a entraîné de nombreux mouvements de population : saisonniers vers les villes pendant les longs mois d'hiver, définitifs vers la France, les pays germaniques ou même l'Amérique du sud.

À partir de la fin du XVII^e siècle, la renommée du territoire croît. On vient de toute l'Europe, et plus tard du monde entier, pour voir les impressionnants paysages du Mont-Blanc et de ses glaciers. Parallèlement, les voies d'accès sont ouvertes. La route des Gorges de l'Arly, vers le Sud-Ouest et la Savoie est ouverte en 1886. En direction du Nord-Est, vers Vallorcine et Martigny (Suisse), un tunnel ferroviaire est percé sous le col des Montets qui était infranchissable une bonne partie de l'année. Il est ouvert à l'année en 1935. Enfin, le tunnel du Mont-Blanc, qui donne un accès direct à l'Italie, est ouvert en 1965.

Les mouvements de population s'intensifient. Les touristes affluent en hiver comme en été, la population locale s'accroît. Les ouvriers venus construire les grandes infrastructures (ligne ferroviaire, barrages, tunnel du Mont-Blanc, etc.) et travailler dans les usines (Chedde), les personnels des hôtels, restaurants, stations de ski, etc., viennent occuper le territoire pour de courtes périodes ou pour s'y installer définitivement. C'est aussi devenu un territoire de transit de marchandises, notamment entre la France et l'Italie via le tunnel du Mont-Blanc.

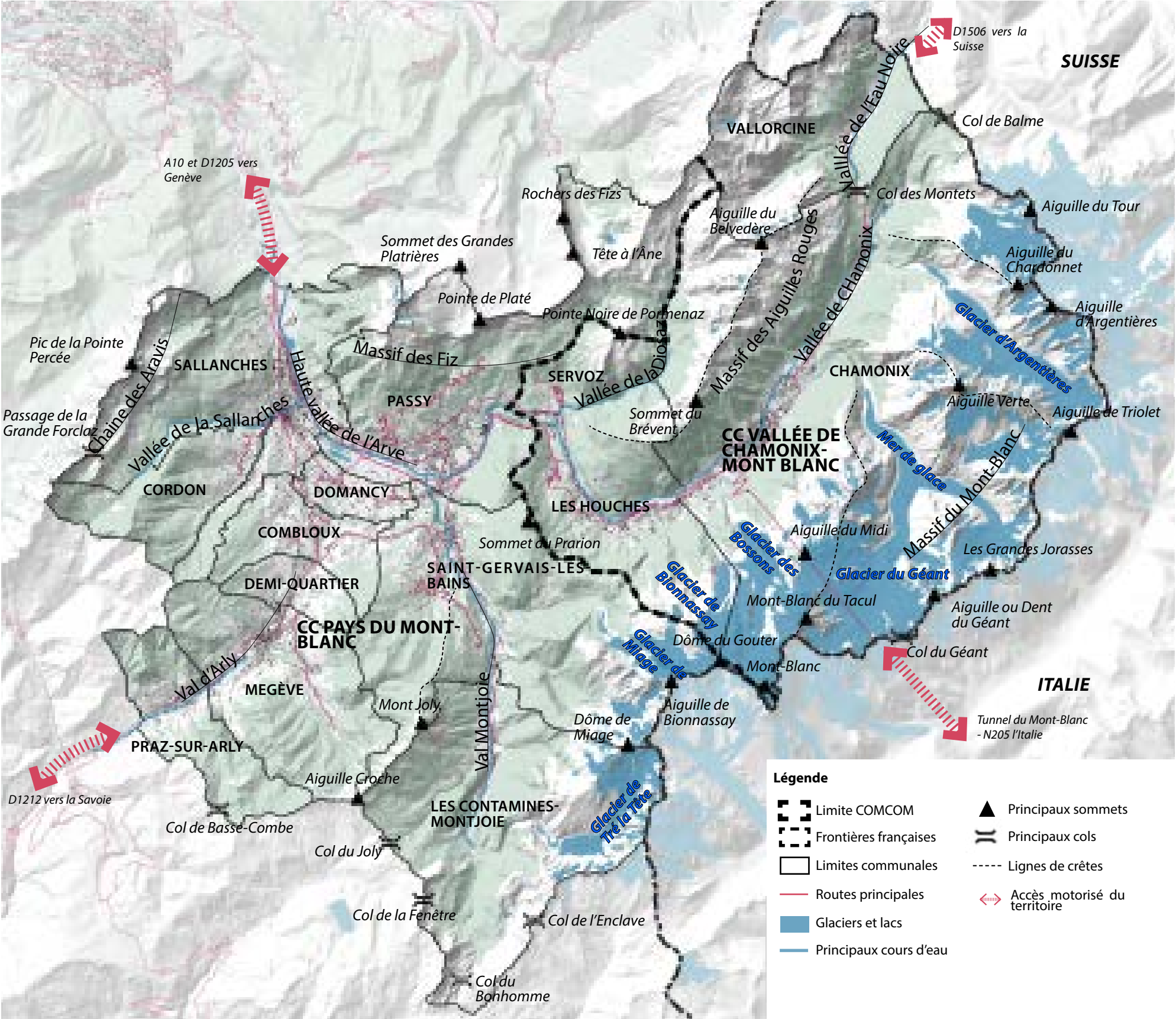


CARTE - SITUATION DU TERRITOIRE

Légende

- Frontières
- Limites régionales
- Limites départementales
- Accès motorisé du territoire

1.1.2/ CONTEXTE ADMINISTRATIF



CARTE - CONTEXTE ADMINISTRATIF

UN TERRITOIRE, DEUX COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

Le territoire du Pays d'art et d'histoire du Mont-Blanc est situé au sud-est du département de la Haute-Savoie et au nord-est de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Il est composé des 14 communes qui constituent les deux communautés de communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc (Vallorcine, Les Houches, Servoz et Chamonix-Mont-Blanc) et Pays du Mont-Blanc (Sallanches, Combloux, Cordon, Passy, Domancy, Demi-Quartier, Megève, Praz-sur-Arly, Saint-Gervais-les-Bains et Les Contamines-Montjoie).

Il recouvre le canton du Mont-Blanc (Chamonix-Mont-Blanc, Les Contamines-Montjoie, Les Houches, Passy, Saint-Gervais-les-Bains, Servoz et Vallorcine) et une partie du canton de Sallanches (Combloux, Cordon, Demi-Quartier, Domancy, Megève, Praz-sur-Arly et Sallanches).

Les deux communautés de communes ont conduit conjointement la candidature au label et travaillent désormais ensemble à le faire vivre. Elles sont associées dans le cadre de la Conférence de l'Entente, qui pilote des dossiers communs aux deux collectivités. Composée de 3 élus de la CCPMB et de 3 élus de la CCVCMB, cette instance est le cadre de l'organisation de la mise en œuvre de la convention Pays d'art et d'histoire du Mont-Blanc.

CHIFFRES CLES

Altitude minimum : 500 m
Altitude maximum : 4 807 m

Chiffres de l'INSEE 2021

> 58 796 habitants sur le territoire

CCVCMB

> Population en 2021 : 13 486
> Population en 1968 : 9 728
> Résidences secondaires : 66 %

CCPMB

> Population en 2021 : 45 310
> Population en 1968 : 30 334
> Résidences secondaires : 52 %

1.1.3/ RETOURS DE CONCERTATION : LES ÉLÉMENTS IDENTITAIRES DU TERRITOIRE



Légende

- 1. Architecture traditionnelle - Les Houches
- 2. Raccard - Vallorcine
- 3. Vue sur la vallée de Chamonix et le massif du Mont-Blanc - Mont Prarion
- 4. Ferme réhabilitée, prairie et arbres fruitiers en vallée - Servoz
- 5. Diversité des paysages - val d'Arly
- 6. Alpages et chalets - Anterne, Passy
- 7. Clocher à bulbe et glacier - Argentière
- 8. Chapelle - Megève
- 9. Terrasse avec vue sur le Dôme de Miage - Mont Prarion

UN CADRE GÉOGRAPHIQUE DÉTERMINANT

1.2.1/ UN CONTEXTE GÉOLOGIQUE PARTICULIER



CARTOGRAPHIE DE LA GÉOLOGIE DU SOCLE

Le territoire du pays du Mont Blanc chevauche plusieurs grandes entités géologiques distinctes.

Les **Préalpes**, tout d’abord, forment une longue ceinture de massifs calcaires aux roches, en grande partie, issues des dépôts sédimentaires du Jurassique, plissées et élevées lors de la collision de la plaque adriatique avec la plaque européenne. Les **massifs des Aravis et du Giffre**, qui cloisonnent le territoire au Nord-Est en font partie. Ils se caractérisent par un relief abrupt, constitué de falaises où l’on peut lire la superposition des nappes de sédiments. La cascade de l’Arpenaz à Sallanches en est un exemple éloquent. Ces nappes sont souvent bordées de pentes plus douces, secteurs d’alpages où s’implantent les habitations, comme à Cordon, ou à Passy. Leurs sommets se situent entre 2 000 et 3 000 m.

Le **massif du Mont-Blanc** comme le **massif des Aiguilles Rouges**, composés de roches métamorphiques dures, ferment le paysage au Sud-Est par leurs sommets acérés culminant à plus de 4 000 m d’altitude. L’expansion et le glissement de leurs glaciers lors des périodes glaciaires ont entraîné le voyage de ces roches granitiques sur d’importantes distances et leur dépôt sur les moraines formées de part et d’autre des langues de glace. En résulte notamment les carrières de granite exploitées par les granitiers sur la moraine würmienne où est implantée Combloux. Ces carrières ont alimenté l’ensemble du territoire en pierre de granite pour les constructions, à partir du XIX^e siècle. La ville de Sallanches en a bénéficié tout particulièrement lors de sa reconstruction suite à l’incendie de 1840.

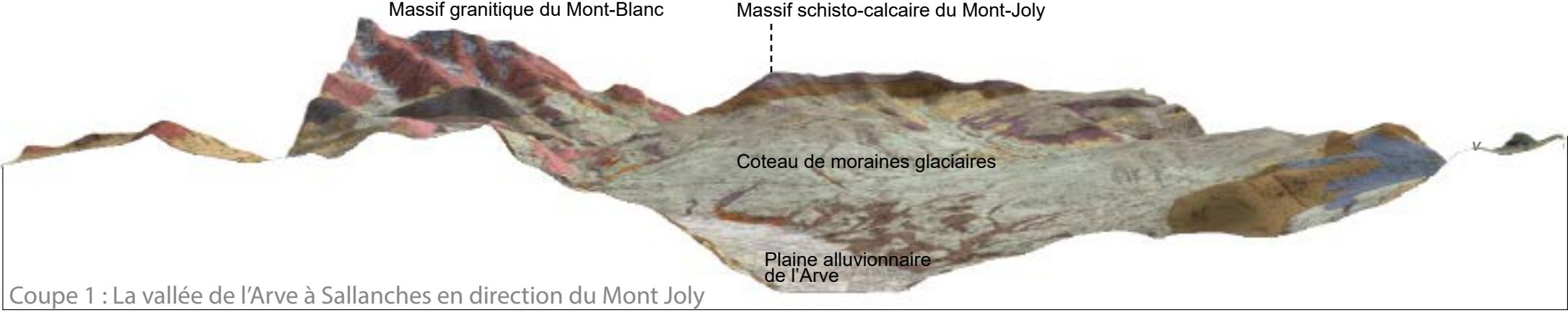
Au Sud-Ouest, c’est le **Massif schisteux du Mont Joly** qui donne ses limites au territoire. On retrouve des pierres azurées dans quelques constructions comme le Temple de la Vignette à Saint-Gervais-les-Bains.

Le socle géologique du territoire a été propice à une importante exploitation minière de cuivre, plomb, argent, or, puis d’anthracite notamment dans les communes de Servoz et des Houches, implantées en partie sur un socle d’origine du Carbonifère. Les mines qui en résultent constituent un patrimoine important mais fragile et peu valorisé.

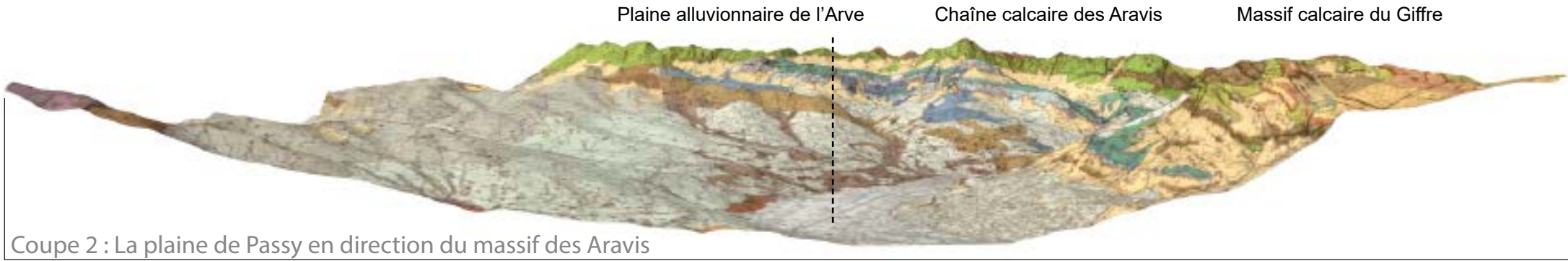
Enfin, la **vallée de l’Arve formée par les dépôts alluvionnaires**, riches en argiles, sables et graviers, constituent un socle favorable à l’exploitation agricole.

UN CADRE GÉOGRAPHIQUE DÉTERMINANT

1.2.1/ UN CONTEXTE GÉOLOGIQUE PARTICULIER



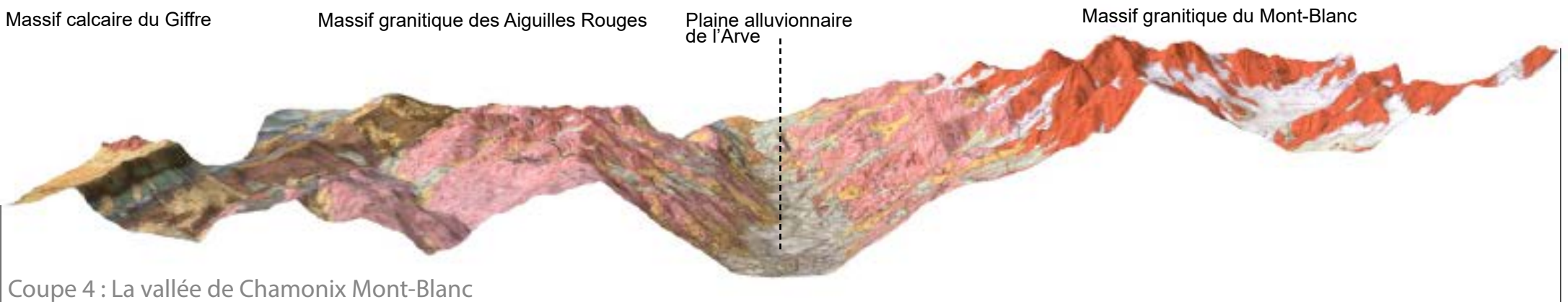
Coupe 1 : La vallée de l’Arve à Sallanches en direction du Mont Joly



Coupe 2 : La plaine de Passy en direction du massif des Aravis



Coupe 3 : du Val Montjoie vers la haute vallée de l’Arve et le massif du Giffre



Coupe 4 : La vallée de Chamoni-Mont Blanc

UN CADRE GÉOGRAPHIQUE DÉTERMINANT

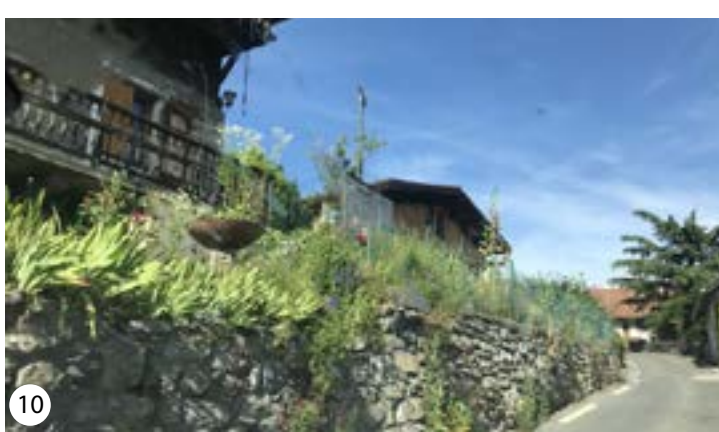
1.2.2/ DES PAYSAGES-TEMOINS DU SOCLE GEOLOGIQUE



ROCHES GRANITIQUES



ROCHES CARBONIFÈRES



ROCHES SÉDIMENTAIRES CALCAIRES ET SCHISTES



SOCLE ALLUVIONNAIRE

Légende
Roches granitiques
1. Chalet traditionnel au soubassement en pierres de granite - Vallée de Chamonix.
2. Les larges dalles de granite caractérisent les espaces publics de Sallanches - Rue du Carré Sarde
3. Fragments de blocs erratiques de l'entreprise « Lorenzo Granit du Mont Blanc » à Combloux, héritage du savoir-faire des graniteurs, valorisé à travers le « sentier des graniteurs » de la commune.
4. Chaînage d'angle en granite taillé - Vallée de Chamonix

Roches carbonifères
5. Falaises de roches carbonifères à Servoz
6. Muret en pierres carbonifères, ardoises - Maison de l'alpage, à Servoz
7. Socle de la Chapelle Notre-Dame du Lac aux Houches

Roches sédimentaires, calcaires et schistes.
8. Cascade de l'Arpenaz sur le massif du Giffre et ses plis calcaires en «S».
9. Maison et grange traditionnelle à Luzier. Base en pierres calcaires.
10. Mur de soutènement en pierres calcaires à Passy.

Socle alluvionnaire
11. Plaine agricole de l'Arve depuis le hameau de l'Île à Domancy.
12. Cours de l'Arve depuis l'Avenue de Saint-Martin à Sallanches.

UN CADRE GÉOGRAPHIQUE DÉTERMINANT

1.2.3/ LE SYSTÈME DES VALLÉES

DES VALLÉES SCULPTÉES PAR LES GLACIERS

Il y a 70 000 ans, le glacier de l'Arve recouvre toute la Haute-Savoie, jusqu'aux portes de Lyon. La vallée de Chamonix est ensevelie sous la glace, d'une épaisseur de 1 000 à 1 300 m. La fin de la grande période glaciaire et le retrait du glacier découvrent les paysages de grandes vallées que nous connaissons aujourd'hui, ponctuées de « déchets » transportés par le glacier : moraines (moraine du Casino de Chamonix, etc.) blocs erratiques (bloc du Labby, etc.).

La structure de la vallée de l'Arve est typique des vallées glaciaires : des verrous glaciaires, où la roche dure a freiné l'avancée du glacier, sont suivies de vallées creusées par la glace, appelées ombilics. Les vallées de Chamonix et celle de Passy-Sallanches sont ainsi interrompues par le verrou des Houches et de Servoz, imprimant une grande inflexion nord-sud et une très forte rupture dans le paysage. Cette gorge, suivie d'une étroite vallée très encaissée marque l'entrée dans la vallée de Chamonix. Aux parois forestières quasiment verticales et occultant les perceptions vers les massifs, succède une vue exceptionnelle vers le massif du Mont-Blanc.

Ce fonctionnement par palier des vallées se lit également sur la plaine de Passy-Domancy, formant un très large bassin. Les vallées du torrent d'Arbon et du Bon Nant sont perchées sur le replat au-dessus du bassin de la Haute Arve, et finissent leur course par une chute impressionnante. La commune de Saint-Gervais-les-Bains est installée sur le seuil de la vallée du Bon Nant, au point de basculement du cours d'eau.

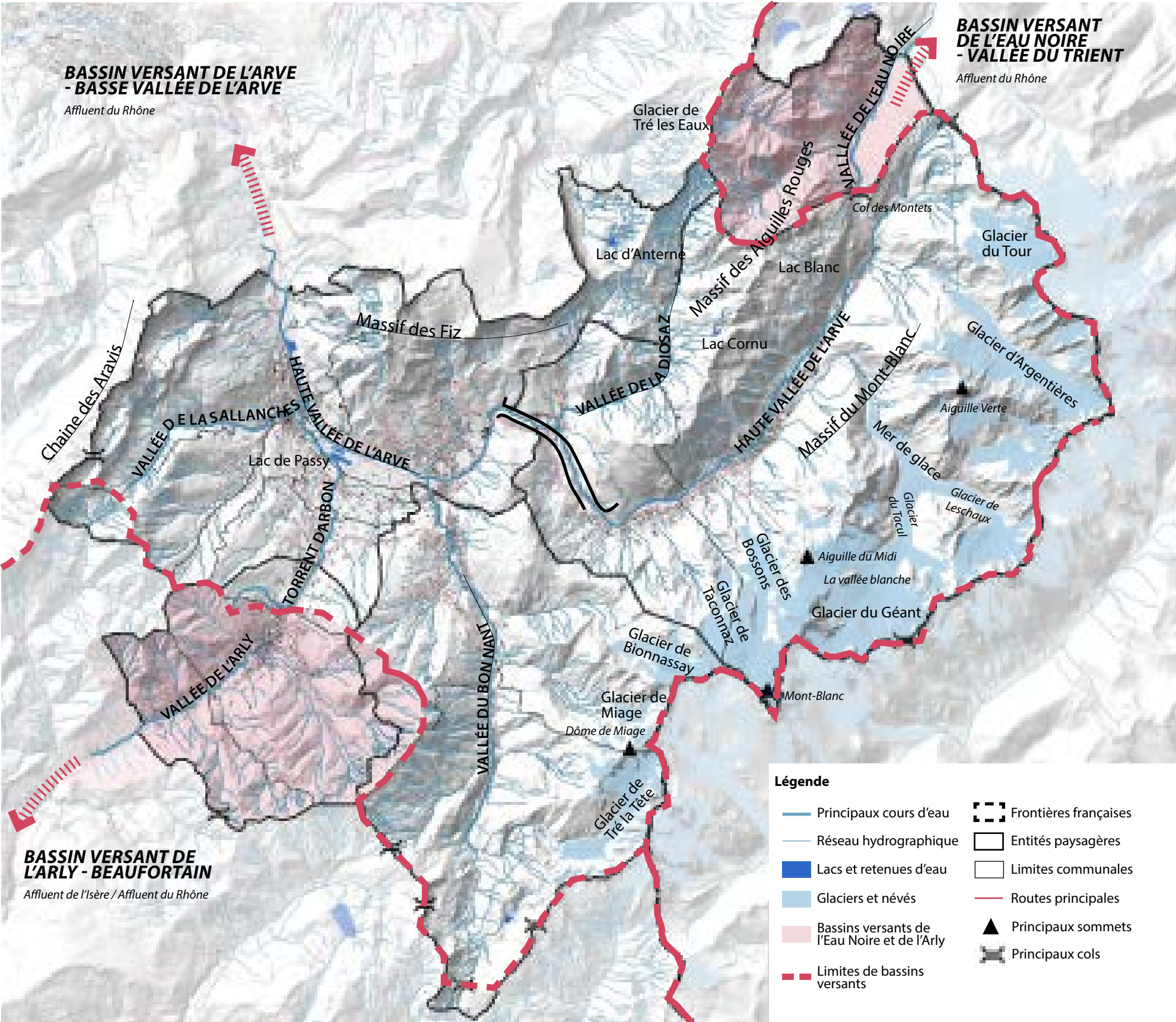
DES BASSINS VERSANTS CONTRASTÉS

Le territoire compte 3 bassins versants :

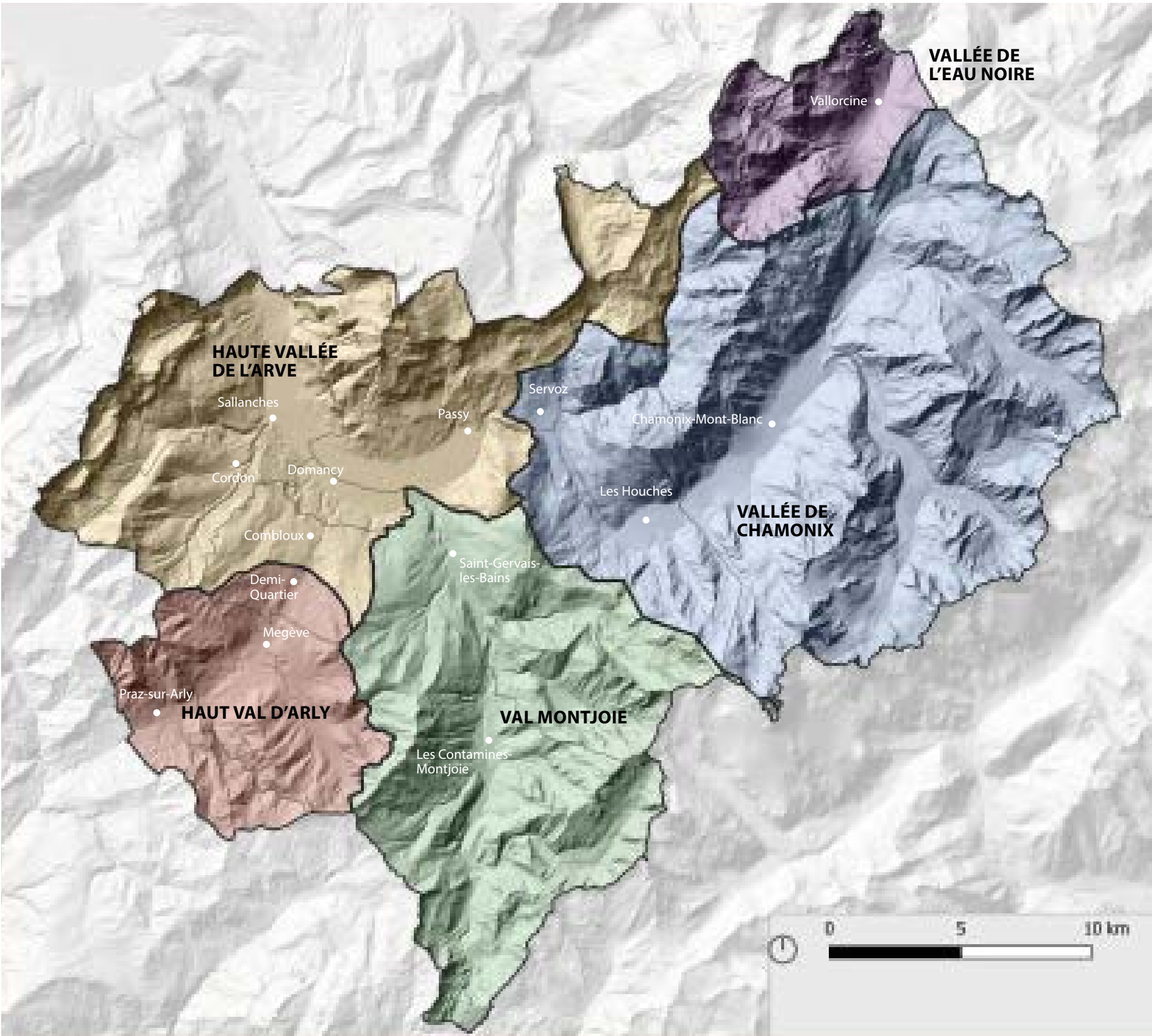
1 - le bassin versant de l'Arve recouvre l'essentiel du territoire. On y distingue la vallée de Chamonix, la vallée du Bon Nant et la Haute vallée de l'Arve, alimentées par les gorges de la Diosaz, le torrent d'Arbon et la Sallanche au pied des Aravis. L'Arve est un affluent majeur du Rhône.

2- le bassin versant de l'Eau Noire se situe au nord du territoire, sur la commune de Vallorcine. Il est délimité par le col des Montets, point de basculement entre la vallée de Chamonix et celle de Vallorcine. Il est alimenté par de nombreux ruisseaux, notamment l'eau de Bérard ou le Nant de Loriaz. L'Eau Noire est un affluent du Rhône, en Suisse.

3 - le bassin versant de l'Arly se situe sur les communes de Praz-sur-Arly et Megève essentiellement. Orienté vers le Beaufortain, l'Arly est irrigué par un chevelu dense de ruisseaux descendus du cirque de Megève et du sommet de la Tête de Torraz, comme le Planay ou le Glapet. Le basculement vers la vallée de l'Arve est peu marqué, Demi-Quartier marque la transition. L'Arly est un affluent de l'Isère, qui finit également sa course dans le Rhône.



CARTE - RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE ET SYSTÈME DE VALLÉES



LES ENTITÉS PAYSAGÈRES

1.3/ LA STRUCTURE PAYSAGÈRE

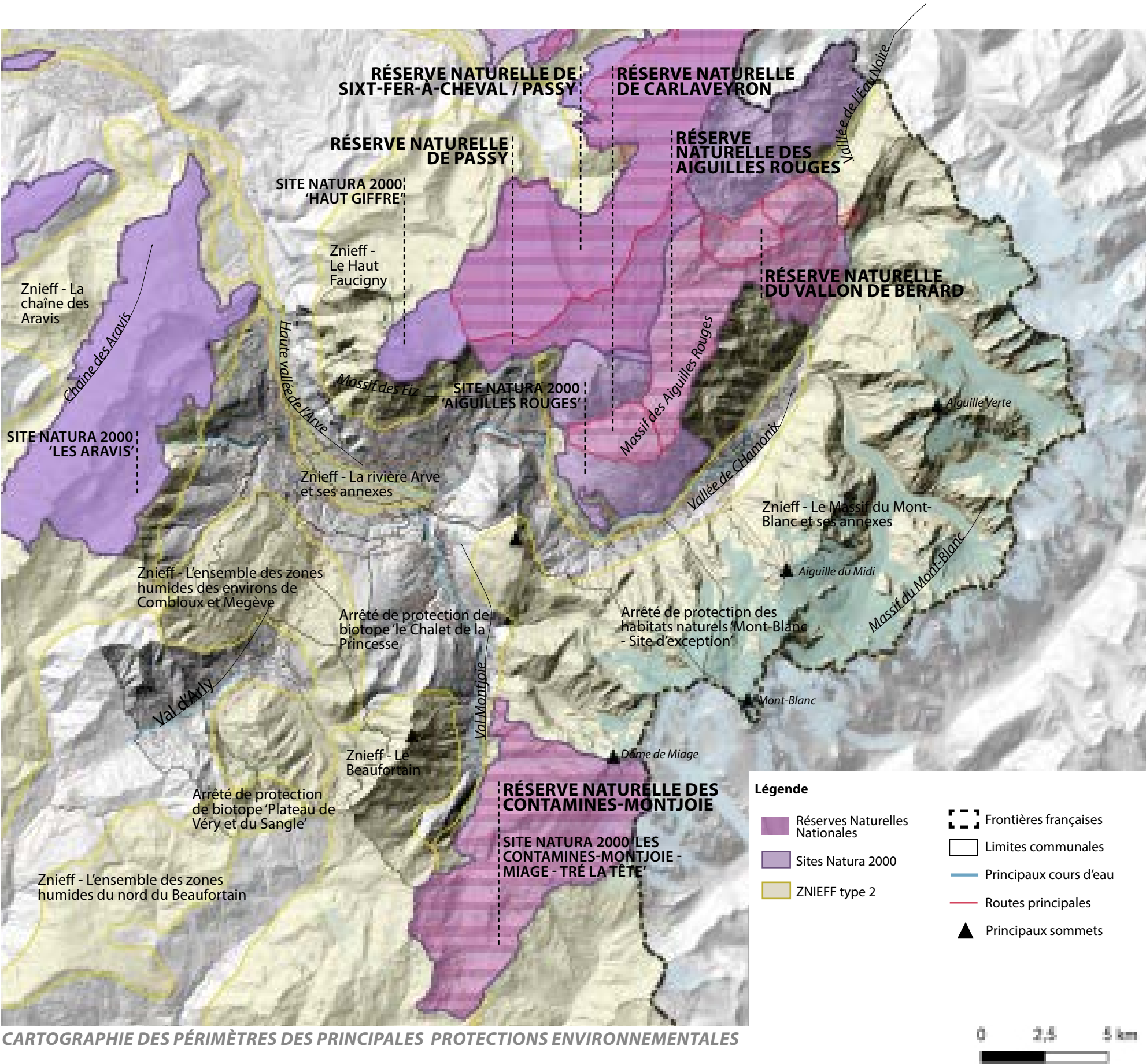
UN SYSTÈME DE VALLÉES, 5 ENTITÉS PAYSAGÈRES

Le territoire du pays du Mont-Blanc est structuré par une articulation de grandes vallées que les reliefs des massifs des Aravis, du Giffre, et du Mont-Blanc tantôt ouvrent, tantôt ferment. Une logique de bassins versants, une cohérence géographique et paysagère permettent de découper le territoire en cinq entités paysagères distinctes :

- **la vallée de l'Eau Noire**, vallée perchée de Vallorcine,
- **la vallée de Chamonix**, modelée par l'Arve, se déploie de la commune de Chamonix-Mont-Blanc à celle de Servoz, du fond de vallée densément peuplé aux hauts sommets du massif du Mont-Blanc,
- **la haute vallée de l'Arve**, large vallée en auge qui s'étire de Passy à Sallanches,
- **le val Montjoie**, dessiné par le cours d'eau du Bon Nant qui s'écoule des Contamines-Montjoie à Saint-Gervais-les-Bains,
- **le Haut val d'Arly**, qui constitue la partie haut-savoyarde du bassin de l'Arly, de Demi-Quartier à Praz-sur-Arly.

LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX PATRIMONIAUX AUJOURD'HUI

1.4.1/ LES OUTILS DE PROTECTION ET DE GESTION DU PATRIMOINE



CARTOGRAPHIE DES PÉRIMÈTRES DES PRINCIPALES PROTECTIONS ENVIRONNEMENTALES

UN TERRITOIRE D'EXCEPTION, BÉNÉFICIAIRE DE NOMBREUSES PROTECTIONS

La haute montagne fascine pour ses paysages grandioses, sa démesure, son silence, son caractère sauvage et mythique. Difficilement accessible, les grands espaces de haute montagne offrent aujourd'hui encore des lieux préservés propices au maintien d'une faune et d'une flore rares. Le territoire du pays du Mont-Blanc fait donc l'objet de nombreux outils de gestion et de protection de ces milieux préservés et sensibles. Trois grands espaces naturels se dessinent :

> **La chaîne des Aravis** sépare le pays du Mont-Blanc du massif des Bornes. Ses crêtes et hauts sommets marquent fortement le paysage de la haute vallée de l'Arve. Essentiellement représentatifs des zones de végétation subalpine et alpine, les milieux naturels des Aravis sont riches, variés et particulièrement bien conservés. On y retrouve des pelouses et landes, formations végétales associées aux milieux rocheux, des pessières, des zones humides et des lacs d'altitude.

> **Les versants de Miage et Tré-la-Tête aux Contamines-Montjoie** sont classés Réserve Naturelle et font l'objet d'une protection Natura 2000. Le site s'étend des berges du Bon Nant à 1 100 m d'altitude jusqu'au sommet de l'Aiguille de Tré-la-Tête à plus de 3 800 m. L'eau y est omniprésente, sous toutes ses formes : glaciers, sources, névés, torrents de fonte, lacs et tourbières. Le site accueille plus de 660 espèces végétales et près de 87 espèces d'oiseaux, dont 58 niches.

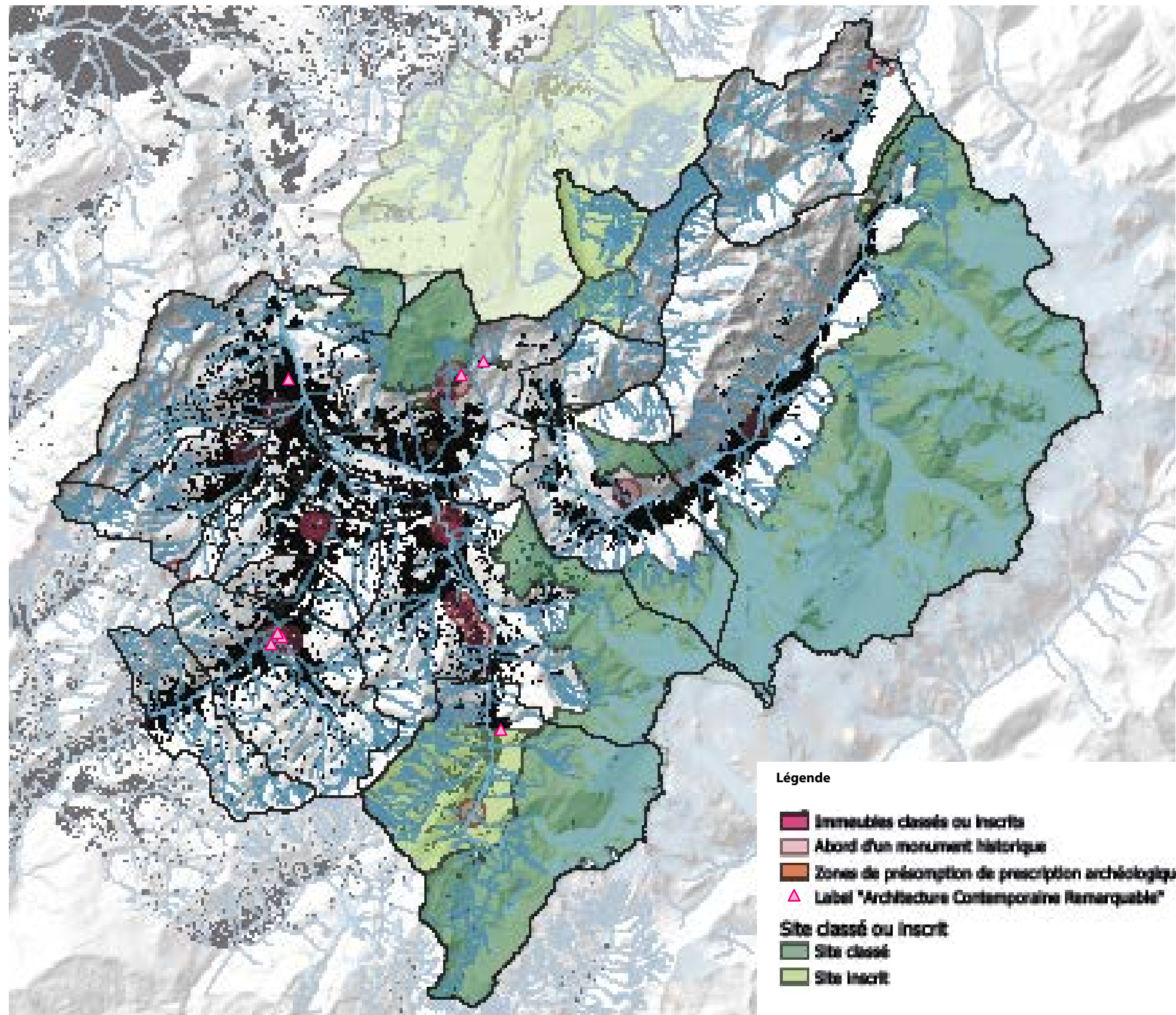
> **Les massifs des Aiguilles Rouges et du Haut-Giffre** sont couverts par deux sites Natura 2000 et cinq Réserves Naturelles. Ils accueillent une grande diversité de milieux et d'habitats fragiles, rares ou d'intérêts pour la faune. Ainsi, des espèces sensibles tels que la Loutre d'Europe, le Lynx Boréal, le Tétra Lyre ou encore l'Aigle royal sont présents sur le territoire.

Ces sites naturels protégés pour la biodiversité présentent une grande valeur paysagère et pittoresque recherchée par les randonneurs. L'intérêt géologique et scientifique est également important, avec de nombreuses formations rocheuses ou processus biologiques uniques. Les différentes protections sont néanmoins inévitables dans leur application. Les sites Natura 2000 et les Réserves Naturelles sont les protections les plus efficaces, mais montrent tout de même des limites. Leur périmètre prend en compte uniquement les paysages préservés, par exemple en excluant les domaines skiables.

La protection des sites soulève donc des enjeux de fréquentation (été comme hiver), de proximité avec les domaines skiables, de régression des activités pastorales et forestières ou encore d'un potentiel équipement de certains secteurs (remontées mécaniques, câbles divers, etc.).

LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX PATRIMONIAUX AUJOURD’HUI

1.4.1/ LES OUTILS DE PROTECTION ET DE GESTION DU PATRIMOINE



CARTE - OUTILS DE GESTION ET DE PROTECTION DU PATRIMOINE

Quelques chiffres clés (2021) :

26 Immeubles classés ou inscrits

7 Labels « Architecture contemporaine remarquable »

- Chalet Pousseur, Les Contamines-Montjoie
- Maison dite Chalet « Le Grizzly », Megève
- Maison dite Chalet « Le Cairn », Megève
- Maison dite Chalet « La Croix des Perchets », Megève
- Sanatorium de Guébriant-la Clairière village de vacances, Passy
- Sanatorium de Praz-Coutant, Passy
- Cité dite cité de Vouilloux, Sallanches

4 Zones de présomption de prescription Archéologique, situées à Passy

- Marlioz
- Charousse
- Église Saint-Pierre
- Les Outards

16 Sites classés

- Cascade d'Arpenaz
- Pierre à Voix
- Cascade de Doran
- Cascade du Coeur à Chedde
- Rocher des Tines
- Bloc de rocher dit Pierre aux Anglais
- Vieux pont de Saint-Martin-sur-Arve et sa croix
- Balcon du Mont Blanc
- Cheminées des Fées
- La Béca, rochers et broussailles
- Fontaine de la Goutte
- Cirque du Fer à Cheval et fond de la Combe
- Désert de Platé, aiguilles de Warens et montagne de Véran
- Massif du Mont Blanc (3 décisions)
- Lac Vert, lac de Moède et lac d'Anterne

11 Sites inscrits

- Desert de Platé, col d'Anterne et haute vallée du Giffre
- Col du Bonhomme et ses abords
- Gorges de la Diosaz
- Plateau de Plaine-Joux-d'en-Haut
- Plateau d'Assy
- Chapelle de Bay à Passy
- Montagne d'Anterne
- Le Bonnant et les deux Ponts du Diable
- Jardin-belvédère contigu à la mairie à Saint-Gervais-les-Bains
- Signal de Charousse et ses abords
- Hameau de Trélé champs et ses abords

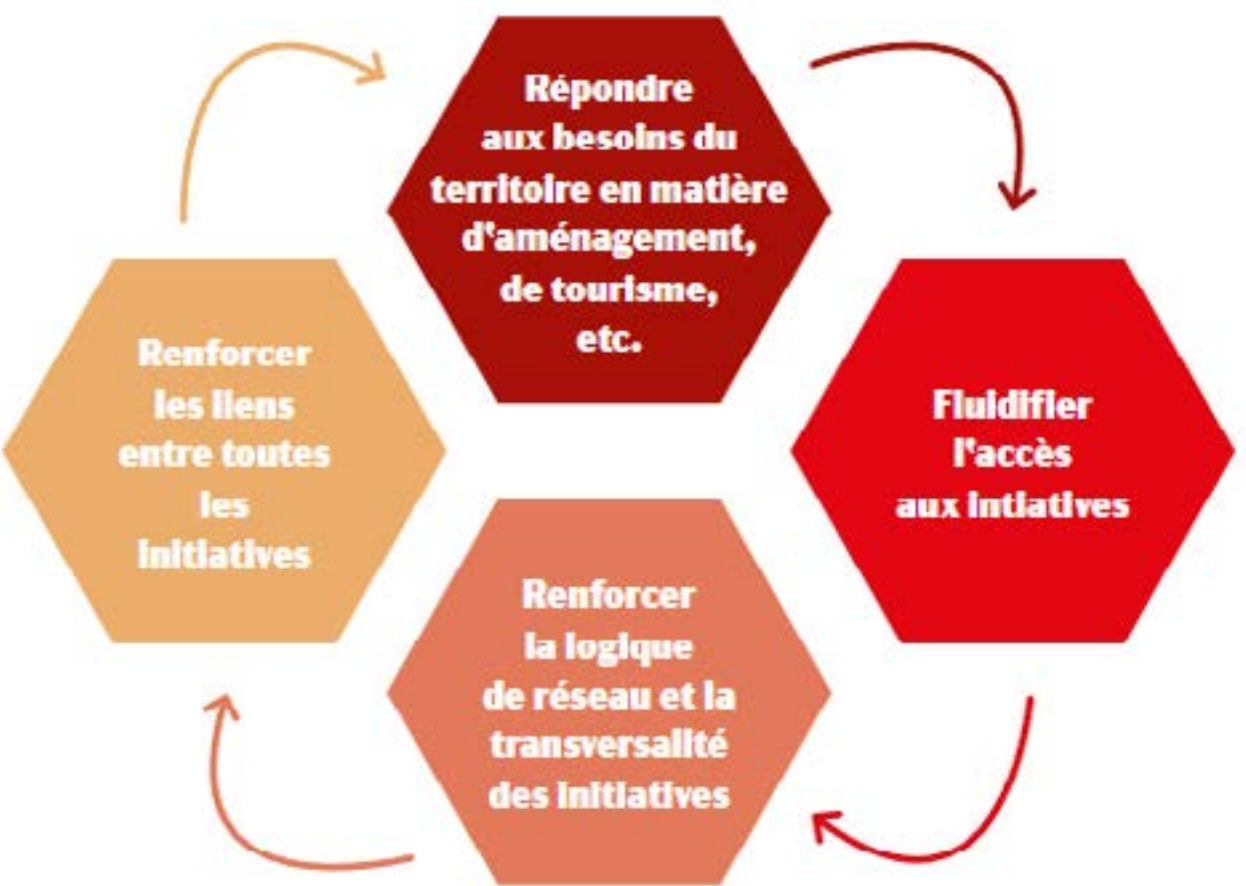
LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX PATRIMONIAUX AUJOURD’HUI

1.4.2/ LES ENJEUX PORTÉS PAR LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

LES ENJEUX ET LES AMBITIONS EN MATIÈRE DE PROTECTION DU PATRIMOINE DU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

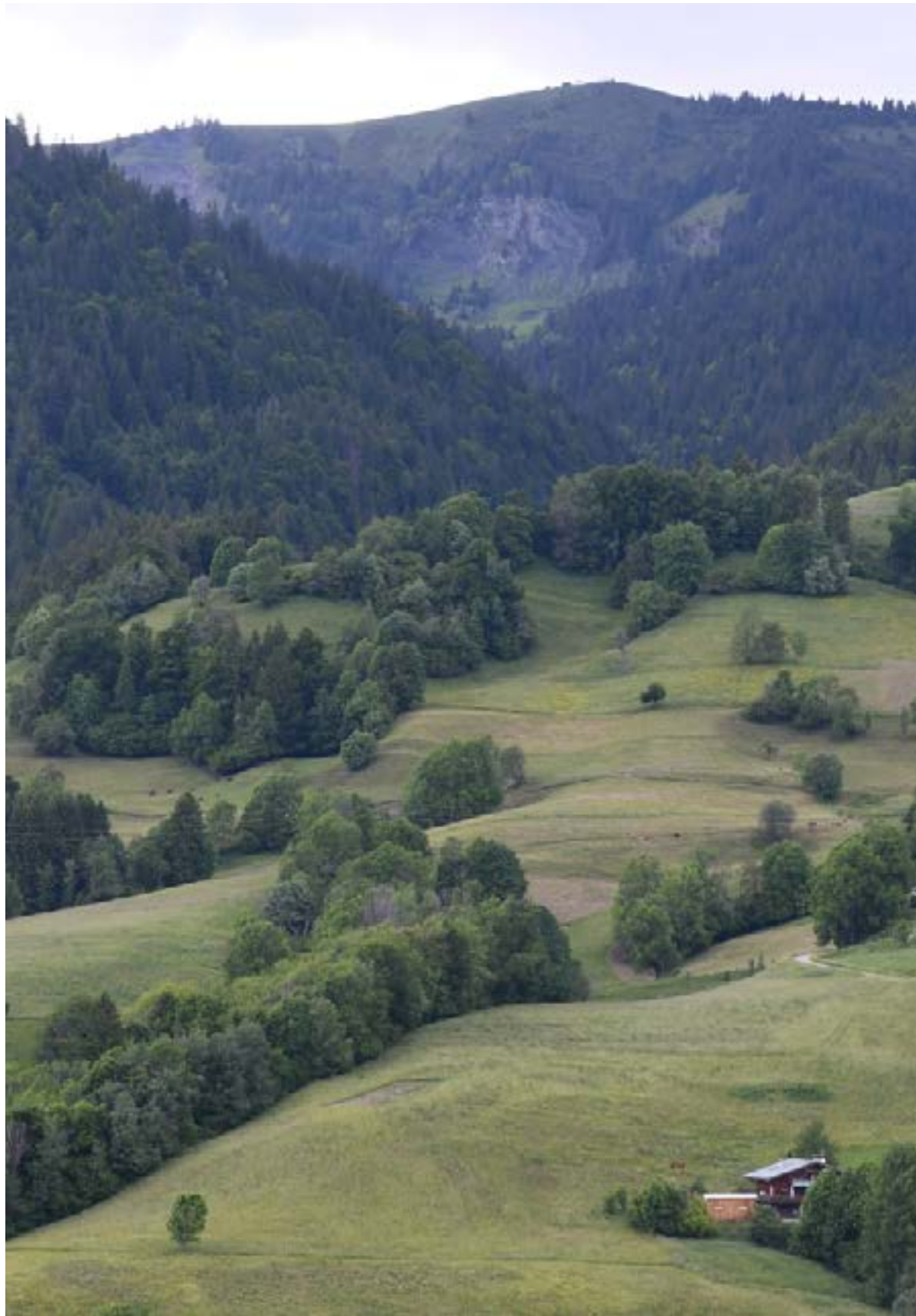
Le label des Villes et Pays d'art et d'histoire est un label qui d'une part reconnaît les qualités d'un territoire, mais dont l'objectif est également d'améliorer les qualités architecturales, patrimoniales et paysagères du cadre de vie. Il s'adresse ainsi en premier lieu aux élus et aux habitants. Ainsi, s'engager dans une labellisation Pays d'art et d'histoire, c'est s'engager dans une véritable politique de préservation et de valorisation des patrimoines. Les attendus de ce label décerné par l'État sont notamment la mise en place d'outils culturels et intellectuels qui feront évoluer la perception des habitants vis-vis du patrimoine, de l'architecture et des paysages du territoire, afin qu'ils se l'approprient et le préservent (1). La charte patrimoniale, architecturale et paysagère s'inscrit dans ce cadre.

La candidature au label présentée en 2023, fait état des politiques culturelles, patrimoniales, urbanistiques, environnementales et de développement économique et touristique des deux communautés de communes, sur lesquelles pourra s'appuyer le Pays d'art et d'histoire du Mont-Blanc, et notamment leurs actions en termes de connaissance du patrimoine et de médiation culturelle. Elle définit les objectifs prioritaires de la labellisation selon 4 enjeux majeurs, représentés sur le schéma ci-contre.



Légende
Dossier de candidature au label Pays d'art et d'histoire Pays du Mont-Blanc ; mai 2023

1. Gilles Soubigou, conseiller VPah, DRAC Auvergne-Rhône-Alpes



2 / LA MONTAGNE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

La montagne d'hier et d'aujourd'hui **2.1**

LA MONTAGNE AGRO-PASTORALE

2.1.1/ CONTEXTE HISTORIQUE / LA GENÈSE D'UN PAYSAGE

L'AGROPASTORALISME, À L'ORIGINE UNE ORGANISATION SPATIALE STRUCTURANTE DES PAYSAGES

L'activité pastorale est attestée au pays du Mont-Blanc depuis le Néolithique, notamment dans le secteur du lac d'Anterne qui a fait récemment l'objet de recherches archéologiques. Les pelouses alpines recherchées par les premiers éleveurs ont depuis largement été modifiées, agrandies, structurées par les Hommes, leurs troupeaux et leurs organisations sociales.

En effet, dans ces zones de montagne où le climat amenait de longs hivers pendant lesquels l'herbe fraîche était inaccessible et des pelouses d'altitude très riches, l'accroissement de la population et des besoins en pâturage a induit très tôt l'exploitation des prairies d'altitude.

Dès le Moyen Âge, des forêts sont défrichées, pour atteindre un maximum d'occupation agricole entre la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle. Petit à petit, l'organisation sociale qui a permis une exploitation efficace de cet environnement spécifique, avec pour enjeu de nourrir toute une population, s'est mise en place. « *Sept mois d'hiver, cinq mois d'enfer* » énonce l'adage. Est ainsi exprimée la difficulté de ce système agro-pastoral, reposant sur un labeur ardu et un défi renouvelé chaque année : produire dans un temps très court ce qui nourrira pendant un hiver très long et improductif sur le plan agricole. Les archives regorgent de documents stipulant privilèges, droits, affranchissements, héritages, mais aussi procès... autour de l'utilisation et de la propriété des alpages. Ces documents montrent l'importance de ces terres dans l'équilibre de l'économie locale.

L'agriculture est vivrière, mais le plus gros travail de l'année est bien le ramassage des foin, sur un maximum de parcelles, afin de pouvoir nourrir les animaux tout l'hiver. Chaque famille possède quelques vaches, mais pas seulement : souvent une jument, quelques moutons et chèvres, un ou deux cochons et des poules. Les maisons sont dimensionnées pour recevoir les Hommes, les animaux, les réserves de foin, la nourriture à conserver, parfois un espace de battage. Souvent, un grenier existe à quelque distance pour se prémunir des incendies. On y conserve le pain, le grain, les biens et documents précieux. Une remise servira pour ranger le matériel agricole. À Vallorcine c'est le raccard qui remplit cet office. Les vergers de pommes, poires et prunes, étaient également bien présents dans ce système de polyculture.



Légende

1. Descente de la montagne d'Anterne, chalet d'Ahyer, 1920 - Servoz © Archives départementales 74

2. Plan Lachat, 1920 © Archives départementales 74

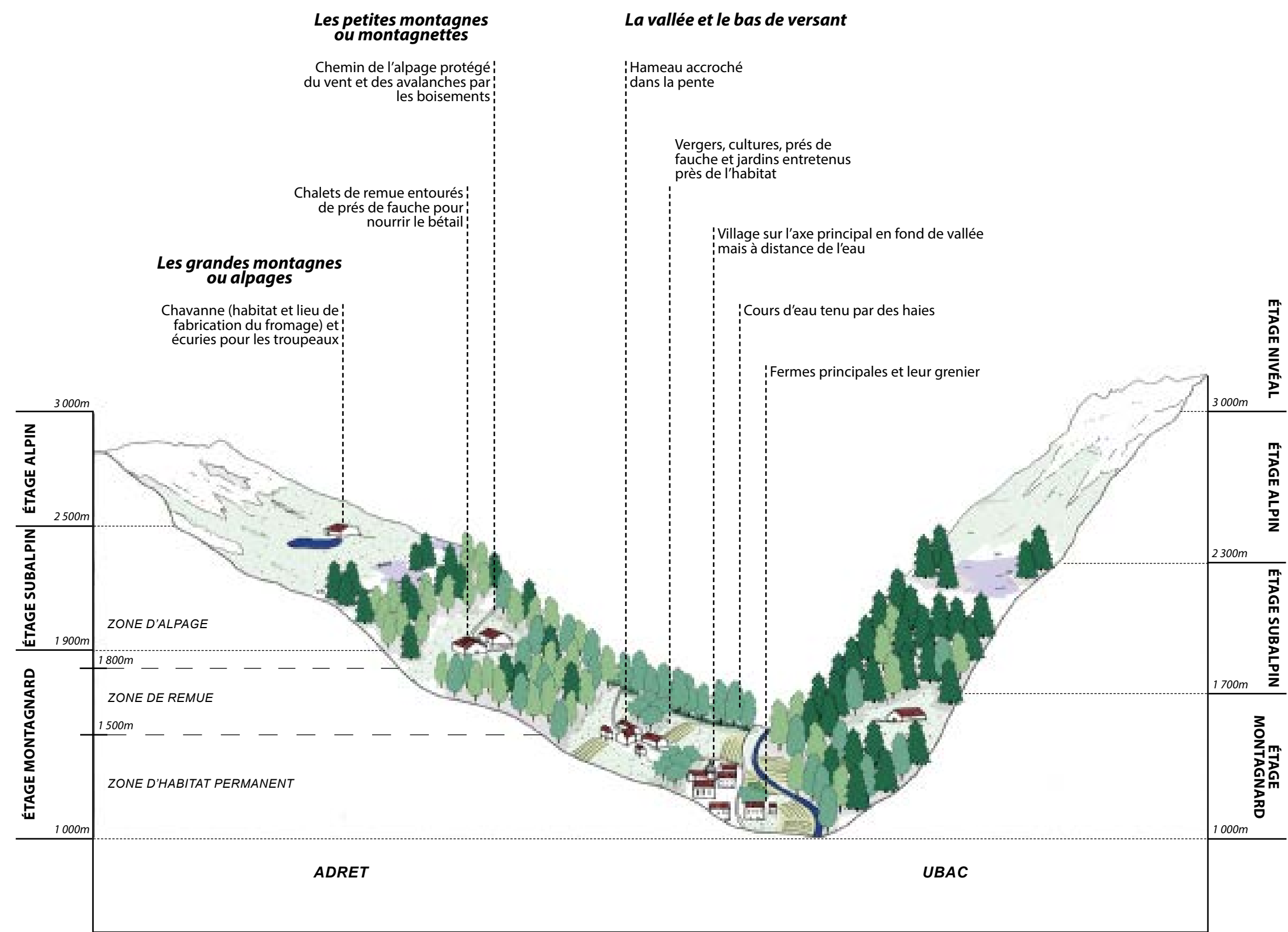
3. Chalet de Savoie, 1899-1922 - Megève © Archives départementales 74, photographie d'Auguste et Ernest Pittier

4. Les Houches, 1900 © Archives départementales 74

5. Vallée de Chamonix, 1912 - 1913 © Archives départementales 74

LA MONTAGNE AGRO-PASTORALE

2.1.2/ UNE RÉPARTITION VERTICALE



UN SYSTEME DE VALORISATION DU TERRITOIRE ETAGE

Les fortes pentes et les conditions climatiques (hiver long et froid, ensoleillement limité) sont peu propices aux cultures, et entraînent la mise en place d'un système agro-pastoral spécifique de plus en plus orienté vers la production laitière et bovine.

L'apogée de ce système au début du XX^e siècle se caractérise par une transhumance saisonnière verticale, reposant sur la « remue » - action de déménager toute la maisonnée, y compris les animaux - et sur la possession pour chaque famille de plusieurs « maisons ». Le déplacement de tout le nécessaire dans un nouvel habitat évitait des déplacements quotidiens.

> La première maison occupée, appelée « maison permanente », est située à relativement basse altitude, mais pas non plus dans le fond de vallée, humide et insalubre. On y passe l'hiver et c'est la maison qui possède le plus de confort.

> Puis, selon les cas, une ou plusieurs maisons temporaires, sur la montagne basse ou intermédiaire - généralement entre 1 300 et 1 600 mètres d'altitude par exemple pour Cordon -, appelés chalets de remue, ponctuent le chemin de l'alpage. Ils sont accompagnés de prés de fauche dont le foin est stocké pour l'hiver.

> Enfin, entre 1 600 et 1 900 mètres, se trouve une habitation en alpage, appelé « Chavanne » ou chalet fruitier. Il accueille à la fois les bergers et le lieu où est fabriqué le fromage. Sept personnes y travaillaient : le « fruitier », qui gère la chavanne, le « séracier » qui fabrique le sérac, les bergers, le boveron qui nettoie les écuries et le bûcheron qui exploite le bois.

Au fur et à mesure que la saison avance et que l'on monte, l'habitat est de plus en plus rudimentaire et l'ensemble de la famille ne se déplace pas jusqu'à l'alpage. Puis on redescend en suivant le même chemin à l'automne, ce qui peut totaliser jusqu'à huit déménagements par an.

LA MONTAGNE AGRO-PASTORALE

2.1.2/ UNE RÉPARTITION VERTICALE

ALPAGES/ESTIVES

Légende

- 1. Alpage de Pormenaz - Passy
- 2. Alpage de la Loriaz - Vallorcine
- 3. Alpage de la Blaitière - Chamonix



MONTAGNETTES - LE CAS DE VALLORCINE

VALLORCINE

Montagnettes ou zones pastorales en lien avec la vallée. L'adret moins pentu est davantage ouvert que l'ubac.

4. Barberine

5. L'adret pâturé - Le Siseray, vers la falaise du Crot

6. L'ubac et ses versants de conifères



MONTAGNETTES - LE CAS DE MEGÈVE

MEGÈVE

Des espaces ouverts de prés et alpages très perceptibles de l'adret à l'ubac de la vallée.

7. Le Jaillet

8. Le Mont d'Arbois

9. Route du Planay



LES PAYSAGES OUVERTS D'ALTITUDE

Les alpages

Les alpages, aussi appelés estives, accueillent les troupeaux entre juin et octobre. Situés en altitude, ces unités pastorales sont difficilement perceptibles depuis les fonds de vallée, hormis dans les vallées ouvertes du val d'Arly, de la haute vallée de l'Arve, et, dans une moindre mesure, dans le val Montjoie. La nature et les propriétés nutritionnelles et gustatives de l'herbe des alpages, façonnée par des siècles de piétinement et d'enrichissement par déjection et autre, sont reconnues. Fortement prisées des éleveurs, les alpages restent difficiles d'accès et d'exploitation (possibilité de gardiennage, de traite, d'eau, etc.), ce qui constitue un frein pour certains éleveurs. La déprise agricole et l'embroussalement menacent ces grands paysages ouverts identitaires de la haute montagne. Des actions menées entre collectivités et éleveurs permettent d'entretenir ces paysages patrimoniaux, notamment sur les Réserves Naturelles et les domaines skiables, mais également pour restaurer certains alpages, comme ceux de Lognan et de la Pendant à Chamonix.

Quelques alpages du territoire :

- > Alpage de la Loriaz à Vallorcine, utilisé jusqu'en 1963
- > Alpages des Réserves Naturelles de Passy / Pormenaz, Villy-Moëde, Anterne
- > Alpages des Réserves Naturelles des Aiguilles Rouges / Carlavayron, Brévent La Barme, La Flégère, Remuaz, etc.
- > Alpages de la Réserve Naturelle des Contamines-Montjoie / Chalets de Jovet, Chalets du Joly, etc.

Les montagnettes et zones intermédiaires

Ces secteurs ouverts de transition sont utilisés à l'intersaison ou pendant l'hiver. Ils peuvent également accueillir des troupeaux l'été. Ces parcours de demi-saison, zones intermédiaires ou montagnettes se caractérisent souvent par un morcellement foncier important, de petites parcelles d'exploitation et une grande imbrication spatiale des usages pastoraux. Ces paysages de prairie à mi-versant ont fortement régressés dans les paysages du territoire du Mont-Blanc, et plus spécifiquement en vallée de Chamonix. Le reboisement des versants a estompé les montagnettes et renforcé la rupture entre la vallée et l'étage sub-alpin des alpages. À l'inverse, les paysages mi-ouverts mi-boisés de la montagnette restent encore présents sur le territoire de la CCPMB, où l'élevage laitier est bien installé.

PRÉS ET VERGERS SUR LES VERSANTS

Légende

- 1. Verger - Domancy
- 2. Pâturage et prairie de fauche sur le versant - Domancy
- 3. Prairies - Combloux



PRÉS ET CULTURES EN FOND DE VALLÉE

Légende

- 4. Cultures et prairie de fauche dans la haute vallée de l'Arve - Domancy
- 5. Prairie dans la haute vallée de l'Arve - Domancy
- 6. Prairie de fauche - les Bois, Chamonix



COURS D'EAU ET RIPISYLVE

Légende

- 7. Le torrent d'Arbon et sa ripisylve - Demi-Quartier
- 8. La Sallanche, quai de l'Hotel de Ville - Sallanches
- 9. L'Arly - Praz-sur-l'Arly



LES PAYSAGES OUVERTS DES VALLÉES

Les cultures et terres arables

Le faible dénivelé des plaines et des pieds de versants est propice à leur exploitation mécanisée. C'est donc là que se concentrent les cultures et prairies de fauche, nécessitant le passage d'engins agricoles. Ces paysages ouverts marquent la saisonnalité des vallées : semis, fauche, ballot de foin, etc. La plaine de Passy-Domancy offre un cas particulier. Cette large plaine inondable de l'Arve est restée majoritairement inchangée depuis le siècle dernier. Ces parcelles laniérées et ses granges dispersées sont toujours lisibles dans le paysage. Cette grande plaine plate offre des vues lointaines sur les massifs alentours.

La figure des vergers

Les vergers sont une figure traditionnelle des fermes vivrières du territoire, où les fruits étaient autrefois valorisés sous forme de cidre, d'alcool ou de fruits séchés de conservation. Aujourd'hui, ce témoin vivant du patrimoine local est devenu relictuel, mais reste encore présent notamment sur les communes de Domancy, Combloux et Cordon. Ils accompagnent les corps de fermes ou apparaissent au détour d'un virage, mais sont souvent vieillissants et à l'abandon. Des actions sont mises en place sur le territoire pour revaloriser cette formation arborée d'intérêt paysager, écologique et patrimonial.

Le rapport aux cours d'eau

Les principaux cours d'eau - l'Arve, l'Eau Noire, le Bon Nant, l'Arly - ont façonné les vallées du territoire. Ils sont aujourd'hui assez encaissés et ont subi des transformations importantes au cours des derniers siècles, pour canaliser leurs lits, sécuriser les espaces habités ou encore pour exploiter les sédiments des fonds de vallée. Ces ouvrages d'endiguement et l'exploitation des cours d'eau, ont contribué à couper le territoire de ses rivières, celles-ci étant aujourd'hui difficilement accessibles. Leurs petits affluents présentent une configuration très différente. Ces torrents strient le versant des vallées et sont repérables aux ripisylves qui accompagnent leurs cours. Leurs accès en contrepoint sont plus aisés. Avec l'intensification des travaux dans les lits des cours d'eau, la renouée du Japon, plante invasive, est présente en de nombreux endroits du territoire, notamment le long de l'Arve, qui a été fortement artificialisé. Les modifications, voire l'enfouissement des cours d'eau entraînent une perte de naturalité et d'attrait paysager. Des lacs artificiels, se substituent aujourd'hui, aux rivières comme support d'activités récréatives. C'est le cas par exemple du plan d'Eau à Praz-sur-Arly ou du lac des Chavants aux Houches.

RÉPARTITION ET FORMES DU BÂTI VERNACULAIRE : des fermes aux chalets d'alpage

L'économie agro-pastorale a généré une implantation bâtie spécifique étagée en fonction des ressources du territoire et des contraintes géographiques et climatiques. D'une part, l'étagement des activités agricoles au rythme des saisons contribue à répartir des typologies d'habitat différenciées en fonction de l'altitude. D'autre part, les contraintes climatiques, topographiques et d'accès à l'eau ont conditionné l'implantation humaine. Ainsi, la proximité d'un cours d'eau, un replat du relief, la mise à l'abri des couloirs d'avalanche ou un axe de passage important sont des motifs récurrents ayant influencés l'installation des constructions. Les communes du territoire sont composées en grande partie de fermes et hameaux isolés. Selon la fonction et la situation du regroupement du bâti, cinq typologies d'implantation majeure se distinguent :

Les villages centres ①

> **Morphologie et fonction** : Chef-lieu de la commune, il regroupe l'essentiel de l'activité religieuse et administrative du territoire. Il est composé d'un tissu discontinu mais groupé de fermes et de maisons de village.
> **Implantation** : en fond de vallée, sur l'axe principal de déplacement d'une vallée à l'autre.

Les hameaux ② ③ ④

> **Morphologie et fonction** : Regroupement de quelques maisons et fermes, parfois accompagné d'une chapelle ou d'un oratoire.
> **Implantation en peigne** : perpendiculaire à la vallée, pour échapper au couloir d'avalanche et rythmer la montée aux alpages, habitat intermédiaire de mi-saison. Très typique de la vallée de Chamonix et du Val Montjoie.
> **Implantation linéaire** : le long des routes d'accès aux alpages, parallèlement au relief. Situation en balcon.
> **Implantation groupée** : Groupement bâti dense au tissu discontinu, dessinant un lacs de venelles.

L'habitat dispersé ⑤

> **Morphologie et fonction** : Bâtiments essentiellement à vocation agricole : fermes isolées, chalets d'alpage, etc...
> **Implantation** : éloignés de la vallée principale (altitude ou vallée secondaire), ou au milieu d'espaces agricoles.

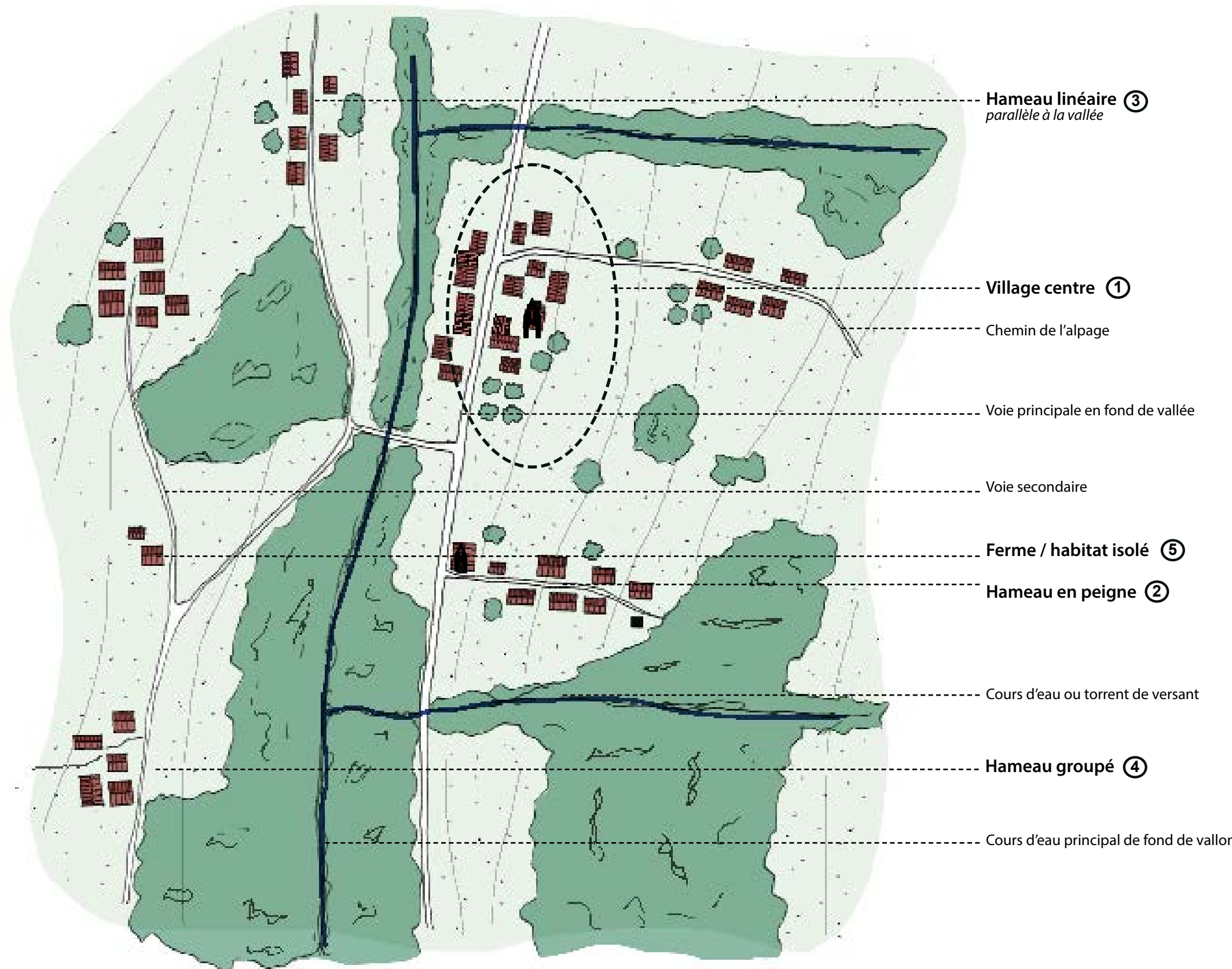


SCHÉMA DES IMPLANTATIONS HUMAINES

LA MONTAGNE AGRO-PASTORALE

2.1.3/ IMPLANTATION BÂTIE VERNACULAIRE

LE VILLAGE



Extrait cadastre napoléonien
Praz-sur-Arly - village sur la route de Megève, dans la vallée de l'Arly

LE HAMEAU EN PEIGNE



Extrait cadastre napoléonien
Les Houches - hameaux de la Giaz et du Taconaz - une implantation en peigne, perpendiculairement à la pente

LE HAMEAU LINÉAIRE



Extrait cadastre napoléonien
Les Contamines-Montjoie - hameau de La Gorge le long de la route parallèle à la pente

LE HAMEAU GROUPÉ



Extrait cadastre napoléonien
Megève - hameau du Planellet, implantation groupée des fermes et dispersion des chalets d'alpage

LA MONTAGNE AGRO-PASTORALE

2.1.4/ TYPOLOGIE BÂTIE VERNACULAIRE



FERMES

Les fermes ont été installées de manière à s'adapter au climat et au relief de montagne. Ces volumes imposants, de base rectangulaire proche du carré, sont parfois construits dans la pente. Dans la plaine de la vallée de l'Arve, la ferme est toujours orientée avec le pignon coté aval pour celles construites dans la pente, ou vers l'Arve pour celles situées en plaine. Ces propriétés ne sont pas fermées, on retrouve un jardin ou une cour sur un des côtés. Des clôtures légères en bois ou des pierres en plantation (gires) peuvent toutefois délimiter des bordures ou allées.

L'organisation des fermes est presque toujours identique au pays du Mont-Blanc : le soubassement est occupé par le logis et les étables tandis que les combles sont entièrement consacrés au foin pour stocker le foin et les récoltes. Les espaces d'habitation sont en communication directe sans séparation avec l'écurie pour profiter de la chaleur animale. Au rez-de-chaussée, on retrouve ainsi :
- La Cort'na : entrée ouverte qui distribue les différentes parties de la maison. Une échelle permet d'accéder au fenil.
- Le Pèle : chambre/pièce principale de la maison.
- Le Sarto : garde-manger toujours exposé au nord et à demi-enterré pour garder la fraîcheur de la terre et conserver la nourriture.
- L'Outa : pièce occupée par la cheminée (bourne) où on prépare les repas.
- L'écurie : pièce qui occupe la moitié du rez-de-chaussée et accueille le bétail de la famille.
Il existe des variantes où le logis se trouve au-dessus des animaux ou des caves (avec pressoir pour le vin et le cidre et vré pour la conservation des aliments).

L'entrée du logis se fait soit sur le mur pignon en plaine, soit via la cort'na, au sud. Lorsque la ferme est insérée dans la pente, le pignon amont permet l'entrée de plain-pied à l'étage supérieur. Le pignon aval est agrémenté quant à lui d'une galerie en bois (la loge) sur toute la longueur de la ferme, sur un, voire deux niveaux de grange, et servent de circulation et de lieu de séchage des récoltes.

Traditionnellement, les fermes sont construites avec des matériaux locaux. Elles étaient, à l'origine, toutes en bois, mais à la fin du XVIII^e siècle, la partie basse commence à être construite en pierres liées à la chaux (teintes naturelles, couleurs sable). Cela dans le but de limiter les risques d'incendie et préserver les ressources en bois. Les murs latéraux en maçonnerie montent soit jusqu'au toit, soit uniquement sur le premier niveau. Les murs gouttereaux peuvent être saillants au niveau de la façade principale pour supporter la toiture. Un autre type existe où on retrouve une maçonnerie sur deux niveaux côté habitation, et sur un seul niveau à l'arrière où la grange s'ouvre, avec un décrochement sur les murs latéraux.

Les fermes présentent peu de percements, uniquement pour les pièces d'habitation. Les ouvertures sont construites en pierre de taille (pierre grise calcaire, grès, granit au XIX^e siècles, tuff de couleur jaune). Les encadrements sont généralement en arc segmentaire. On observe sur certaines fermes des percements dans la maçonnerie de forme rectangulaire ou triangulaire permettant l'aération.

- Légende**
- 1. Ferme Les Houches
 - 2. Ferme Les Contamines-Montjoie
 - 3. Ferme Les Houches
 - 4. Ferme Megève
 - 5. Ferme Domancy
 - 6. Ferme Les Contamines-Montjoie
 - 7. Ferme Chamonix-Mont-Blanc
 - 8. Ferme Domancy

La charpente est protégée, côtés pignons, par des plateaux (larges planches de mélèze) glissés entre les poteaux pour permettre la ventilation du foin. Les parois en bois sont souvent plus ajustées dans le val d'Arly qu'en val Montjoie ou Vallée de Chamonix-Mont-Blanc, entraînant le percement d'aération aux formes libres et graphiques (forme de cœur, rectangle surmonté d'un chapeau de gendarme, etc.). Les plateaux horizontaux équarries à la main ont souvent été recouverts ou remplacés par des planches verticales sciées.

Le toit est à deux pans, toujours à large débord, reposant sur des consoles. La pente est faible, entre 20° et 30°. Le faitage, dans le sens de la pente, favorise l'écoulement des eaux de pluie et de fonte de neige. Elle peut présenter une fausse croupe ou demi-croupe dite « Allemande », modèle importé des régions alémaniques, retrouvé sur les toitures construites ou reconstruites à partir du XIX^e siècles. Certaines pièces de la charpente sont décorées comme les contrefiches (ou éparrons). Il s'agit de la pièce oblique qui joint le poteau à la panne. Elle est ainsi sculptée de motifs religieux, de la date de construction de l'édifice, de maxims diverses, etc.

La couverture est traditionnellement en tuiles d'épicéa, maintenues par des perches lestées de pierres, mais pour les pentes plus fortes des tavaillons sont cloués sur voligeage continu. La couverture en bois est remplacée plus tard par des ardoises (versant nord) et des tuiles (versant sud) puis par la tôle, en plaques ou ondulée. Une grande cheminée en bois, en forme de pyramide tronquée, dépasse le toit d'un mètre.

Intérêt patrimonial

- Marqueur bâti dans le paysage, silhouette massive et caractéristique
- Identité des certains bourgs et hameaux
- Conservation de matériaux authentiques : enduits et planchages, charpentes et galeries, encadrements et portes, souches cheminées et couvertures...
- Absence de clôture ou espaces libres environnants

Altérations fréquentes observées

- Modifications substantielles : percements, adjonctions, changement menuiseries...
- Matériaux inadaptés : PVC, ciment, parements rapportés...
- Des cas de modifications « luxueuses » après reprises complètes du bâti (parfois seulement les façades conservées)
- De nombreux cas de désaffectation, donc tendance vers la ruine
- Abords non entretenus (dépôts...)

Points de vigilance et enjeux

- Protection des fermes remarquables
- Maintien des compositions et matériaux « sobres et simples »
- Conservation des ouvrages et des matériaux authentiques (éparrons, encadrement pierre, etc.)
- Rénovations respectueuses de l'architecture et des matériaux anciens (dans les divisions en logements, dans les rénovations thermiques...)
- Maintien d'espaces non aménagés dans les parties semi-enterrées ou sous les grands combles pour favoriser la circulation d'air
- Traitement des abords, encouragement des jardins attenants et de l'absence de clôtures (sauf murets pierres, gires ou haies végétales)



Légende

1. Chalets d'alpage Loriaz, Vallorcine
2. Chalets de remue Charousse, Les Houches
3. Chalet de remue de la Poya, Vallorcine
4. Chalet d'alpage de Pormeraz, Servoz



CHALET D'ALPAGE/CHAVANNE - CHALET DE REMUE

Dans les alpages comme les alpages intermédiaires, on observe de nombreux anciens chalets souvent transformés en habitations ou hôtels. Les chalets s'organisent autour de la Chavanne (habitat et lieu de fabrication du fromage) et des écuries pour les bêtes.

Charousse est un alpage intermédiaire utilisé entre la vie au village en hiver et la montée des animaux en alpage d'altitude l'été. Il comprend six chalets de remue (occupés au printemps et en automne), dont cinq datent du XVIII^e siècle, ayant gardé leur aspect traditionnel. Ils sont tous édifiés selon un plan commun avec une partie inférieure en pierres se divisant en deux sections : une pour la famille et une pour les bêtes ; et une partie supérieure en bois abritant la grange. Ces constructions ont une particularité : il n'y a pas de fondations. Les chalets reposent directement sur la roche, lissée par un glacier, et visible par endroits. L'espace d'habitation, réparti en deux ou trois pièces, abritait entre autres la cuisine, appelée « outa », qui était la pièce à tout faire. Dans cet espace, une cheminée, ou « bourne », s'ouvrait sur une grande hotte pyramidale en bois traversant toute la hauteur de la grange. Les salaisons nécessaires au foyer étaient suspendues à l'intérieure pour sécher. A côté, le « pèle » servait de pièce commune et de lieu de vie pour l'ensemble de la famille. L'aménagement restait rudimentaire, le séjour étant temporaire. A Charousse, le lait produit par les animaux était transformé en fromage, puis conservé dans une cave indépendante des maisons, creusée dans la roche. L'ensemble des maisons est racheté entre 1939 et 1964 par l'architecte Albert Laprade. Passionné de culture rurale et conscient de la valeur patrimoniale de ces constructions, il engage une grande partie de sa fortune à leur entretien et à leur conservation. Tous les chalets sont restaurés dans le respect des traditions architecturales. Sa collection d'objets ruraux est cédée à la Commune des Houches en 1977, constituant ainsi le fond principal du musée Montagnard.

L'alpage de la Loriaz à Vallorcine est situé à 2 025 m, les chalets sont au nombre de neuf, alignés les uns à la suite des autres. De forme rectangulaire (11 m x 6 m), ils sont construits en pierre et coiffés par un toit à deux pans aujourd'hui couvert de tôle plane. Les alpages et les chalets, qui pouvaient contenir une dizaine de vaches chacun, étaient communaux. Chaque habitant louait des cases pour son bétail dans un des chalets. Le fromage et le beurre étaient fabriqués sur place dans un bâtiment spécial, la fruitière. Chalets et alpages recevaient 250 bêtes avant la guerre de 14-18. Mais après des années difficiles, il sera finalement fermé en 1963. En septembre 1976, le conseil municipal vote les premiers crédits pour transformer une partie de l'alpage en refuge gardé, car le tourisme commence à se développer. C'est toujours un refuge aujourd'hui.

Les chalets de Pormenaz situés à 1 925 m d'altitude ont une origine très ancienne car ils sont déjà représentés sur la carte Sarde du XVIII^e siècle. Ils formaient déjà un véritable petit hameau. Plus de 100 vaches occupaient autrefois l'alpage. Les chalets actuels sont constitués d'une structure bois fermée par un mantelage de planches, posée sur un soubassement de pierres. Le chalet construit tout en pierres qui faisait office de cave est encore là. Ils sont coiffés d'un toit à deux pans couverts de tôles planes ou de tôles ondulées. En été, l'alpage accueille maintenant un cheptel d'environ 500 moutons. Certains de ces chalets sont encore occupés par les bergers.

Intérêt patrimonial

- Marqueur bâti dans les pentes du paysage, en isolé ou en regroupement
- Témoignage d'un usage pastoral qui s'est extrêmement réduit
- Grande simplicité des volumes et des ouvrages
- Conservation des matériaux et des dispositifs authentiques : maçonneries et charpentes, couvertures (ancelles...), portes et fenêtres, planchers rustiques, serrureries et acastillage bois...
- Absence de clôture

Altérations fréquentes observées

- Modifications substantielles lors des changements d'usage (habitation...) : ouvertures, adjonctions, etc.
- Perte des matériaux et dispositifs authentiques ; remplacement par matériaux industriels ou inadaptés
- De nombreux cas d'abandon, donc tendance vers la ruine

Points de vigilance et enjeu

- Protection des chalets d'alpage et ensembles de chalets remarquables
- Maintien du rapport simple à l'environnement, sans clôtures, sans abords « urbains »
- Conservation et valorisation des ouvrages et des matériaux authentiques
- Rénovations respectueuses de l'architecture et des matériaux anciens



Légende

1. Fenil, Les Contamines-Montjoie
2. Fenil, Les Contamines-Montjoie
3. Fenil, Les Houches

LA MONTAGNE AGRO-PASTORALE

2.1.4/ TYPOLOGIE BÂTIE VERNACULAIRE

GRANGE/FENIL

En alpage, côtoyant les bergeries, des fenils ont été construits pour servir au stockage temporaire du foin récolté alentour, avant la redescente à l'automne ou durant l'hiver jusqu'à la ferme.

Les granges sont localisées dans la plaine de l'Arve, (à l'écart et parallèlement à la rivière), au sein d'un parcellaire laniéré qui rappelle l'assainissement de ces terres autrefois marécageuses. Les granges sont rapprochées et disposées en file. Elles étaient bien plus nombreuses au début du XX^e. Il n'y a pas de clôture, ni de chemin d'accès particulier. Un chemin non carrossable passe à proximité.

On retrouve les techniques de construction des maisons permanentes, mais de dimensions réduites. Le socle est construit en pierre maçonnées et grossièrement enduites. Cette partie compte seulement une porte, il n'y a pas de fenêtre. L'étagage est construit en bois : un mantelage vertical avec planches horizontales, sans ouvertures. Les toits à deux pans peu pentus ont de larges débords reposant sur des consoles. Ils étaient recouverts d'ancelles (bois), à l'origine. Les gouttières étaient également en bois et il n'y avait pas de cheminées.

Intérêt patrimonial

- Témoignage d'un usage pastoral qui s'est extrêmement réduit, voire qui a disparu
- Grande simplicité des volumes et des ouvrages
- Conservation des matériaux et des dispositifs authentiques : maçonneries et charpentes, couvertures (ancelles...), portes, planchers rustiques, serrureries...
- Absence de clôture, d'accès trop marqué (type route bitumée)

Altérations fréquentes observées

- Modifications substantielles lors des changements d'usage (garage, entrepôt, voire habitat...) : ouvertures, adjonctions, etc.
- Perte des matériaux et dispositifs authentiques ; remplacement par matériaux industriels ou inadaptés.
- De nombreux cas d'abandon, donc tendance vers la ruine
- Aménagements extérieurs trop « urbains »

Points de vigilance et enjeu

- Protection des granges et fenils, et des ensembles de granges remarquables
- Maintien du rapport simple à l'environnement, sans clôtures, sans abords « urbains »
- Conservation et valorisation des ouvrages et des matériaux authentiques
- Rénovations respectueuses de l'architecture et des matériaux anciens



Légende

1. Raccard, Chamonix-Mont-Blanc
2. Raccard, Vallorcine



RACCARD / GRANGE

Le raccard ou « regat » en patois est une grange à blé. C'est une construction spécifique de Vallorcine bien qu'on puisse en observer ponctuellement à d'autres endroits comme à Chamonix-Mont-Blanc. Il sert de réserve pour les céréales et d'aire à battre où sont entreposés les gerbes de seigle, d'avoine ou d'orge. Enfin, le soubassement de pierres sèches sert de débarras ou de réserve pour le bois.

Le raccard est une grange, dans laquelle les récoltes sont stockées mais aussi battues. Ce type architectural est unique dans les Alpes françaises (quelques témoins existent également à Sixt-Fer-à-Cheval et Samoëns), témoins des populations alémaniques de l'Oberland bernois, les Walsers, venus s'installer dès le XII^e siècle.

Le bâtiment possède une base maçonnée, qui est surmontée d'une grange surélevée sur des grays, sorte de plots en bois, taillés en courbe et effilés pour éviter les rongeurs. La grange est construite en madriers équarris assemblés à mi-bois aux angles et encastres dans la rainure du poteaux au centre des façades. Un petit escalier ou plateau sert de passerelle. A l'intérieur, se trouvent l'aire de battage et les enchâtres pour le stockage des grains. Les madriers dépassant du mur de refend du raccard sont percés de trous pour y insérer des perches horizontales servant au séchage des récoltes. Elles ont été souvent transformées en maisons d'habitation.

Intérêt patrimonial

- Témoignage d'un usage pastoral, très localisé (Vallorcine principalement) et historique, qui a disparu
- Grande simplicité des volumes et des dispositifs liés à la fonction
- Conservation des matériaux et des dispositifs authentiques : structure charpentée, base piles maçonnées avec débords, planchages, porte...
- Lien avec autres bâtiments agro-pastoraux

Altérations fréquentes observées

- Modifications substantielles lors de déplacement ou de changements d'usage (« cabane décorative », voire habitat...) : ouvertures, adjonctions, etc.
- Perte des matériaux et dispositifs authentiques ; remplacement par matériaux industriels ou inadaptés.
- Quelques cas d'abandon ou de manque d'entretien

Points de vigilance et enjeux

- Protection des raccards et granges, et de leur lien avec les sites agro-pastoraux
- Mise en valeur de la spécificité constructive de ces édifices
- Conservation et valorisation des ouvrages et des matériaux authentiques
- Rénovations respectueuses de l'architecture et des matériaux anciens



GRENIER

Le grenier est un petit édifice associé à une ferme permettant d'y stocker tous les objets et choses précieuses de la famille (vêtements, argent, papiers de propriété ou de succession, miches de pain, grains à semer l'année suivante). Il est habituellement construit à distance de la ferme, dans le sens inverse des vents dominants pour éviter les incendies. Il est parfois accolé à la ferme, voire intégré à l'intérieur, perdant son rôle protecteur contre l'incendie.

Le bâtiment possède une base maçonnée, qui est surmontée d'une structure en bois. Le grenier en bois est construit en madriers équarris et bien jointifs, assemblés à mi-bois aux angles. Une porte de petite taille est fermée par une serrure. Une ouverture couverte d'une plaque métallique percée ou aujourd'hui de grillage permet l'aération de l'espace sans laisser de passage aux rongeurs. A l'intérieur, se trouvent un, voire deux niveaux accessibles par une échelle, aménagés au niveau du sol par des enchâtres pour le stockage des grains, et des coffres ou autres mobiliers de stockage pour le reste. Les madriers dépassant du mur de refend peuvent être percés de trous pour y insérer des perches horizontales servant au séchage des récoltes.

Ils ont été souvent transformés en maisons d'habitation, qui lui ont donné le nom de mazot. Il existe plusieurs types architecturaux de greniers. Ce mot provient du Valais et désigne les petites cabanes des ouvriers agricoles des vignes qui y vivaient et stockaient le matériel le temps des travaux dans les vignes. Il a été repris désigner pour les greniers en Haute-Savoie depuis les années 1960 pour des raisons touristiques. Il existe également des greniers doubles horizontaux. Il s'agit de deux espaces de grenier côte à côte, avec chacun leur porte d'entrée. Les deux greniers sont majoritairement deux structures en bois indépendante (deux greniers à part entière), et surmontés d'un toit commun. Le grenier double vertical comporte deux espaces de grenier superposés avec chacun leur porte en façade et un escalier d'accès.

Intérêt patrimonial

- Témoignage d'un usage pastoral qui s'est extrêmement réduit, voire qui a disparu
- Grande simplicité des volumes et des ouvrages
- Conservation des matériaux et des dispositifs authentiques : maçonneries et charpentes, couvertures (ancelles...), portes, planchers rustiques, serrureries...
- Lien avec autres édifices d'habitation

Altérations fréquentes observées

- Modifications substantielles lors de déplacement, de changements d'usage (« cabane décorative », voire habitat...) ou d'adjonctions
- Perte des matériaux et dispositifs authentiques ; remplacement par matériaux industriels ou inadaptés.

Points de vigilance et enjeux

- Protection des greniers et de leur lien avec les habitats
- Mise en valeur de la spécificité constructive de ces édifices et de leur typologie
- Conservation et valorisation des ouvrages et des matériaux authentiques
- Rénovations respectueuses de l'architecture et maintien de la lecture des édifices originaux en cas d'adjonctions

Légende

1. Grenier, Les Houches
2. Grenier, Les Contamines-Montjoie
3. Grenier, Passy
4. Grenier, Passy
5. Grenier, Vallorcine
6. Grenier, Les Houches



FOUR À PAIN

Par le passé, chaque hameau en possédait au moins un. Le four est une petite construction indépendante, souvent légèrement en retrait du village afin d'éviter les risques d'incendies liés à son utilisation. A l'intérieur, se trouve un petit foyer sous une voûte de pierre. Ceux qui n'avaient pas de four pour cuire le pain dans leur maison, recouraient au four public du village. C'était aussi un élément important de l'agglomération et un lieu de rencontre.

Le four était évidemment utilisé pour fabriquer le pain, mais on utilisait aussi des fours pour préparer la chaux employée dans la construction. Ces fours à chaux s'appelaient des raffours.

Sur la mappe Sarde de 1723 il existait à Cordon 3 fours à pains banaux. En 1771, après le rachat des droits seigneuriaux, chacun à construit son propre four à côté de sa maison.

Dans certains hameaux, presque toutes les maisons possèdent un vaste four à pain comme par exemple aux Plagnes d'en-haut à Passy.

Autrefois, la voûte était montée en granit ou en lauzes (schiste). Il y avait dans la commune un maçon spécialisé dans la construction des fours. La sole présente une pente de 5 cm/m. Pour construire la voûte, le maçon se tenait au centre de la sole et montait les pierres autour de lui. A l'origine, il fallait 5 heures pour le chauffer et 5 heures ensuite pour cuire le pain. Alors dès que sont apparues sur le marché les briques réfractaires (en 1920), les fours ont été transformés.

Aujourd'hui, il faut 1h à 1h30 pour chauffer le four et 1h à 1h30 pour cuire le pain selon la température extérieure, sans que cela change son goût. On reconnaissait la température du four à la couleur des pierres. Si l'on faisait cuire du pain dans un four dont on n'était pas propriétaire, on imprimait sa marque avec un tampon de buis gravé (Croix, Carré, Traits parallèles...).

Ils servent aujourd'hui encore pour des manifestations culturelles. Certains fours sont plus ou moins abandonnés, en ruine ou dénaturés.

Intérêt patrimonial

- Témoignage d'un usage rural qui a disparu mais réactivé lors de manifestations dédiées
- Grande simplicité des volumes et des ouvrages
- Conservation des matériaux et des dispositifs authentiques : maçonneries et charpentes, couvertures, portes, aménagement intérieur
- Lien avec d'autres édifices des hameaux, en léger retrait ; marqueur d'identité

Altérations fréquentes observées

- Modifications lors de rénovations ou de changements d'usage.
- Perte des matériaux et dispositifs authentiques ; remplacement par matériaux industriels ou inadaptes.
- Nombreux cas d'abandon ou de manque d'entretien

Points de vigilance et enjeux

- Entretien général
- Mise en valeur des abords / accessibilité
- Modification des matériaux de couverture
- Protection des fours à pain, et de leur lien avec les hameaux, facteur d'identité
- Conservation et valorisation des ouvrages et des matériaux authentiques
- Rénovations respectueuses de l'architecture et maintien de la qualité des abords.

Légende

1. Four, Cordon
2. Four, Cordon
3. Four, Sallanches
4. Four, Domancy
5. Four, Saint-Gervais-les-Bains
6. Four, Servoz



BASSIN/ABREUVOIR

Jusqu'à une époque récente, l'eau n'était pas distribuée dans les maisons. Si l'on ne disposait pas d'une source proche, il fallait la puiser avec des seaux au « bassin », équipement obligatoire de toute agglomération. L'eau était – et est encore – constamment fluente parce qu'elle abonde et aussi pour éviter qu'elle ne gèle dans les canalisations. On la puisait sous le tuyau à l'extrémité ornée ; le bassin périphérique en pierre servait d'abreuvoir pour les animaux. Là, on y adjoignait souvent un autre bassin où rincer le linge. Le bassin, ou bachal, était donc autrefois un des points forts du village, un endroit vital, mais aussi un lieu de rencontre privilégié. On les retrouve aux abords proches des habitations.

Les fontaines taillées dans des troncs de bois que l'on rencontre désormais dans la vallée sont toutes récentes. Elles correspondent à une technique ancienne, puisque les premiers abreuvoirs ont été conçus selon ce principe. Un deuxième procédé consistait à superposer d'épaisses planches de mélèze, serrées à l'aide de montants et de tiges métalliques. Au XIX^e siècle, ils sont construits en pierre, en calcaire ou en granit monobloc. A partir du XX^e siècle, ils seront plus généralement fabriqués en ciment, selon un même modèle. Les dimensions importantes des bassins s'expliquent par le besoin d'une grande capacité d'eau pour abreuver les bêtes.

Intérêt patrimonial

- Élément « marqueur » de l'usage courant de l'accès à l'eau, sur tout le territoire agro-rural.
- Simplicité des ouvrages et variantes architecturales selon matériaux et conception.
- Lien avec édifices et hameaux, en bord de chemin ; marqueur d'identité

Altérations fréquentes observées

- Altération des maçonneries, pierres et dispositifs de fontainerie.
- Cas d'abandon ou de transformation en « jardinières »
- Abords non entretenus ou accumulation d'ouvrages parasites

Points de vigilance et enjeux

- Maintien des bassins et abreuvoirs, de leur lien avec les hameaux - facteur d'identité lié à la présence de l'eau
- Consolidations et restaurations adaptées au type et aux matériaux
- Entretien des abords, sans dispositifs trop « urbains » (revêtements imperméables, bordures routières, panneaux,...)

Légende

1. Bassin, Cordon
2. Bassin, Chamonix-Mont-Blanc
3. Bassin, Domancy
4. Bassin, Servoz
5. Bassin, Les Houches
6. Bassin, Chamonix-Mont-Blanc

LA MONTAGNE AGRO-PASTORALE

2.1.5/ LE PETIT PATRIMOINE



1



2



3



4



5



6

LAVOIR

Il existe au pays du Mont-Blanc plusieurs lavoirs. Si leur vocation initiale, rincer le linge après l'avoir lavé, est aujourd'hui désuète, ils ont cependant été conservés. D'architectures variées, ils témoignent du mode de vie d'autrefois.

PUITS

Quelques puits à eau se distinguent sur le territoire. Ces constructions en margelles permettent l'exploitation de l'eau souterraine à l'aide d'un seau et d'une poulie ou d'une pompe.

FONTAINE

Deux fontaines isolées à vasque, en granit, se trouvent sur les places Balmat et l'avenue du Mont Blanc, à Chamonix-Mont-Blanc. Elles sont toutes deux classées Monuments historiques.

KANCHE (PRESOIR À POMMES)

Sur la place, face à l'église de Cordon, on retrouve une kanche à pomme reconstituée à partir d'une kanche de ferme. Les fruits étaient écrasés par la meule tournante en granit d'environ 600kg, entraîné par un cheval. Une fois écrasées, les pommes étaient mises dans un pressoir pour en extraire le jus et transformé en cidre.

Intérêt patrimonial

- Marqueurs du paysage liés à des usages qui ont disparu (lavoirs, kanches) mais réactivés lors de manifestations dédiées (fêtes, Journées européennes du patrimoine...)
- Variété des ouvrages architecturaux selon matériaux et conception
- Conservation des matériaux et des dispositifs authentiques : maçonneries et charpentes, couvertures, serrurerie...
- Lien avec édifices, hameaux ou fermes

Altérations fréquentes observées

- Altération des maçonneries, charpentes, ouvrages menuisés ou métalliques
- Quelques cas d'abandon et de manque d'entretien
- Abords non entretenus ou accumulation ouvrages parasites

Points de vigilance et enjeux

- Maintien de ces ouvrages d'intérêt collectif, de leur lien avec les hameaux ou fermes, facteur d'identité
- Consolidations et restaurations adaptées au type et aux matériaux
- Entretien des abords, sans dispositifs trop « urbains » (revêtements imperméables, bordures routières, panneaux...)

Légende

1. Lavoir, Domancy
2. Lavoir, Les Contamines-Montjoie
3. Lavoir, Megève
4. Kanche, Cordon
5. Kanche, Combloux
6. Puits à portique, Chamonix-Mont-Blanc

LA MONTAGNE AGRO-PASTORALE

2.1.5/ LE PETIT PATRIMOINE

MURS ET MURETS

Légende

1. Muret en pierre dans le centre de Servoz
2. Muret le long du chemin des Dilligences à Vallorcine
3. Muret le long de la route de Taconnaz - Les Houches



1



2



3

CLÔTURES ET DÉLIMITATIONS LÉGÈRES

Légende

4. Ponctuation arborée et enrochements - Les Bois, Chamonix - Mont-Blanc
5. Clôture bois et enrochements Route de Taconnaz - Les Houches
6. Pierres levées - Argentière, Chamonix-Mont-Blanc



4



5



6

Légende

7. Terrasses et murets - Hameau de la Tour, Chamonix-Mont-Blanc
8. Terrasse et pierres levées - Hameau du Tour, Chamonix-Mont-Blanc
9. Muret et platebandes - Hameau du Tour, Chamonix-Mont-Blanc



7



8



9

LE VOCABULAIRE DES CLÔTURES

Traditionnellement, le terrain autour des maisons -fermes et chalet- n'étaient pas clos, hormis le potager. Certaines formes assez qualitatives apparaissent aujourd'hui, sans constituer pour autant une clôture complète et totalement opaque. Elles témoignent des matériaux locaux, granite, bois, etc. :

> Mur et muret en pierre, très présents sur le territoire. Les moellons qui composent ces murets sont directement issus des chemins ou champs qu'elles closent (granit, etc.). Les murets soulignent les talus, et accompagnent souvent les différences de niveaux entre l'espace public et l'espace privé, le chemin et le jardin.

> Pierre levée, (dalles granitiques verticales ou ardoises)
> Blocs de pierre en ponctuation
> Lisses bois et barrières en bois
> Limites plantées de massifs arbustifs, de haies, de parterre de vivaces, etc.

Intérêt patrimonial

- Marqueurs du paysage visant à délimiter les espaces
- Variété des ouvrages architecturaux selon matériaux et conception
- Conservation des dispositifs authentiques : matériaux techniques de parement...

Altérations fréquentes observées

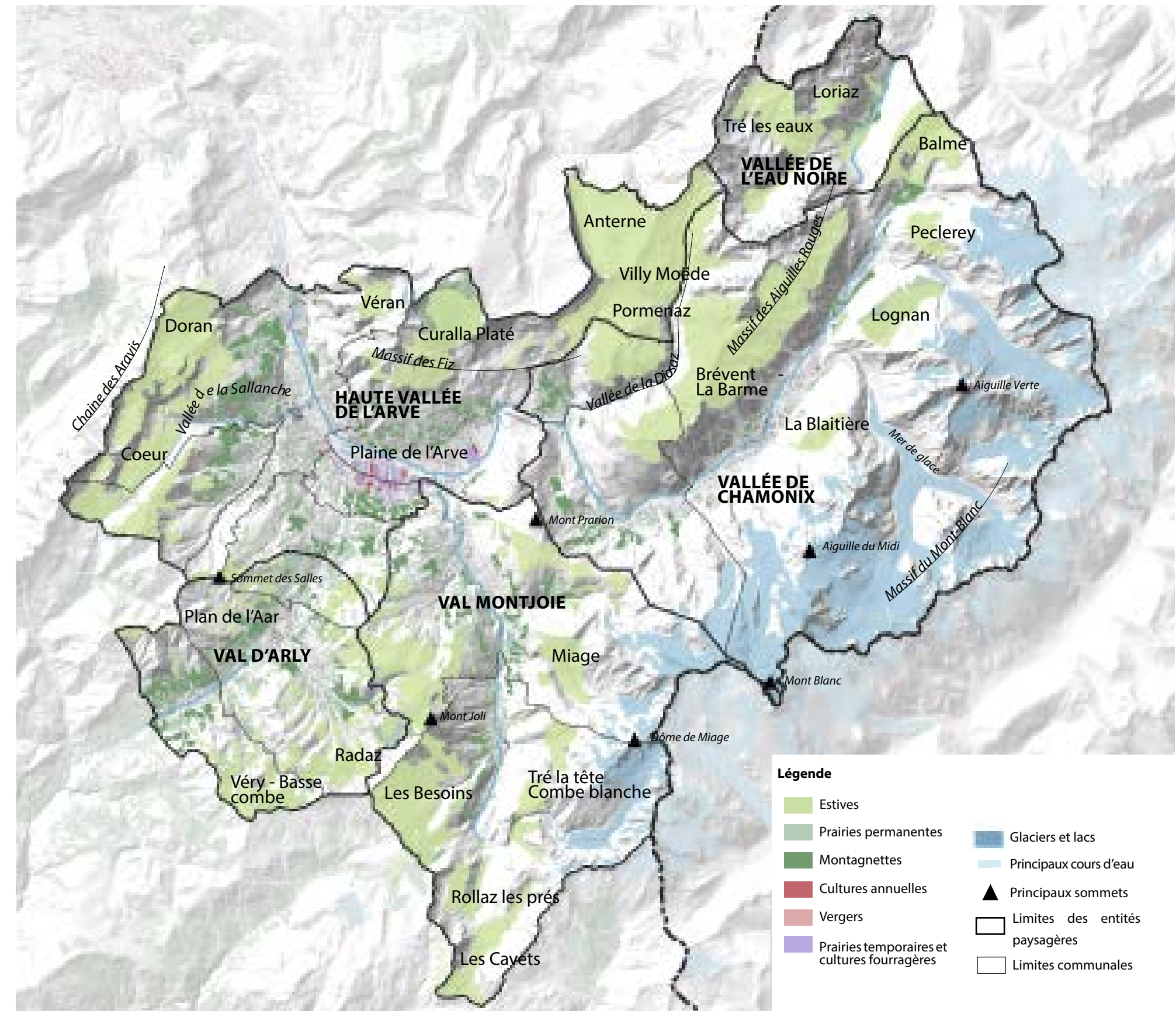
- Abandon et de manque d'entretien
- Abords non entretenus, embrousaillement

Points de vigilance et enjeux

- Maintien de ces ouvrages et de leur lien avec les fermes, près...
- Consolidations et restaurations adaptées au type et aux matériaux
- Entretien des abords, débroussaillage

LA MONTAGNE AGRO-PASTORALE

2.1.6/ LES PRATIQUES ACTUELLES



CARTOGRAPHIE DE L'OCCUPATION AGRICOLE DU TERRITOIRE

DES DISPARITÉS FORTES ENTRE LES VALLÉES

Traditionnellement, les habitants du territoire vivaient d'une agriculture vivrière. L'abandon progressif de la polyculture et la spécialisation du territoire vers l'élevage laitier se traduit aujourd'hui par une forte présence des paysages de prairie. Les surfaces en herbe représentent 98,8 % de la Surface Agricole Utile, dont 56 % d'estives. L'encaissement des vallées, l'accessibilité des alpages et la ressource en eau conditionnent fortement le maintien de l'élevage sur le territoire. La haute vallée de l'Arve, le val d'Arly et le val Montjoie concentrent 166 des 178 exploitations agricoles recensées sur le territoire en 2018. Il y a donc de fortes disparités entre les paysages agricoles des différentes vallées :

> **la haute vallée de l'Arve** est l'entité paysagère la plus diversifiée du point de vue des pratiques agricoles. Elle est marquée par la plaine de Domancy-Passy, qui concentre l'essentiel du maraîchage et des grandes cultures du territoire. Cette plaine inondable de l'Arve, ponctuée de granges et de bosquets, est restée préservée de l'urbanisation. Elle est entourée des montagnettes herbagées et pâturées des communes alentours : Cordon, Domancy, Combloux et Passy. Enfin, les alpages sont également présents sur la chaîne des Aravis, autour du torrent de Cœur, ainsi que sur le massif des Fiz (désert de Platé et Site Natura 2000 du Haut Giffre).

> **le val d'Arly**, aux versants peu accusés et facilement accessibles, est propice à l'élevage. L'étagement des prés de fauche en pied de versant, des montagnettes et des alpages est bien lisible. Les alpages se situent de part et d'autre de la vallée, sur les combes et sommets du mont Joly, du mont d'Arbois, de l'aiguille Croche, le sommet des Salles et de la Tête de Christomet. Les fermes et alpages se situent parfois sur deux communes différentes.

> **le val Montjoie** est une vallée encaissée où la verticalité des parois dissimule les alpages haut perchés depuis le fond de vallon fauché et pâturé. L'élevage, plus contraint par le dénivelé, est plus diversifié. Vaches, chèvres et brebis laitières montent entretenir les domaines skiables et la Réserve Naturelle des Contamines-Montjoie. Ce travail est le fruit d'une concertation avec les gestionnaires du site.

> **la vallée de Chamonix**, fortement encaissée et urbanisée, ne dispose plus de beaucoup d'espaces agricoles utilisés. Ces parcelles fragmentées et de petites surfaces sont entourées par l'urbanisation, rendant l'exploitation difficile. Seuls 10 exploitations sont encore en activité. De grands alpages contigus sur le massif des Aiguilles Rouges participent à la gestion de la Réserve Naturelle. Sur l'ubac, la verticalité des parois limite les surfaces d'alpage, difficilement accessibles, voire parfois abandonnées.

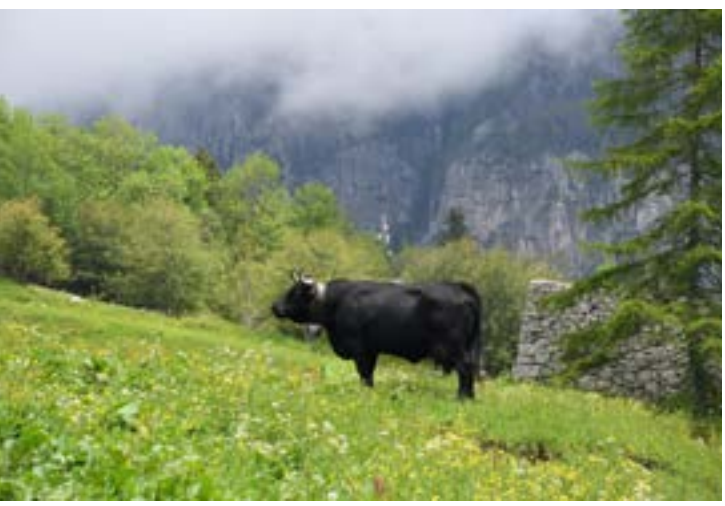
> **la vallée de l'Eau Noire**, longtemps isolée, est restée rurale. Le vallon herbagé ponctué de hameaux est cultivé par deux exploitants encore en activité. Des vaches Hérens, race laitière suisse, sont présentes sur le territoire. Des « combats de reine » sont encore organisés aujourd'hui. Les troupeaux montent sur l'adret à Loriaz et autour du glacier de Tré-les-Eaux. Ils entretiennent également le domaine skiable de Balme.

LA MONTAGNE AGRO-PASTORALE

2.1.6/ LES PRATIQUES ACTUELLES



Vache de race Abondance
Race laitière de montagne issue du val d'Abondance. A donner naissance au Reblochon et à l'Abondance - Combloux



Vache de race Hérens
Race laitière mais également de combat, elle est aussi utilisée pour guider les troupeaux - Vallorcine



Vache de race Tarine, ou Tarentaise
Race laitière de montagne issue de la vallée de la Tarentaise en Savoie - Megève

LES MESURES DE PROTECTION : UNE SPÉCIALISATION LAITIÈRE DU TERRITOIRE

Des produits locaux de reconnaissance nationale et européenne
Territoire traditionnellement tourné vers l'élevage, les produits laitiers issus du territoire alpin bénéficient d'une renommée nationale voire internationale. Le territoire est couvert par :
> quatre Appellations d'Origines Protégées, au niveau européen, également Appellations d'Origines Contrôlées, au niveau national : Reblochon, Abondance, Beaufort et Chevrotin
> quatre Indications Géographiques Protégées, au niveau européen : Emmental de Savoie, Raclette de Savoie, Tomme de Savoie et Pommes et Poires de Savoie

Praz-sur-Arly est la seule commune de France à compter 6 fromages protégés sur son territoire. Cette reconnaissance des produits locaux s'accompagne de mesures d'aides financières aux exploitants agricoles qui s'inscrivent dans cette labellisation. Le cahier des charges de ces appellations implique notamment une restriction des races de vache (Abondance, Tarine et Montbéliarde), mais également un contrôle de leur alimentation. Les herbages et les foin doivent avoir une certaine qualité et diversité floristique. Ainsi, la spécialisation du territoire vers une production laitière et fromagère participe au maintien de paysages agricoles ouverts et de qualité.

La haute valeur des prairies

Les prairies ont donc une forte valeur tant économique qu'écologique et paysagère. Souvent non clôturée, la question de la propriété des terrains et de leur accès ou non par les populations est très importante et au cœur de nombreux conflits d'usage. Les activités de plein air quatre saisons posent beaucoup de problèmes de gestion et d'accueil du public. Les exploitants sont souvent mis en difficulté par des passants, promeneurs, le plus souvent locaux, qui piétinent les prairies, promènent leur chien (les excréments polluent les prairies et rendent le bétail malade). Le piétinement et le mésusage des prairies nécessitent des actions de prévention et de sensibilisation sur les bonnes pratiques en milieu naturel et sur les professions liées à l'élevage.

LES EXPLOITATIONS : UNE AGRICULTURE FAMILIALE DIVERSIFIÉE

Une agriculture familiale héritée d'une agriculture vivrière

La spécialisation laitière et la difficile mécanisation des terrains en pente ont favorisé le maintien des paysages et des pratiques traditionnelles, aujourd'hui revendiquées comme gage de qualité. De taille modeste par rapport au reste du département, les exploitations actuelles sont majoritairement individuelles, tenues par un ou deux associés, parfois aidés des membres de leur famille. Le salariat agricole est peu répandu sur le territoire. Malgré une volonté de l'accroître, la difficulté d'accès au logement freine l'installation de potentiels salariés.

Saisonnalité et double activité

D'abord contrainte due aux intempéries, la double activité agricole est restée une pratique courante sur le territoire. En 2018, une exploitation sur trois est conduite en double-activité. Cette pluriprofessionnalité peut être à l'année ou saisonnière, souvent en lien avec le tourisme. Il peut s'agir d'un emploi fixe doublé

d'une pratique agricole, ou bien d'emplois saisonniers plus marqués, comme par exemple skiman en station l'hiver et éleveur en alpage l'été. La main-d'œuvre saisonnière sur le territoire est bien formée et fidélisée.

Des exploitants proches de leur territoire

Le lien entre agriculture et tourisme est très marqué sur le territoire. La revendication d'une agriculture spécialisée et ancrée dans son territoire, promue par les appellations et les pratiques ancestrales de remue favorisent une agriculture diversifiée, à échelle humaine et vectrice de lien social. De nombreuses fermes ouvrent leurs portes et proposent des visites, des ateliers, des ventes à la ferme, un accueil en refuge, pour faire découvrir leurs productions et leur travail. Les fermes tendent à (re)devenir des lieux de lien social. En ce sens, la transformation à la ferme se développe de plus en plus, bien qu'elle reste minoritaire. La filière laitière est bien organisée sur le territoire. L'essentiel de la production est récolté par trois coopératives (Val d'Arly, Vorziers et Mont-Blanc).

Bien que les élevages de bovins lait soient très présents, la production tend à se diversifier. Les élevages caprins et ovins sont en augmentation, et la production de viande est bien valorisée localement grâce à l'abattoir de Megève. D'autres productions plus marginales, parfois à micro-échelle, témoignent d'une volonté de proposer une agriculture au plus proche des habitants du territoire : maraîchage, petits fruits, apiculture, épice, pain, etc. Ces productions sont valorisées sur des circuits courts, en vente locale, vente à la ferme, marché, Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne, ou encore en restauration collective.

Les structures équestres, d'élevage, de pensions ou d'enseignement, fidélisent une clientèle locale et développent une offre touristique spécifique. La prise en pension par des particuliers est une pratique croissante qui induit une hausse du nombre de chevaux en vallée et sur les côtes. Megève, berceau de la race éponyme, est traditionnellement tournée vers l'élevage équestre.

CHIFFRES CLES

Extraits du « Diagnostic agricole Pays du Mont-Blanc » Projet Agricole de Territoire, 2018

> **54 000 Ha d'espaces agricoles, dont 16 000 Ha d'Unités pastorales**

> **178 sièges d'exploitation dont 12 sur le territoire de la CCVCMB**

> **86 % des exploitations sont en l'élevage, dont 45,8 % de bovins lait**

> **75 % des exploitations sont sous forme individuelle**

> **226 chefs d'exploitation, moyenne d'âge 48 ans**

LA MONTAGNE AGRO-PASTORALE

2.1.7/ TENDANCES D'ÉVOLUTION ET ENJEUX



Légende

1. Nouvelle opération de logement et vieux poiriers - Servoz
2. Abreuvoir - Vallorcine
3. Ferme traditionnelle et son verger rattrapée par l'urbanisation - Megève
4. Départ de télésièges et prairies - le Tour, Chamonix-Mont-Blanc

ENJEUX

- > Adaptation au changement climatique et partage de la ressource en eau
- > Renforcement et valorisation des particularités paysagères et architecturales issues de l'organisation agro-pastorale, étagée, des vallées
- > Préservation et soutien du pastoralisme, identité territoriale, garante du maintien de milieux ouverts à tous les niveaux de l'étagement montagnard
- > Préservation et amplification de la diversité des pratiques agro-pastorales, adaptées aux contraintes climatiques, vecteurs de productions traditionnelles et de lien social
- > Maîtrise des conflits d'usages sur les espaces pâturés (prairie et alpage) en sensibilisant les visiteurs à la valeur économique et écologique de ces espaces
- > Préservation, voire reconquête, des espaces de transition cultivés (jardins et vergers) entre le tissu habité et le territoire

LES TENDANCES D'ÉVOLUTION ET ENJEUX

Cette organisation agro-pastorale a beaucoup évolué au cours du dernier siècle. Le premier fait marquant est la baisse importante et continue de l'activité agricole (-25 % d'exploitations agricoles entre 2005 et 2017), qui a entraîné une reboisement et un embroussaillage marqué des paysages des vallées. Le second est la spécialisation du territoire vers l'élevage bovin lait, au détriment de l'agriculture vivrière initialement présente sur le territoire. La polyculture, et notamment les vergers, se fait plus rare, voire a quasiment disparu du paysage.

La forte augmentation de la population a des impacts directs sur l'agriculture du territoire. La pression foncière induite entraîne une diminution des terres agricoles disponibles, d'autant plus problématique que du fait de la topographie, la proportion de surfaces non-occupables est importante. De plus, la forte promiscuité, additionnée à une certaine méconnaissance de l'activité agricole, avec l'habitat et les activités urbaines et touristiques entraînent des conflits d'usages nombreux (intolérance aux activités agricoles en plaine, rencontres entre randonneurs et chiens de garde de troupeau, etc.). Enfin, l'habitat traditionnel perd sa vocation agricole : fermes, maisons liées à la transhumance et chalets sont transformés en habitats et maisons secondaires.

L'augmentation de la population et l'attractivité du territoire ont tout de même bénéficié aux exploitants agricoles, notamment avec l'augmentation des débouchés pour la production. L'interdépendance entre les activités agricoles et touristiques peut également être positive : besoin du maintien des paysages ouverts pour l'entretien des pistes de ski et pour l'image du territoire. Le fort attachement aux paysages de montagne « ouverts », à la fois par les populations locales et par les visiteurs, encourage le maintien des pratiques pastorales avec la mise en place de différentes mesures et politiques publiques (par exemple : aides de la Politique Agricole Commune pour les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement sur les sites Natura 2000, ou encore opération de reconquête pastorale sur l'alpage du Plan de l'Aar par la Commune de Praz-sur-Arly).

L'évolution climatique a également de forts impacts sur la production agricole : sécheresse et chaleurs estivales qui posent des problèmes d'alimentation en eau, de baisse des rendements laitiers et déconsommation de foin l'été, réduction du risque de gelées tardives, augmentation du nombre de ravageurs, etc.

LA MONTAGNE BOISÉE ET LES ESPACES NATURELS

2.2.1/ CONTEXTE HISTORIQUE / LA PLACE DE LA « NATURE »

DES PAYSAGES GRANDIOSES SUPPORT DE VIE

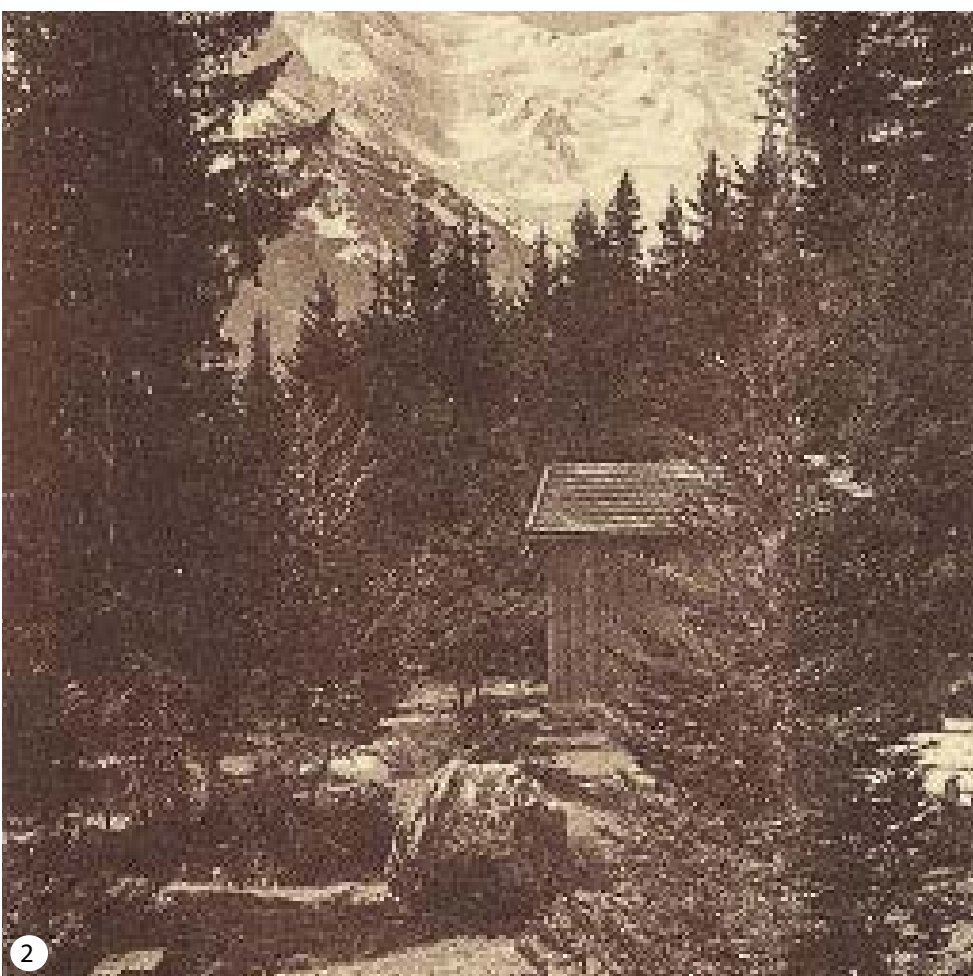
Le territoire est fortement marqué par ses espaces naturels - au-dessus de 2 500 mètres, l'anthropisation est faible - et c'est d'ailleurs l'aspect spectaculaire et prégnant de ces espaces dans le paysage qui amèneront sa notoriété mondiale. Les premiers touristes viennent contempler une nature sauvage et sublime, fascinante et presque effrayante, de laquelle ils peuvent s'approcher, jusqu'à la toucher du doigt. Quant aux habitants du territoire, comme partout ailleurs, ils doivent s'adapter à leur environnement et apprendre à en tirer les ressources. Ainsi, les espaces de haute altitude, trop inaccessibles et dangereux, ne seront pendant longtemps guère explorés et encore moins exploités.

La forêt est très présente sur le territoire. Elle couvre naturellement les coteaux, mais fut largement coupée dès le Moyen Âge avec la pratique de l'essartage qui permettait de gagner des terres agricoles. Le bois est alors une ressource très utilisée : pour le chauffage (le hêtre), la construction (sapin et épicéa), les outils, le mobilier, etc. Les savoir-faire en lien avec le bois se développent (charpentiers, menuisiers et ébénistes) et sont visibles dans les constructions locales : hautes charpentes des granges chevillées en bois, ossatures, galeries, etc.

Sur ces territoires en pente, l'exploitation du bois doit s'adapter et des techniques spécifiques sont développées : les châbles - sortes de toboggans aménagés dans la montagne -, les rises - glissoires en bois - puis les câbles, viennent soulager le travail des hommes et des chevaux. La force hydraulique, utilisée depuis le Moyen Âge, sera également mise au profit du travail du bois, et notamment du sciage, lorsque la technique de la « battante » sera maîtrisée. Au XIX^e siècle, les scieries se multiplient le long des torrents à forte pente qui sillonnent le territoire.

L'industrie est également une grande consommatrice de bois et au XIX^e siècle, entre la révolution industrielle et l'augmentation de la population, on assiste à une véritable surexploitation de la forêt qui tend alors à disparaître du paysage. A contrario, la déprise agricole entraîne un reboisement des coteaux et l'on constate depuis la fin des années 1950, un fort taux de reboisement au détriment des prairies et des parcelles cultivées. Les paysages ont ainsi tendance à se refermer.

Par ailleurs, les arbres ne sont pas seulement présents dans les bois et forêts, mais également dans les ripisylves des nombreux cours d'eau du territoire. Des arbres d'agrément, mais surtout des vergers (pommiers, poiriers, pruniers) étaient également visibles autour des fermes. Leur présence se raréfie, corrélées à une perte des savoir-faire arboricoles. Il y eut par exemple à Passy une production de prunes transformées en pruneaux et de la vigne, mais qui ont aujourd'hui disparu.

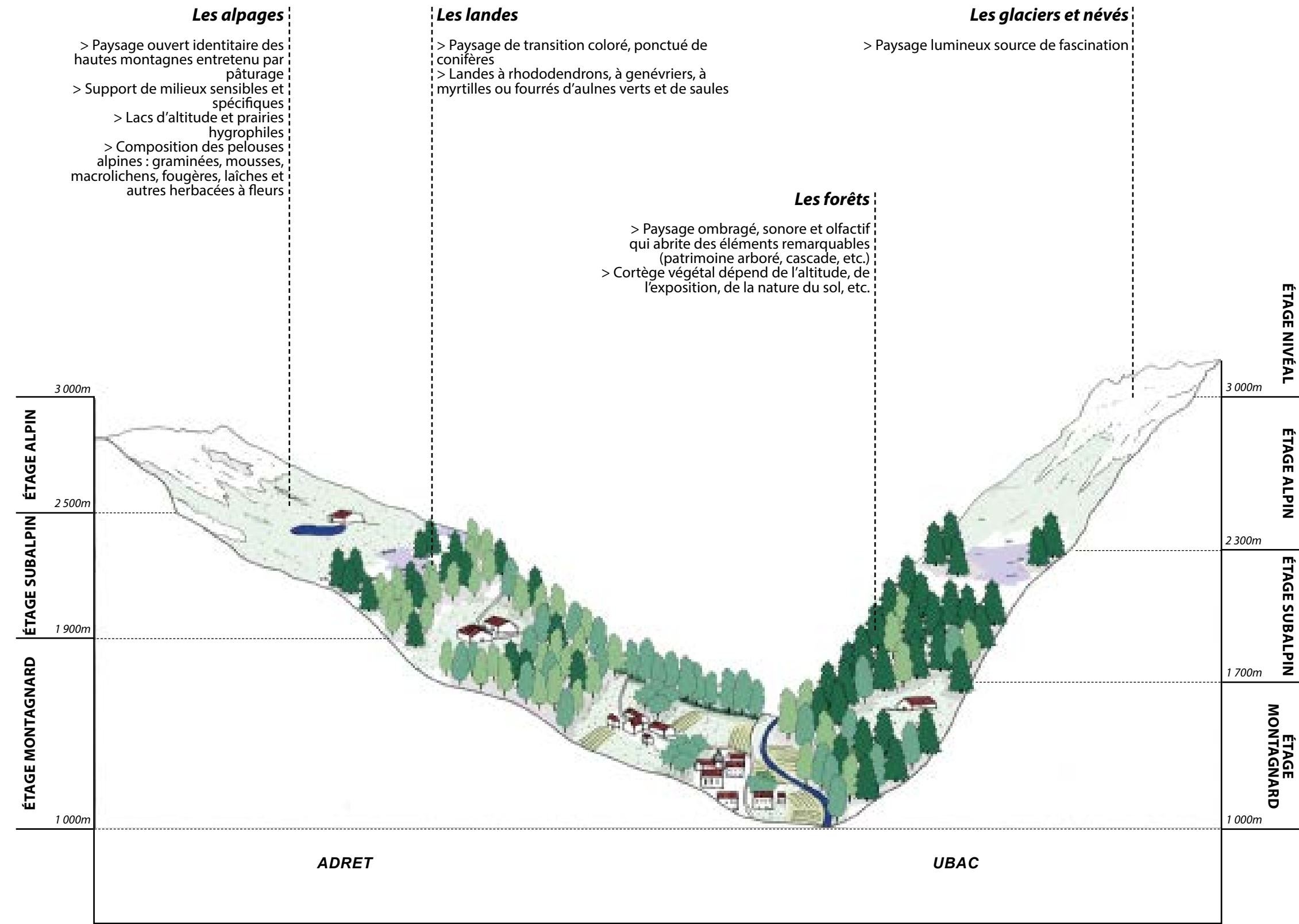


Légende

1. Cascade de Barberine - Vallorcine © Archives départementales 74
2. Le bois du Paradis et le Mont-Blanc - Chamonix (1920-1930) © Archives départementales 74
3. Scierie mécanique - Chamonix (1905) © Archives départementales 74
4. Les gorges de la Diosaz, pont de Barme-Rousse - Servoz (1920) © Archives départementales 74
5. La Mer de Glace vue du Montenvers - Chamonix (1900) © Archives départementales 74

LA MONTAGNE BOISÉE ET LES ESPACES NATURELS

2.2.2/ DES MILIEUX DIVERSIFIÉS



LES GRANDS TYPES DE MILIEUX

L'altitude et l'exposition créent une multitude de micro-climats propices à l'installation de formations végétales très variées, auxquelles sont associés un cortège faunistique parfois très spécifique. Le patrimoine naturel conséquent en montagne fait d'ailleurs l'objet de nombreuses mesures de protection.

Étage montagnard
C'est un étage dominé par les forêts. Cette dernière est présente sur le territoire entre 800 et 1 800 m d'altitude. Quatre formations forestières principales se distinguent :

- > Des futaies de conifères (pessières)
- > Des futaies mixtes ou de feuillus (peu présentes) : sapin, épicéa, hêtre et érable
- > Des mélanges de futaie et taillis (conifères ou feuillus) caractéristiques des couloirs, combes, zones moins fertiles et bas de versant
- > Des bosquets aérés de prés de fauche et de pâturages dans les secteurs exploités

Étage subalpin : Dernier étage où la forêt est encore présente, dominée par les conifères : épicéas, pins à crochet, pins cembro et mélèzes. La lande, souvent dominée par une espèce spécifique, fait la transition avec l'étage alpin, entre les forêts et les pelouses alpines.

Étage alpin : Étage de la pelouse alpine, qui devient de plus en plus discontinue avec l'altitude. Le corollage floristique dépend grandement de la nature du sol, humide, sec ou mésophile. Dense, clairsemée, ou en mosaïque, les pelouses s'étendent de la limite supérieure des forêts jusqu'aux neiges éternelles.

Étage nivéal : Situé au-delà de la limite des neiges persistantes, ces paysages sont massivement minéraux, colonisés çà et là d'espèces pionnières issues de l'étage alpin.

Zones humides : Situées à tous les niveaux de végétation, les zones humides regroupent de nombreux milieux dépendant de l'altitude, de l'alimentation en eau et du sol. Marais, tourbière, lacs et mares sont des milieux de vie très fragiles abritant de nombreuses espèces protégées.

LA MONTAGNE BOISÉE ET LES ESPACES NATURELS

2.2.2/ DES MILIEUX DIVERSIFIÉS

ÉTAGE ALPIN

Légende

1. Alpage de Loriaz - Vallorcine © Refuge de Loriaz
2. Lac d'Arnerne - Passy © CCPMB
3. Gypète barbu © Pyrenees-parc national
4. Lagopède alpin



ÉTAGE SUBALPIN

Légende

5. Prairie hygrophile - Mont Prarion
6. Tétralyx © Office de tourisme de Combloux
7. Landes à rhododendrons - Col des Montets
8. Boissements de conifères aérés de pâtures et pistes de ski



ÉTAGE MONTAGNARD

Légende

9. Étagement : Boisement de feuillus, boisement de conifères et boisement mixte
10. Boisement mixte - Bérard, Vallorcine
11. Chat forestier
12. Boisement de conifères © AquaPortail



LA MONTAGNE BOISÉE ET LES ESPACES NATURELS

2.2.3/ LES SITES NATURELS, DES SITES REMARQUABLES PROTÉGÉS



Légende

1. Entrée des Gorges de la Diosaz, site classé depuis 1875 - Les Houches
2. Gorges de la Diosaz - Servoz © site internet Gorges de la Diosaz
3. Cascade de Bérard - Vallorcine
4. Le train du Montanvers et la Mer de Glace - Chamonix © site internet chamonix.net
5. La grotte à Farinet - Vallorcine
6. Cascade de Chedde - Passy © Nicolas DORMONT Extrait de l'étude de classement de la Cascade de Chedde à Passy (Haute-Savoie)

LES SITES NATURELS, DES FIGURES EMBLÉMATIQUES DU MASSIF

Certains sites naturels, emblématiques du massif du Mont-Blanc, bénéficient d'une renommée particulière et sont les ambassadeurs de ce territoire.

Les glaciers

Les glaciers sont à l'origine de l'attrait du massif. Le retrait glaciaire est aujourd'hui un phénomène patent, qui bouleverse la perception des massifs depuis les vallées. Les glaciers laissent place à de grandes zones caillouteuses (marges glaciaires), qui peu à peu se végétalisent avec l'arrivée d'espèces pionnières.

> les glaciers : Mer de Glace, glacier des Bossons, glacier d'Argentière, glacier de Tré-la-Tête, etc.

Les lacs

Les lacs d'altitude sont des sites très appréciés des randonneurs, ce qui peut parfois entraîner une surfréquentation. C'est le cas par exemple du lac Blanc, où des aménagements spécifiques ont été installés pour canaliser le flux de visiteurs. Les lacs artificiels de vallée sont supports d'activités récréatives, tels le lac des Chavants, le lac de Praz-sur-Arly, le lac de Passy, etc.

Les gorges et cascades

Les gorges et cascades, très visitées au temps des premiers voyageurs du XIX^e siècle, sont parfois tombées dans l'oubli. Aujourd'hui, le voyage jusqu'au Mont-Blanc, plus rapide, plus direct, passe à côté de ces lieux discrets. Leur classement et des itinéraires pédestres continuent néanmoins de les signaler.

> cascade de Chedde, cascade de Bérard, cascade du Dard, cascade de Doran, cascade d'Arpenaz, gorges de la Diosaz, etc.

Les curiosités géologiques

Paysage minéral millénaire en mouvement, le territoire est ponctué de curiosités géologiques forgées par les phénomènes naturels (érosion, éboulement, gel, etc.). Ces roches remarquables ont engendré légendes et contes, et participé au folklore local.

> le Rocher des Tines, le bloc de rocher dit « Pierre aux anglais », la Béca, les cheminées des fées, etc.

Les hauts sommets

Alpinistes, scientifiques puis voyageurs sont venus explorer ces milieux hostiles. Aujourd'hui encore, points de vue, belvédères, tables d'orientation rendent compte de la fascination pour les hauts sommets.

> le balcon du Mont-Blanc, le Désert de Platié, le belvédère de l'Aiguille du Midi, le refuge du Montanvers, etc.



Légende

1. Col de la Croix du Bonhomme, site classé - Les Contamines-Montjoie © Altituderando
2. Réserve naturelle de Carlevayron - Les Houches © Réserves-Naturelles de France
3. Rocher des Tines, site classé - Chamonix © DREAL
4. Lac Vert, site classé - Passy © Office de tourisme de Passy
5. Désert de Platié, site classé - Passy © 2021 Agence Savoie Mont-Blanc
6. Cascade d'Arpenaz, site classé - Sallanches
7. Cheminée aux Fées, site classé - Saint-Gervais-les-Bains © 2024 AllTrails

LA MONTAGNE BOISÉE ET LES ESPACES NATURELS

2.2.3/ LES SITES NATURELS, DES SITES REMARQUABLES PROTÉGÉS

LA PROTECTION DES SITES NATURELS, SUPPORTS D'ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES

Ce patrimoine naturel pittoresque fait l'objet depuis 200 ans d'une admiration et d'une fascination qui ont participé à leur préservation. Bien que l'objectif principal des premières expéditions scientifiques et touristiques fût le massif du Mont-Blanc avec ses sommets et ses glaciers, ces curiosités naturelles ponctuaient le chemin jusqu'à Chamonix. Le visiteur remontait le fil de l'eau jusqu'au pied des glaciers « éternels ». Certains sites comme la cascade de Chedde ou les gorges de la Diosaz, bénéficiaient ainsi d'une renommée importante.

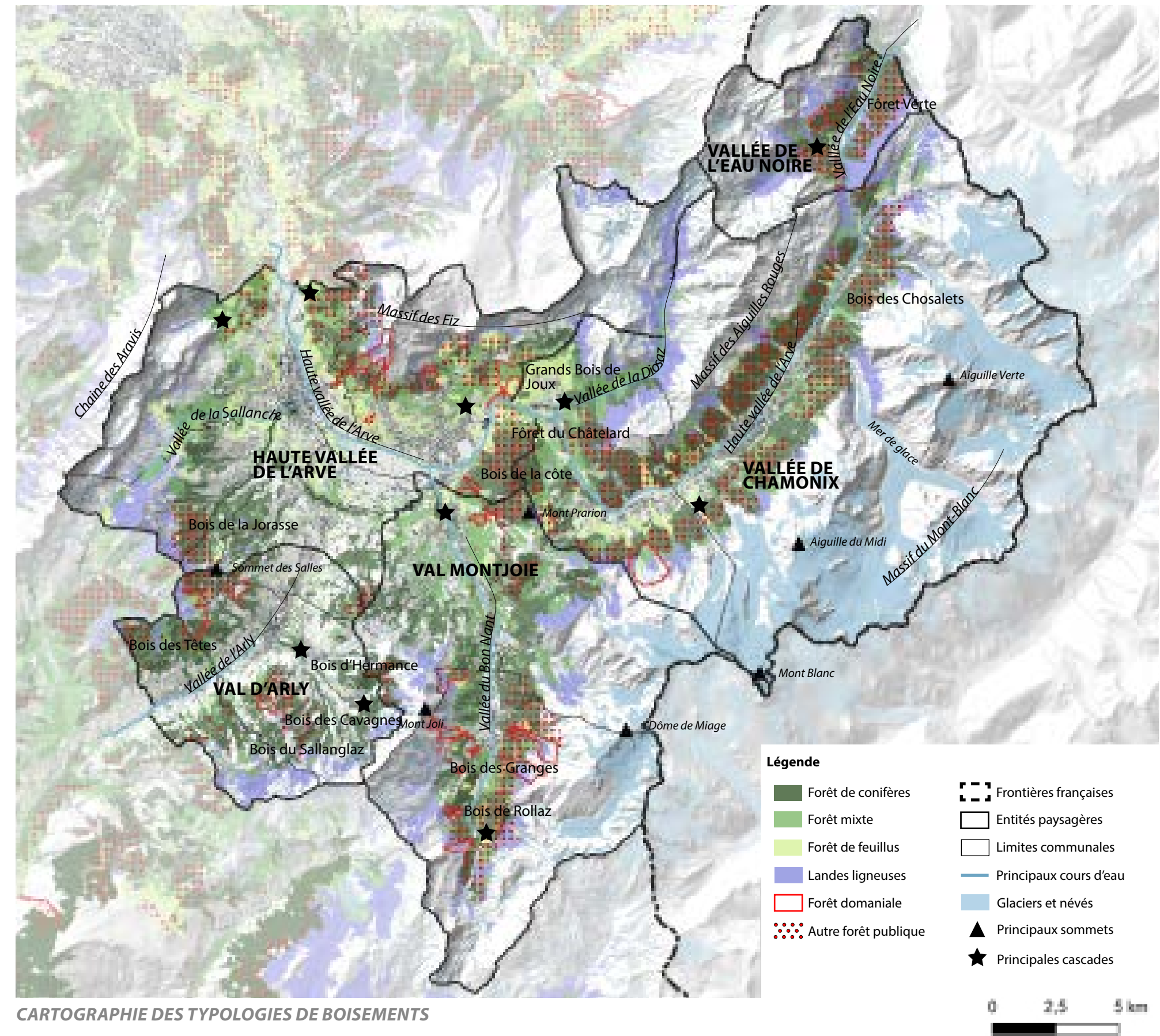
Aujourd'hui encore, ces éléments naturels sont les supports d'activités récréatives et culturelles tant pour les riverains que pour les visiteurs. Des aménagements spécifiques ou des randonnées éponymes signalent leur présence et les placent au cœur de la découverte du territoire. L'eau sous ses différentes formes profite d'une attractivité et d'une visibilité forte. Certains sites très fréquentés aux XIX^e et XX^e siècles ont perdu de leur attractivité ou de leur renom. C'est le cas par exemple des gorges de la Diosaz, où les aménagements d'accueil de l'époque encore visibles participent à la qualité du site mais mériteraient d'être revalorisés. Certains sites ont fait l'objet d'aménagement de revalorisation, comme la cascade de Chedde classée Site Naturel de France.

À l'inverse, le patrimoine géologique ou vivant bénéficie de moins d'attention in situ. Plusieurs lieux de sensibilisation (Maison de la Réserve des Aiguilles Rouges, Espace Nature au Sommet aux Contamines-Montjoie, etc.) racontent néanmoins de manière didactique le patrimoine naturel et les interactions avec les activités humaines. Le Centre de Recherches sur les Écosystèmes d'Altitude (CREA) Mont-Blanc est une ONG scientifique dont les missions sont l'étude des interactions entre écosystèmes, espèces et changement climatique, mais aussi la vulgarisation et la transmission de l'information auprès des décideurs et du grand public.

Ces hauts lieux touristiques, gages de l'attractivité du territoire, font l'objet de protections nationales. Le territoire compte 21 sites classés et 12 sites inscrits. Le plus important est le site classé du « Massif du Mont-Blanc », plus grand site naturel classé de France en superficie (26 123 ha). L'ensemble des sommets et glaciers à plus de 2 000 m d'altitude a été classé en 1952. En 1976, un décret est venu étendre le périmètre aux moraines glaciaires de Chamonix et des Houches, pour leur intérêt pittoresque et écologique, et aux vastes espaces de cols entourant le massif. Cette protection vise à préserver les entrées et les vues sur le massif de l'arrivée des infrastructures liées aux sports d'hiver.

LA MONTAGNE BOISÉE ET LES ESPACES NATURELS

2.2.4/ LE BOIS, MARQUEUR DES PAYSAGES ET DE L'ARCHITECTURE



CARTOGRAPHIE DES TYPOLOGIES DE BOISEMENTS

LA FORÊT, UN ESPACE DE TRANSITION ENTRE VALLÉE ET HAUTE-MONTAGNE

La forêt est un élément structurant des paysages du pays du Mont-Blanc. Les forêts de conifères plus spécifiquement, (pessières et sapinières) sont des éléments emblématiques des paysages montagnards. Situées sur les versants, elles constituent une transition entre les vallées habitées et les sommets minéraux.

- > Dans les vallées profondes de Chamonix, Vallorcine et des Contamines-Montjoie, les massifs boisés soulignent la verticalité des parois et renforcent le sentiment d'encaissement. La vallée de Chamonix offre un paysage particulier où les forêts de conifères marquent fortement les versants.
- > Dans les vallées plus ouvertes de la haute vallée de l'Arve et du val d'Arly, les boisements sont plus morcelés. Ils soulignent les cours d'eau, ponctuent les versants pâturés et s'accrochent sur les hauts massifs au loin.

La forêt du pays du Mont-Blanc occupe environ 32,5 % de la superficie du territoire. La forêt privée représente 65 %. Les forêts du territoire sont composées à 65 % de forêts privées et à 31 % de forêts communales. L'État détient 4 % du couvert forestier pour la Restauration des Terrains en Montagne. Ici encore une forte disparité se lit entre les deux territoires. La forêt est détenue en grande partie par les Communes sur la CCVCMB, alors que le couvert forestier sur la CCPMB est morcelé en de nombreuses parcelles privées. La propriété communale des forêts est un levier d'action fort pour mener une gestion et une valorisation d'ensemble des boisements.

Avec le recul des pratiques agricoles et de l'industrie du bois sur le territoire, le couvert forestier est en progression depuis les années 1960, avec une augmentation de l'ordre de 0,35 %/an. La forêt de résineux reste la plus importante en proportion (45 %), l'essence dominante en Haute-Savoie est l'épicéa, qui représente près de 50 % du couvert forestier. Les forêts mixtes feuillus / résineux représentent 24 %, tandis que les forêts de feuillus restent peu importantes (20 %). Chaque typologie de boisement forme un paysage forestier distinct. Les « poches » industrielles de résineux, très rigides et peu favorable à la biodiversité, contrastent avec les forêts mixtes supports de vie et évoluant au gré des saisons.

Longtemps préservés et « immortalisés » pour ne pas nuire à l'attractivité des massifs pendant les périodes d'affluence touristique, les massifs forestiers du pays du Mont-Blanc sont aujourd'hui plutôt vieillissants. Or, leur renouvellement par une gestion et une exploitation adaptée est nécessaire au maintien de leurs bénéfices (récréatif, biodiversitaire, piège à carbone, etc.) et à leur bonne santé. Néanmoins, l'univers de la forêt et des professionnels associés restent majoritairement méconnu et peut entraîner des incompréhensions et des conflits d'intérêt. Par exemple, l'entretien des pistes forestières, nécessaire à la bonne gestion des peuplements forestiers, peut être vu d'un mauvais œil d'un point de vue environnemental. L'axe 3 de la Charte forestière du territoire du pays du Mont-Blanc de 2016-2021 vise ainsi à « sensibiliser le public au sens large à la forêt ». Autrefois, les bois assuraient une ressource annuelle et faisaient partie intégrante du système agro-pastoral. C'étaient des lieux nommés, au même titre qu'un hameau ou qu'un ruisseau. Par ailleurs, la forêt abrite parfois des éléments dissimulés, comme par exemple le camp celtique du Châtelard, témoins d'une des premières occupations humaines sur le territoire. Ainsi, une meilleure connaissance de la forêt comme patrimoine vivant participerait à sa valorisation auprès des habitants et des visiteurs et à la compréhension des besoins de sa gestion.

LA MONTAGNE BOISÉE ET LES ESPACES NATURELS

2.2.4/ LE BOIS, MARQUEUR DES PAYSAGES ET DE L'ARCHITECTURE



1. Plateforme de débardage - Megève
2. Route de Vaudagne dans la forêt à flanc de versant - Les Houches
3. Gare de téléphérique « La Princesse » - Demi-Quartier
4. Palais des Sports - Megève



5. Siège social de la société Blue Ice - Les Houches © CAUE 74 / Béatrice Cafieri
6. Salle communale des Houches

UN MATÉRIAU TRADITIONNEL : DE L'EXPLOITATION À LA CONSTRUCTION

L'exploitation forestière, un défi renouvelé

Le bois est une ressource locale utilisée traditionnellement dans la construction. C'est pourtant une ressource difficile à exploiter : les forêts, installées sur les pentes des versants, sont souvent inaccessibles. À Vallorcine, Chamonix et Servoz, par exemple, entre 30 et 50 % du couvert forestier est situé sur une pente supérieure à 70 %.

Au fil du temps, plusieurs techniques particulières ont été mises en place pour descendre le bois dans la vallée. Aujourd'hui, seule 37 % de la surface forestière est accessible pour les sorties de bois traditionnelles par tracteurs forestiers. De plus, les parcelles forestières privées (65 % du couvert forestier) sont de taille réduite et très morcelées. Ce découpage fin complique toute gestion ou exploitation des bois.

Une ressource locale peu utilisée

Malgré la présence de tous les professionnels de la filière, de l'exploitation aux menuiseries, en passant par les scieries et charpentiers, le bois issu des forêts du territoire a du mal à être valorisé localement. Les coûts d'exploitation, de mobilisation et de transformation rendent le bois local peu concurrentiel face aux bois extérieurs.

Les nombreuses entreprises de deuxième transformation du bois (près de 150) préfèrent travailler le bois prêt à l'emploi et utilisent des bois d'import, par exemple d'Autriche ou d'Allemagne. Malgré les différentes initiatives de valorisation des sciages locaux mis en place, avec par exemple la marque collective « Bois Qualité Savoie » ou la certification « Bois des Alpes », les bois locaux manquent de reconnaissance auprès des acteurs du territoire.

Une architecture bois identitaire du territoire et qui répond aux enjeux contemporains

La présence importante de la forêt sur le territoire explique son utilisation traditionnelle dans la construction. Un savoir-faire très élaboré s'est développé au Moyen Âge, notamment avec les bâtiments à pans de bois. La ferme de montagne, bâtiment-outil qui fascine pour son adaptation au site et sa fonctionnalité, est devenue un emblème des paysages haut-savoyards.

Au XX^e siècle, le bois devient un matériau « moderne », utilisés et réinterprétés par de nombreux architectes travaillant sur les stations de montagne, lieux d'accueil de programme nouveaux destinés à une clientèle urbaine et exigeante sur le confort. C'est le cas par exemple d'Henry Jacques Le Mème, qui développa le « chalet du skieur ».

LA MONTAGNE BOISÉE ET LES ESPACES NATURELS

2.2.5/ TENDANCES D'ÉVOLUTION ET ENJEUX



1



2



3



4



5

Légende

- 1. Boisement d'épicéas. De nombreux sujets sont morts sur pied - Les Houches
- 2. Boisement d'épicéas touchés par le scolyte - Megève
- 3. Aménagement du lac des Chavants - Les Houches
- 4. Evolution des habitats landes-prairies © CREA Mont-Blanc
- 5. Remontée des forêts © CREA Mont-Blanc

LES TENDANCES D'ÉVOLUTION ET ENJEUX

Depuis 60 ans, la déprise agricole a entraîné un reboisement des coteaux et l'on constate, depuis la fin des années 1950, un fort taux de reboisement au détriment des prairies et des parcelles cultivées. Les paysages ont ainsi tendance à se refermer. Parallèlement la filière bois locale se modernise et s'organise, mais peine à trouver sa place face à la concurrence internationale. Une première charte forestière a été mise en place en 2016 et sera renouvelée en 2024. Elle vise notamment à développer l'utilisation du bois localement et à faire reconnaître la valeur de la forêt à différents niveaux : environnement, biodiversité, accueil, emploi, gestion du risque (évite les chutes de blocs, fixation du manteau neigeux, fixation du sol, évite l'érosion, etc.).

D'autre part, avec l'amélioration des accès et la popularisation du ski, un changement d'usage s'est opéré sur le territoire. Les premiers sites naturels touristiques, curiosités géologiques ou hydrauliques, ont laissé la place à un tourisme plus sportif tourné vers les hauts sommets. Les accès, les points d'intérêts et les flux ont évolué, oubliant certains sites et en valorisant d'autres.

Enfin, l'évolution climatique impacte les milieux et la faune associée. Avec le dérèglement climatique, les scolytes touchent en masse les boisements d'épicéas. Les arbres dépérissent sur pied. De nombreux boisements sont touchés, visibles, notamment en bas de vallée, aux grandes tâches d'arbres morts sur pieds. Avec les sécheresses répétées, des hivers plus doux, la forêt remonte progressivement vers les sommets. Aujourd'hui présente jusqu'à 2 000 m, la forêt pourra monter jusqu'à 2 200 m, voire 2 300 m d'altitude selon l'exposition.

La nécessaire adaptation de la forêt aux conditions climatiques changeantes implique une réflexion sur l'introduction de nouvelles essences plus appropriées. La gestion des boisements doit également permettre la protection contre les risques naturels, notamment avalanches, incendies ou encore ravageurs.

ENJEUX

- > **Accompagnement des transformations de la forêt liées aux changements climatiques (adaptation des peuplements, priorisation de secteurs en fonction des types d'essence et de leur localisation)**
- > **Renforcement de la qualité d'accueil du public et des potentiels de découverte en milieu forestier (valorisation et développement des activités récréatives en forêt)**
- > **Accompagnement de la remontée des espèces en maintenant une diversité de milieux et en conciliant la répartition spatiale et temporelle des usagers humains, faune domestique et faune sauvage**
- > **Renforcement et valorisation du rôle de la forêt dans l'économie locale tout en assurant son équilibre écologique**
- > **Préservation et valorisation des sites naturels remarquables**
- > **Valorisation et confortement des belvédères et points de vue significatifs sur les paysages montagnards**

LES DYNAMIQUES POLITIQUES ET RELIGIEUSES

2.3.1/ CONTEXTE HISTORIQUE

UNE HISTOIRE MARQUÉE PAR LES CHANGEMENTS D'ADMINISTRATION

Aux confins de la France, de l'Italie et de la Suisse, sur des frontières mouvantes et des entités politiques et religieuses changeantes, le territoire a été marqué tout au long de son histoire par cette particularité administrative qui a fortement impacté sa construction, son développement et dont de nombreuses traces sont encore visibles aujourd'hui.

La première prise de possession documentée du territoire est celle des Ceutrons, qui s'installent entre le VIII^e et le VII^e siècle avant notre ère. Les Allobroges viennent à leur tour s'installer aux alentours du III^e siècle avant notre ère. Une première « frontière » se met alors en place entre les deux peuples, selon grosso modo une ligne de partage nord-est/sud-ouest. Lors de l'invasion romaine, le territoire Allobroge est incorporé à la Province de la Narbonnaise, tandis que celui des Ceutrons fera partie des Alpes Graies. D'après les vestiges retrouvés, on comprend qu'ils créent deux agglomérations : vers Passy et vers Martigny, en Suisse. En 1461, on dénombreait 26 bornes de Cordon à Combloux. En raison des conflits et procès au sujet des limites de pâturage, certaines bornes ont été « rebattées », c'est-à-dire jetées dans la pente afin de brouiller le tracé de la frontière.

À la fin de l'Empire romain, ce sont les Burgondes qui s'installent en Sapaudia (Savoie). Ils administrent la Province, malgré les changements de direction politique, jusqu'au VIII^e siècle. À cette période, Charlemagne divise la Sapaudia en Comtés, dont celui du **Faucigny** et du **Genevois**. Au XI^e siècle, le Comté du Faucigny devient indépendant et recouvre notamment la vallée de l'Arve, tandis que le Comté du Genevois possède Passy et les vallées de Chamonix et de Vallorcine. Durant le Moyen Âge, Cinq châtellenies et mandements se répartissent le territoire et une quarantaine de châteaux, maisons fortes et tours fortifiées constellent petit à petit le paysage. Sallanches est notamment un centre politique, religieux et économique important du Faucigny.

Religieusement, le territoire dépend du diocèse de Genève, qui y établit des paroisses, ainsi qu'une collégiale à Sallanches. Au XIII^e siècle, les Walser venus du Valais s'installent à Vallorcine. Ils y laisseront des traces et des coutumes spécifiques.

Au XIV^e siècle, le Faucigny devient la propriété des Dauphins du Viennois, puis du royaume de France, tandis que le Comté de Genève est intégré au Comté de Savoie. En 1355, le Faucigny devient Savoyard. La frontière disparaît alors et l'importance stratégique de Sallanches s'amoindrit. En 1416, le Comté de Savoie devient Duché. Au XVI^e siècle, celui-ci fut occupé à cinq reprises par la France. Au cours de ce siècle, apparaît la Réforme, dont Genève, avec Calvin, sera l'un des principaux centres. L'Église catholique réagit en mettant en place une **Contre-Réforme**, encadrée par le Concile de Trente (1545-1563) et notamment portée sur le territoire par François de Sales, évêque d'Annecy-Genève. L'**art baroque**, à l'opposé de la sobriété et de l'austérité protestantes, sera la marque de ce nouvel élan religieux.



1



2



3



4

Légende

- 1. Borne romaine avec inscription « FINES », Saint-Gervais-les-Bains
- 2. Borne du col d'Avenaz, Cordon
- 3. Borne du col de Balme, Chamonix-Mont-Blanc
- 4. Estampe de la vue générale du Mont-Blanc, de l'aiguille d'Argentière et de celle du Pouce, prise sur le col de Balme, Grundmann Samuel, Lamy Johann Peter, XIX^e siècle, Musée Alpin de Chamonix-Mont-Blanc

LES DYNAMIQUES POLITIQUES ET RELIGIEUSES

2.3.1/ CONTEXTE HISTORIQUE

UNE HISTOIRE MARQUÉE PAR LES CHANGEMENTS D'ADMINISTRATION

Ainsi, tout au long du XVIII^e siècle, de nombreuses chapelles et églises seront construites ou reconstruites sur le territoire, si proche des terres calvinistes, selon les règles de cet art (Cordon, Les Contamines-Montjoie, etc). Beaucoup seront financées par les émigrés, ces savoyards ayant dû quitter le pays -définitivement ou non- pour des raisons économiques et ayant fait fortune.

Au début du XVIII^e siècle, le Duc de Savoie devint roi et le Duché, royaume de Piémont-Sardaigne. Entre 1728 et 1738, est établi un cadastre précis de la Savoie par arpentage : la mappe Sarde. La Borne du Col de Balme à Chamonix-Mont-Blanc, datée de 1738, figure côté France, l'écusson de Savoie et côté Suisse, le blason des évêques de Sion, accompagné d'un écu avec sept étoiles évoquant les sept dizains valaisans qui alors composaient la République du Valais.

En 1792, lors de la Révolution française, la Savoie est incorporée à la France comme Département. Le Pays du Mont-Blanc actuel est intégré au Département du Mont-Blanc, puis à partir de 1798, à celui du Léman. Lorsque le royaume de Piémont-Sardaigne récupère la Savoie en 1815, il impose, via le Buon Governo, une pratique cultuelle rigoureuse. De nombreuses chapelles, croix et oratoires sont ainsi érigés à cette période et tout au long du XIX^e siècle.

En **1860**, la Savoie est rattachée à la France. Une vaste zone franche favorisant le commerce avec la Suisse est établie – le Val d'Arly en est exclu-. S'ensuit un développement économique, favorisé également par les nouvelles infrastructures : routes, voies ferrées, gares, etc. L'État français investit son nouveau territoire en installant dans les communes des bâtiments administratifs : mairies, écoles, etc. On retrouve également sur le territoire quelques chapelles protestantes relativement récentes, notamment à Chamonix-Mont-Blanc, dues à la forte présence anglaise.

Quelques édifices religieux ont été construits au XX^e siècle, notamment aux abords des sanatoriums, à Passy avec Notre-Dame-de-Toute-Grâce, aux Houches avec le Christ-Roi ou au Fayet avec l'église Notre-Dame-des-Alpes. Et même si les pratiques religieuses, comme ailleurs en France, sont en forte diminution, de nombreux éléments de patrimoine religieux sont présents sur le territoire : églises, chapelles, mais aussi chemins de croix, oratoires et croix, sont visibles au bord des routes, dans les hameaux et les alpages, témoins d'une ferveur religieuse passée et ancrée (la protection divine étant invoquée notamment pour faire face aux aléas naturels tels que les éboulements ou avalanches). Ces éléments sont aussi aujourd'hui les marqueurs d'une identité et le support de visites guidées ou de sentiers de découverte, tels les chemins du Baroque.

Certains bâtiments administratifs, salles des fêtes ou écoles sont construits ou reconstruits entre le XX^e et le XXI^e siècle, en raison de remaniements de centre-bourg ou pour faire face à l'augmentation de la population (mairie de Cordon, mairie de Demi-Quartier, etc.).

LES DYNAMIQUES POLITIQUES ET RELIGIEUSES

2.3.2/ TERRITOIRE À L'ADMINISTRATION FLUCTUANTE

CHÂTEAU / MAISON FORTE

On distingue au sein du pays du Mont-Blanc un petit nombre de châteaux et maisons fortes. Ces châteaux ont été construits au niveau des frontières pour assurer un rôle de protection. Des taxes de passage y étaient prélevées.

En 1355, lorsque le Faucigny est rattaché à la Savoie, ils perdent leur intérêt stratégique, n'ayant plus de frontière à garder. De nombreuses maisons fortes ont donc disparu. C'est le cas, par exemple, du château Saint-Michel, situé aux Houches et datant du XIII^e siècle. Ce fort fut construit à la demande de Béatrice de Faucigny pour assurer la protection de la vallée de Chamonix-Mont-Blanc. Il est délaissé une fois la Faucigny absorbé par la Savoie au XV^e siècle. Les ruines du donjon et quelques pans de murs sont toujours visibles. Ce rattachement qui entraîne des déplacements de châtellenie est l'occasion de construire de nouveaux châteaux et maisons fortes. Le bourg de Saint-Gervais se dote ainsi de la Maison de la Comtesse, symbole du dynamisme économique du bourg, animé par sa grande foire.

D'autres ont été fortement modifiés si bien qu'ils ne sont pas toujours identifiables s'apparentant plutôt à de grosses fermes. Ce sont des bâtisses solides, défensives qui se discernent depuis la vallée en de multiples points.

Châteaux et maisons fortes conservent toutefois des éléments anciens :

- tourelles (La Pérouse, Chedde, Hautetour, La Comtesse, etc.)
- escalier en vis
- baie géminée (Maison forte de Dingy)
- encadrement à meneau et traverse (Château des Rubins)
- armoiries sculptées
- fresques (Maison forte de Lucinges)

Intérêt patrimonial

- Marqueur bâti historique dans le paysage naturel ou urbain
- Identité historique avec un positionnement « stratégique »
- Importance de l'emprise bâtie et de son rapport avec le paysage
- Ouvrages remarquables : tours, toitures, escaliers...
- Matériaux authentiques : maçonneries, enduits et baies, charpentes et couvertures, portes et ferronneries, éléments archéologiques

Altérations fréquentes observées

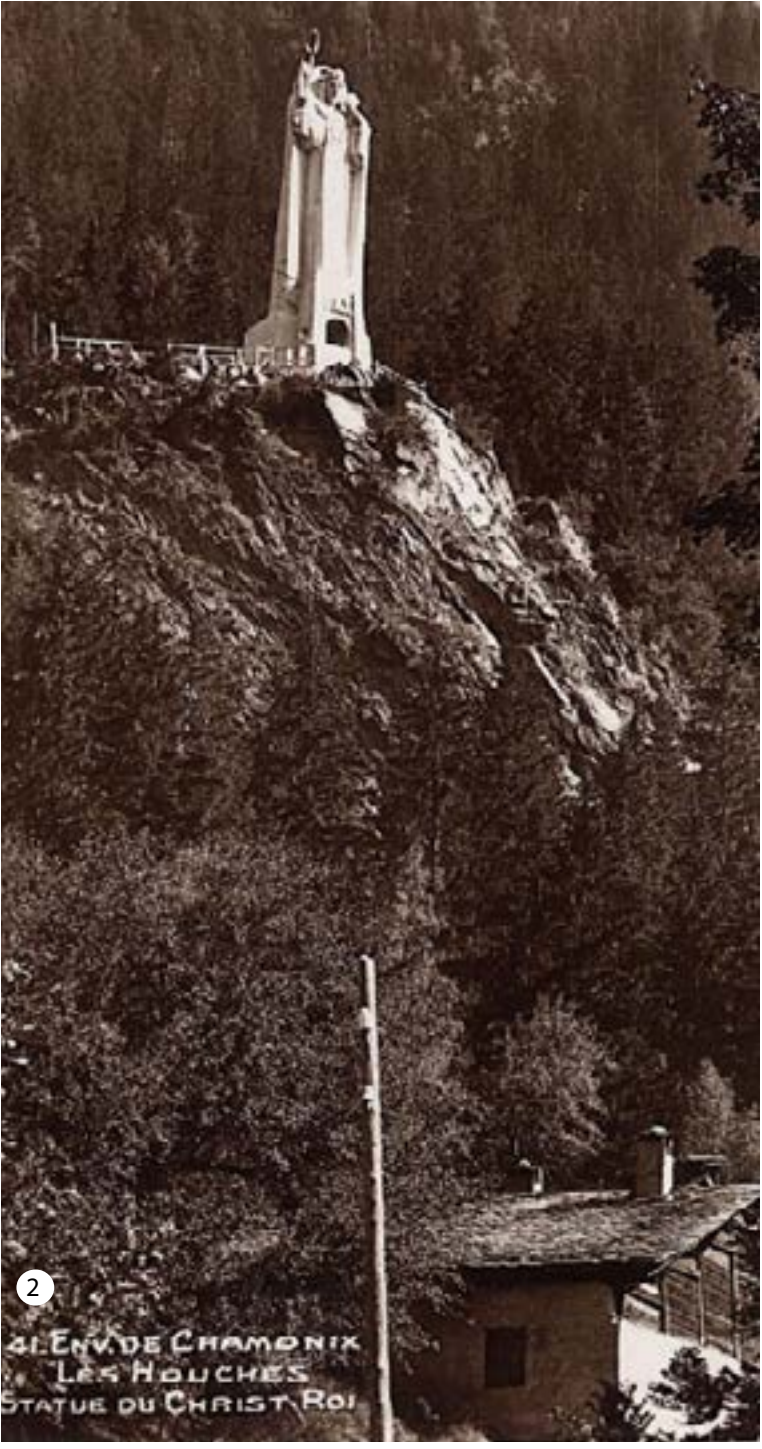
- Modifications substantielles : percements, adjonctions, changement menuiseries...
- Matériaux inadaptés : pvc, ciment, parements rapportés...
- Des cas d'abandon ou de désaffectation, donc tendance vers la ruine
- Altération des compositions d'origine avec abords non entretenus (dépôts, ...) ; enfrichement des abords ; ajouts de clôtures disparates

Points de vigilance et enjeux

- Protection des châteaux et maisons-fortes témoins historiques
- Maintien des compositions architecturales et restauration des éléments majeurs
- Conservation des ouvrages et des matériaux authentiques
- Rénovations respectueuses de l'architecture et des matériaux anciens
- Vigilance sur la conservation et la valorisation des éléments archéologiques
- Traitement des abords, prise en compte des compositions d'origine (accès, terrasses, murs, communs, etc.)
- Mise en valeur des abords (vues dégagées à maintenir depuis les vallées)



1



2

Légende

1. Peinture de la vue du Bourg de Chamonix-Mont-Blanc, du Mont-anvert, de la Source de l'Arveiron, des Aiguilles de Drus, d'Argentière et du Bochart, vers 1800
2. Statue du Christ-Roi de Georges Serroz, Les Houches



1



3



6



2



4



5



7

Légende

1. Maison forte de Dingy, Passy
2. Maison forte, Passy
3. Maison forte, Passy
4. Château de la Frasse, Sallanches
5. Château des Rubins, Sallanches
6. Maison de la Hautetour, Saint-Gervais-les-Bains
7. Maison forte, Sallanches

LES DYNAMIQUES POLITIQUES ET RELIGIEUSES

2.3.3/ LE RELIGIEUX DANS LE PAYSAGE



ÉGLISE

De nombreux édifices et éléments religieux ponctuent le territoire et témoignent de la foi des occupants de la vallée, de la nécessité de se placer sous la protection de saints, de commémorer un événement ou en remerciement d'un vœu exaucé.

Le nombre d'églises et de chapelles a augmenté au moment de la Contre-Réforme, à partir du XVI^e siècle. Les chapelles et églises romanes sont détruites au vu de leur aspect plus dépouillé. Elles sont remplacées par des églises et chapelles baroques (art religieux venu d'Italie) : plus lumineuse, assez vaste pour que toute la population puisse venir s'y recueillir et prier, plus haute pour se rapprocher de Dieu; avec un extérieur sobre qui rappelle la modestie charnelle du Christ et un intérieur opulent pour suggérer la richesse de sa Divinité.

Les églises sont généralement alignées sur la rue et peuvent être précédées d'un parvis. De plan simple (nef unique ou croix latine), elle marque le paysage par leur toiture. Celle-ci peut être à deux pans, à croupe ou à pans coupés. Les clochers s'embellissent de bulbes (inspirés par la culture germanique), de lanternons et de flèches qui permettent d'affirmer la richesse de ceux qui les ont fait bâtir.

Au-dessus du portail, se détache l'avant-toit ou un auvent. Les églises sont construites en maçonnerie de moellons et chaux puis recouvertes d'un enduit à la chaux de teinte naturelle. Tout comme pour l'habitat traditionnel rural, les ouvertures sont peu nombreuses et de petite taille. A l'extérieur, les décors se limitent généralement à des chaînages, des encadrements marqués et des décors peints. Toutefois, la sobriété extérieure des églises baroques est nuancée par le besoin de traiter les façades comme un « produit d'appel ». Ainsi, on retrouve parfois un langage architectural de l'Antiquité avec un jeu de pilastres et de corniches ; un portail à pilastres avec fronton brisé; une serlienne (trois baies dont une baie centrale couverte d'un arc plein cintre) ; un oculus ; des niches à statues surmontées d'une coquille ; des cartouches garnies de louanges ou d'inscriptions ; des encadrements en tuf pour le portail et les baies (présence de granit qu'à partir de la moitié du XIX^e siècle) ; décors peints sur la sous face des avant-toit.

Les églises du pays du Mont-Blanc ne sont pas toujours orientées afin de se protéger des intempéries et s'adapter aux contraintes de terrain.

La conception architecturale et le décor sont assurés par des Valsésiens, spécialistes reconnus et prisés. La Valsesia est une vallée italienne d'où proviennent un groupe d'artistes et de religieux ayant effectué un pèlerinage en Terre Sainte à la fin du XIV^e siècle. Ils y fondent des écoles de bâtisseurs, sculpteurs, stucateurs et peintres spécialisés dans l'art religieux. Leurs compétences et réputation leurs confèrent un quasi-monopole à la suite du Concile de Trente.

Le décor baroque d'un sanctuaire doit répondre à quatre principes :
- Présenter aux fidèles des représentations qui dédramatisent Dieu : représentation de Dieu le Père figuré comme un barbu âgé, Jésus assis à ses côtés ; la colombe du Saint-Esprit.
- Mettre en scène des intermédiaires auxquels on peut s'adresser pour transmettre des messages : la Vierge Marie et les saints internationaux ou vernaculaires.
- Montrer ce que sera le paradis promis à ceux qui auront une bonne conduite par la représentation de l'or sur les habits, les colonnes des retables, les angelots, etc.
- Compléter le choc visuel par celui d'une parole qui descend solennellement d'une chaire haut placée au centre de l'église.
A partir de ces quatre principes les Valsésiens créent

d'extraordinaires décors dans lesquels ils intègrent deux thèmes voulus par le Contre-Réforme : La glorification de la Vierge, à travers le Rosaire et ses quinze mystères, et la notion de purgatoire.

L'art baroque prend fin au XVIII^e siècle. Toutefois, le style baroque perdure jusqu'au XIX^e siècle sur ce territoire.

On peut apercevoir quelques édifices religieux de style moderne sur le territoire, renouveau de l'art sacré au XX^e siècle :
- l'église Notre-Dame des Alpes (dite église du Fayet) à Saint-Gervais-les-Bains (1935-1938), construite par Maurice Novarina, a une allure de « gros chalet ». La façade triangulaire repose sur deux absides et est percée de 36 baies carrées ornée d'une vierge de plus de 3 m de haut. Comme dans les chalets, les ouvertures sont petites et l'entrée se présente comme une Cortina de ferme, avec son portail à l'abri dans le renforcement de la façade.
- l'église Notre-Dame-de-Toute-Grâce du plateau d'Assy, Passy (1946) est également l'œuvre de Maurice Novarina. La façade principale est formée d'un vaste auvent reposant sur huit colonnes de pierre. Comme pour Notre-Dame des Alpes, une tour clocher se dégage sur le côté de l'édifice.
- l'église Saint-Joseph de Chedde, à Passy, construite par Bénézech (1935) et aux intérieurs de style Art Déco.

Intérêt patrimonial

- Marqueur bâti historique dans la silhouette des villes et des villages
- Importance de l'édifice, de ses vues et de son rapport avec le paysage
- Édifices remarquables, avec nombreux chefs d'œuvre artistiques (toutes époques, XX^e siècle compris), décors peints, vitraux...
- Matériaux authentiques : maçonneries, enduits et baies, charpentes et couvertures, portes, vitraux et ferronneries, éléments archéologiques

Altérations fréquentes observées

- Matériaux inadaptés : ciment...
- Des cas d'altération de façades, de décors...
- Altération des abords immédiats ; parfois des dispositifs d'accessibilité peu intégrés

Points de vigilance et enjeux

- Protection et valorisation des églises, marqueurs dans la silhouette des bourgs
- Conservation des ouvrages, des matériaux authentiques, des décors
- Rénovations respectueuses de l'architecture et des matériaux anciens
- Vigilance sur la conservation et la valorisation des éléments archéologiques
- Traitement des abords avec valorisation des parvis, intégration des dispositifs d'accès, conception soignée des espaces publics limitrophes

Légende

1. Église Saint-Jacques, Sallanches
2. Église Saint-André, Domancy
3. Église Saint-Loup, Servoz
4. Église Saint-Nicolas, Combloux
5. Église Sainte-Marie-Madeleine, Praz-sur-Arly
6. Église Sainte-Trinité, Les Contamines-Montjoie
7. Église Notre-Dame-des-Alpes du Fayet, Saint-Gervais-les-Bains
8. Église Notre-Dame-de-Toute-Grâce du plateau d'Assy, Passy

LES DYNAMIQUES POLITIQUES ET RELIGIEUSES

2.3.3/ LE RELIGIEUX DANS LE PAYSAGE



PRESBYTÈRE / CURE

Les cures, prieurés et autres édifices religieux présentent des similitudes avec leurs volumes massés, leurs murs en pierre enduits à la chaux, leurs ouvertures en pierre de taille, leurs façades simples et sobres, et leurs toitures. En raison de leur fonction d'habitat, ils se distinguent par des ouvertures plus grandes et plus nombreuses, qui peuvent présenter une composition classique.

Beaucoup ont été transformés : en mairie aux Houches et à Servoz; en logements saisonniers à Vallorcine ; en lieu culturel à Saint-Gervais-les-Bains et Saint-Nicolas-de-Véroce.

INTÉRÊT PATRIMONIAL

- ÉDIFICES TRADITIONNELS À PROXIMITÉ DES ÉGLISES
- PARTICIPENT AU LIEN « URBAIN » ENTRE ÉGLISE PARFOIS À L'ÉCART ET CENTRE-VILLAGE
- VOLUME SIMPLE, AVEC DÉCOR DISTINCTIF AU-DESSUS DE LA PORTE
- AUTHENTICITÉ DES MATÉRIAUX : ENDUITS ET ENCADREMENTS BAIES, CHARPENTES ET COUVERTURES, MENUISERIES ET FERRONNERIES...
- ABSENCE DE CLÔTURE MAIS SOUVENT AVEC JARDIN ATTENANT

ALTÉRATIONS FRÉQUENTES OBSERVÉES

- MODIFICATIONS SUBSTANTIELLES : PERCEMENTS, ADJONCTIONS, CHANGEMENT MENUISERIES...
- MATÉRIAUX INADAPTÉS : PVC, CIMENT, PAREMENTS RAPPORTÉS...
- QUELQUES CAS DE DÉSAFFECTATION
- ABORDS NON ENTRETENUS (DÉPÔTS, ENFRICHEMENT OU CLÔTURES AJOUTÉES

POINTS DE VIGILANCE ET ENJEUX

- MAINTIEN DE CES ÉDIFICES REMARQUABLES AVEC LEURS COMPOSITIONS ET MATÉRIAUX « SOBRES ET SIMPLES »
- CONSERVATION DES OUVRAGES ET DES MATÉRIAUX AUTHENTIQUES
- RÉNOVATIONS RESPECTUEUSES DE L'ARCHITECTURE ET DES MATÉRIAUX ANCIENS (DANS LES DIVISIONS EN LOGEMENTS, DANS LES RÉNOVATIONS THERMIQUES...)
- TRAITEMENT DES ABORDS, MAINTIEN DES JARDINS ATTENANTS ET DE L'ABSENCE DE

Légende

1. Presbytère, Sallanches
2. Presbytère, Passy
3. Presbytère, Combloux
4. Presbytère, Les Contamines-Montjoie
5. Presbytère, Vallorcine
6. Presbytère, Les Houches

LES DYNAMIQUES POLITIQUES ET RELIGIEUSES

2.3.3/ LE RELIGIEUX DANS LE PAYSAGE



CHAPELLE

Le grand nombre de chapelles présentes sur le territoire du pays du Mont-Blanc s'explique par la difficulté pour les paroissiens éloignés des bourgs, d'assister au culte pendant l'hiver. Les chapelles étaient souvent construites par les habitants du hameau et grâce aux dons de chacun. Elles appartenaient donc aux habitants et avaient pour fonction d'assurer leur protection et leur besoin de spiritualité. C'est la puissance d'un ou de plusieurs saints qui s'y manifeste et en constitue la sacralité. La messe du dimanche ainsi que les grands sacrements restaient toutefois fait uniquement à la paroisse.

En étudiant le vocable des chapelles, on se rend compte que la plupart des saints choisis sont des thérapeutes comme Saint-Roch évoqué face à la peste et des protecteurs contre les accidents fréquents en montagne : avalanches, éboulements ou inondations comme Saint-Bernard-de-Menthon considéré comme un saint protecteur des troupeaux.

La plupart des chapelles datent de la Contre-Réforme et reprennent donc le style baroque qu'on retrouve pour les églises et oratoires. Leur architecture se caractérise par un volume simple formé d'une nef unique. La toiture débord généralement sur la façade de l'entrée. Le clocheton, à bâtière ou à flèche, marque plus particulièrement leur caractère d'édifice religieux. L'intérieur est animé quasi exclusivement par l'autel et le retable.

Intérêt patrimonial

- Édifices marquant l'identité de nombreux hameaux, marqueurs historiques
- Importance de son rapport avec le paysage
- Chapelles remarquables, souvent dotées de chefs-d'œuvre artistiques
- Matériaux authentiques : maçonneries, enduits et baies, charpentes et couvertures, portes, vitraux et ferronneries, décors peints, éléments archéologiques

Altérations fréquentes observées

- Matériaux inadaptés : ciment...
- Des cas de manque d'entretien ou d'altération de façades, de décors...
- Altération des abords immédiats ; parfois des dispositifs d'accessibilité peu intégrés

Points de vigilance et enjeux

- Protection et valorisation des chapelles, marqueurs participant à l'identité des hameaux et du territoire
- Conservation des ouvrages, des matériaux authentiques, des décors
- Vigilance sur la conservation et la valorisation des éléments archéologiques
- Traitement des abords avec valorisation de la relation avec le paysage

Légende

1. Chapelle de Bionnassay, Saint-Gervais-les-Bains
2. Chapelle du Tour, Chamonix-Mont-Blanc
3. Chapelle de l'Immaculée-Conception, Sallanches
4. Chapelle du Baptieu, Les Contamines-Montjoie
5. Chapelle du Pont, Les Houches
6. Chapelle de Vauvray, Demi-Quartier

LES DYNAMIQUES POLITIQUES ET RELIGIEUSES

2.3.3/ LE RELIGIEUX DANS LE PAYSAGE



TEMPLE PROTESTANT

Durant la seconde moitié du XIX^e siècle, les alpinistes anglais sont très nombreux à venir séjourner sur le territoire. Ils apportent leur religion, et avec elle, le besoin de retrouver un lieu de culte. En 1855, un ministre protestant achète 29 ares de terrains à Chamonix, pour y bâtir un temple, en pleine campagne, l'Eglise catholique ayant refusé de voir s'installer en ville une autre religion. L'édifice est achevé en 1860. L'architecture évoque une chapelle de hameau par sa haute flèche, avec toit à forte pente et aménagement général inspiré de l'architecture outre-Manche. Il s'entoure aussitôt d'un petit cimetière où reposent les alpinistes anglais morts en montagne. La ville s'étant étendue, la chapelle se retrouve aujourd'hui face à la gare SNCF.

À Saint-Gervais-les-Bains, la création du temple protestant, au-dessus du bourg, date de 1913. Son apparence est composite : entre chapelle savoyarde en granit, avec les serliennes de façade, avant-toit, haut clocheton sur piliers et église protestante avec les baies ogives et l'abside. À Passy, au plateau d'Assy, le temple est construit entre 1946 et 1949, il est marqué par sa tour clocher avec sa flèche saillante. Tandis qu'à Megève, le temple voit le jour en 1957, composé d'un petit corps de bâti flanqué d'un mur clocher en pierre apparente à l'image du courant spirituel qui se veut modeste.

Intérêt patrimonial

- Édifices témoins d'un développement dès la fin du XIX^e siècle
- Silhouettes participant à l'identité d'un secteur, avec une relative simplicité
- Matériaux authentiques : maçonneries, enduits et baies, charpentes et couvertures, portes, vitraux et ferronneries...

Altérations fréquentes observées

- Matériaux inadaptés : ciment...
- Des cas de manque d'entretien ou d'altération de façades, de décors...
- Altération des abords immédiats, parfois des dispositifs d'accessibilité peu intégrés.

Points de vigilance et enjeux

- Protection et valorisation des temples
- Conservation des ouvrages, des matériaux authentiques et des décors
- Traitement des abords avec valorisation de la relation avec le paysage

Légende

1. Temple protestant du plateau d'Assy, Passy
2. Temple de la Vignette, Saint-Gervais-les-Bains
3. Temple protestant, Megève
4. Façade du temple protestant de Chamonix-Mont-Blanc
5. Chevet du temple protestant, Chamonix-Mont-Blanc
6. Chapelle protestante d'Argentière, Chamonix-Mont-Blanc

LES DYNAMIQUES POLITIQUES ET RELIGIEUSES

2.3.3/ LE RELIGIEUX DANS LE PAYSAGE



ORATOIRE

La signification des oratoires est multiple : le plus souvent, ils sont édifiés afin d'assurer la protection d'un lieu contre les risques naturels (avalanches, éboulements ou inondations), ou dans le but d'étendre leur pouvoir tutélaire sur le bétail et les récoltes, ou encore sur les voyageurs dans les passages dangereux. Des oratoires sont parfois construits dans le but d'exorciser un lieu maléfique. D'autres ont un rôle commémoratif, évoquant l'histoire, ou plus souvent la légende, de la vie d'un saint local, ou bien le souvenir d'un accident ou d'une catastrophe. Ils peuvent encore rappeler l'emplacement d'une église ou d'une chapelle disparue. Certains sont érigés par des particuliers à la mémoire d'un fils mort à la guerre ou en montagne. Il existe aussi des oratoires votifs, bâtis à la suite de vœux des paroissiens. Ces petits édifices sont donc l'œuvre de petits groupes, parfois même d'individus isolés qui les ont érigés sur leur terrain et qui les entretiennent personnellement.

De nombreux oratoires sont bâtis durant la première moitié du XIX^e siècle, suite au rattachement de la Savoie au royaume de Piémont-Sardaigne. Ils sont massivement détruits au siècle suivant lors de l'agrandissement ou la création de voies de circulation. Il s'agit de constructions modestes, maçonnées, enduites et couvertes d'une toiture débordante à l'avant. C'est le cas de l'oratoire de Demi-Quartier (derrière la chapelle des Crétets) (1860) qui est taillé à Vauvray en granit pour célébrer le rattachement.

Les quinze oratoires de Notre-Dame-de-la-Gorge aux Contamines-Montjoie (1728) ont été construits avant tout pour donner encore plus d'éclat au culte marial déjà présent en ce lieu. Ils évoquent les Mystères du Rosaire : Cinq « Mystères Joyeux », cinq « Mystères Douloureux » et cinq « Mystères Glorieux » et marquent les étapes de la vie de la Vierge Marie.

Légende

- 1. Oratoire, Cordon
- 2. Oratoire, Cordon
- 3. Oratoire, Chamonix-Mont-Blanc
- 4. Oratoire, Passy
- 5. Oratoire, Demi-Quartier
- 6. Rosaire, Megève
- 7. Rosaire, Les Contamines-Montjoie

Intérêt patrimonial

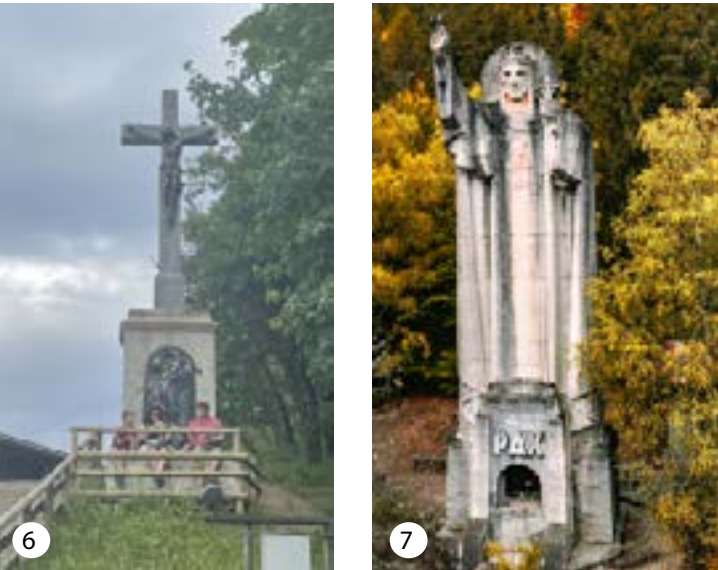
- Édifices, isolés ou en série, marquant l'identité de nombreux hameaux ou sites, marqueurs historiques du territoire
- Importance du rapport avec le paysage et des compositions établies
- Volumes simples, souvent dotés de décors remarquables
- Matériaux authentiques : maçonneries, enduits, toitures, décors, portes, vitraux et ferronneries...

Altérations fréquentes observées

- Matériaux inadaptés : ciment...
- Des cas de manque d'entretien ou d'altération de façades, de décors...
- Altération des abords immédiats

Points de vigilance et enjeux

- Protection et valorisation des oratoires, marqueurs participant à l'identité culturelle du territoire
- Conservation des ouvrages, des matériaux authentiques, des décors
- Traitement des abords avec valorisation de la relation avec le paysage



CROIX / CALVAIRE / STATUE / GROTTA MARIALE

Situées en bordure de route, à la croisée des chemins, sur les sommets, elles sont l'un des piliers du système social en montagne. Sur le territoire, la croix chrétienne se décline sous diverses variantes en fonction de son lieu d'implantation, de l'époque de réalisation, des modes du moment et de l'usage.

En basse vallée, les croix sont monumentales (sauf exception) D'abord en bois, elles sont, dès le XIX^e siècle, plus largement conçues en ferronnerie et disposées sur un socle de granit ou taillées entièrement dans la pierre.

Sur les coteaux, les croix sont nombreuses (parfois plusieurs par hameau) et diversifiées. Dans les alpages, les croix sont érigées pour s'attirer la protection ou éviter des catastrophes. Fabriquées avec des matériaux locaux et les savoirs-faire des paysans, elles ont souvent été remplacées depuis le XIX^e siècle par des croix en fer forgé ou fer de fonte. Les alpages accueillent également les croix de mission, plus modestes. Au Moyen Âge, la croix exorcise alors qu'au XIX^e siècle, le clergé y affirme la conquête matérielle et spirituelle des sommets les plus escarpés.

Le Christ-Roi est une statue en béton armé de 25 m de haut créée par le sculpteur Georges Serraz, et réalisée par Viggo Feveille, architecte, à la demande du Curé Cl. M. Delassiat. Inauguré en 1934, le Christ se dresse face à la vallée et la bénit de sa main levée. Une petite chapelle est située au rez-de-chaussée de la statue, et une messe annuelle a lieu depuis la chapelle sur la place devant la statue. De l'autre côté de la place, se trouve un campanile abritant une cloche Paccard. Est inscrit Monument historique, le Christ Roi, en totalité, le carillon avec son bâtiment ainsi que les parcelles sur lesquelles ils se trouvent.

Légende

- 1. Croix, Demi-Quartier
- 2. Croix, Sallanches
- 3. Croix, Megève
- 4. Croix, Chamonix-Mont-Blanc
- 5. Grotte Notre-Dame de Lourdes, Domancy
- 6. Croix, Megève
- 7. Statue du Christ-Roi, Les Houches

2.3.3/ LE RELIGIEUX DANS LE PAYSAGE

Intérêt patrimonial

- Édifices témoins de l'histoire religieuse du territoire
- Marqueurs des espaces urbains et paysagers, en croisée de chemins, en bord de route, en espace urbain ou espace naturel
- Positionnement stratégique dans le paysage
- Variété des ouvrages architecturaux selon matériaux et conception
- Conservation de matériaux et dispositifs authentiques : maçonnerie, charpente, serrurerie...
- Lien avec édifices, hameaux ou fermes

Altérations fréquentes observées

- Altération des socles ou ouvrages en maçonneries, des ouvrages menuisés ou métalliques
- Nombreux cas d'abandon et de manque d'entretien
- Abords non entretenus ou accumulation d'ouvrages parasites

Points de vigilance et enjeux

- Maintien de ces édifices qui ponctuent le territoire, de leur lien avec les hameaux, fermes, cheminements... facteur d'identité
- Consolidations et restaurations adaptées au type et aux matériaux
- Entretien des abords, sans dispositifs trop « urbains » (revêtements imperméables, bordures routières, panneaux...)

LES DYNAMIQUES POLITIQUES ET RELIGIEUSES

2.3.3/ LE RELIGIEUX DANS LE PAYSAGE



CIMETIÈRE

À partir du XIX^e siècle, les cimetières quittent les abords des églises pour être déplacés en dehors des villages, avec les croix anciennes. Très peu d'églises du territoire ont conservé leur clos, c'est toutefois le cas de Cordon qui où l'emplacement du cimetière accolé au sud de l'église a été maintenu. Établis en dehors ou en bordure du centre-bourg, les cimetières sont enclos par un mur de clôture généralement en pierre.

Au sein du territoire, on note le portail moderne évoquant une façade de chapelle flanquée d'un clocher pour le cimetière des Contamines-Montjoie.

Le cimetière du Biollay, à Chamonix-Mont-Blanc comprend de nombreuses tombes d'alpinistes faisant de lieu un lieu touristique, un haut lieu de la mémoire alpinistique.

Intérêt patrimonial

- Cimetières anciens intégrés dans le paysage, à proximité ou non des églises et villages, participant à la silhouette générale
- Clôture, portails d'accès, compositions, parfois remarquables
- Quelques édifices ou édicules funéraires de valeur historique, artistique et/ou architecturale

Altérations fréquentes observées

- Altération des clôtures, portails ou monuments funéraires
- Abords non entretenus ou accumulation d'ouvrages parasites

Points de vigilance et enjeux

- Maintien de la qualité des clôtures et des compositions
- Entretien des abords en supprimant les dispositifs trop « urbains » (revêtements imperméables, bordures routières, panneaux...).

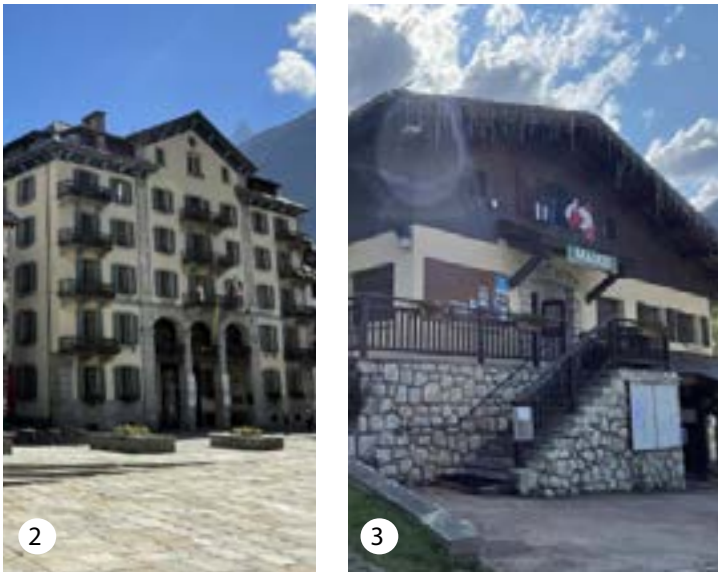


Légende

1. Cimetière, Sallanches
2. Cimetière, Saint-Gervais-les-Bains
3. Portail du cimetière, Les Contamines-Montjoie
4. Cimetière, Les Houches
5. Cimetière accolé à l'église Notre-Dame de l'Assomption, Cordon
6. Cimetière de Chedde, Passy

LES DYNAMIQUES POLITIQUES ET RELIGIEUSES

2.3.4/ LA RÉVOLUTION ET L’AFFIRMATION DE L’ÉTAT



MAIRIE / HÔTEL DE VILLE

Les mairies et hôtels de ville du territoire datent pour la plupart du XIX^e siècle. Les plus grandes villes, possédaient déjà leur hôtel de ville sous l'Ancien Régime. Il s'agissait généralement d'un édifice prestigieux qui accueillait diverses fonctions (politique, administrative, judiciaire et éducative). En revanche, la majorité des petites communes se munit d'une mairie à partir du XIX^e siècle, après le rattachement à la France. De nombreux édifices datent de cette période. Malgré leurs caractéristiques communes, ils présentent une grande diversité.

Ces édifices sont caractérisés par leur volume important donnant sur une place ou en retrait de la rue. Leur façade principale est symétrique et peut-être surmontée, en partie centrale, par un fronton triangulaire. On retrouve généralement des chaînages d'angles harpés.

Dans certaines villes, la mairie s'installe dans un bâtiment existant et ne répond donc pas aux caractéristiques citées au-dessus. C'est le cas de la Mairie des Houches qui s'installe dans l'ancien presbytère, de la Mairie de Saint-Gervais-les-Bains dans une ancienne maison forte ou encore de l'Hôtel de Ville de Chamonix-Mont-Blanc dans l'ex-hôtel du Mont-Blanc. Cet édifice est acquis par la Commune en 1908 et transformé en mairie en 1910. Il s'agit d'un vaste bâtiment d'inspiration sarde avec un haut portique à trois arches de granit. On retrouve ces trois arches en façade des mairies de Passy, Sallanches et Megève.

La mairie de Sallanches, dessinée par l'architecte Ernesto Melano, est achevée en 1846, tandis qu'à Passy, elle est construite en 1862, entre l'époque où la Savoie fait partie du royaume de Piémont-Sardaigne et le Second Empire (Napoléon III). Ces mairies de style néo-classique, version épurée de l'architecture italienne de la Renaissance, se caractérisent par une certaine rigueur architecturale et une symétrie parfaite, trois portes cintrées cernées de pierres bien appareillées, travée centrale marquée par un porche à portique et un fronton brisé, axe souligné par le balcon de l'étage et l'oculus.

Au XIX^e siècle, il y avait plusieurs petites écoles dans les hameaux de Combloux. Celle du chef-lieu accueillait également la Mairie. En 1905, la Commune construit la maison des écoles avec Mairie, commandée à l'architecte Fleury Raillon. Le bâtiment était occupé au centre par la Mairie (une salle à chaque étage) et dans chacune des ailes latérales, une salle de classe au rez-de-chaussée et l'appartement de l'instituteur à l'étage. La Mairie utilise aujourd'hui l'un des appartements transformés en bureaux, et l'école a été agrandie pour accueillir tous les élèves de la commune.

Légende

1. Mairie, Passy
2. Hôtel de ville, Chamonix-Mont-Blanc
3. Mairie, Cordon
4. Mairie, Domancy
5. Mairie, Sallanches
6. Mairie, Combloux
7. Mairie, Megève
8. Mairie, Vallorcine



LES DYNAMIQUES POLITIQUES ET RELIGIEUSES

2.3.4/ LA RÉVOLUTION ET L’AFFIRMATION DE L’ÉTAT



ÉCOLE

On observe à Passy, la présence de « chapelle-école » dans les hameaux des Ruttets, de Joux, de la Motte et Maffrey. Elles datent du XVII^e-XVIII^e siècles et ont fonctionné grâce au legs de la fondation Pierre Bosson (1737-1822). Leurs clochétons inattendus s'expliquent, pour les trois dernières, par une installation dans les anciennes chapelles. Le groupe scolaire de Chedde, bâti en 1910, marquera sa différence avec un beffroi équipé d'une horloge mais couronné d'un clocher. Ces édifices se caractérisent également par leur toit à large débord et croupe.

À la fin du XIX^e siècle, la France souhaite développer l'éducation et fait construire des écoles sur l'ensemble du territoire. De plus, après le rattachement de la Savoie à la France, un large programme de reconstruction des écoles est réalisé dans tout le territoire. C'est notamment le cas à Praz-sur-Arly. Ce modèle des « mairie-école » comprend deux classes dans les ailes latérales, les appartements des instituteurs au premier étage et la mairie dans la partie centrale. La façade est symétriques et composée et les encadrements sont en granit, comme les chainages d'angles. Le toit à quatre pans, peu courant dans la région, témoigne de l'utilisation de ce modèle d'école proposé, sous la III^e République, par l'État.

À Sallanches, l'école Jules Ferry est construite en 1937 d'après un projet élaboré par l'architecte L. E. Cuny et selon les plans des architectes L. E. Galey et G. Bernasconi. L'école comprenait une école maternelle, une école élémentaire et un collège (CEG) pour les garçons et les filles. L'école a ouvert en 1942, mais pour un an seulement, les soldats allemands réquisitionnant le bâtiment pour en faire une caserne jusqu'en 1944.

L'école de Physique des Houches est fondée en 1951 par la physicienne Cécile De Witt Morette, dans des chalets d'alpage de Charousse. Pour l'école d'Été, Henry Jacques Le Mème construit un grand bâtiment en 1962.

Légende

1. École de Chedde le haut, Passy
2. École de Bionnassay, Saint-Gervais-les-Bains
3. École de Chedde, Passy
4. École, Praz-sur-Arly
5. Chapelle-Ecole de Maffrey, Passy
6. Chapelle-Ecole des Ruttets, Passy
7. École, Sallanches

Intérêt patrimonial

- Édifices importants des centres-villages, villes ou hameaux, de typologie variée suivant les époques (chapelles-écoles, écoles XIX^e, écoles XX^e...)
- Édifices remarquables par leur architecture et leurs décors
- Composition et matériaux authentiques : maçonneries, enduits et encadrement des baies, charpentes et couvertures, portes et fenêtres, décors et ferronneries...

Altérations fréquentes observées

- Modifications substantielles : percements, adjonctions, changement menuiseries...
- Matériaux inadaptés : pvc, ciment, parements rapportés...
- Changements d'affectation et disparition des éléments typologiques
- Altération des abords : clôtures récentes et peu qualitatives, dispositifs d'accessibilité et de sécurité ou de mobiliers peu intégrés

Points de vigilance et enjeux

- Protection et valorisation des bâtiments scolaires, marqueurs dans la composition des centres-villes, villages et hameaux
- Conservation des ouvrages, des matériaux authentiques et des décors (même en cas de changement d'affectation)
- Rénovations respectueuses de l'architecture et des matériaux anciens
- Traitement des abords avec valorisation des clôtures, cours, parvis, intégration des dispositifs d'accès et de limites et conception soignée des espaces publics limitrophes

LA MONTAGNE, PAYSAGE DE DÉCOUVERTE ET DE TOURISME

2.4.1/ CONTEXTE HISTORIQUE / LA RECONNAISSANCE D’UN TERRITOIRE D’EXCEPTION

LA GENÈSE DU TOURISME

Pendant des millénaires, les habitants du territoire ont occupé les flancs des montagnes pour habiter, cultiver et faire paître les troupeaux, du moins jusqu'à des altitudes n'excédant pas 2 500 mètres. Au-delà, seuls les chasseurs de Chamois, et plus tard les cristalliers, osaient s'aventurer dans l'univers de la roche et de la glace, froid, hostile, dangereux et certainement peuplé d'esprits. Inquiétantes et menaçantes, sources d'avalanches et autres chutes de pierre, ces hautes montagnes étaient appelées maudites. La dénomination « Mont-Blanc » n'apparaîtra d'ailleurs pas avant 1748.

Il a fallu attendre le XVIII^e siècle et la venue des Anglais curieux, qui faisaient un crochet sur leur Grand Tour depuis Genève, pour qu'arrivent les premiers visiteurs. Ils venaient voir les impressionnantes « glaciers » de Chamonix. Le premier intérêt porté par les étrangers au territoire est ainsi paysager, mais surtout scientifique. Ainsi, on se met à observer la haute montagne sous toutes les disciplines scientifiques : des observatoires sont installés et des études menées. Parallèlement, l'envie d'aller observer les montagnes de plus près s'impose et à partir de 1770 se sont tous les hauts sommets qui seront conquis – dont le mont Blanc en 1786. Ce sont les prémices de l'alpinisme.

La contemplation des paysages attirait également un autre type de visiteurs curieux : les artistes. Le mont Blanc est représenté dans des œuvres picturales dès le XVIII^e siècle et fut aussi le théâtre de nombreuses œuvres littéraires notamment romantiques, à l'exemple de *La créature de Frankenstein* de Mary Shelley.

Enfin, c'est pour ses qualités médicales que sera apprécié le territoire, et en premier lieu pour l'eau thermale du Fayet, qui engendrera un tourisme thermal important et toujours actuel. Plus tard, c'est la qualité de l'air qui sera recherchée et une série de 14 sanatoriums est construit au Plateau d'Assy au début du XX^e siècle, afin de recevoir notamment les malades de la tuberculose. Établissements thermaux ou médicaux, ces lieux de grande capacité d'accueil peuvent se nicher au pied de la montagne ou au contraire se dresser fièrement et être visibles de loin.

Pour accueillir ces nouveaux visiteurs, les habitants s'organisent petit à petit : on ouvre des auberges, puis des hôtels, on améliore les routes, on adapte l'économie. Des sentiers de promenade sont aménagés, ainsi que des buvettes positionnées sur des sites d'observation particuliers (cascade du Bérard à Vallorcine ou Gorges de la Diosaz à Servoz). Les premiers refuges d'altitude sont édifiés. De nouveaux emplois se créent : des fermiers deviennent aubergistes. D'abord en complément de revenus, puis certains construisent de véritables hôtels, qui à leur tour emploieront femmes de chambre, lingères, cochers, etc. Des cristalliers, – tel Jacques Balmat – seuls connaisseurs de la haute montagne, deviennent guides. La fonction se professionnalise, la Compagnie des Guides de Chamonix est créée en 1821 et celle de Saint-Gervais/Les Contamines en 1864. Le miel, le beurre et le lait produits par les paysans locaux sont vendus dans les hôtels où ils trouvent un nouveau débouché. Quelques palaces et hôtels de luxe sont ouverts. Le village de Chamonix et la vallée se transforment. Il est d'ailleurs significatif que dans les écoles, dès la moitié du XIX^e siècle, les enfants apprennent à parler anglais pour communiquer avec les touristes de passage.



Au XX^e siècle, avec d'une part l'ouverture par la baronne de Rothschild de la station de ski à Megève, puis la tenue de la semaine internationale des sports d'hiver, plus tard rebaptisée premiers Jeux Olympiques d'hiver, en 1924 à Chamonix, c'est le tourisme d'hiver, et notamment le ski, qui va se développer sur l'ensemble du territoire. Les stations de ski ouvrent les unes après les autres. L'école de ski français (ESF) est créée à Chamonix en 1933 ; la première classe de neige est organisée à Praz-sur-Arly en 1950. Le nombre de visiteurs du territoire augmente encore, pour atteindre plus de 4,5 millions de nuitées en 2019, dont plus des 2/3 sont hivernales. De nouvelles infrastructures d'accueil et de loisirs se multiplient sur le territoire : hébergements collectifs, chalets de skieurs, etc. Les résidences secondaires prennent le pas sur les résidences principales. Le territoire atteint 110 000 lits touristiques.

La dimension contemplative du tourisme sur le territoire est toujours présente, associée à une dimension sportive portée par les sports d'hiver et par les sports de haute montagne. En effet, même s'ils ne sont pas accessibles à tous et restent des sports d'initiés, leur forte valeur symbolique porte l'image et la notoriété du territoire. La reconnaissance de l'alpinisme au patrimoine immatériel de l'humanité par l'UNESCO en 2019 légitime cette valeur symbolique.



Légende

1. Traversée de la Mer de Glace - Chamonix (1923) © Archives départementales 74
2. Observatoire du Brévent - Chamonix (1976) © Archives départementales 74
3. La Mer de Glace vue du Monteverve - Chamonix (1900) © Archives départementales 74
4. Monument de Saussure et le Mont Blanc - Chamonix (1910) © Archives départementales 74
5. Cascade de Barberine - Vallorcine (1899 - 1922) © Archives départementales 74 - Photographie d'Auguste et Ernest Pittier

LA MONTAGNE, PAYSAGE DE DÉCOUVERTE ET DE TOURISME

2.4.2/ LES PREMIERS VISITEURS : ALPINISME ET OBSERVATION DE LA MONTAGNE



Légende
1. Buvette de la cascade du Dard - Chamonix © Chamonix.com
2. Buvette de la cascade de Berard - Vallorcine
3. Buvette du chapeau au XXIe siècle - Mer de Glace, Chamonix © Cirkwi 2024
4. Restaurant du Montenvers - Chamonix © Chamonix.com
5. Buvette Caillet - Chamonix © Chamonix.com
6. Buvette du Chapeau au XIXe siècle - le recul de la Mer de Glace © Archives Départementales 74

XIX^E ET DÉBUT XX^E : UN TOURISME NATURALISTE

La fascination pour les hauts sommets et les glaciers a amené dès le XIX^e siècle un flux de visiteurs, notamment dans la vallée de Chamonix, berceau de l'alpinisme et de la pratique de la haute montagne. Les cols, sommets et glaciers des massifs du territoire ont été parcourus et appréhendés en tous sens. Il reste aujourd'hui plusieurs marqueurs emblématiques de cette découverte de la montagne.

Les refuges

Les refuges, habitations rudimentaires d'altitude, servent d'abris aux voyageurs venus explorer les hauts sommets. Intrinsèquement liés aux randonnées de haute montagne et à l'alpinisme, les refuges ont une haute valeur symbolique. Ils ponctuent les chemins et sentiers d'ascension, lueur d'espoir dans l'immensité des montagnes inhospitalières. Construits, démolis ou agrandis, le confort arrive peu à peu dans ces constructions rudimentaires. Libres d'accès, ils sont gérés par le Club Alpin Français ou la Compagnie des Guides. Un changement de clientèle s'observe sur certains refuges, exigeant davantage de confort.

Les belvédères et observatoires

L'observation de la montagne est d'abord un intérêt scientifique, avec les premières découvertes des cristalliers, racontées dans le Musée des Cristaux à Chamonix, ou, aujourd'hui encore, avec les recherches menées par le CREA Mont-Blanc sur l'adaptation climatique des espèces et écosystèmes du territoire. L'observation de la montagne est également une observation oisive, pour le plaisir des yeux. Cette admiration pour les paysages de montagne s'est traduite par une production artistique, mais également une recherche du point de vue, du belvédère qui permet d'embrasser d'un seul regard l'immensité des chaînes de montagne. Ainsi, plusieurs belvédères, observatoires ou encore tables d'orientation permettent de voir et de comprendre les sommets et les glaciers. C'est le cas par exemple du belvédère au sommet de l'Aiguille du Midi.

Les téléphériques et trains

La renommée du massif du Mont-Blanc et le flux de plus en plus important de visiteurs favorisent l'installation d'équipements de transports pour faciliter l'ascension des sommets. Ainsi, trains, tramway et téléphériques hissent les visiteurs au plus proche des sommets et des glaciers. Leur découverte n'est plus une longue ascension harassante et dangereuse, mais devient une excursion à la journée gagnée au prix de prouesses techniques. Le train du Montenvers, le tramway du Mont-Blanc, le téléphérique du Brévent ou encore le téléphérique de l'Aiguille du Midi, qui transporte environ 500 000 personnes par an, font partis des activités touristiques incontournables du territoire.

Les buvettes

Petits chalets en bois installés à proximité de sites remarquables, les buvettes sont les témoins du tourisme du XIX^e et début XX^e siècle. Situés à moins d'une heure de marche de la vallée, elles accueillaient les visiteurs et leur apportaient un minimum de confort en des lieux reculés. Aujourd'hui propriété publique, ces buvettes mériteraient une attention particulière.

LA MONTAGNE, PAYSAGE DE DÉCOUVERTE ET DE TOURISME

2.4.2/ LES PREMIERS VISITEURS : ALPINISME ET OBSERVATION DE LA MONTAGNE



REFUGE DE HAUTE MONTAGNE

Les premiers refuges de haute montagne ont été pour la plupart abandonnés, démolis (par des avalanches ou par l'Homme) et reconstruits. Il s'agissait de cabanes précaires en bois ou en pierres sèches. Ces refuges sont créés à l'initiative des guides et des clubs Alpins pour ouvrir de nouvelles voies permettant d'accéder au mont Blanc.

Par la suite, leur remplacement s'établit pour répondre à la montée en puissance du nombre d'alpinistes souhaitant conquérir le toit de l'Europe.

Le refuge de l'Aiguille du Goûter est l'un des refuges les plus hauts d'Europe. Il est aussi un exemple de l'évolution du tourisme de montagne et des problématiques que cela soulève. Le débat actuel pose d'ailleurs le problème de la conservation de l'ancien refuge et de l'obligation de ne pouvoir monter que sur réservation.

Le refuge du Nid d'Aigle a été construit en 1936 par le guide Georges Orset à l'arrivée du tramway du Mont-Blanc. Très innovant, avec un ravitaillement par câble entre les refuges, il a largement contribué à l'équipement de la voie saint-gervolaine, depuis le Nid d'Aigle jusqu'au mont Blanc.

Les refuges qu'on observe au sein du territoire du pays du Mont-Blanc sont des édifices des XX^e - XXI^e siècles. Leur volume s'adosse à la pente de la montagne et offre des vues imprenables sur le paysage. Leurs formes sont variées et répondent au besoin de s'adapter aux contraintes du site (présence d'arêtes rocheuses, orientations des vents qui apportent la neige, etc.).

Les matériaux employés sont le bois et le métal, plus facilement transportables lors de la construction. Des murs latéraux peuvent être construits en pierre.

Des panneaux photovoltaïques sont aujourd'hui installés en toiture ou à proximité de l'édifice afin de répondre aux besoins énergétiques des voyageurs.

Intérêt patrimonial

- Point de repère dans le paysage de montagne
- Édifice contemporain innovant dans les techniques mises en œuvres pour s'intégrer au site et répondre aux besoins énergétiques des voyageurs

Altérations fréquentes observées

- Dégradations des matériaux

Points de vigilance et enjeux

- Extensions des bâtiments existants
- Maintien du rapport simple à l'environnement, sans clôtures, sans abords « urbains »
- Entretien des matériaux soumis à des conditions extrêmes

Légende
1. Refuge des Conscrits, Les Contamines-Montjoie
2. Refuge de la Pierre à Bérard, Vallorcine
3. Refuge du Goûter, Saint-Gervais-les-Bains
4. Refuge Tête Rousse, Saint-Gervais-les-Bains
5. Refuge Nid d'aigle, Saint-Gervais-les-Bains
6. Refuge de l'Envers des Aiguilles, Chamonix-Mont-Blanc
7. Refuge des Cosmiques, Chamonix-Mont-Blanc
8. Refuge d'Argentière, Chamonix-Mont-Blanc

LA MONTAGNE, PAYSAGE DE DÉCOUVERTE ET DE TOURISME

2.4.2/ LES PREMIERS VISITEURS : ALPINISME ET OBSERVATION DE LA MONTAGNE



HÔTEL / PENSION

Si le tourisme dans les vallées du Mont-Blanc a existé dès le XVIII^e siècle, il ne devient important qu'à partir du milieu du XIX^e siècle. La renommée des stations entraîne la multiplication de leur nombre et l'ouverture d'hôtels. L'hôtel Le Planet, à Chamonix-Mont-Blanc, ouvre par exemple dès 1903. Les étages supérieurs ont été reconstruits suite à un incendie en 1911. Il fut converti en 1960 en appartements. Les premiers hôtels, malgré leurs différences : du petit bâtiment aux plus grands hôtels ont des caractéristiques architecturales communes : l'élancement des volumes, les enduits blanc des façades, les encadrements des baies et les consoles de balcons en granit, le soin apporté au garde-corps en ferronneries.

Ces édifices sont alignés à la rue lorsqu'ils sont situés dans un centre urbain ou bien isolés en milieu de parcelle dès qu'ils sont implantés plus à l'écart. La vue sur la montagne détermine l'orientation du bâtiment. Généralement de plan simple, assimilé à un rectangle, leurs volumes sont importants (plus hauts que larges). Les toitures sont plus complexes : à croupes, pans coupés, à brisis. Dans certaines constructions les avant-toits peuvent être prononcés et reposer sur des consoles de bois. Elles sont couvertes de tôle, en cuivre, en zinc (bandes à joints debouts) ou en ardoises. Les murs sont construits en maçonnerie de pierres et enduits à la chaux, d'un enduit fin, au ton clair ou blanc, uniforme. Ces façades présentent une composition classique avec des ouvertures rectangulaires régulières, avec parfois une symétrie axée sur le faitage ou sur la travée de la porte d'entrée. Les encadrements d'ouverture sont réalisés en pierre de taille, bien souvent en granit. Les chaînages d'angle, consoles, seuils sont également en granit. Les fenêtres ont des contrevents pleins en bois, à cadres pleins ou persiennés et peints. Ces hôtels disposent de nombreux balcons, individuels ou non, toujours dans l'objectif de se rapprocher du paysage. Ils sont simples, en pierre (granit), soutenus par des consoles, avec un garde-corps en ferronnerie. Ils sont souvent individuels.

Beaucoup de ces bâtiments ont subi des transformations, suite à des mises aux normes, ou à des évolutions relatives à leur activité ou à leur changement d'affectation.

Légende

1. Hôtel Le Moustier, Passy
2. Hôtel Les Voyageurs, Vallorcine
3. Hôtel, Demi-Quartier
4. Hôtel, Megève
5. Hôtel, Chamonix-Mont-Blanc
6. Hôtel du Planet, Chamonix-Mont-Blanc

Intérêt patrimonial

- Marqueur bâti dans le paysage, silhouette massive et façades composées avec décors
- Conservation de matériaux authentiques : enduits, décors peints, ferronneries, encadrements et portes, etc.
- Aménagement paysager aux abords

Altérations fréquentes observées

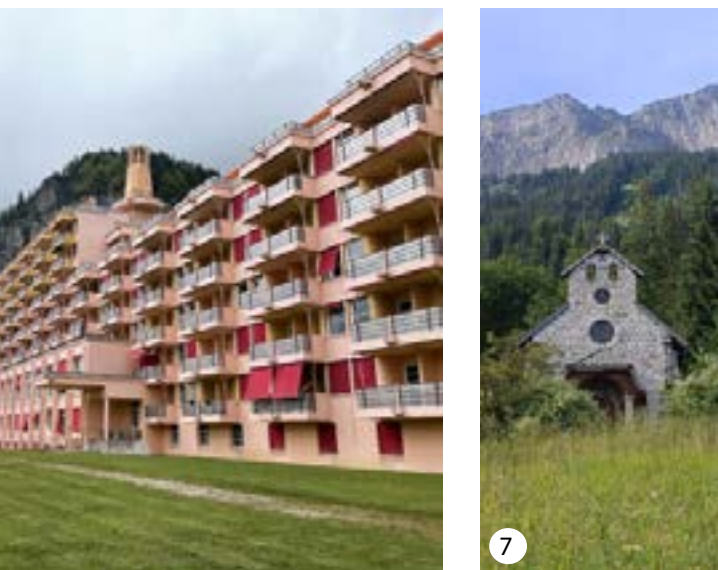
- Traitement des rez-de-chaussée moins qualitatif
- Modification des teintes d'enduits d'origine
- Démultiplication des enseignes
- Travaux de façadisme avec disparition totale des intérieurs

Points de vigilance et enjeux

- Conservation des ouvrages et des matériaux authentiques (enduits, encadrements granit et ferronneries)
- Conservation ou restitution des menuiseries/contrevents
- Disparition des modénatures de façade lors de l'isolation par l'extérieur
- Disparition des décors peints
- Bonne intégration des extensions des bâtiments existants
- Amélioration thermique qui conserve les modénatures de façade
- Traitement qualitatif et cohérent des rez-de-chaussée commerciaux

LA MONTAGNE, PAYSAGE DE DÉCOUVERTE ET DE TOURISME

2.4.3/ UNE DESTINATION DU SOIN



STATION THERMALE / SANATORIUM

Les Thermes de Saint-Gervais-les-Bains sont situés au fond du val. Le bâtiment des thermes occupe toute la largeur disponible, composé de trois corps de logis, dont la partie centrale était surmontée d'un clocher. Les thermes sont emportés par des laves torrentielles en 1892 issue de la rupture de la poche d'eau du Glacier de Tête Rousse, l'événement est appelé la Catastrophe de 1892. Les thermes sont reconstruits en 1894 par la Compagnie Générale des Eaux Minérales et des Bains de Mer. Le parc thermal comporte également le Grand Hôtel de Savoie, construit en 1900, et des maisonnettes à façade en palines (planches en bois).

La vallée de Chamonix-Mont-Blanc devient, dès la fin du XIX^e et plus encore au début du XX^e siècle, une station touristique, thermale et mondaine très appréciée, d'autant plus que le chemin de fer dessert la vallée dès les premières années du XX^e siècle. La ville conforte son statut international et de station de sports d'hiver par la construction d'architectures de villégiature (liées au séjour de repos) : grands hôtels Belle Epoque, palaces, villas et chalets. A cela s'ajoutent cafés, commerces, casino et lieux de promenade destinés à divertir les voyageurs. Il s'agit d'édifices à la mode, importés par et pour les élites européennes. Ils sont d'abord bâtis à Chamonix-Mont-Blanc dont l'animation attire les visiteurs, tout comme la vue sur la Mont-Blanc. Puis, Argentière et les hameaux disposant d'une gare, accueilleront grands hôtels, villas et chalets.

Les Sanatoriums de Passy prennent différentes formes mais sont tous des bâtiments imposants de style moderne :
- Le sanatorium de Praz Coutant (1924) est de style régionaliste et moderne. Il est construit sur le modèle pavillonnaire, inspiré des sanatoriums américains. Il se compose de deux bâtiments centraux et 11 chalets. L'ensemble est à l'image d'un village de montagne.
- Le sanatorium Le Mont-Blanc (1930) répond au modèle compact où toutes les fonctions sont regroupées au sein d'un même corps de bâtiment. Son style emprunte à l'architecture régionaliste.
- Le sanatorium Sancellemoz (1931) est de plan compact. Il est le premier sanatorium bâti sur une ossature en béton armé et présentant un toit terrasse.
- Le Sanatorium Guébriant (1933) était dédié aux femmes, et chaque patiente avait une chambre avec un balcon ouvrant sur la paysage du Mont-Blanc. Il se distingue par un plan « éclaté », avec un immense bâtiment central, quatre pavillons et un étage disposé en gradins.
- Le sanatorium Martel de Janville (1933-1936) est le dernier d'une série de quatre établissements construits par les architectes Pol Abraham et Henry Jacques Le Mège. L'édifice est le parfait exemple du sanatorium bloc tel qu'il est développé partout en Europe dès le début des années trente. Si le développement d'une aile sud principale et d'une aile nord perpendiculaire reproduit

Légende

1. Thermes, Saint-Gervais-les-Bains
2. Sanatorium Praz Coutant, Passy
3. Sanatorium Le Mont-Blanc, Passy
4. Sanatorium Sancellemoz, Passy
5. Sanatorium Guébriant, Passy
6. Sanatorium Martel de Janville, Passy
7. Chapelle Saint Anselme, Sanatorium Praz Coutant, Passy

un plan en T caractéristique des sanatoriums des années trente, au contraire le désaxement du bâtiment et l'aile surélevée des officiers rompent avec le schéma symétrique traditionnel. Le sanatorium se compose d'un bâtiment unique accueillant les patients et l'essentiel des services. Les bâtiments annexes comprennent une villa pour le médecin directeur, une boulangerie conciergerie, des ateliers et garages dans la cour de service. L'aile principale au sud contient les chambres avec leur cure. Dans un avant-corps central sont disposés la bibliothèque, les salons, l'accueil et la salle à manger des militaires. L'ensemble du mobilier des chambres, à l'exception de la chaise longue, a été dessiné et réalisé par les ateliers Jean Prouvé.

Les sanatoriums sont souvent accompagnés d'une petite chapelle dans laquelle patients et personnels peuvent se recueillir (Chapelle Saint-François de Sales à Praz-Coutant; chapelle Saint-Anselme pour Sancellemoz; chapelle du très Saint rédempteur pour Guébriant; chapelle de Martel de Janville).

Intérêt patrimonial

- Marqueur bâti dans le paysage, silhouette massive qui s'étend en longueur
- Conservation de matériaux et ouvrages authentiques : enduits, balcons, encadrements et portes, souches cheminées et couvertures...
- Ensemble avec édifices annexes (maison du directeur, chapelle, chalets, etc.)
- Aménagements paysagers, parcs attenants

Altérations fréquentes observées

- Modification des teintes d'enduits d'origine
- Disparition des éléments de second œuvre et de décors
- Changement de menuiseries/contrevents
- Quelques cas de désaffectation, abandon, délabrement, squats (dégradations, tags, etc.) ou de changement d'usage avec travaux disqualifiant

Points de vigilance et enjeux

- Maintien des qualités architecturales lors des changements d'usage
- Nécessité d'apporter de nouveaux programmes qui s'adaptent aux bâtiments, en cas d'abandon
- Qualité des abords et cohérence des édifices et espaces annexes

LA MONTAGNE, PAYSAGE DE DÉCOUVERTE ET DE TOURISME

2.4.3/ UNE DESTINATION DU SOIN



SANATORIUM / PRÉVENTORIUM / MAISON D'ENFANTS / COLLÈGE D'ALTITUDE

Parallèlement au développement des hôtels; à partir de 1925, les pensions d'enfants vont se multiplier dans la station de Megève. Ces pensions sont liées à la culture du sport d'hiver mais aussi à la lutte contre la tuberculose. Un premier établissement, les Lutins, est fondé dans une ancienne ferme, avant de faire construire un nouveau bâtiment par Henry Jacques Le Mème en 1928. En 1929, le collège privé, le Hameau, premier collège d'altitude de France, est donc ouvert au-dessus de la route du Mont d'Arbois. Les enfants sont d'abord accueillis dans trois anciens chalets, puis en 1933, à la demande de Mme Veuve Ménard, H. J. Le Mème établit les plans du bâtiment actuel situé en promontoire au-dessus de la vallée. En 1946, le collège le Hameau est transformé en aérilum pour Electricité et Gaz de France. C'est aujourd'hui un centre de vacances de la Caisse centrale d'activités sociales du personnel des industries électrique et gazière. L'architecte adopte un parti résolument moderne (toiture terrasse, fenêtres en bandes et volumes en porte-à-faux) et dessine un volume de béton blanc aux multiples fenêtres précédé d'une salle de jeux hors-cœuvre se terminant en arrondi à l'aplomb de la falaise.

Pour prévenir les risques de tuberculose dans les quartiers pauvres de Paris, l'association *Championnet Le Repos à la Montagne*, créée en 1907 dans la paroisse Sainte-Geneviève de Paris, fait construire par l'architecte Henry Jacques Le Mème, le préventorium du Christomet pour les jeunes gens de 16 à 25 ans. Le préventorium est inauguré le 20 janvier 1929. L'aile droite construite par la suite, ne compte qu'un étage ; une annexe en rez-de-chaussée a été également ajoutée sur la gauche. En 1967, le Christomet devient Institut médico-professionnel. L'édifice est traité comme un gros chalet prolongé latéralement par un corps de bâtiment en longueur. L'ensemble est couvert d'une toiture à deux pans. Le soubassement est édifié en granit de Combloux. En plus du Christomet, l'association va construire deux préventoriums : Saint-André (1928) et Sainte-Geneviève (1933).

Ouvert en mars 1932, le sanatorium du Roc des Fiz est l'un des ouvrages du duo d'architectes Le Mème - Abraham. Il accueille des enfants et adolescents et comporte 20 berceaux et 180 lits. Le complexe est situé juste au pied d'une formation rocheuse de la chaîne des Fiz. Un bâtiment central accueille les services généraux et les malades alités. Il est flanqué de pavillons pour les dortoirs des malades

ambulatoires, garçons à l'ouest et filles à l'est. Les bâtiments, en béton armé, sont reliés entre eux par des galeries couvertes et chauffées. Dans la nuit du 15 au 16 avril 1970, un glissement de terrain emporte les pavillons ouest, faisant 72 morts dont 56 enfants. Le sanatorium a par la suite été intégralement détruit.

Intérêt patrimonial

- Marqueur bâti dans le paysage, silhouette massive qui s'étend en longueur
- Conservation de matériaux et ouvrages authentiques : enduits, charpentes, balcons, encadrements et portes, souches cheminées et couvertures...

Altérations fréquentes observées

- Modifications substantielles : percements, adjonctions, changement menuiseries...
- Modification des teintes d'enduits d'origine
- Ajout de lucarnes (chien-assis, lucarnes rampantes et outeaux)
- Ajout d'annexes
- Modification des menuiseries
- Suppression des contrevents

Points de vigilance et enjeux

- Maintien des compositions et matériaux
- Rénovations respectueuses de l'architecture et des matériaux anciens (dans les divisions en logements, dans les rénovations thermiques...)
- Maintien ou restitution des menuiseries/dispositifs d'occultation

Légende

1. Maison d'enfants St Geneviève, Demi-Quartier
2. Collège/Sanatorium le Hameau, Megève
3. Préventorium le Christomet, Megève
4. Carte postale ancienne, Sanatorium Roc des Fiz, Passy
5. Carte postale ancienne, Préventorium Saint-André, Megève
6. Carte postale ancienne, Pensionnat/Hôtel Alpe Fleurie, Megève

LA MONTAGNE, PAYSAGE DE DÉCOUVERTE ET DE TOURISME

2.4.3/ UNE DESTINATION DU SOIN



GRAND HÔTEL / PALACE

Dès la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle, l'explosion du tourisme de luxe entraîne la création des grands hôtels, qui prennent un caractère international. Ces édifices prennent principalement place dans les destinations de soins que sont Chamonix-Mont-Blanc et Saint-Gervais-les-Bains. A Chamonix-Mont-Blanc, l'Hôtel de Londres est construit en 1800, suivi en 1816 du Grand Hôtel de l'Union, célèbre pour ses bains, mais démoli en 1931 par une avalanche. Entre 1830 et 1845 la construction de ces hôtels s'accélère, avec notamment celle de l'Hôtel de la Couronne en 1832, le premier à se doter d'un belvédère pour admirer le panorama, puis l'Hôtel Royal, en 1848, qui est aujourd'hui transformé en casino.

Grand nombre de ces hôtels deviennent désuets après la 2nde Guerre mondiale et sont contraints de fermer. C'est notamment le cas du Grand Hôtel du Mont-Blanc à Combloux, prestigieux palace construit en 1912 de style Art Déco, qui ferme seulement trente ans plus tard et se voit transformé en appartements dans les années 1950 ou le Chamonix Palace qui accueille notamment depuis 1969 un musée alpin.

Les grands hôtels et palaces sont des témoins de cette période faste et marquent fortement le paysage, de part leur emplacement et leurs dimensions. Il s'agit d'édifices imposants généralement construits le long des nouveaux axes ou bien en marge des alignements urbains, entourés d'un parc. On note la présence de vérandas, de galeries, de rotondes, de balcons : des espaces intermédiaires entre les intérieurs et le parc ou le jardin qui entoure l'hôtel. L'architecture de ces édifices se veut en dialogue avec la nature.

De plan rectangulaire, ils s'élèvent jusqu'au R+5 et disposent généralement d'un corps central encadré de volumes latéraux.

Les toitures sont plus complexes avec des toitures mansardées, à pans coupés, à croupes ponctuées par des lucarnes. Les couvertures sont réalisées en cuivre ou en zinc.

Il s'agit de bâtis en maçonnerie pierre de taille enduits de teinte clair voir blanche. On retrouve l'emploi du granit pour les encadrements et chaînages qui délimitent les différents corps de bâtis. Le rez-de-chaussée se démarque parfois avec un traitement en appareillage pierre de taille.

Les grands hôtels et palaces offrent un vocabulaire architectural riche intégrant le vocabulaire Art Nouveau et Art Déco avec corniches, alternance de frontons, pilastres et colonnes. Les encadrements sont en arc plein cintre. On retrouve des éléments tels que des arcades et bow-windows. Les menuiseries sont finement dessinées. Les contrevents persiennés reprennent des teintes pastels en harmonie avec la teinte des façades.

Légende

1. Hôtel, Chamonix-Mont-Blanc
2. Hôtel Mont Joly, Saint-Gervais-les-Bains
3. Ancien hôtel «La forêt des Tines», Chamonix-Mont-Blanc
4. Chamonix Palace, Chamonix-Mont-Blanc
5. Grand hôtel du Mont-Blanc, Combloux
6. Résidence Le Cristal, Chamonix-Mont-Blanc
7. Hôtel Le Majestic, Chamonix-Mont-Blanc
8. Hôtel, Saint-Gervais-les-Bains

LA MONTAGNE, PAYSAGE DE DÉCOUVERTE ET DE TOURISME

2.4.3/ UNE DESTINATION DU SOIN



VILLA

Les villas sont des édifices bâtis durant les premières décennies du XX^e siècle. Elles sont surtout implantées à la périphérie de Chamonix-Mont-Blanc, ou d'autres centres urbains, et jouissent d'une vue imprenable sur le mont Blanc et les glaciers qui l'entourent, tout en se situant à proximité de la ville et son animation. Elles ont une architecture surprenante par rapport à leur contexte puisque leur style est plus citadin que montagnard. Cette architecture de villégiature, semblable à ce que l'on pouvait trouver à Biarritz ou à Deauville à la même époque, se destinait à des résidents secondaires aisés.

De style hétéroclites, les villas ont toutefois pour point commun d'être construites en pierre, généralement sur trois étages, avec des perrons opulents. Leur plan intègre des formes en saillies type véranda ou porches. Elles sont érigées en milieu de parcelle, offrant une certaine intimité à ses habitants, les villas sont entourées par un parc ou un jardin boisé. Ces architectures sont ouvertes sur le paysage grâce à de larges baies, des balcons et des terrasses. La villa dialogue avec son jardin pour former un ensemble pensé en totalité. Les haies et clôture aux ferronneries remarquables délimitent cet écrin.

Les villas se caractérisent par leurs toitures aux formes nouvelles, occasion d'exprimer toute leur fantaisie, tant dans le choix des matériaux, des formes et des décors : mansardes, lucarnes, pans coupés, croupes, avant-toits sur consoles bois, etc. Les couvertures sont en bandes de cuivre ou de zinc ou en ardoises.

Comme pour les grands hôtels, le soubassement peut être marqué par un appareillage en pierre et les encadrements et chaînages d'angles font appel au granit. Les enduits sont à grain fin, de teinte claire. Ici, la recherche de symétrie n'est plus centrale dans l'organisation des volumes et la composition des façades. On retrouve des formes de baies et des menuiseries variées. Une place importante est donnée au décor. Parmi eux : les contrefiches sous couverture, les linteaux et appuis de baies, les éléments décoratifs régionaliste : colombages, briques mosaïques et faïences murales.

Plusieurs courants vont inspirer les propriétaires de villas, notamment l'Art Nouveau et l'Art Déco. L'apparition du néo-régionalisme dans les années 1920 va également influencer l'esthétisme de ces villas. Ce nouveau courant est lié au développement du tourisme avec la recherche du pittoresque et de l'éclectisme « national ». Apparaît ainsi en Haute-Savoie, des détails évoquant les styles anglo-normand, parisien, basque, etc. Les éléments régionalistes concernent le décor des rives de toiture, les contrefiches, des jeux d'appareillage des pierres, des jeux de poutres en façade, les colombages, la céramique, etc.

Légende

1. Villa du Clos des Marmottes, Chamonix-Mont-Blanc (Les Praz)
2. Villa, Chamonix-Mont-Blanc
3. Villa, Les Contamines-Montjoie
4. Villa, Servoz
5. Villa de l'usine de Chedde, Passy
6. Villa, Chamonix-Mont-Blanc
7. Hôtel Edelweiss, Villas régionalistes et galerie marchande, Combloux
8. Villa La Tournette, Chemin du Folly, Chamonix-Mont-Blanc

Intérêt patrimonial

- Façades composées avec décors
- Conservation de matériaux authentiques et éléments de second œuvre de qualité : enduits, décors peints, ferronneries, encadrements et portes, etc.
- Aménagement paysager aux abords, jardin autour ou à l'arrière de la villa

Altérations fréquentes observées

- Modifications substantielles : percements, adjonctions, changement menuiseries...
- Modification des matériaux de couverture
- Modification des teintes d'enduits d'origine
- Ajout ou modification des lucarnes (chien-assis, lucarnes rampantes et outeaux) et de châssis de toiture
- Ajout d'annexes
- Modification des menuiseries

Points de vigilance et enjeux

- Changement de menuiseries/contrevents
- Maintien des espaces libres environnants
- Respect de la qualité des décors et des éléments de second œuvre

LA MONTAGNE, PAYSAGE DE DÉCOUVERTE ET DE TOURISME

2.4.4/ LES SPORTS D'HIVER, UNE PRATIQUE MOTEUR DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE



Légende

1. Stationnement du lac des Chavants et téléphérique du Prarion - Les Houches
2. Station de Praz-sur-Arly
3. Stationnement du téléphérique du Tour, Argentière - Chamonix
4. Gare du télécabine L'Alpin - Saint-Gervais-les-Bains
5. Gare du téléphérique du Tour, Argentière - Chamonix-Mont-Blanc
6. Gare du téléphérique de l'Aiguille du Midi - Chamonix-Mont-Blanc
7. Parking en gravier, Les Bossons - Chamonix-Mont-Blanc
8. Stationnement de Plaine Joux - Passy

UNE PRATIQUE EN ÉVOLUTION

Dans les années 1960 et 1970, la pratique du ski devient un véritable phénomène de masse en France, notamment avec l'apparition des « sports d'hiver » comme activité de vacances pour les classes moyennes. Le développement des stations s'accélère et les domaines skiables s'étendent pour répondre à la demande croissante. Durant les années 1980 et 1990, les stations du pays du Mont-Blanc continuent de se moderniser avec l'installation de remontées mécaniques plus rapides, de canons à neige pour garantir une meilleure couverture en période de faible enneigement, et de services touristiques de plus en plus complets.

Suite aux JO d'hiver de 1924, Megève, Saint-Gervais et Chamonix font partis des stations « première génération ». Ces stations-villages sont constituées d'un domaine skiable et d'infrastructures hôtelières intégrées au village existant. Ainsi, les départs de téléphériques sont directement implantés dans le tissu ancien, parfois difficilement lisibles, comme les départs de télécabines du Chamois ou de Rochebrune à Megève. Parallèlement, chaque commune disposait d'un ou de plusieurs remontées-pentes, d'abord à destination des riverains. Ces petites stations sont encore utilisées aujourd'hui, comme à Cordon, Argentière ou Praz-sur-Arly. Une rupture d'échelle s'opère parfois entre les nouvelles infrastructures démesurées au regard du tissu habité. C'est le cas par exemple du parking et du téléphérique au hameau du Tour à Argentière.

Sept domaines skiables sont présents sur le territoire, dont le plus imposant est le domaine skiable « Evasion Mont-Blanc » (Saint-Gervais, Megève, Combloux), qui permet aux skieurs d'explorer des centaines de kilomètres de pistes. Hormis Servoz, Sallanches et Domancy, chaque commune dispose d'un ou de plusieurs accès aux domaines skiables. Cette pluralité d'accès, souvent en dehors des villes, et sans « front de neige », est une des caractéristiques du territoire.

Aujourd'hui encore, malgré la diminution de l'enneigement du territoire due au réchauffement climatique et la gentrification de la pratique du ski, les équipements dédiés au skieur occupent une place prépondérante dans le paysage. Chamonix et les autres stations de la vallée continuent d'accueillir des compétitions internationales de ski alpin, avec la célèbre Coupe du monde de ski alpin Kandahar aux Houches, qui attire chaque année les meilleurs skieurs du monde. Alors que le ski alpin reste très populaire, de plus en plus de visiteurs se tournent vers des pratiques alternatives comme le ski de randonnée, le freeride (ski hors-piste), et le snowboard.

LA MONTAGNE, PAYSAGE DE DÉCOUVERTE ET DE TOURISME

2.4.4/ LES SPORTS D'HIVER, UNE PRATIQUE MOTEUR DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE



Légende

1. Domaine skiable Les Portes du Mont-Blanc © David Machet
2. Domaine skiable Les Houches - Saint-Gervais, mont Prarion © Boris Molinier
3. Remonte-pente du Tour - Argentières, Chamonix-Mont-Blanc
4. Remontes-pente - Praz-sur-Arly
5. Téléphérique de Rochebrune - Megève
6. Remonte-pente - Vallorcine
7. Bas de piste au Radaz - Megève

LE PARCOURS DU SKIEUR

Arriver / se stationner / s'équiper

Les départs des téléphériques en vallée concentrent les vacanciers et excursionnistes venus passer la semaine, le week-end ou la journée sur les pistes. Les routes d'accès et les parkings sont de plus en plus grands, dimensionnés en conséquence du flux de voitures et de bus. Bondés l'hiver, certains sont déserts le reste de l'année, lorsque les remontées mécaniques ne tournent pas. D'autres téléphériques offrent une polyvalence d'usage et permettent en toute saison de monter randonner, faire du VTT, etc. De plus, certains départs de téléphérique sont accompagnés de commerces, loueurs d'équipements et restaurations, qui forment une urbanité uniquement active l'hiver.

Ces parkings, de grandes dimensions, sont en rupture avec le tissu environnant et proposent des qualités d'aménagement inégales. La présence de végétal et le soin apporté au traitement du sol, est souvent un plus au regard de l'impact de ces infrastructures.

Les parcours multimodaux pour rejoindre les pistes depuis les gares ou les centre-bourgs sont de plus en étoffés (Saint-Gervais, Megève...).

S'élever

Emprunter un téléphérique est une expérience significative, appréciée en toute saison : l'élévation loin de la vallée, le survol des prairies et des boisements, le balancement de la cabine, le passage bruyant des pylônes, la vue imprenable à vol d'oiseau. Les téléphériques, télésièges, téléskis et autres remontes-pentes constituent une armature métallique visible dans le paysage, traversant les prairies et coupant les boisements de façon rectiligne. Nécessaires pour accéder à l'étage nival, leur impact notamment à l'étage forestier questionne cependant. Les sommets et leur aménagement, prévu pour les skieurs, sont souvent peu accueillants pour les visiteurs l'été.

Parcourir les sommets

Les arrivées de téléphériques au sommet sont souvent accompagnées de belvédères, de restaurants d'altitude, de point d'accueil du visiteur. Ce sont des points de rencontre, ils offrent des liens physiques et visuels entre les vallées, comme le domaine Évasion Mont-Blanc. Des pistes de ski qui conduisent à la vallée marquent fortement le paysage également. Leur tracé découpe parfois des patchs de boisements très rectilignes, identifiables de loin. Le maintien des pistes de ski à basse altitude malgré le manque de neige implique des aménagements volontaires impactant fortement les paysages (dégradation des sols, présence de canons à neige, etc.).

LA MONTAGNE, PAYSAGE DE DÉCOUVERTE ET DE TOURISME

2.4.4/ LES SPORTS D'HIVER, UNE PRATIQUE MOTEUR DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE



DES ENSEMBLES URBAINS QUI VOIENT LE JOUR

> Résidence collective / résidence hôtellerie

Durant les Trente Glorieuses, le tourisme et les sports d'hiver sont largement promus. Le nombre de construction continue d'augmenter et à partir de la fin des années 1950, de nombreux styles architecturaux se côtoient. Le style moderne se détache et montre une grande cohérence ainsi qu'une présence dans de nombreux hameaux de la vallée. Plus épurées, ces constructions se veulent fonctionnelles et leur esthétique est basée sur le dépouillement et les jeux de rythmes créés par la structure elle-même. Ce courant n'est pas réservé aux plus riches, le but étant de standardiser et reproduire ces logements à plus large échelle. Des habitations individuelles et des collectifs sont conçus selon ce modèle. Ils s'intègrent bien car ils reprennent et interprètent des principes de l'architecture traditionnelle rurale. Les balcons filants sur consoles et reliés à la charpente par des poteaux, la tonalité sombre du bois ou encore des jardins très sobres et non clos, sont des principes que ces types ont en commun.

Les volumes et les décors se veulent le plus sobre possible. Le plus souvent leur échelle reste modeste, que ce soit la hauteur des édifices ou l'emprise au sol de la résidence. Les bâtiments sont placés de façon à limiter le vis à vis et implantés en milieu de parcelle pour que de vastes espaces verts les séparent ou les entourent. Ces résidences peuvent disposer d'une piscine et/ou d'un terrain de tennis. L'orientation au sud et vers la vue est de première importance. A la recherche de lumière et de chaleur, les façades sont ouvertes de larges baies vitrées et rythmées de balcons. Les toitures à un pan, ou papillon, favorisent encore plus cette recherche de clarté. Il s'agit de volumes où une trame et un système constructif se répètent. C'est la technique, la structure et la composition qui sont mises en avant. Cela se lit notamment en façade avec les jeux de verticales et d'horizontales des balcons.

Pour ce qui est des matériaux de construction, c'est le béton qui domine largement. Il peut être recouvert d'un crépi blanc ou laissé brut. Le rez-de-chaussée, et notamment l'entrée, peut être partiellement vitrés. Certains étages sont habillés d'un bardage bois de teinte sombre. Les toitures sont couvertes en métal à joint debout, en tôle. On observe également la présence de quelques toitures terrasses.

Les décors en façade sont quasi-inexistants. Un rythme est créé par un jeu de volumes et la mise en valeur des éléments structurels (poteaux, poutres ou murs de refend peints en blanc contrastant avec le bois sombre).

Légende

1. Résidence, Chamonix-Mont-Blanc
2. Résidence VVF (Belambra) de M. Novarina, Praz-sur-Arly
3. Résidence, Les Contamines-Montjoie
4. Résidence, Les Contamines-Montjoie
5. Résidence, Les Houches
6. Résidence Vouilloux de M. Novarina, Sallanches
7. Résidence, Megève
8. Résidence Montror, Chamonix-Mont-Blanc
9. Résidence, Praz-sur-Arly

LA MONTAGNE, PAYSAGE DE DÉCOUVERTE ET DE TOURISME

2.4.4/ LES SPORTS D'HIVER, UNE PRATIQUE MOTEUR DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE



RECHERCHE D'UNE ARCHITECTURE DE MONTAGNE

> Chalet moderne

Le chalet moderne est issu du courant néo-régionaliste et inspiré du modèle Suisse diffusé au début du XX^e siècle. Il a connu une évolution spécifique et un développement plus large que la villa. Sa période de construction s'étale principalement de 1900 à 1940.

C'est le type d'habitat, avec la ferme, le plus répandu sur le territoire où il s'intègre bien. Le chalet propose une synthèse entre fantasme de la vie à la montagne, mode et intégration de principes locaux. Il a su évoluer et perdurer, contrairement à la villa, depuis un travail ciselé du bois et l'usage de couleurs vives aux influences du courant moderne. C'est un habitat individuel et très souvent une résidence secondaire.

Le chalet de sports d'hiver est inventé à Megève par l'architecte Henry Jacques Le Même qui y construit plus de 140 maisons entre 1927 et 1981. Ses constructions mégevanes très à la mode à l'époque, largement diffusées dans les revues, auront une grande influence sur toute la construction en montagne, dont celle de Passy. Quelques maisons construites par d'autres architectes reprennent le style de ces chalets modernes : Stéphane Weber, Georges Candilis et les architectes parisiens A. et R. Duthoit.

Le Même invente donc le « chalet du skieur » qui est une maison implantée en cœur de parcelle, éloignée de la route, avec une façade principale tournée vers le soleil, largement percée et un toit à deux versants débordants. Sa volumétrie simple a une base proche du carré. Il s'étage sur deux niveaux tout au plus (avec des combles aménagés). Le plus souvent, un balcon court le long de la façade principale. La distribution intérieure est fonctionnelle : le rez-de-chaussée est réservé aux pièces de service : bûcher, caves, chaudière et ski-room ; au premier étage se trouvent les pièces à vivre autour de la cheminée ; les chambres sont dans les combles. La toiture est à deux pans avec une pente à 45°, largement débordants qui peuvent être soutenus par des contrefiches sur les façades latérales (et non pas les façades pignons comme les fermes). On observe différents modes de couverture (tôle ondulée enduite de goudron, cuivre). La toiture n'est pas toujours symétrique et peut être à croupe sur l'un des pignons.

Les constructions sont en béton, caché sous un parement de pierres appareillées pour les soubassements, et sous un bardage de planches en bois teintées en brun très foncé pour les étages. Cela créait une partition horizontale en façade. Les chalets peuvent être recouverts d'un enduit fin aux teintes claires ou bien d'un crépis gris.

Légende

- 1. Chalet, Megève
- 2. Chalet, Chamonix-Mont-Blanc
- 3. Chalet, Passy
- 4. Chalet, Les Houches
- 5. Chalet, Megève
- 6. Maison, dite chalet le Torrent (H. J. Le Même et J. Vibert), Megève
- 7. Maison dite chalet Saint-François (A. et R. Duthoit), Megève

Pour ce qui est des percements, ils sont importants pour les pièces principales et petits pour les pièces annexes au centre des 4 façades. Il y a peu d'ouvertures en toiture. Les baies sont rectangulaires et verticales. Les portes-fenêtres et portes peuvent être cintrées. Les contrevents sont peints dans des couleurs vives et primaires et parfois rehaussés de blanc. La répétition de trames et le fait de souligner de blanc les consoles en béton, les poutres ou les poteaux ainsi que des lisses de garde-corps permet d'animer ces façades avec élégance sans rien apporter de superflu.

Intérêt patrimonial

- Type témoin d'une époque de grande création
- Absence de clôture ou jardins attenants
- Nombreux détails architecturaux
- Rapport avec le site d'implantation bien traité

Altérations fréquentes observées

- Perte du décor moderne
- Perte des couleurs vives, retour aux tons marron ou caramel, ou aux lasurens tons bois pour les contrevents et les chevrons,
- Décoloration des bardages, ou changement du bardage traité avec des lasurens tons bois, teintes moyennes
- Changement des balustres des balcons : palines découpées, modèle folklorique industriel
- Changement des menuiseries : perte des partitions, banalisation par les sections, les matériaux, les teintes.
- Pose de volets roulants en remplacement des contrevents bois.

Points de vigilance et enjeux

- Évolution vers le rustique ou la folklorisation
- Maintien des compositions et matériaux « sobres et simples »
- Conservation des ouvrages et des matériaux authentiques

LA MONTAGNE, PAYSAGE DE DÉCOUVERTE ET DE TOURISME

2.4.4/ LES SPORTS D'HIVER, UNE PRATIQUE MOTEUR DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE



RECHERCHE D'UNE ARCHITECTURE DE MONTAGNE

> Chalet moderne en série

On assiste, après les années 1970, à la diffusion d'une architecture de promoteurs sous forme de lotissements pavillonnaires ou de grands collectifs. Ces ouvrages du XX^e siècle, plus ou moins ambitieux, affichent leur modernité ou leur attachement à un style « régional » par ailleurs plus proche du pastiche.

Ces chalets individuels ou petits collectifs se nourrissent du courant de pensée des régionalistes et des modernes (dont Henry Jacques Le Même) qui prônent la simplification des formes, ne conservant de la tradition que ses caractères essentiels : le grand toit à double pan, la maçonnerie claire et le bois sombre. Ces modèles répétés en lotissement forment des ensembles intéressants de par leur homogénéité.

On retrouve ce type de chalets à Megève : dans le lotissement S.I.C.A. et les chalets dits « Marot ». Ils sont identiques entre eux et différents par leurs couleurs et détails.

Le corps des chalets « Marot », de configuration carrée, sont couverts par une toiture à deux versants abritant un étage de comble avec bardage bois vertical. Ce niveau présente un évaselement qui reprend l'avant-toit par un plan incliné : « type champignon ». Le soubassement est en granit de Combloux.

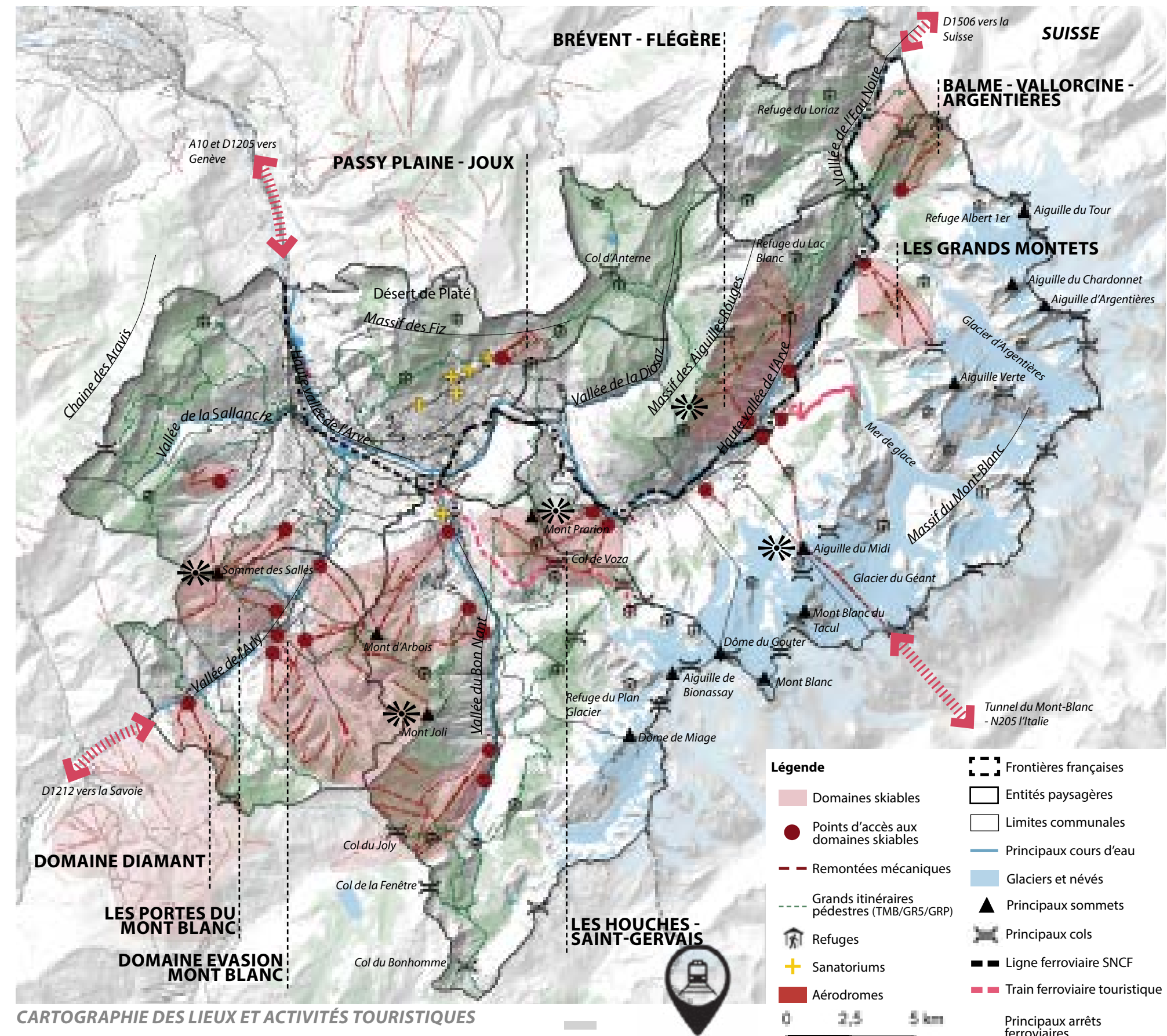
Le lotissement S.I.C.A. se compose de quatre maisons : la Marjolaine, Velleda, les Trolls et le Roc d'Arly. Les chalets sont constitués d'une ossature bois (bardage bois horizontal pour le corps et vertical pour le comble), posée sur un soubassement en moellons et coiffée par un grand toit à deux pans. La cheminée est à cheval sur la faîtière. Les façades arrières sont percées uniquement au niveau du comble.

Légende

- 1/2/3. Chalet Les Glières, Chamonix-Mont-Blanc
- 4/5. Lotissement S.I.C.A. (4 maisons), Megève
- 6. Chalet Le Vêry et le Miage, Megève
- 7/8/9. Chalets associés au sanatorium Praz Coutant : Chalets Colette Yver, Edgar Stern, Anne-Marie, Passy

LA MONTAGNE, PAYSAGE DE DÉCOUVERTE ET DE TOURISME

2.4.5/ PRATIQUES ACTUELLES



LA MONTAGNE, PAYSAGE DE DÉCOUVERTE ET DE TOURISME

2.4.5/ PRATIQUES ACTUELLES



Comment donner à voir et à comprendre la montagne dans toutes ses dimensions depuis la vallée ? Cette question anime aujourd'hui les politiques touristiques. Dans ce cadre, la valorisation du cadre de vie et celle du patrimoine apparaissent comme une nécessité pour renforcer encore la singularité de ce territoire et enrayer les phénomènes de standardisation à l'œuvre avec le développement urbain.

Une pratique touristique du territoire en évolution

Le contexte économique et la prise de conscience environnementale dessinent de nouvelles attentes touristiques. La digitalisation des pratiques de découverte du territoire a transformé la manière dont les visiteurs découvrent et explorent la région. Les applications mobiles, les visites guidées interactives et la réalité augmentée permettent de découvrir les patrimoines naturels et culturels sous un angle nouveau.

L'adaptation au changement climatique, constitue par ailleurs un enjeu fondamental. Que donne-t-on à voir aux visiteurs ? Comment adapter les pratiques touristiques pour minimiser leurs empreintes écologiques ? Le recul des glaciers, la diminution de la couverture neigeuse et la hausse des températures obligent le pays du Mont-Blanc à réinventer son modèle touristique. Certaines stations investissent dans des activités moins dépendantes de la neige, tandis que d'autres réfléchissent à des modèles économiques plus durables.

La tendance du « slow tourism », qui encourage des séjours plus lents et immersifs, se développe. Cela inclut l'utilisation de transports doux, des randonnées en itinérance et une plus grande valorisation du patrimoine local et des producteurs régionaux.

Par ailleurs, la diversification des pratiques et l'augmentation du nombre d'usagers des sentiers (randonneurs, VTTistes, trails, etc.) posent des questions de conciliation d'usages entre sportifs, habitants, vacanciers et éleveurs.

Légende

1. Via ferrata des Evettes, vue sur le massif du Mont-Blanc - Chamonix-Mont-Blanc © OTVCMB
2. Refuge du col de la Croix du Bonhomme - Les Contamines-Montjoie © 2021 Agence Savoie Mont Blanc
3. VTTistes - Chamonix © OTVCMB_CM
4. Randonneur au col d'Anterne - Passy
5. Grimpeur à Barberine - Vallorcine © OTVCMB
6. Traileurs sur l'UTMB © SAS UTMB Group
7. Belvédère de l'Aiguille du Midi © OTVCMB_FB

LA MONTAGNE, PAYSAGE DE DÉCOUVERTE ET DE TOURISME

2.4.6/ TENDANCES D'ÉVOLUTION ET ENJEUX

LES TENDANCES D'ÉVOLUTION ET LES ENJEUX

Le pays du Mont-Blanc a vu ses pratiques touristiques évoluer d'un modèle axé sur l'alpinisme et un tourisme de masse hivernal à une offre plus diversifiée, centrée sur le développement durable et le bien-être. Les défis environnementaux, en particulier le changement climatique et les nouvelles attentes des voyageurs vers plus d'authenticité et de responsabilité, influenceront les futures évolutions du tourisme. La préservation et la valorisation du patrimoine sont l'une des clés pour construire une attractivité touristique maîtrisée et durable.

Valoriser les patrimoines, renforcer la lisibilité des paysages et du cadre urbain, revaloriser le parcours des visiteurs

Le parcours des visiteurs emprunte nécessairement une des quatre entrées suivantes : la vallée de l'Arve, le tunnel du Mont-Blanc, la vallée de l'Arly ou la vallée de l'Eau Noire. Une séquence se construit ainsi de l'entrée dans le territoire jusqu'au parking de destination, point d'arrêt de la plupart des visiteurs. Ce parcours est souvent banalisé par des infrastructures de transport et de stationnement, dont l'insertion paysagère est très discutable et sur certaines vallées par une nappe d'habitat qui a banalisé voire gommée le rapport à la montagne. Enfin, c'est aussi le parcours de la station à la haute montagne et les pratiques qui y sont associées, qui sont à réinterroger. Le changement climatique apporte des modifications profondes de l'étagement montagnard avec la fonte des glaciers, la diminution de l'enneigement et pour conséquence le relèvement des milieux boisés et des alpages.

Concilier les usages du quotidien et de découverte du territoire

La question de la surfréquentation est un sujet clivant sur le territoire, notamment sur les communes très touristiques telles que Chamonix-Mont-Blanc ou Megève. Par exemple, la CCVCMB accueille en moyenne 8 millions de visiteurs par an, 45 % l'hiver et 55 % l'été. Le tourisme représente une part considérable de l'économie locale, qui bénéficie directement aux habitants. Avec seulement 13 000 habitants, Chamonix offre une diversité de services et d'équipements exceptionnelle pour une commune de cette taille. En contrepartie, l'attractivité du territoire induit une forte difficulté à se loger, entraînant une augmentation des migrations saisonnières et/ou journalières des travailleurs et des difficultés de recrutement. Un équilibre doit donc être trouvé entre l'accueil touristique et résidentiel, tant dans le logement que dans l'aménagement d'espaces de vie de qualité.

Par ailleurs, l'évolution des pratiques touristiques induit de nouveaux conflits d'usages. Le développement de nouvelles pratiques sportives telle que le VTT pose des problématiques de partage de l'espace, sur ce territoire historiquement traversé par les troupeaux, puis les randonneurs. La présence d'autres espèces sur le territoire, comme le loup, qui oblige les éleveurs à se faire aider de chiens de protection, pose également la question de la cohabitation. Ainsi, le partage et

la répartition spatiale et temporels des usages sur le territoire est un enjeu fort de sensibilisation et d'aménagement spécifique.

Enfin, l'évolution des pratiques invite à repenser la question de la mobilité, à la fois au quotidien et dans la découverte du territoire. La mise en place de réseau de transport en commun et de support au développement des mobilités alternatives à la voiture individuelle permettrait de s'adapter et de d'accompagner les mobilités douces. La question de l'itinérance et de l'accueil des vélos, vans, et camping-car est également un enjeu fort du territoire. Enfin, l'augmentation des excursionnistes à la journée pose des problématiques de gestion des flux et de stationnement conséquents.

Adapter les pratiques aux changements climatiques

Au regard de l'accélération du changement climatique en montagne, la viabilité des domaines skiables sur le moyen terme est fortement remise en cause. Des stations ferment ou se posent désormais la question de leur évolution future. Ce n'est pas encore le cas des stations du territoire, suffisamment en altitude pour l'instant, mais leur évolution est un enjeu certain.

Par ailleurs, l'augmentation de la période estivale est propice au développement du tourisme intersaison, avec une augmentation des journées d'ensoleillement au printemps et à l'automne. L'augmentation des températures entraîne une mutation et une mobilité de la montagne plus rapide que d'ordinaire, ce qui peut impacter la stabilité et la sécurité des chemins de randonnée. Enfin, le retrait des glaciers et la dégradation du permafrost entraînent une augmentation de la fréquence des éboulements, avalanches, chutes de pierres et glissements de terrain. Certains itinéraires ou accès aux refuges peuvent devenir dangereux ou impraticables.

ENJEUX GÉNÉRAUX

- > **Accompagnement de l'évolution des usages et des pratiques récréatives vers une prise en compte et une adaptation aux changements climatiques (maîtrise de la fréquentation)**
- > **Renforcement de la complémentarité des étages alpins - vallée urbaine / versant boisé / alpage - à travers l'organisation des activités touristiques et récréatives**
- > **Valorisation de l'étage intermédiaire des forêts, peu pris en compte dans les politiques d'aménagement et de valorisation des milieux actuelles**
- > **Maîtrise et valorisation des parcours d'entrée sur le territoire du pays du Mont-Blanc à travers le soin apporté à l'insertion des itinéraires routiers et aux espaces de stationnement**
- > **Valorisation des sites et bâtiments d'accueil - refuges de haute montagne, buvettes, belvédères - en tant jalons sur les itinéraires de découverte de la haute montagne**
- > **Sensibilisation des visiteurs à l'histoire du massif du Mont-Blanc et des vallées dans toutes leurs composantes**
- > **Construction d'une offre cohérente et complémentaire entre les musées et les centres d'interprétation du territoire**
- > **Renforcement de la qualité d'accueil pour tous les usagers (qualité des aménagements : route, parking, cheminements, place, etc.) dans les villes et villages**

Légende

1. Rue Docteur Paccard - Chamonix © travelski
2. Centre-ville de Megève
3. Centre-ville de Saint-Gervais-les-Bains



LA MONTAGNE MAÎTRISÉE : CONQUÉRIR, EXPLOITER, GÉRER LE RISQUE

2.5.1/ CONTEXTE HISTORIQUE

VIVRE EN MILIEU MONTAGNARD, L'APPRENTISSAGE DE L'ADAPTATION

Le territoire ne paraît pas le secteur le plus accueillant pour des populations humaines, a fortiori lorsque celui-ci est recouvert par les glaces. Pourtant, des traces d'occupation sont visibles dès 8 000 ans avant notre ère, et notamment sur les secteurs d'altitude, comme le lac d'Anterne, juste au-dessus de 2000m. Les hommes y chassent, puis déboisent pour amener paître leur troupeau. Progressivement le territoire sera investi, et au fur et à mesure que les communautés s'installent, elles s'organisent pour exploiter au mieux leur environnement.

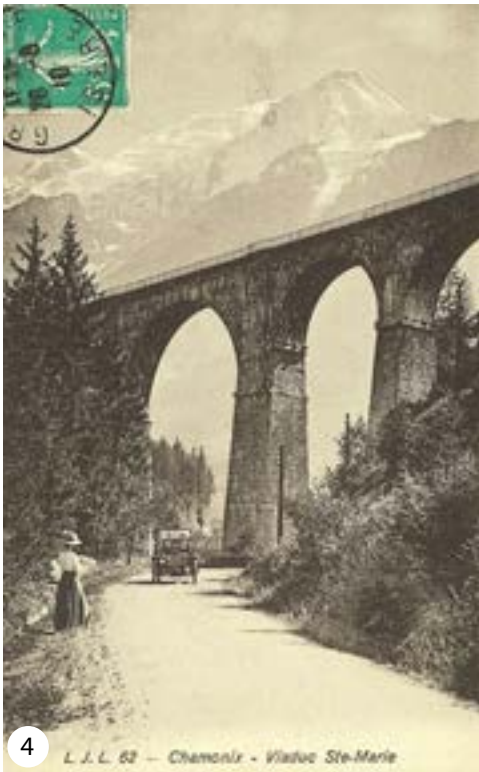
Dès la fin du Néolithique, un agro-pastoralisme avec culture et exploitation des alpages se met en place. Longtemps, les fonds de vallée trop insalubres ne sont pas occupés, les coteaux étant privilégiés, loin des marais, plus ensoleillés et plus à l'abri des crues des torrents. Les circulations s'organisent également à flanc de coteau. Les cols sont utilisés pour passer d'un territoire à l'autre et des circulations se mettent en place vers le Léman, le Valais, le val d'Aoste ou la Tarentaise. Les grandes voies de circulation sont confortées à l'Antiquité avec l'administration de l'Empire romain. Les hommes ne s'aventurent pas au-delà des alpages, dans la montagne qui est jugée « maudite ».

Des adaptations sont néanmoins nécessaires à cet environnement particulier. La première est l'organisation de la transhumance verticale et saisonnière, permettant d'une part l'exploitation de terrains inaccessibles une grande partie de l'année et d'autre part la production suffisante de foin pour nourrir le bétail tout au long de l'hiver. L'exploitation de la forêt et l'utilisation du bois comme matériaux de construction, chauffage, etc. a également une place importante.

Les implantations des villages sont fortement conditionnées par la morphologie du terrain : la plaine insalubre est évitée (à Cordon par exemple), les coteaux ensoleillés préférés (à Vallorcine, la majorité des hameaux sont implantés sur la rive gauche de l'Eau Noire), on évite les couloirs d'avalanche et les chutes de pierres ou l'on s'en protège au maximum : l'église de Vallorcine, sur le parcours d'une avalanche qui l'a fauchée à plusieurs reprises, est ainsi protégée par une immense tourne, imposant mur de pierre en forme de V, déviant le cours de l'avalanche. Outre leur emplacement, les habitats sont également adaptés à l'environnement montagnard dans leur conception : placés dans la pente, le logement des Hommes, proche de celui des animaux pour profiter de la chaleur émise, comportant de grandes surfaces de granges pour stocker le foin. De petits bâtiments annexes sont construits à l'écart des habitations pour stocker les biens précieux et les préserver des incendies (remises, greniers, raccards à Vallorcine). Les outils et modes de déplacement ont aussi leurs particularités : chars à foin sur patins, châbles pour descendre le bois, déplacements en luge ou à ski, etc.

Légende

1. Vue générale sur la gare - Vallorcine.
2. Le pont des Egrats - Les aiguilles de Varennes © Archives départementales 74
3. Route de Sallanches à Combloux, la grande paroi et les aiguilles de Varennes - Sallanches © Archives départementales 74
4. Viaduc Sainte-Marie - Chamonix © Archives départementales 74
5. Gare du col de Voza et sommet du Prarion - Saint-Gervais-les-Bains © Archives départementales 74



Le premier tournant de la conquête de la montagne a lieu au XIX^e siècle, grâce aux évolutions technologiques et à l'avènement du tourisme. De nombreux refuges de montagne sont aménagés (refuge du Gouter vers 1860, refuge des Grands Mulets en 1896). Cet élan sera soutenu et renforcé par le rattachement de la Savoie à la France, avec notamment la volonté de Napoléon III de construire une route carrossable jusqu'à Chamonix, qui sera poursuivie jusqu'à Vallorcine en 1886. C'est la fameuse route des diligences, qui permet aux touristes d'accéder à la vallée. De nombreux hôtels sont ainsi établis le long de cet axe. Une route entre Sallanches et Cluses est construite la même année.

Peu de temps après, la vallée voit arriver le train électrique, aménagé grâce aux ressources hydroélectriques exploitables sur le territoire. Parti de Sallanches en 1898, il arrive à Chamonix en 1901 et relie la Suisse par Vallorcine en 1908. Afin de mettre en œuvre ces nouvelles routes et voies ferrées, l'aménagement d'ouvrages d'art exceptionnels (tel le viaduc Sainte-Marie aux Houches) sera obligatoire pour franchir les torrents et passer des dénivelés importants. Le tunnel du col des Montets donnera aux Vallorcins un accès à Chamonix en hiver à partir de 1935, accès impossible jusque-là.

La conquête de la montagne ne ralentit pas au XX^e siècle. D'autres infrastructures touristiques voient le jour pour accéder au plus près des « glaciers » si spectaculaires : tramway du Mont-Blanc en 1906, train du Montenvers en 1908, téléphérique du glacier en 1924 et enfin, téléphérique de l'aiguille du Midi en 1955. Les routes secondaires sont améliorées (la route de Sallanches à Cordon est goudronnée en 1956). C'est également la période au cours de laquelle la montagne est aménagée pour les sports d'hiver : stations de ski, remontées mécaniques voient le jour un peu partout. D'impressionnantes infrastructures routières seront construites dans la seconde moitié du XX^e siècle : le tunnel du Mont-Blanc est ouvert en 1965 et le viaduc des Egrats en 1982.

Les cours d'eau sont également, en partie, domptés : canalisés dans les centres-villes comme à Sallanches ou à proximité des voies de circulation, jalonnés de barrages qui permettent d'une part l'exploitation hydroélectrique mais également la régulation du débit.

Les aménagements de la montagne sont visibles sur tout le territoire car nombreux et souvent de taille colossale, fruits de prouesses technologiques : murs de soutènement, ouvrages de prévention des crues, paravalanches, mais aussi caméras de surveillance, etc. Cependant, ils n'empêchent pas certaines catastrophes : destruction des thermes de Saint-Gervais par une crue torrentielle en 1892 (150 victimes), destruction des dortoirs du sanatorium pour enfants du Roc des Fiz en 1970 (71 victimes dont 56 enfants) et l'avalanche du Montroc en 1999 (12 victimes).

Ces terribles événements ont néanmoins permis de nouvelles adaptations aux conditions montagnardes et notamment législatives et juridiques. Effectivement, documents d'urbanisme, plans de prévention des catastrophes naturelles, etc. sont des moyens de maîtriser et habiter la montagne. Le territoire s'est également doté d'outils et de moyens spécifiques tels que le PGHM (service de gendarmerie de secours en montagne), d'un PIDA (Plan de déclenchement des avalanches), d'une commission de sécurité, etc.

LA MONTAGNE MAÎTRISÉE : CONQUÉRIR, EXPLOITER, GÉRER LE RISQUE

2.5.1/ CONTEXTE HISTORIQUE



LES RESSOURCES NATURELLES DU TERRITOIRE, UN PUISSANT MOTEUR DU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

La force hydraulique générée par les nombreux cours d'eau, décuplée par la pente et la fonte des neiges, a été l'un des éléments majeurs du développement de l'artisanat, puis de l'industrie, sur le territoire. Aux Houches et à Servoz, dans le secteur des Gures, on a retrouvé un aqueduc romain qui servait certainement à la production du cuivre. Les nombreuses galeries creusées dans le sous-sol, ainsi que les anciennes forges dont les soufflets étaient actionnés à la force hydraulique, démontrent une extraction minière importante.

A la période médiévale, des moulins utilisant la force hydraulique sont attestés à Sallanches, servant en premier lieu à moudre le grain, mais déjà associés à des foulons ou battoir à chanvre. En 1776, des tanneries sont attestées à Chamonix et à Sallanches. Au XIX^e siècle, il semble que tout un système industriel se soit développé le long de la Frasse. L'huilerie Delaquis est même répertoriée par l'association des amis des Moulins savoyards comme l'une des deux seules huileries que l'on peut qualifier d'industrielle en Haute-Savoie en 1875. Plusieurs documents iconographiques datés du XIX^e siècle montrent des moulins à Chamonix, Sallanches, Chedde. On trouve également avant 1860 à Sallanches des usines d'importance : une chocolaterie, des draperies et une brasserie. Elles fermeront leurs portes après la guerre de 1939-45. Sous l'influence de la proximité de Cluses, la première usine d'horlogerie ouvre en 1880. Et, en 1902, l'installation d'une première usine hydroélectrique permet l'éclairage publique de la ville. La tradition artisanale et industrielle de Sallanches se poursuit au XX^e siècle avec notamment l'ouverture de l'usine Dynastar -fabricant de skis- en 1962. En 1961, l'endiguement de l'Arve permet le gain de 65 ha et l'installation d'une vaste zone industrielle et artisanale. Dans la foulée on construit 400 logements HLM au Vouloux en 1970 dont Maurice Novarina sera l'architecte. Cependant, à cette période, c'est le décolletage, héritier de l'horlogerie, qui est le premier pourvoyeur d'emploi de la commune : on compte 50 usines de décolletage à Sallanches en 1980.



Chedde. Installée à la fin du XIX^e siècle sur un site stratégique qui profite d'une chute d'eau naturelle de 180 mètres. Elle sera la plus grande usine de de Haute-Savoie et la plus puissante centrale hydroélectrique. On y développe l'aluminium, puis la cheddite (un explosif réputé) et actuellement des piles photovoltaïques et du graphite pour les centrales nucléaires. Cependant l'usine hydroélectrique n'est pas seulement utile à la fabrique de Cheddite ; elle servira également à l'alimentation de la future ligne ferroviaire entre Le Fayet et Chamonix. Si cette ligne de train, réalisée par la compagnie PLM, permet l'acheminement des touristes, elle sera dans le même temps une opportunité pour l'usine de Chedde, via une prolongation de la ligne jusqu'aux ateliers. La gare de Passy ne sera presque exclusivement utilisée que pour le transport de marchandises. Un quartier ouvrier se met en place petit à petit afin de loger la main d'œuvre de l'usine. Dans les années 1920, des cités jardins conçues par Henry Jacques Le Même sont construites. Des équipements de loisirs et de spiritualité y sont associés, ainsi qu'une école. Autour des années 1980, la plaine s'urbanise de Marlioz à Chedde.

La pratique touristique, et notamment des sports de montagne, a également eu une influence sur la production industrielle du territoire. Dans un premier temps, la production de chanvre a sans doute été en partie utilisée pour la fabrication de cordes, indispensables en alpinisme. Une fabrique de piolets a aussi existé, une usine de ski en bois, etc. Enfin, outre l'entreprise Dynastar, d'autres fabricants de matériel de sport existent également sur le territoire : Quechua, Simond... Par ailleurs, l'artisanat lié au bois est très présent sur tout le territoire : l'ensemble de la filière bois est représentée, du bucheronnage à l'agencement intérieur, en passant par les scieries, menuisiers et charpentiers.

Outre le tourisme et l'agriculture, l'emploi artisanal ou industriel est donc bien développé sur le territoire. Ceci d'autant plus que ces emplois sont parfois associés à une particularité de la main d'œuvre locale. En effet, les longs mois d'hiver sont des mois d'inactivité agricole, durant lesquels les savoyards ont toujours cherché une activité leur permettant d'amener un revenu supplémentaire. Pendant longtemps ils ont été obligés de s'expatrier pour cela : ramoneurs, nourrices, maçons ou colporteurs. L'horlogerie a été l'une des premières activités qui pouvait être pratiquée à domicile et de nombreuses entreprises d'horlogerie confiaient des travaux aux paysans à exécuter chez eux le soir ou en hiver, qui leur permettaient de rester à la ferme.

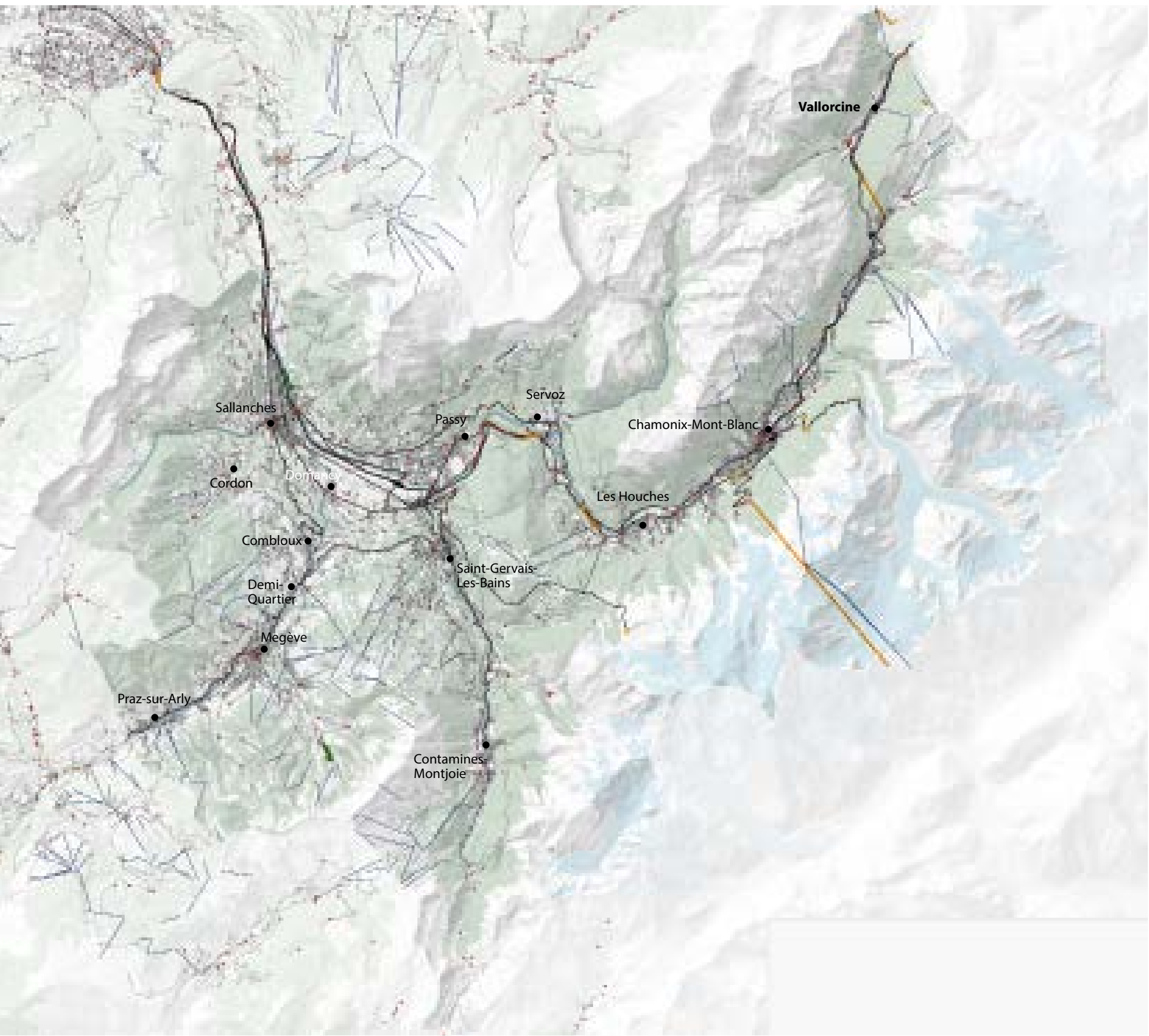
De là est née une tradition de double activité : agricole et artisanale. Avec le tourisme, notamment le tourisme d'hiver, cette tradition s'est poursuivie car il était possible d'avoir une activité agricole en été et d'être perchman ou moniteur de ski en hiver. Les activités artisanales telle la maçonnerie ou la charpente, qui se pratiquent surtout en été, pouvaient ainsi être cumulées avec un emploi sur une station de ski. Cette particularité se transcrit d'ailleurs dans les cursus scolaires proposés aux jeunes du territoire : parcours de bi-qualification commerce/monitorat de ski au lycée de Chamonix, ou métiers du bois/métiers de la montagne à Sallanches.

Légende

- 1. Vue du moulin au bout du lac de Chedde. Aquatinte de Grundman, 1840. © Collection du CD74
- 2. Conduite forcée de la centrale P.L.M. - Servoz, 1901 © Archives départementales 74
- 3. Barrage du Bonnant - Saint-Gervais © Archives départementales 74
- 4. Vue d'ensemble de l'usine de Chedde vers 1912. Carte postale © Archives Mémoire de Chedde

LA MONTAGNE MAÎTRISÉE : CONQUÉRIR, EXPLOITER, GÉRER LE RISQUE

2.5.2/ DÉSENCLAVER LES VALLÉES, ATTEINDRE LES HAUTEURS



Légende

- Les petites routes et les ponts
- Les voies principales
- Les voies ferrées et funiculaires
- L'autoroute A40
- Les tunnels
- Les remontées mécaniques
- Les aérodrômes

LA MONTAGNE MAÎTRISÉE : CONQUÉRIR, EXPLOITER, GÉRER LE RISQUE

2.5.2/ DÉSENCLAVER LES VALLÉES, ATTEINDRE LES HAUTEURS



GARE

Après la mise en place des grands axes ferroviaires à travers la France, la fin du XIX^e siècle a vu se développer un vaste programme de ramifications des lignes secondaires (plan Freycinet) jusque dans les campagnes les plus reculées. De nombreuses gares desservant des hameaux reculés voient le jour. L'ouverture de la ligne de chemin de fer jusqu'à Chamonix en 1901 est un moment clé puisqu'elle participe au désenclavement de la vallée et à l'explosion touristique.

On relève trois types de voies :
- Celles gérées par la compagnie PLM Paris-Lyon Méditerranée (gérée par la SNCF depuis 2015)
- TMB, le tramway du Mont-Blanc, chemin de fer à crémaillère sur la plus grande partie de son parcours, géré par une société privée indépendante, conduit depuis la gare du Fayet à Saint-Gervais-les-Bains, vers les hameaux de Montivon et Bionnay, le col de Voza, le glacier de Bionnassay et le Nid d'Aigle.
- Le Montenvers, chemin de fer à crémaillère de 5,1 km géré par le Département de Haute-Savoie.

Les petites gares du territoire sont similaires, elles ont été construites au début du XX^e siècle. Leur volume est simple, de plan rectangulaire, aligné aux voies de chemin de fer. Généralement, un volume annexe plus petit y est accolé. Le volume principale comprend un étage et un comble éclairé par des lucarnes rampantes passantes. La toiture est à deux pans, couverte de zinc. Les murs gouttereaux comprennent deux à trois travées. Les encadrements de porte et fenêtres sont cintrés ou droits ; en granit ce qui contraste avec la façade qui est enduite dans un ton clair (en blanc ou en rose). Le soubassement est marqué par un bandeau en granit, tout comme les chaînages d'angles harpées.

Une inscription en mosaïque indiquant le nom de la gare est visible sur les deux façades principales. Les menuiseries en bois sont peintes en vert ou en bleu. Il existe quelques variantes de ce modèle comme la gare de Montroc, d'Argentière ou des Praz.

D'autres gares, plus imposantes, comme la gare du Montenvers à Chamonix-Mont-Blanc, présentent des formes différentes. Ce sont des édifices bâtis sur le modèle des gares de cette période. Leur architecture est plus recherchée que celle des autres gares de la vallée. De large auvent métallique permettent d'abriter les voyageurs. Les façades de la gare du Montenvers présentent les caractéristiques de l'Art nouveau tout en conservant des principes locaux (utilisation du granit dans les encadrements, chaînages et consoles).

Légende

1. Gare de Chedde, Passy
2. Gare dite « Servoz », Les Houches
3. Gare Le Fayet, Saint-Gervais-les-Bains
4. Gare d'Argentière, Chamonix-Mont-Blanc
5. Gare Tramway du Mont-Blanc, Saint-Gervais-les-Bains
6. Gare Les Tines, Chamonix-Mont-Blanc
7. Gare du Montenvers, Chamonix-Mont-Blanc



Intérêt patrimonial

- Conservation de matériaux et dispositifs authentiques : maçonneries et charpentes, couvertures, auvent métallique, décors de mosaïque, etc.
- Présence d'un parvis

Altérations fréquentes observées

- Ajout d'une extension
- Appauvrissement et banalisation des portes d'entrée et des contrevents
- Changement des menuiseries : perte des partitions, banalisation par les sections, les matériaux, les teintes
- Suppression des souches de cheminée
- Éléments nuisibles rapportés en façade ou en toiture (fils électriques, paraboles, etc.)
- Abandon et délabrement

Points de vigilance et enjeux

- Maintien de ces bâtiments d'intérêt collectif, de leur lien avec les hameaux isolés
- Entretien des abords
- Traitement qualitatif de l'espace public avec le parvis

LA MONTAGNE MAÎTRISÉE : CONQUÉRIR, EXPLOITER, GÉRER LE RISQUE

2.5.2/ DÉSENCLAVER LES VALLÉES, ATTEINDRE LES HAUTEURS



OUVRAGE D'ART PONT / VIADUC

Du fait des nombreux ruisseaux qui maillent le territoire, et de la topographie, on dénombre plusieurs ouvrages de franchissement : ponts de petite taille, pont de grande taille et viaducs. Les ponts de petites tailles sont généralement en pierre et ne présentent qu'une seule arche.

Les viaducs et pont de contournement marquent fortement le paysage. On en dénombre deux viaducs sur le territoire : aux Houches (Viaduc Sainte-Marie) et à Passy (Viaduc des Egratz) et un pont de contournement à Saint-Gervais-les-Bains.

Un viaduc est nécessaire pour passer d'une rive à l'autre en aval des Houches. Les premiers plans sont dressés durant les années 1896 et 1897. À l'origine, la travée centrale du viaduc Sainte-Marie devait comporter un tablier métallique de 50 m de long. Mais l'armée, toujours impliquée dans les constructions d'infrastructures importantes, notamment ferroviaires, craint une destruction facile en cas de guerre. Le Ministre de la Guerre, le général Jean-Baptiste Billot, impose alors l'usage unique de la pierre. L'ouvrage est en pierre de granit. Long de 130 m, il surplombe l'Arve de 52 m de haut. L'honneur de choisir la forme des moellons, c'est-à-dire des pierres de construction, revient au Ministre des Travaux Publics. Le viaduc, en forme de S, est soutenu par 7 arches de 15 m de large et de 25 m de large pour l'arche centrale.

Le viaduc des Egratz est construit de 1977 à 1981 et ouvert à la circulation en 1982. Il est destiné à dédoubler l'ancienne route construite à flanc de montagne, dite « descente des Egratz », et faciliter ainsi la circulation entre la nouvelle autoroute A40 et le tunnel du Mont-Blanc, ouvert à la circulation en 1965. D'une longueur de 2 275 m il s'élève jusqu'à 68 m de haut, enjambant ainsi l'usine de Chedde.

Intérêt patrimonial

- Marqueur bâti dans le paysage, silhouette monumentale des viaducs

Altérations fréquentes observées

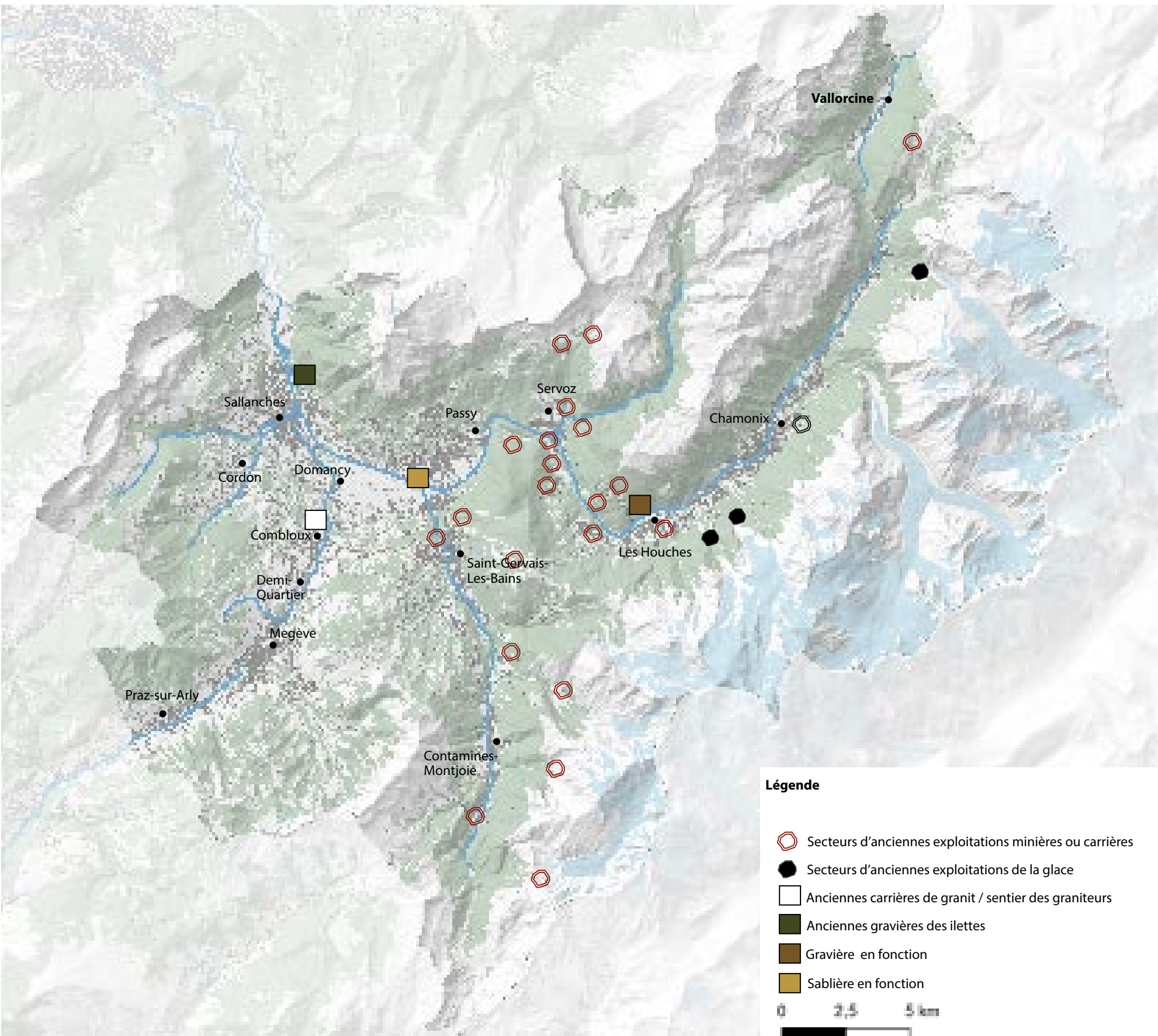
- Travaux de mise aux normes dégradant

Points de vigilance et enjeux

- Mise en valeur/aménagement des abords
- Mise aux normes (garde-corps et chaussée) intégrant la matérialité, les techniques et la qualité des ouvrages
- Entretien

Légende

1. Vieux Pont de Saint-Martin, Sallanches
2. Pont place de l'Eglise, Megève
3. Pont, Chamionix-Mont-Blanc
4. Pont du diable, Saint-Gervais-les-Bains
5. Viaduc ferroviaire Sainte-Marie, Les Houches
6. Viaduc des Egratz, Passy



LE PAYSAGE-RESSOURCE

Le patrimoine industriel comprend « ...les sites, les constructions, les territoires, les paysages, les équipements, les objets ou les documents qui témoignent des procédés industriels... ». A ce titre, le pays du Mont-Blanc peut faire valoir un patrimoine industriel très riche tant son territoire, son socle géologique, ses cours d'eau, son relief ont été ou sont le support et le carburant de son développement industriel.

Si ce patrimoine est identifié et partiellement valorisé, ce sont les systèmes industriels et leurs expressions paysagères, en différents points du territoire, qu'il reste à mettre en lumière : la cascade de Chedde, la petite centrale hydroélectrique camouflée, l'usine de Chedde ; les centrales hydroélectriques et leurs conduites forcées qui dévalent de forts dénivelés, etc.

Les anciennes mines et carrières

une trentaine de mines et carrières sont répertoriées, pour la plupart situées sur les communes de Servoz et des Houches, dont le socle géologique du Carbonifère contient de nombreux minerais. A Servoz, l'activité minière se développe dès le XV^e siècle mais se déploie de façon plus importante à partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle, avec l'édification d'un complexe d'exploitation des minerais dans les gorges de la Diosaz. De nombreux gisements sont présents en d'autres vallées du territoire, notamment d'anthracite et de minerais polymétalliques à l'extraction très complexe, exploités entre le XIX^e et le XX^e siècle. Des traces sont disséminées dans le Val Montjoie, en fond de vallée, comme au Fayet, à la Gruvaz ou à Notre-Dame-de-la-Gorge, mais aussi davantage en altitude, sur les pentes du Prarion, au Miage, à Tré la Tête et dans le Val d'Armanette. Le sol est également exploité. D'anciennes carrières de schistes ardoisiers, destinés aux toitures ou aux écoliers, sont encore visibles notamment sur les pentes du Prarion, ou aux Posettes, au-dessus de Vallorcine. Une carrière de jaspe est présente à Saint-Gervais, exploitée pour usiner des éléments décoratifs, ou encore du gypse au Fayet, utilisé pour la fabrication de plâtre.

Les matériaux solides du lit de l'Arve

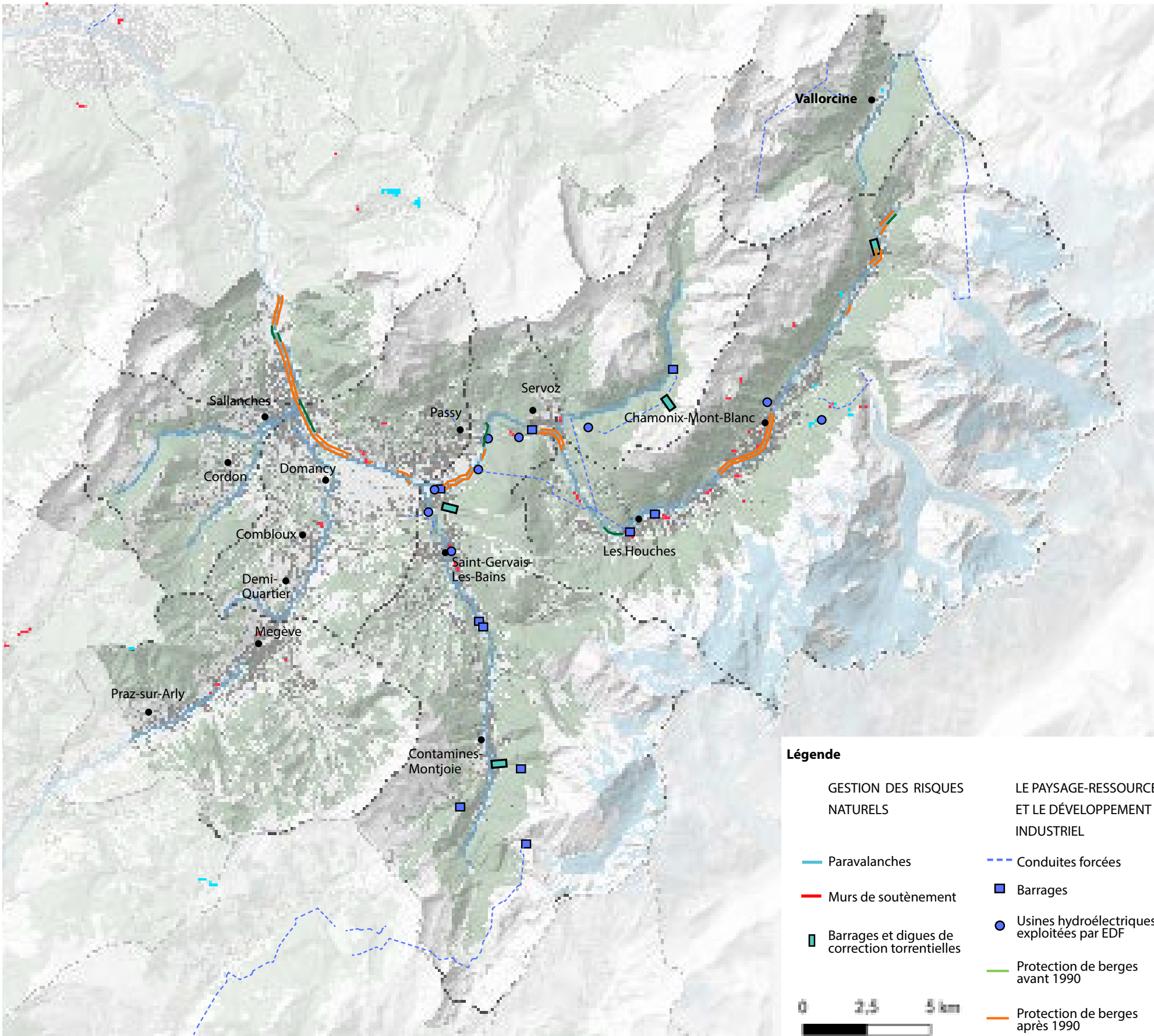
Le développement des villes et l'usage accru du béton au cours du dernier siècle a été un véritable appel d'air à l'exploitation des matériaux solides du lit de l'Arve. La rivière subit d'importantes extractions. Le déséquilibre engendré a conduit à leur interdiction sur l'ensemble du lit mineur. Seule une activité perdue aujourd'hui à Chamonix-Les Houches. A Sallanches, les anciennes gravières des illettes ont servi à la construction de l'A40 mais sont désormais converties en lacs, support d'activités de loisirs et de découverte des milieux.

La glace

A partir de 1898, la glace devient une véritable ressource économique pour la vallée de Chamonix, inspiré par les Valaisans qui exploitent déjà leurs glaciers pour alimenter Martigny et Genève. Les langues terminales des glaciers des Bossons, d'Argentière et de Tacconnaz se transforment ainsi en carrières de glace. Celle-ci y est débitée puis acheminée au bas de la vallée par une longue gouttière en mélèze. Elle est ensuite transportée en train ou par camion pour alimenter aussi bien les hôtels de la région que les villes de Paris ou Genève.



Légende
1. Centrale hydroélectrique de Servoz au Châtelard. Passy alimentée par la retenue d'eau des Lanternes à Servoz
2. Centrale hydroélectrique du Fayet. Saint-Gervais
3. Barrage de Bajulaz sur la Diosaz à Servoz qui alimente la centrale hydroélectrique de Montvauthier aux Houches
4. Barrage des Houches sur l'Arve. Retenue d'eau alimentant la centrale hydroélectrique de Passy.
5. Gravière de Chamonix-Les Houches. Piège aval sur l'Arve
6. Lac des Illettes, anciennes gravières ayant servi à la réalisation de l'autoroute Blanche. Sallanches
7. Entrée des anciennes mines de plomb et zinc de Notre-Dame-de-la-Gorge. Les Contamines-Montjoie
8. Ancienne carrière de schistes ardoisiers du Prarion
9. Ancienne carrière de jaspe de Saint-Gervais
10. Anciennes mines de plomb et cuivre de Montvauthier. Rive gauche de la Diosaz, Servoz
11. Anciennes mines de cuivre et plomb de Sainte-Marie-au-Fouilly, Les Houches



L'ARVE COMME SUPPORT DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

L'Arve, épine dorsale du pays du Mont-Blanc, a fait l'objet d'une conquête, dans un souci de maîtrise de ses fluctuations parfois brutales et funestes, puis, motivée par le gain de foncier. Le cours de l'Arve, largement artificialisé (endiguement, barrages, gravières, infrastructures, urbanisation...) participe désormais peu au potentiel de naturalité habituellement associé aux cours d'eau dans le paysage. Ses nombreux affluents torrentiels rythment les versants, les reliant au fond de vallée et participent de l'armature paysagère du territoire. Au contact des groupes bâtis, en revanche, nombreux sont les ruisseaux qui sont canalisés ou enfouis. Sans ripisylve, ils disparaissent et ne participent plus à la qualité du paysage perçu.

Les premiers travaux importants d'endiguement de l'Arve remontent aux années 1770, pour protéger les terres agricoles de la plaine contre les inondations. Par la suite, la chenalisation et les extractions ont conduit à la disparition de la forme en tresse de la rivière au profit d'un chenal unique, étroit, rectiligne et profond.

L'espace ainsi gagné sur l'ancien lit de la rivière a permis de répondre aux exigences d'urbanisation engendrées par la croissance démographique et les ambitions de développement économique du territoire. Ainsi, à Sallanches, les anciens méandres remblayés sont le support de la zone industrielle et commerciale et permettent aussi l'aménagement de l'échangeur autoroutier. Aux Houches, les travaux d'endiguement permettent notamment l'installation d'une station d'épuration. Dans la plaine de Passy, la maîtrise du lit de l'Arve a permis une rationalisation des flux avec l'implantation de l'autoroute qui longe la rivière.

Par ailleurs, les extractions de granulats dans le lit majeur de l'Arve ont marqué les paysages. Outre les impacts de cette activité sur l'hydromorphologie du cours d'eau, ces carrières ponctuent le paysage de plans d'eau.

L'exploitation des forces motrices du bassin versant de la haute Arve

- l'usine d'Émosson-Châtellard, ouvrage franco-suisse, alimenté par cinq prises : 2 sont situées sur le bassin de l'Eau Noire, 3 sur le bassin versant amont de l'Arve (Glacier du Tour, Lognan et Glacier de l'Argentière).
- l'usine EDF de Passy alimentée par l'Arve (barrage des Houches), la Diosaz et la restitution de l'usine EDF de Montvauthier ;
- l'usine EDF des Bois alimentée par une prise sous le glacier de l'Arveyron à Chamonix ;
- l'usine EDF du Fayet alimentée par le Bon Nant ;
- l'usine EDF de Montvauthier alimentée par la Diosaz.



Légende

1. Endiguement du Nant Bordon, Passy
2. Ouvrages de protection contre les crues torrentielles, Les Houches
3. Plaine de l'Arve depuis le sommet du Prarion
4. Épis de protection en amont de la station d'épuration des Houches © Bernard Thery
5. Paravalanche du Taconnaz dont les capacités de protection ont été renforcées au fil du temps pour répondre à la puissance des avalanches
6. Paravalanche du Sizeray, Vallorcine © S. Ancey
7. Ouvrage de corrections torrentielles, Argentière
8. Ouvrages de protection et plage de dépôt du nant d'Armanette, Les Contamines-Montjoie
9. Paravalanche du Bourgeat, Les Houches © Sam Giezendanner



Les nombreuses catastrophes naturelles qui ont marqué le territoire (avalanches, coulées de boues, lave torrentielle par rupture de poche d'eau sous glacier, crues torrentielles, éboulements...) rappellent le danger que peut représenter la montagne et ses pentes pour les activités humaines et leurs infrastructures.

Des exemples d'implantations vernaculaires témoignent d'une conscience aigüe des risques (église Notre-Dame de l'Assomption à Vallorcine, implantation en peigne le long des pentes des hameaux des Houches et des Contamines-Montjoie).

Des implantations humaines ultérieures, moins précautionneuses, ont subi des catastrophes conduisant à une prise en compte progressive des risques naturels en parallèle d'un accroissement des enjeux liés à l'anthropisation du territoire.

Au-delà des travaux des services de restauration des terrains en montagne (RTM), créés au sein de l'ONF, qui contribuent à réduire les dégâts causés par les crues torrentielles et l'érosion des montagnes aux XIX^e et XX^e siècles, la réponse infrastrucutrelle prend la forme d'un remodelage des pentes (paravalanche, murs de soutènement, barrages de correction torrentielle...).

Hormis l'aménagement des cours d'eau afin de lutter contre les inondations (endiguement, canalisation...), des ouvrages visant à bloquer les sédiments sur leurs zones de production ont également été réalisés. Des plages de dépôts, des ouvrages transversaux, installés sur les affluents permettent d'amoindrir les risques liés aux laves torrentielles. Des curages localisés sont également réalisés sur les zones d'exhaussement naturel.

Compte tenu de l'importance des enjeux liés aux risques, la gestion du transport solide est une préoccupation forte sur ce territoire. Elle s'avère d'autant plus impérieuse en raison des impacts du changement climatique qui aggrave sensiblement les aléas (accélération du recul des glaciers, dégel du pergélisol, etc.).

Ces ouvrages caractérisent ce territoire de montagne et marquent fortement les paysages de par leur échelle colossale à la hauteur de la puissance des événements naturels susceptibles de se produire.

2.5.6/ L'ÉNERGIE HYDRAULIQUE AU SERVICE DE L'INDUSTRIE

LA MONTAGNE MAÎTRISÉE : CONQUÉRIR, EXPLOITER, GÉRER LE RISQUE



MOULIN / SCIERIE

Les scieries observées correspondent à des édifices contemporains reconstruits à l'emplacement de moulins à eau plus anciens.

Un grand nombre était répertorié sur le cadastre napoléonien. C'est le cas de la scierie « Plan du Moulin », aux Contamines-Montjoie, visible sur le cadastre de 1901. On y lit également le canal de dérivation qui alimentait le moulin puis la scierie en eau du Bonnant.

Les moulins/scieries se situent le long d'un cours d'eau pour tirer la force de l'énergie de l'eau. De plan rectangulaire, ils peuvent être à deux niveaux. Des bâtiments annexes servent de stockage au bois des scieries.

Le soubassement de ces édifices est maçonné, tandis que les étages sont en bois (larges planches verticales). Le toit est à deux pans, de forte pente. La couverture est généralement en tuile mécanique, en tôle ou en zinc. Les moulins et scieries présentent peu de percements. Les encadrements sont généralement carrés, en bois.



Intérêt patrimonial

- Marqueur bâti dans le paysage, silhouette caractéristique à proximité d'un cours d'eau
- Identité de certains hameaux
- Conservation de matériaux authentiques : planchages, charpentes et galeries...

Altérations fréquentes observées

- Abandon des biefs

Points de vigilance et enjeux

- Maintien des mécanismes d'origine lorsqu'ils sont encore présents (roues, écluses, etc.).
- Entretien régulier pour éviter le développement de la végétation.

Légende

1. Scierie, Domancy
2. Scierie du Plan Moulin, Les Contamines-Montjoie
3. Scierie, Cordon
4. Scierie, Cordon
5. Scierie, Cordon



LA MONTAGNE MAÎTRISÉE : CONQUÉRIR, EXPLOITER, GÉRER LE RISQUE

2.5.7/ LE PAYSAGE INDUSTRIEL DE L'INNOVATION

USINE / USINE HYDROÉLECTRIQUE

L'installation d'usines sur le territoire du pays du Mont-Blanc s'explique par le fort besoin industriel et touristique, la centrale hydroélectrique du Châtelard, datant de 1960, à Vallorcine en constitue un exemple. Cette centrale fait partie, avec trois autres, du complexe d'Emosson. Le complexe bâti en béton recouvert d'un parement pierre, marque le territoire par son esthétisme et ses dimensions. Les toitures de différentes formes sont couvertes de tôle.

Usine décolletage Anthoine Émile et ses fils, Sallanches

En 1918, pour développer l'entreprise, on envisage la construction d'une seconde usine à Sallanches dans le quartier de la gare, où l'on installe le siège social. Une partie de la main-d'œuvre d'encadrement de Magland, la maison-mère viennent travailler à Sallanches pour former une main-d'œuvre sur place. Le bâtiment achevé en 1919 va bien vite devenir trop étroit : dès 1930 des agrandissements (1930, 1935, 1940, 1945, 1965) sont réalisés sur la partie de terrain restée libre, côté ouest de la parcelle qui finira par être totalement bâtie. C'est une des plus importante usine de décolletage du Faucigny. L'usine ferme en février 1984, la société compte encore à ce moment là plus de 145 personnes. Le bâtiment est aujourd'hui occupé par la société M.B.A. décolletage.

Le bâtiment comprend un corps central avec l'entrée principale, les bureaux, et à l'étage deux logements de fonction de quatre pièces, et deux ailes d'inégale longueur. L'aile nord qui vient s'arrêter contre un mur mitoyen est réservée au stockage de la matière première ; l'aile sud, de 40 m de long abrite l'atelier ; Des combles volumineux couronnent le tout. L'ensemble forme une masse imposante de 75 m de façade, masse fractionnée en trois parties et allégée par de nombreux percements des baies. Le corps central présente une majesté certaine. La façade sur rue offre une belle composition symétrique et une modénature recherchée. L'encadrement de la porte d'entrée cintrée est travaillé.

Usine P.L.M. des Chavants, Les Houches

Cette usine est alimentée par une retenue d'eau située aux Chavants sous le viaduc Sainte-Marie des Houches. La centrale a été créée en 1895 en vue d'alimenter la voie électrique du P.L.M. (Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée) et fonctionnera jusqu'en 1952. A cette date, la SNCF qui a hérité des installations P.L.M. préférera raccorder la voie ferrée au réseau EDF. Néanmoins, le bâtiment situé à l'est a gardé son soubassement ; il a été racheté par un menuisier qui a construit au-dessus un atelier.

L'usine motrice de Servoz, fonctionnant de pair avec l'usine des Chavants, alimentait directement la première section de la ligne PLM, comprise entre Le Fayet et le disjoncteur de la gare de Servoz. Les bâtiments étaient construits en moellons, au fond du ravin du Châtelard à côté de la ligne de chemin de fer. Le bâtiment principal, long de 40 m et large de 11,50 m,

Légende

1. Usine hydroélectrique, Saint-Gervais-les-Bains
2. Centrale les Chavants, Les Houches
3. Usine, Saint-Gervais-les-Bains
4. Centrale EDF, Passy
5. Usine motrice, Servoz
6. Centrale hydroélectrique du Châtelard, Vallorcine
7. Usine de décolletage, Sallanches



se composait d'un rez-de-chaussée contenant la tuyauterie d'admission aux turbines, d'un escalier d'accès et d'une salle des machines sous combles qui renfermait les turbines, les dynamos, le tableau de distribution et les différents appareils. Les autres bâtiments étaient constitués par deux maisons servant au logement du chef-machiniste et de ses aides. Après la Seconde Guerre mondiale, la S.N.C.F. renonça à poursuivre sa propre production de courant et ferma donc les deux usines [de Servoz et des Chavants].

Usine de Chedde, Passy

Cette entreprise fut à la fin du XIX^e siècle, la plus grande usine de Haute-Savoie. Qualifié de « colossal » par les ingénieurs du ministère de l'Agriculture en 1895, l'établissement passa de la production du chlorate de potasse, du perchlorate, puis à l'aluminium, aux ferro-alliages, au graphite et à la magnésie.

L'usine de Chedde se trouve dans la commune de Passy, à la limite du bassin-versant de l'Arve supérieur au pied du massif du Mont-Blanc. A cet endroit, l'Arve dessine un arc courbé suivant une chute naturelle de 180 mètres ouverte sur une plaine sédimentaire propice à l'aménagement de grandes infrastructures. Les dirigeants de cette entreprise, Paul Corbin et Georges Henri Bergès décident de quitter leurs anciens ateliers de Lancey en Savoie pour augmenter les volumes de fabrication du chlorate de potassium. Ils profitent alors de l'engouement suscité par les procédés innovants mis au point par Paul Corbin pour s'adjoindre la participation financière de grands industriels grenoblois. Entre 1904 et 1914, on y développe la production d'aluminium. L'explosif produit ici : la cheddite, reconnue pour sa stabilité par l'armée française, devient une arme utilisée par les soldats durant la Grande Guerre. En 1916, le groupe de Paul Corbin fusionne avec sa principale concurrente : la Compagnie des produits chimiques d'Alais et de la Camargue. La construction du laboratoire signé par l'architecte Henry Jacques Le Mège en 1940 devient un lieu de recherches. L'ouverture d'un nouveau bâtiment appelé le « hall à graphitassions » en 1951 amplifie la diversification des activités. La destruction de l'ancienne halle des chlorates et de la centrale hydroélectrique en 1983 marque la fin du développement du site et explique la réorganisation des espaces de production.

La salle des machines est un immense bâtiment construit en pierre avec une toiture en shed (en forme de « dents de scie »).

Intérêt patrimonial

- Marqueur bâti dans le paysage, silhouette massive et caractéristique
- Témoignage du développement industriel

Altérations fréquentes observées

- Modifications substantielles : percements, adjonctions, changement des menuiseries...
- Modification des matériaux de couverture
- Abandon

Points de vigilance et enjeux

- Conservation des ouvrages et des matériaux authentiques (menuiseries métalliques)
- Rénovations respectueuses de l'architecture et des matériaux anciens (dans les divisions en logements, dans les rénovations thermiques...)



CITÉ OUVRIÈRE / CITÉ JARDIN

Les cités ouvrières/cités jardins du territoire sont liées à l'usine d'électrometallurgie de Chedde.

Les cités sont implantées à l'écart de l'usine et de la centrale hydroélectrique de manière à éviter les dangers liés aux explosions ou aux incendies. Cependant, la construction des cantonnements dans les années 1900 amorce la naissance d'une future cité ouvrière. En effet, le début des années 1920 voit la construction des premières cités jardins qui permettent progressivement aux plans de « la fabrique » de se confondre avec celui du hameau de Chedde.

Au sein de ce bourg récent, se côtoient de nombreuses infrastructures: le site de production, les maisons patronales, les logements ouvriers, les équipements liés aux loisirs et à la spiritualité. Se promener dans les rues de Chedde démontre toute la diversité des formes prises par ce patrimoine industriel : de l'église Saint-Joseph en passant par les bosquets agrémentant les cités jardins.

On distingue sur ce site les maisons jumelées comprenant deux logements, les chalets collectifs et les immeubles collectifs qui comprennent un plus grand nombre de logements.

Les maisons jumelées s'élèvent jusqu'en R+1 avec combles. Le type A et le type C présentent un rez-de-chaussée avec parement pierre et un R+1 en bardage bois. La dalle est marquée en façade par un simple traitement enduit blanc. La toiture est à deux pans avec une croupe et des jambes de forces sous toiture. Le type A se caractérise par sa toiture en encorbellement tandis que le type C présente des débords de toit important soutenus par de larges poutres en béton. Des annexes jumelées sont situées en limite de fond de parcelle. Les différents types présentent des similitudes dans leur traitement architectural.

Intérêt patrimonial

- Ensemble architectural et paysager cohérent
- Volumes simples faisant écho aux chalets
- Témoignage du passé industriel

Altérations fréquentes observées

- Changement de menuiseries/contrevents
- Nouveaux percements
- Modification des matériaux de couverture et de façades
- Emploi d'enduits plastiques
- Fermetures des porches
- Adjonction de clôtures disparates

Points de vigilance et enjeux

- Conservation des ouvrages et des matériaux authentiques
- Gestion du stationnement anarchique
- Conservation de l'espace public banalisé par le gabarit
- Limitation des clôtures végétales qui ferment les vues
- Limitation des constructions type garage et annexe individuel, sans cohérence d'implantation alors que le projet de Henry Jacques Le Même prévoyait des annexes mutualisées en limite de propriété
- Limitation des interventions banalisantes sur le bâti



Légende

- 1/2/3. Cité ouvrière de Chedde, Passy
- 4. Maison type C, Cité jardin de Chedde, Passy
- 5. Immeuble collectif des Nids, Passy
- 6. Plan Bernard Lemaire, CPRUAP de la cité jardin de Chedde
- 7. Maison type A, Cité jardin de Chedde, Passy

ENJEUX GÉNÉRAUX

> **Valorisation du patrimoine industriel et culturel à travers la mise à jour des systèmes, des ensembles et de leurs traductions spatiales, à différents étages du territoire**

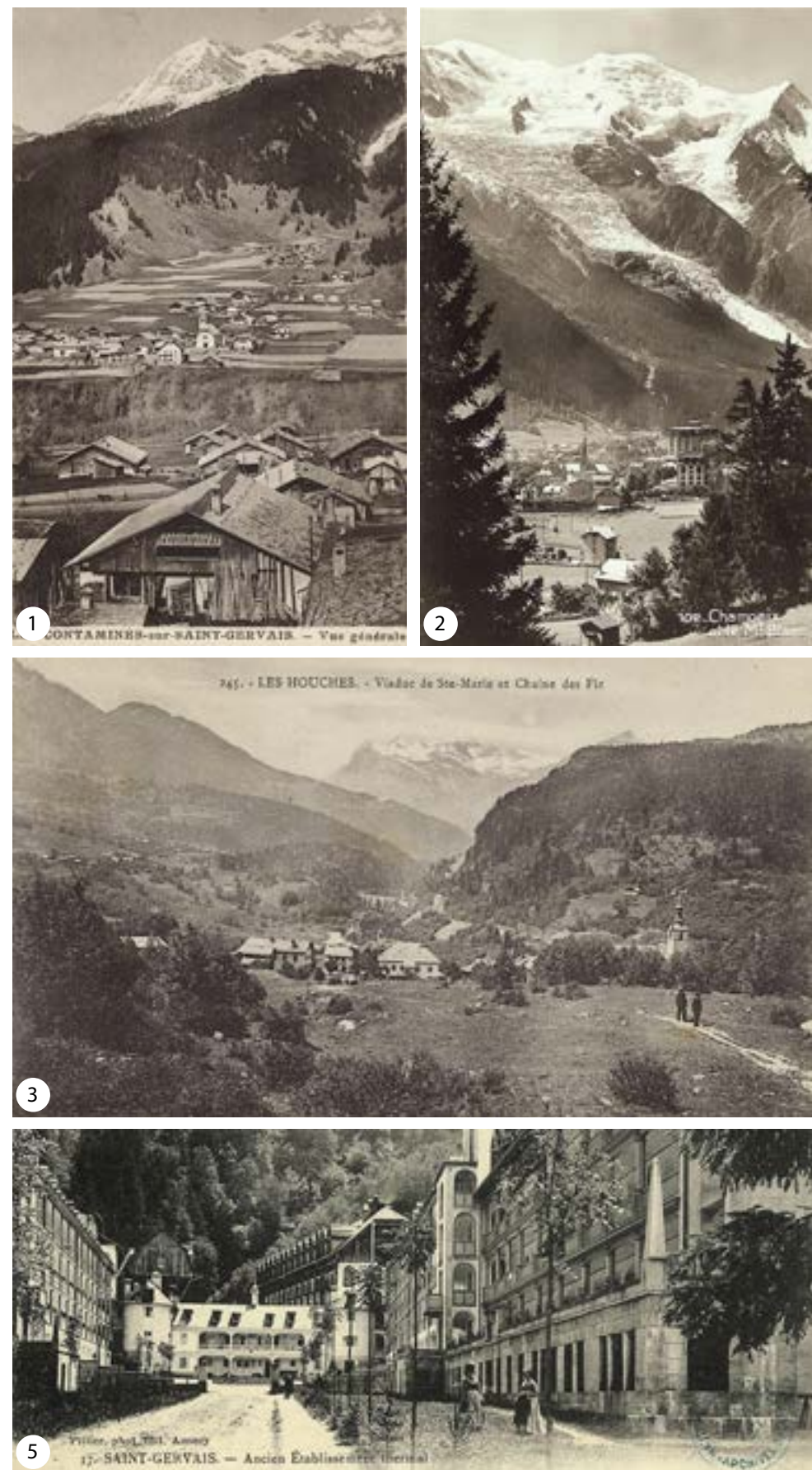
> **Valorisation du patrimoine d'ouvrages d'art et du génie de l'ingénieur dans le façonnage de la montagne à travers le temps**

> **Mise en valeur du fond de vallée de l'Arve comme axe d'entrée principal du territoire et vitrine du pays du Mont-Blanc**

> **Reconquête et valorisation de l'armature paysagère et écologique de l'Arve et de ses affluents (lien versant/vallée, reconnexion visuelle et physique aux cours d'eau, valorisation des points de franchissement, restauration des ripisylves et préservation de l'espace du cours d'eau...)**

> **Intégration paysagère des ouvrages de protection contre les risques naturels et des infrastructures de communication : routes, stationnements, etc.**

> **Accompagnement de la réhabilitation paysagère des sites liés à l'Arve : sablières ou gravières en fin d'exploitation**



Sur le territoire du pays du Mont-Blanc, l'histoire de la morphologie urbaine est très différente d'une commune à l'autre. A la période médiévale, Sallanches a une certaine importance, d'une part due à sa position stratégique pour le Comté du Faucigny et d'autre part en tant que centre religieux où s'installe une collégiale à partir du XIV^e siècle.. C'est également un pôle économique possédant quelques industries et moulins et organisant foires et marchés. Plusieurs châteaux y sont édifiés ceinturant la ville : La Frasse et Les Rubins notamment.

Les Contamines-Montjoie, en raison de sa position stratégique de frontière entre le Faucigny et la Savoie, a également une certaine importance. Le Prieuré établi à Chamonix au XI^e siècle participe du développement et de l'influence du village. Il en est de même pour Megève où un prieuré fut établi à la même période.

Chamonix commença à se développer au XVIII^e siècle avec l'avènement du tourisme, et à changer de morphologie au gré de son changement d'orientation économique. Le village se transforme au fur et à mesure de la construction des nouveaux hôtels, notamment au XIX^e siècle, entraînant dans son sillage les autres villages de la vallée et notamment les plus proches : Vallorcine et Les Houches. Chamonix se caractérise par la présence d'hôtellerie de luxe. Cette transformation est encore accélérée par l'arrivée de la nouvelle route à la fin des années 1880, puis du train au début du XX^e siècle.

VILLES ET VILLAGES

2.6.1/ CONTEXTE HISTORIQUE

Saint-Gervais profitera également du tourisme pour se développer au XIX^e siècle mais cette fois à la faveur du thermalisme et donc d'une clientèle particulière et aisée. Ainsi, la commune se structure autour de deux centres : le Fayet avec l'établissement thermal et la gare d'une part, et le centre de Saint-Gervais, avec les grands hôtels de l'autre.

Megève est choisi par la famille Rothschild pour l'installation d'une station de ski dans les années 1920. Elle deviendra une station réputée pour une clientèle aisée. Henry Jacques Le Même créa le style Chalet du skieur. Plus d'une centaine de ces chalets seront construits à Megève, puis plus ou moins copiés sur tout le territoire.

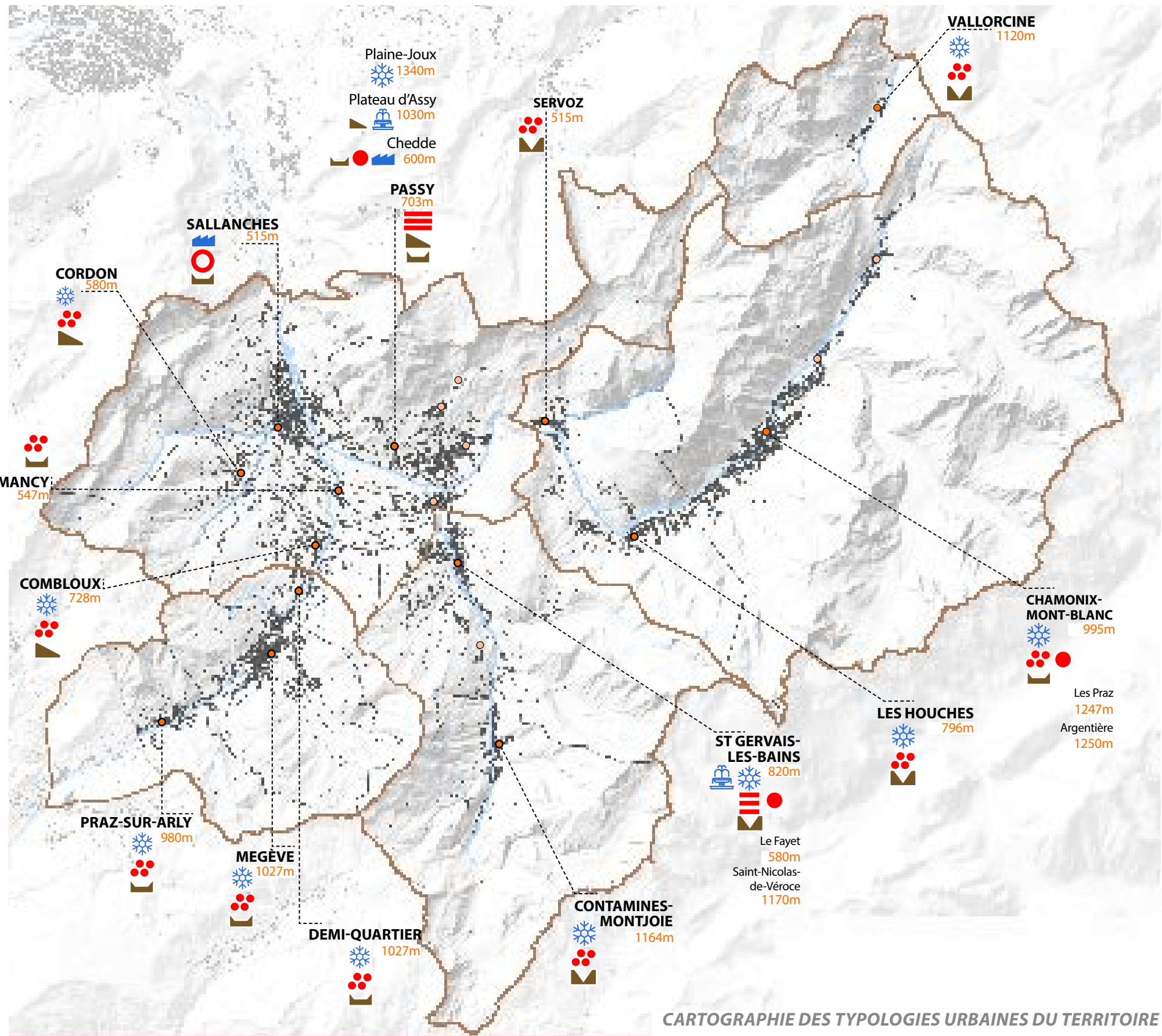
Dès lors, et avec l'essor donné par les Jeux Olympiques d'hiver en 1924, les stations de ski vont se développer tout au long du XX^e siècle sur le territoire. De nombreuses infrastructures d'accueil sont construites dans les villages : hébergements collectifs, résidences secondaires - avec un mitage important. Ces phénomènes seront également sensibles, mais dans une moindre mesure, sur les communes qui ne possèdent pas de station de ski telles que Servoz ou Domancy.

L'urbanisation de Sallanches ne suivra pas le même modèle. Déjà centre économique et industriel, son développement sera plutôt attaché à celui de la basse vallée de l'Arve et de son industrie de l'horlogerie et du décolletage. Par ailleurs, la ville va connaître un très important incendie en 1840, à partir duquel son centre sera quasiment entièrement reconstruit selon un plan en damier caractéristique, que l'on retrouve encore dans la morphologie contemporaine de la ville. Dans la seconde moitié du XX^e siècle, des quartiers entiers seront bâtis, comme celui de Vouilloux, sur lequel un premier programme de 400 HLM est décidé en 1969. La croissance de la ville est accélérée par la fusion avec les deux communes limitrophes de Saint-Roch en 1972 et Saint-Martin en 1977. A la fois station de ski, ancien centre de sanatorium et pôle industriel important, Passy qui s'étale vers les hauteurs, a un développement urbain contrasté. L'usine de Chedde a fortement influencé l'urbanisation de la partie de la commune située dans la plaine et autrefois marécageuse. C'est aujourd'hui une zone industrielle et pavillonnaire, dont les cités jardins sont un élément caractéristique des cités ouvrières et unique sur le territoire. Quant aux immenses sanatoriums, disséminés sur le plateau d'Assy, ils donnent une morphologie urbaine singulière.

Après une très forte augmentation de la population sur le territoire au cours du XX^e siècle, elle stagne aujourd'hui, voire est en légère diminution. Encore une fois, les réalités sont très différentes d'une commune à l'autre (augmentation de 6,75 % sur Sallanches et diminution sur Chamonix de 2,7 % entre 2015 et 2021). Et lorsque l'on parcourt le territoire, on ne peut que constater les nombreux travaux de construction ou de rénovation. Enfin, un certain nombre de centres-bourgs a été ou est en cours de restructuration plus ou moins importante : Praz-sur-Arly, Servoz, Chamonix-Mont-Blanc, (Place du Mont-Blanc), Combloux, Sallanches, Cordon, Saint-Gervais-les-Bains.

Légende

1. Vue générale - Les Contamines-sur-Saint-Gervais © Archives départementales 74
2. Chamonix et le Mont-Blanc © Archives départementales 74
3. Les Houches, le viaduc de sainte-Marie et la chaîne des Fiz © Archives départementales 74
4. Place Charles-Albert et les aiguilles de Varennes - Sallanches © Archives départementales 74
5. Ancien établissement thermal - Saint-Gervais-les-Bains © Archives départementales 74
6. La Grande-Rue - Sallanches © Archives départementales 74



VILLES ET VILLAGES

2.6.2/ TYPOLOGIES URBAINES

Afin de qualifier les villes et villages du territoire, l'approche urbaine croise trois entrées :

LA GÉOMORPHOLOGIE DU SITE D'IMPLANTATION

Elle est déterminante dans l'implantation des ensembles bâtis :
- les surfaces planes de fonds de vallée, faciles d'accès appelant infrastructures de communication, emprises industrielles ou occupations agricoles,
- les versants sur lesquels les implantations humaines sont guidées par la bonne exposition et la protection contre les risques naturels,
- les sommets que viennent chercher les implantations touristiques.

Vallée encaissée
Villes/villages installés en fond de vallée ou sur les premiers contreforts choisissant majoritairement l'adret avec forte co-visibilité de versant à versant, de groupement bâti à groupement bâti. Induit des formes urbaines linéaires déployées le long d'un axe et/ou contraintes par la topographie.

Coteau
Villages installés à flanc de versant avec fort effet de balcon et vues sur le territoire.

Plaine ou vallée en auge
Concentre les zones urbaines, les zones d'activités, les industries et les axes de communication.

LA FORME URBAINE

Hormis Sallanches qui présente historiquement des caractéristiques urbaines de ville : présence ecclésiastique, carrefour commercial..., toutes les communes vont chercher leurs racines dans une économie agro-pastorale produisant une nébuleuse de hameaux agricoles disséminés en pieds de versant ou en coteau.

Village en constellation de hameaux
Plusieurs hameaux distincts parfois issus de la densification autour d'une ferme unique, et reliés à un chef-lieu concentrant les fonctions institutionnelles, religieuses et marchandes.
Le village se forme par conurbation de hameaux, un étalement bâti formant une continuité urbaine dominée par la forme de l'habitat pavillonnaire, le long des axes (caractère de village-rue au tissu lâche) ou en épaisseur (caractère de village-tas au tissu lâche).

Ville déployée autour d'un coeur historique dense
Étalement concentrique des quartiers d'habitation autour d'un noyau bâti à fort caractère urbain.

Chef-lieu à caractère urbain déployé suite au développement d'une fonction motrice : thermalisme, tourisme...

Ville étagée
La ville se déploie à plusieurs étages géographiques. Ce sont les fonctions, institutionnelles, marchandes, industrielles, touristiques et thérapeutiques qui sont déterminantes dans la localisation.

ACTIVITÉ / FONCTION SIGNIFICATIVE DANS LE DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE / DU VILLAGE

La ville ou le village subit une mutation urbaine profonde et très rapide par le déploiement d'une fonction jusque là, absente.

- Industrie**
- Tourisme, village-station (sports d'hiver, villégiature estivale)**
- Thermalisme, Santé**

L'ÉMERGENCE DU TOURISME ET LA TRANSFORMATION URBAINE DES VILLAGES

Le XIX^e et début du XX^e siècles marquent une rupture dans l'évolution des centres-villages sous l'effet du développement du tourisme thermal et sportif et de la villégiature. Ces nouveaux usages entraînent une transformation rapide et profonde du bâti - aux formes vernaculaires s'ajoutent grands hôtels, résidences touristiques et chalets - mais, plus encore, de la structure urbaine, rompant avec les ambiances rurales des villages :

- les voies deviennent des rues flanquées de trottoirs,
- les alignements se construisent,
- les typologies bâties se développent en série
- le paysage de la rue se minéralise : espaces publics, bâtiments,
- les espaces libres se comblent, la densité augmentant,
- de nouvelles échelles bâties bousculent la trame agropastorale.

En périphérie, ce sont d'autres logiques viaires qui sont à l'œuvre et modifient les versants : des voies de desserte en lacets constellent les piémonts de chalets, à l'assaut de la plus belle vue. À proximité, persistent les chemins d'alpages aux tracés directs.

La rue construite ①

> **Morphologie et fonction** : extension du chef-lieu historique liée au développement du tourisme, concentrant constructions d'accueil et de villégiature (chalets, hôtels, villas). Cette évolution rompt avec le tissu vernaculaire par son échelle et la rapidité de son émergence.

> **Implantation** : en bordure de voie, le long de l'axe principal de la vallée. Alignement régulier des façades, forte densité, et minéralisation marquée du bâti et de l'espace public y compris des interstices et traverses connectés aux espaces agricoles.

L'îlot urbain dense ②

> **Morphologie et fonction** : densification du centre-village historique par des îlots dédiés aux logements, commerces et activités touristiques. Le tissu rompt avec l'existant par sa structure et son caractère minéral. Cette configuration s'opère tant en extension qu'en densification du hameau historique.

> **Implantation** : en front bâti continu le long de nouvelles voies créées à cet effet, accentuant la densité perçue. Ce tissu introduit également de nouvelles typologies d'espaces publics.

Les ensembles de chalet de villégiature ③

> **Morphologie et fonction** : bâtiments à vocation touristique reprenant la forme du chalet de montagne, adaptés à un usage saisonnier.

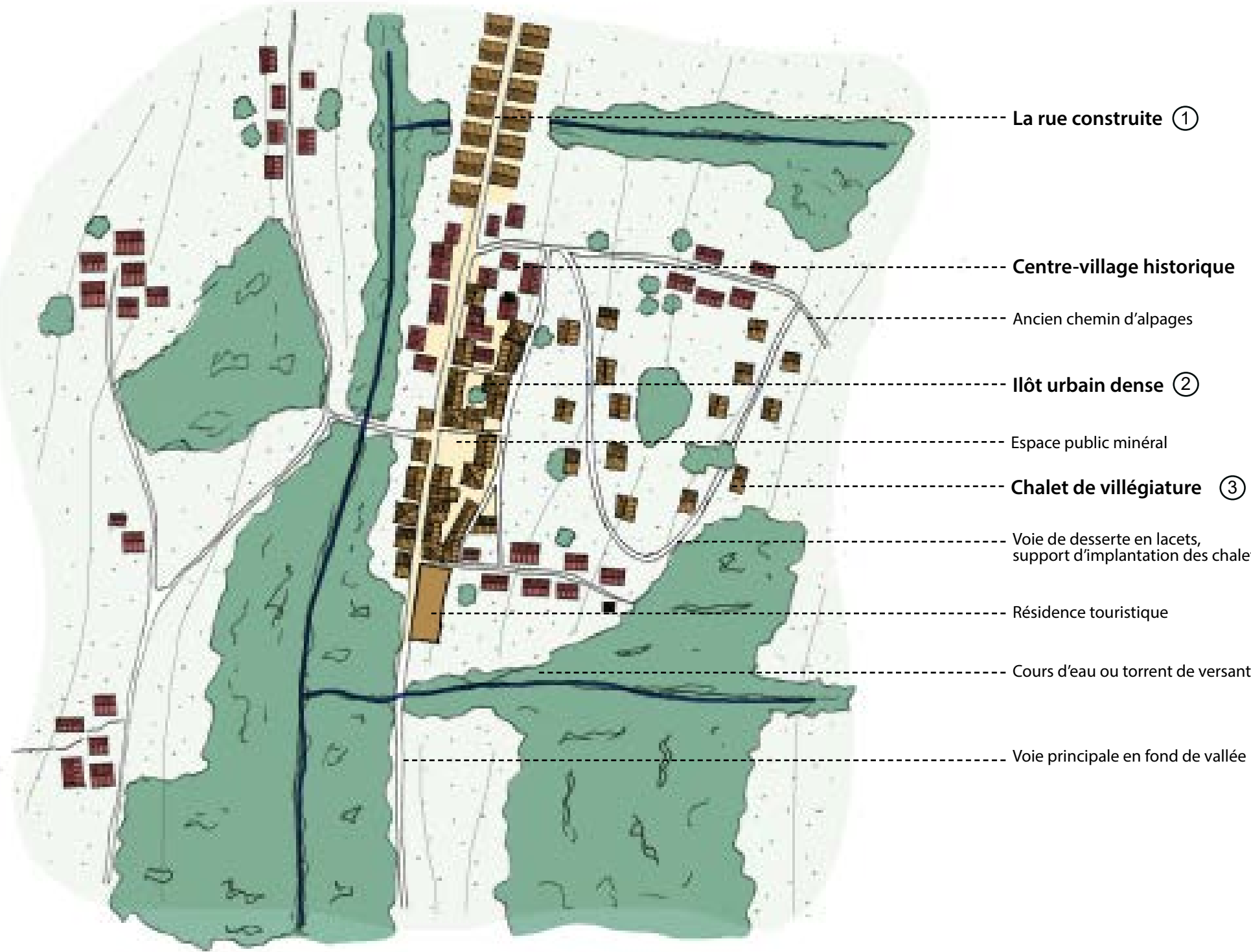


SCHÉMA DES IMPLANTATIONS HUMAINES

> **Implantation** : à flanc de pente, le long de routes de desserte en lacets spécifiquement créées pour cet usage, serpentant souvent en parallèle d'un ancien chemin d'alpage, dans la pente.

Ces différents types d'extension, de densification, voire de remplacement, en rupture avec le bâti vernaculaire et ses logiques d'implantation, s'inscrivent pleinement dans l'évolution morphologique de ces territoires. Leur reconnaissance comme héritage patrimonial, architectural et/ou urbain, invite à élargir cette notion au-delà de la seule origine agro-pastorale de ces ensembles bâtis pour intégrer ces formes, leur richesse et leur diversité, dans une approche renouvelée et contemporaine de la valeur patrimoniale.



Légendes

- 1. Résidence Le Bionnassay - Les Contamines-Montjoie
- 2. Route Nationale - Megève
- 3. Chemin des Crueys - Les Contamines-Montjoie
- 4. Esplanade Marie Paradis - Saint-Gervais-les-Bains
- 5. Avenue du Mont d'Arbois - Saint-Gervais-les-Bains
- 6. Rue Ambroise Martin - Megève
- 7. Place de l'église - Saint-Gervais-les-Bains

SALLANCHES, ville-porte du pays du Mont Blanc

Site d’implantation

La commune est implantée à la naissance du coteau, dans la vallée de l’Arve, à la confluence de deux torrents, la Sallanche et la Frasse. La plaine alluviale permet de profondes perspectives en Nord/Sud notamment sur le mont Blanc. En Est/Ouest, falaises et coteaux imposent un relief abrupt (les aiguilles de Warens et le massif des Aravis).

Étapes clés de l’évolution de Sallanches

- Sallanches possède des racines urbaines anciennes et se développe en centre religieux et économique de la région (présence ecclésiastique renforcée au XVII^e siècle par deux couvents ; carrefour commerçant d’importance...).
- Sallanches connaît un tournant urbain et architectural suite à l’incendie de 1840 : F. Justin imagine une ville neuve mise en scène selon un plan en damier aux îlots réguliers. Ce schéma rationnel permet des facilités d’évolution et répond aux principes de l’hygiénisme. Les immeubles (R+2) dont les faces donnent sur les quais et les rues principales sont construits selon un plan uniforme (alignement et régularité des façades). Les cœurs d’îlots, quant à eux, abritent une cour et/ou un jardin. À la fin du XIX^e siècle débutent les grands travaux : aménagement des quais, des places, etc. Conjointement, c’est l’ouverture de la route nationale et l’arrivée du train.
- À partir de 1960, le périmètre de la ville sarde explose. Le quartier du Vouilloux (500 logements) terminé en 1975 introduit la forme des grands ensembles dans le plan de la ville.
- Des zones résidentielles et industrielles se développent au Nord, autour de la gare et de l’avenue Saint-Martin, ainsi qu’à Hauterive. L’habitat individuel prend de l’importance et modifie le type d’occupation du sol : les alignements de façades sur la rue disparaissent, la maison s’isole au milieu d’un jardin.
- La fonction commerciale et industrielle de Sallanches se conforte : décolletage, skis Dynastar... La canalisation de l’Arve entre 1958 et 1962, et l’assainissement de 70 hectares de zone humide au Nord de la ville autorisent l’extension progressive de la zone industrielle et la ZAC de Saint Joseph sur les anciens méandres.

Caractères saillants

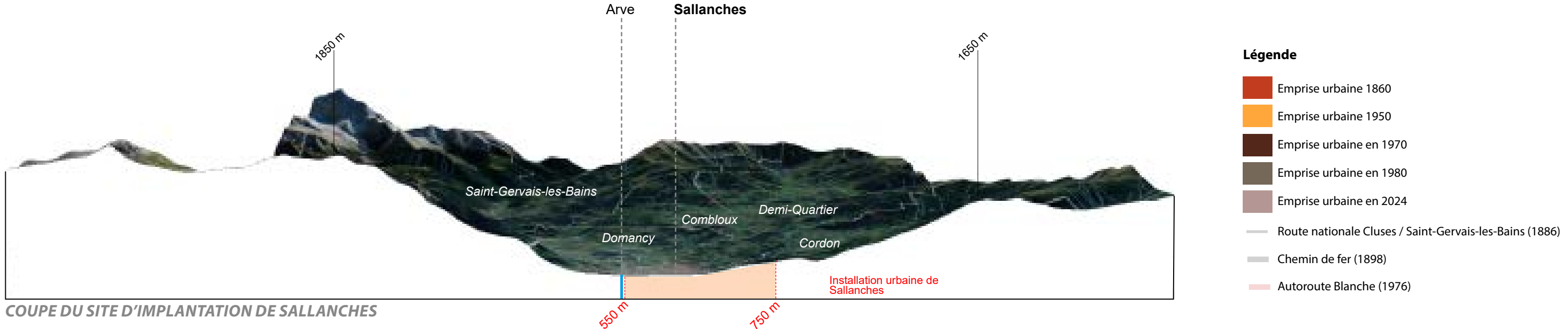
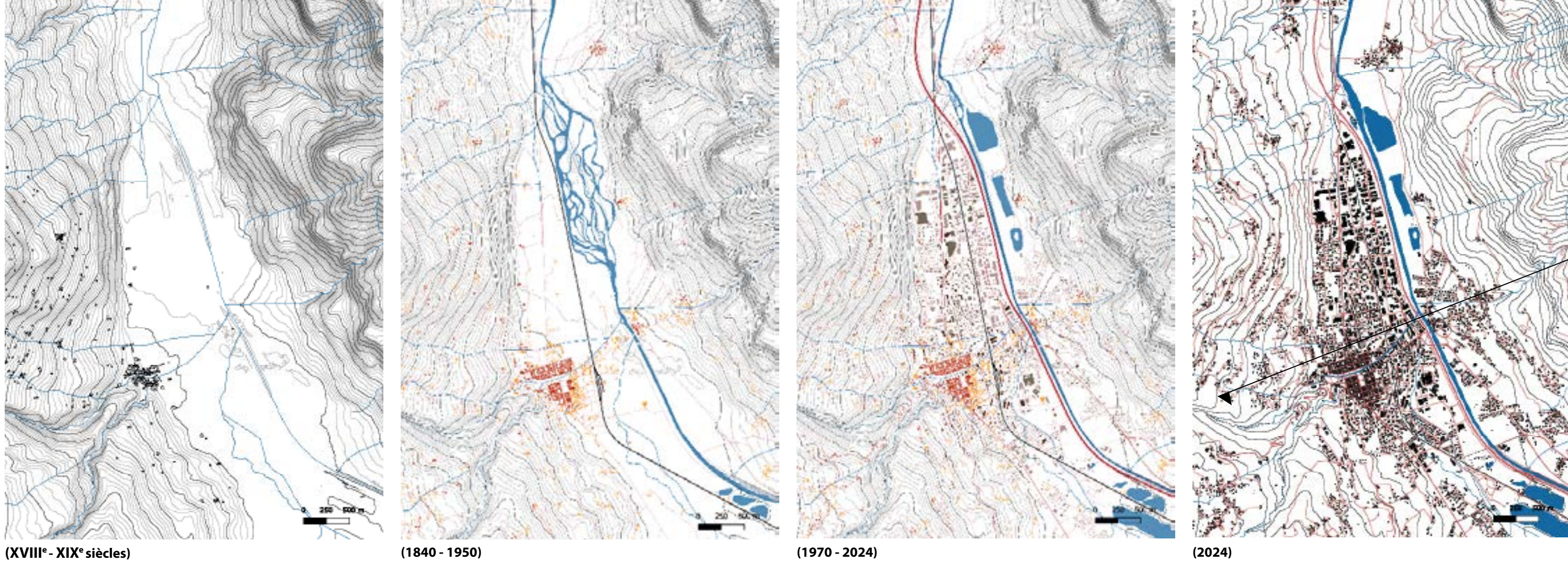
- Les espaces publics issus de la composition de Justin : place centrale Charles-Albert, les rues larges et rectilignes délimitant des îlots rectangulaires, les figures urbaines associées aux cours d’eau : quais, esplanade, mail d’arbres
- La confluence dans le centre historique
- Les coteaux
- Les points de vue remarquables
- La co-visibilité de versant à versant

Points de vigilance

- Les entrées de ville / zones artisanales / fond de vallée, infrastructures et Arve
- secteur pavillonnaire diffus



CARTES : RELIEFS ET IMPLANTATIONS BÂTIES DE SALLANCHES



PASSY, ville étagée

Site d’implantation
Au pied du massif calcaire du Giffre, la commune de Passy est implantée dans la haute vallée de l’Arve, principalement en rive droite, dans la plaine alluviale et sur les contreforts du massif. Le territoire communal est caractérisé par son étagement, de 540 m à 2 880 m au sommet des Fiz, qui offre quatre paliers : collinéen, montagnard, subalpin, alpin et autant d’implantations.

Étapes clés de l’évolution de Passy
• À la fin du XIX^e siècle, l’économie agro-pastorale prévaut. Passy est composée de multiples hameaux, vingt-cinq sont dénombrés, dont les plus importants sont Les Plagnes et Chedde. Ils sont disséminés sur les larges coteaux de la commune. La plaine de l’Arve, régulièrement inondée est très peu urbanisée hormis par une constellation de fermes au Sud du cours d’eau. Elle est traversée par les axes majeurs du territoire par lesquels affluent les voyageurs.

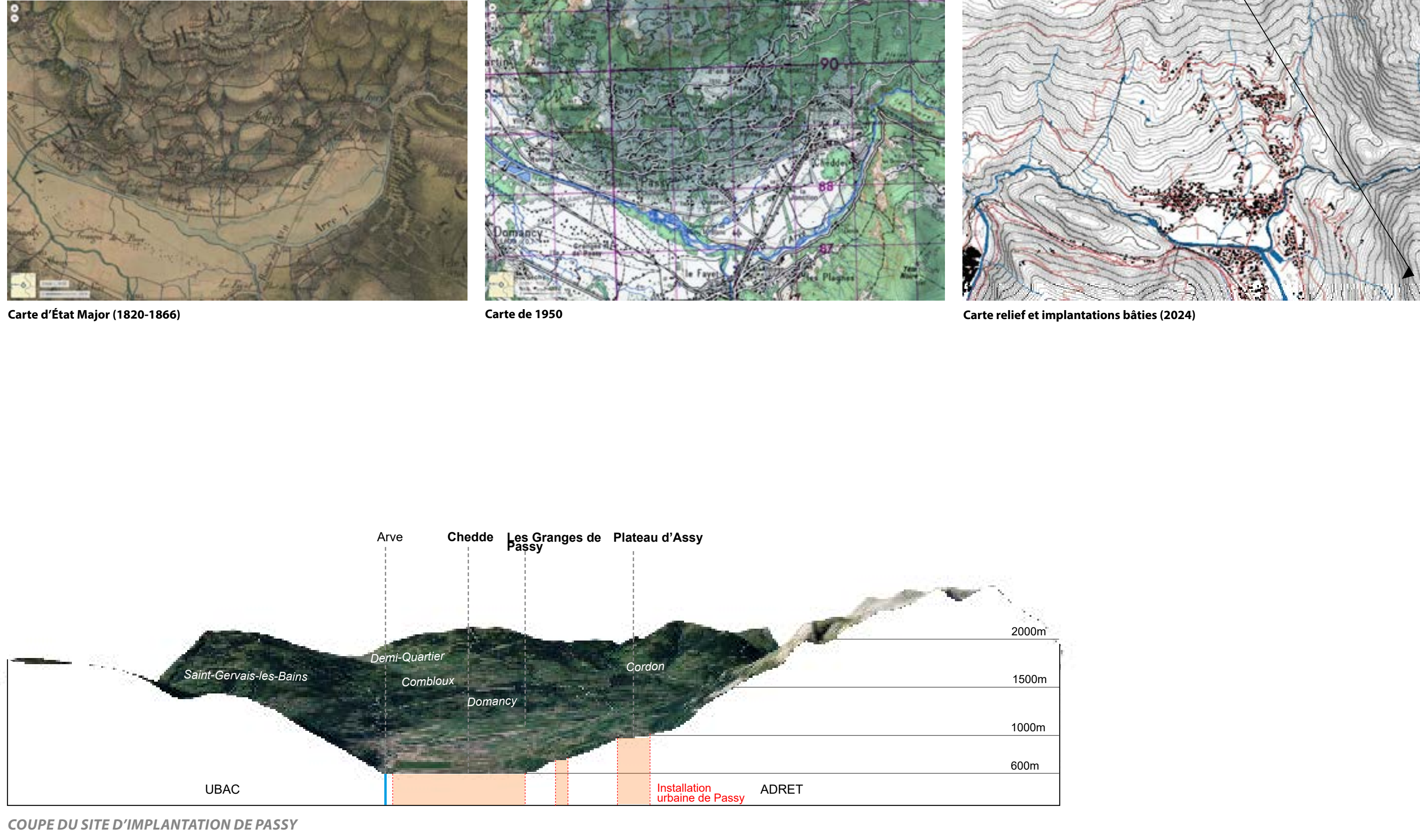
• En 1898, le chemin de fer dessert Chedde. Conjointement, le hameau se développe autour de l’industrie profitant d’une chute d’eau alimentant des turbines électriques pour la confection d’explosifs miniers à partir de chlorates : la cheddite. En 1900, l’usine fait travailler 300 ouvriers (1100 en 1970 et 200 aujourd’hui). Dans un premier temps, les habitants développent progressivement une double activité puis la commune connaît l’affluence de main d’œuvre étrangère. Chedde se développe alors dans la plaine, le long de la route, pour accueillir sa population ouvrière. Entre 1942 et 1953, la cité-jardin « la cité des Nids et Jardins » est édifiée. Le plan de la « fabrique » se superpose avec celui du hameau de Chedde : le site de production, les maisons patronales, les logements ouvriers, l’église et les équipements de loisirs témoignent aujourd’hui de la diversité des formes prises par le patrimoine social et industriel de Passy.

• À partir des années 1920, se développe une des plus grandes stations climatiques d’Europe qui profite de l’air sec et de l’ensoleillement qu’offrent les hauts plateaux d’Assy, à l’adret. Plusieurs sanatoriums y sont implantés, explorant toutes les formes possibles, du modèle pavillonnaire à l’édifice rationalisé et moderniste. La fin des sanatoriums entraîne la reconversion de certains en logements ou en centre de vacances, mais d’autres sont en attente de fonction.

• Les années 1970, marquent le début d’une expansion urbaine dans la plaine sur le modèle du pavillonnaire, tandis que les hameaux en balcon s’étirent le long des routes et sur les plateaux. En 1981, la livraison de la voie express du Fayet à Chamonix nécessite la construction du viaduc des Egratz surplombant Chedde. Cette infrastructure ainsi que l’autoroute, en 1976, marquent de façon spectaculaire le paysage de la plaine.

Caractères saillants
• Beauté et multiplicité des sites d’implantation, vues remarquables
• Richesse et diversité des patrimoines

Points de vigilance
• Etalement urbain
• Maillage piéton entre les différentes composantes urbaines
• Qualité des infrastructures et équipements dans la plaine



DOMANCY, entre plaine et coteau

Site d'implantation

La commune de Domancy est installée à cheval entre la plaine alluviale de l'Arve et les coteaux. Son socle est travaillé par de nombreux cours d'eau, torrent d'Arbon, nant d'Arvillon, ruisseau de Vervex, le Bon Nant... qui dévalent vers l'Arve.

Étapes clés de l'évolution de Domancy

• Au XIX^e siècle, la commune de Domancy présente un tissu urbain composé de fermes isolées ou concentrées en hameaux disséminés entre la plaine et le coteau. Les hameaux historiques qui vont composer les futurs foyers d'urbanisation sont constitués en noyaux bâtis le long de la route reliant Sallanches au Fayet : le Chesney, Domancy, Séchy, Vervex et La Pallud.

• Une densification des hameaux s'opère. Une nouvelle route est aménagée à travers la commune pour joindre Sallanches à Combloux, jusqu'à Megève. Un axe transversal à la plaine s'affirme et joint Domancy à Passy.

• La structuration en hameaux et le caractère agricole de la commune sont encore prégnants. La ferme demeure la référence bâtie : nombreuses d'entre elles sont toujours en fonction, d'autres sont réhabilitées en logement ou bâtiment public comme celles qui composent le chef-lieu. La plaine s'urbanise et apparaissent zones commerciales et industrielles le long de la route départementale. Les axes transversaux à la plaine s'affirment en quartiers résidentiels. La cohérence des hameaux se lit encore malgré l'urbanisation linéaire le long des routes qui tend à former des connurbations entre ces derniers.

Caractères saillants

- Qualité paysagère et intégrité de la plaine agricole associée à l'Arve
- Forte identité agricole et rurale : implantation du bâti, vergers, jardins...
- Qualité paysagère du coteau et vues remarquables

Points de vigilance

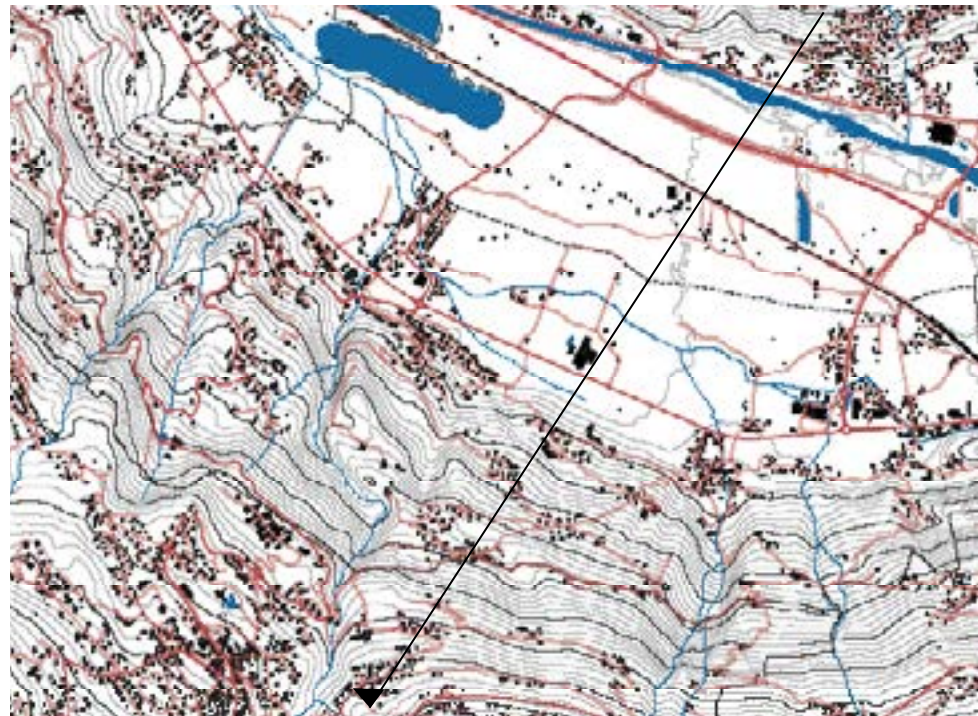
La traversée de la D1205 qui a généré une urbanisation peu valorisante empiétant sur la plaine et la naissance du coteau



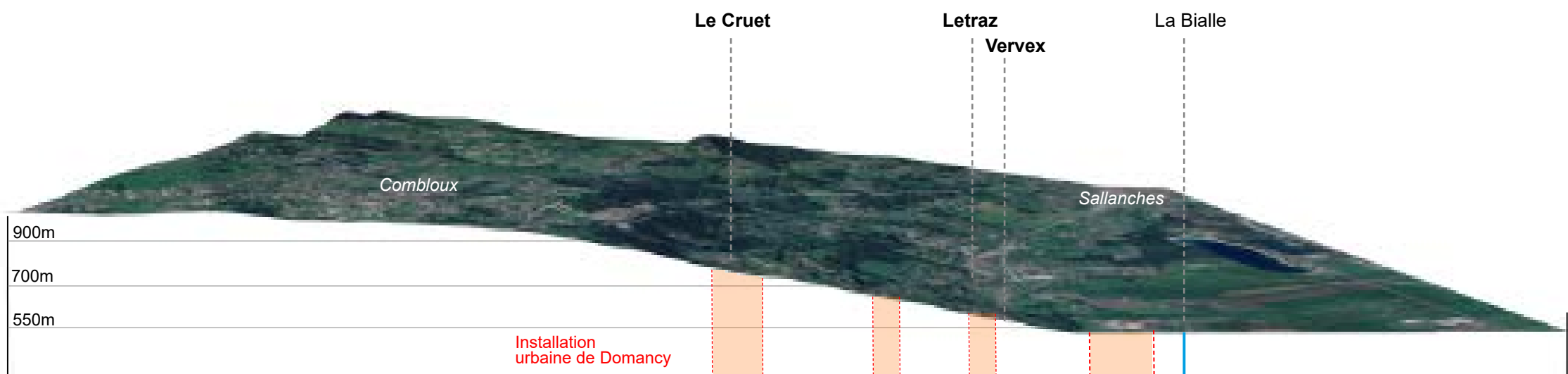
Carte d'État Major (1820-1866)



Carte de 1950



Carte relief et implantations bâties (2024)



COUPE DU SITE D'IMPLANTATION DE DOMANCY

CORDON, balcon du Mont-Blanc

Site d’implantation
La commune de Cordon s’appuie sur le flanc Est du massif des Aravis et domine la vallée de l’Arve. Installé sur un coteau ensoleillé face aux sommets emblématiques des Alpes, le village offre un panorama exceptionnel sur la chaîne du Mont-Blanc. Elle s’étage de la plaine de l’Arve, à environ 600 m d’altitude, jusqu’à la crête principale des Aravis, à plus de 2 500 m d’altitude. Son site d’implantation est travaillé par de nombreux cours d’eau : le torrent de la Croix, le torrent de Jorasse...

Étapes clés de l’évolution de Cordon

- L’implantation bâtie de Cordon, historiquement dispersée, forme une constellation de fermes, principalement sous l’altitude de 1 200 m, fortement connectées aux alpages des Aravis. L’administration de Cordon par Sallanches jusqu’au XVIII^e siècle maintient une implantation urbaine sans bourg, ni hameau.
- La création de la paroisse, à la fin du XVIII^e siècle, permet à Cordon de se détacher de Sallanches et de constituer un chef-lieu autour du lieu de culte.

- Une petite station et quelques hôtels voient le jour après la Seconde Guerre mondiale, drainant un tourisme familial. La dispersion formée par le bâti demeure très lisible et se déploie sur l’ensemble de la commune. Des hameaux se forment autour des premières fermes. Un chapelet bâti se constitue par ailleurs le long de la route principale.
- Par la promotion de la qualité de ses paysages, la commune s’urbanise fortement à partir des années 1970, le long des routes en lacets, la forme du hameau tend à se diluer au profit d’une continuité bâtie par paliers, de part et d’autre du thalweg formé par le torrent de la Croix.

Caractères saillants

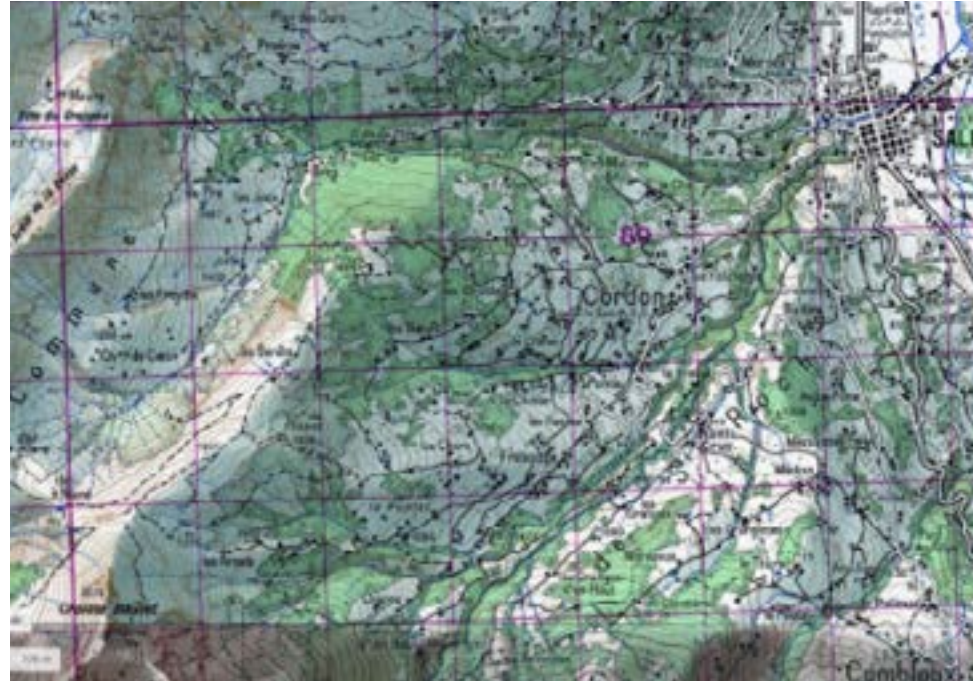
- Organisation aérée du bâti offrant des respirations et de larges perspectives paysagères
- Implantations des façades perpendiculaires à la pente
- Armature paysagère prégnante des ripisylves de cours d’eau

Points de vigilance

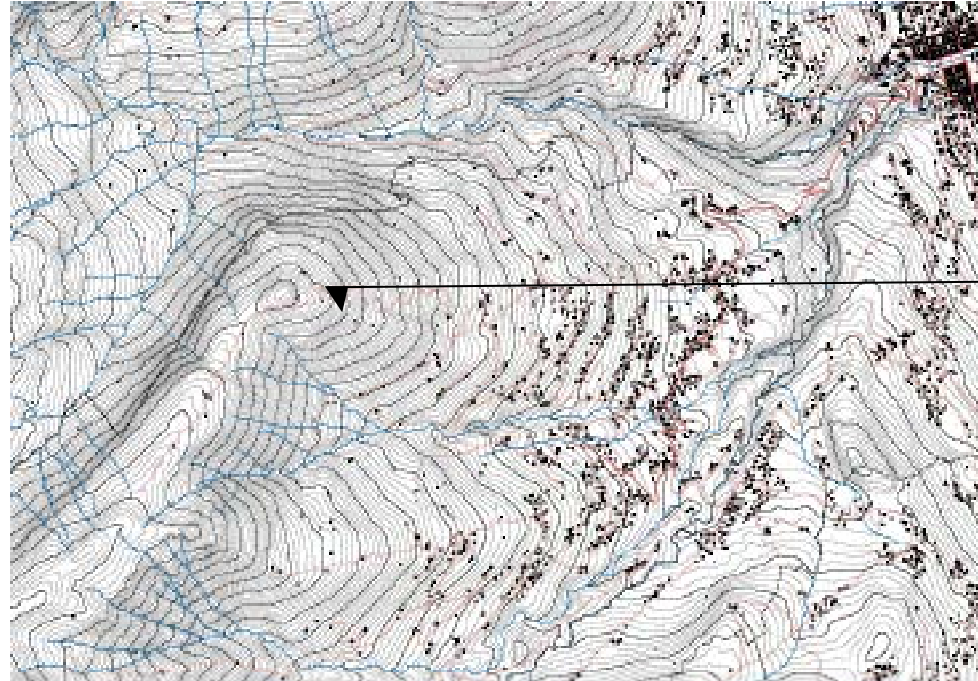
- Coupures d’urbanisation pour préserver les formes bâties historiques
- Les vues
- Le maillage piéton en lien avec les espaces publics



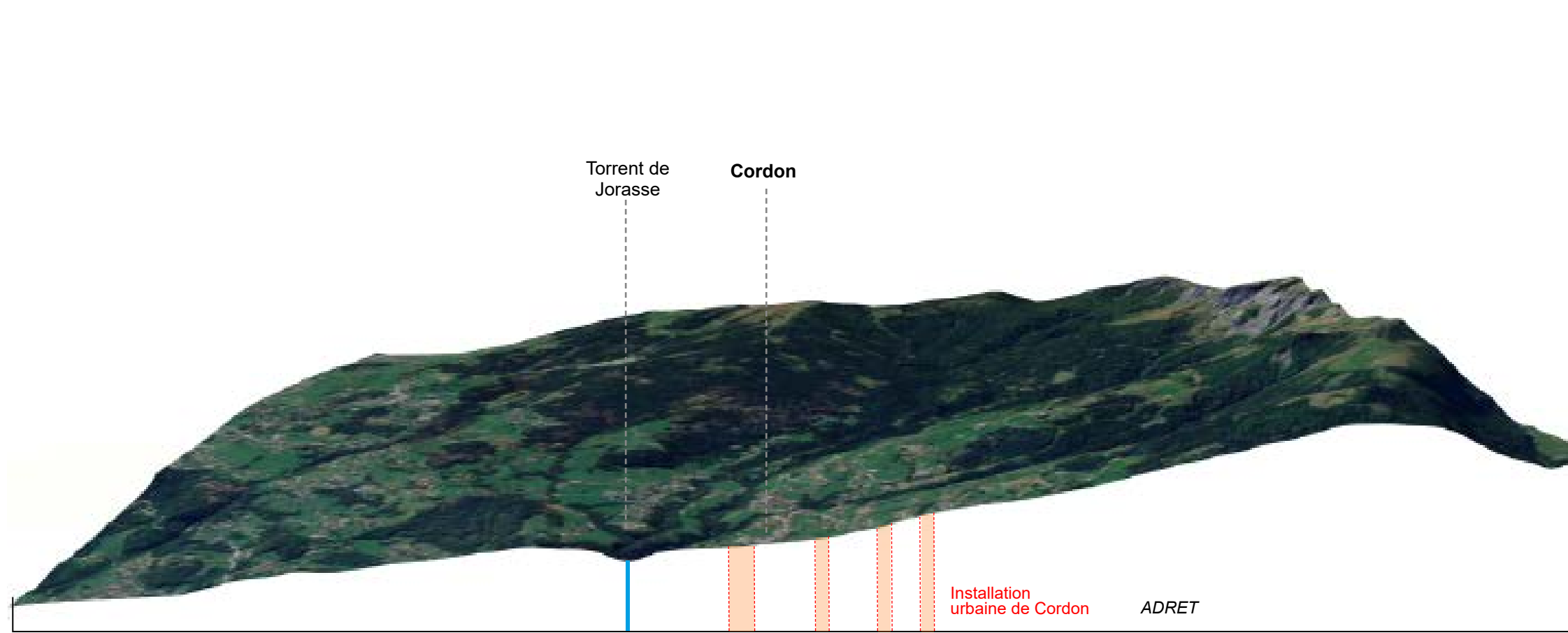
Carte d’État Major (1820-1866)



Carte de 1950



Carte relief et implantations bâties (2024)



COUPE DU SITE D’IMPLANTATION DE CORDON

COMBLOUX, le belvédère de la Haute-Arve

Site d’implantation
Le village de Combloux est installé en coteau, surplombant la vallée de l’Arve et offrant des perspectives lointaines sur le grand paysage : Mont-Blanc, Aravis, chaîne des Fiz...
Deux cours d’eau : le torrent d’Arbon et le nant d’Arvillon dessinent le bassin de vie du chef-lieu.

Étapes clés de l’évolution de Combloux

- La commune est ponctuée de hameaux et de fermes isolées qui témoignent de l’économie agro-pastorale qui a modelé la commune. Deux noyaux bâtis se distinguent : le centre-village, perché sur un replat, et Basseville.

- Au début du XX^e siècle, le tourisme se développe avec l’implantation d’hôtels et de meublés. La nouvelle route nationale reliant Megève à Sallanches déporte les flux en contrebas du village et une nouvelle centralité commerciale et touristique se développe le long de l’axe.

- L’habitat pavillonnaire se développe, en particulier sur le Haut-Combloux, à proximité des départs de remontées mécaniques de la station.

Caractères saillants

- La position en balcon et la connexion au grand paysage
- Les qualités urbaines et paysagères de l’ensemble du coteau
- La qualité des espaces publics du chef-lieu
- L’implantation bâtie historique qui reste lisible

Points de vigilance

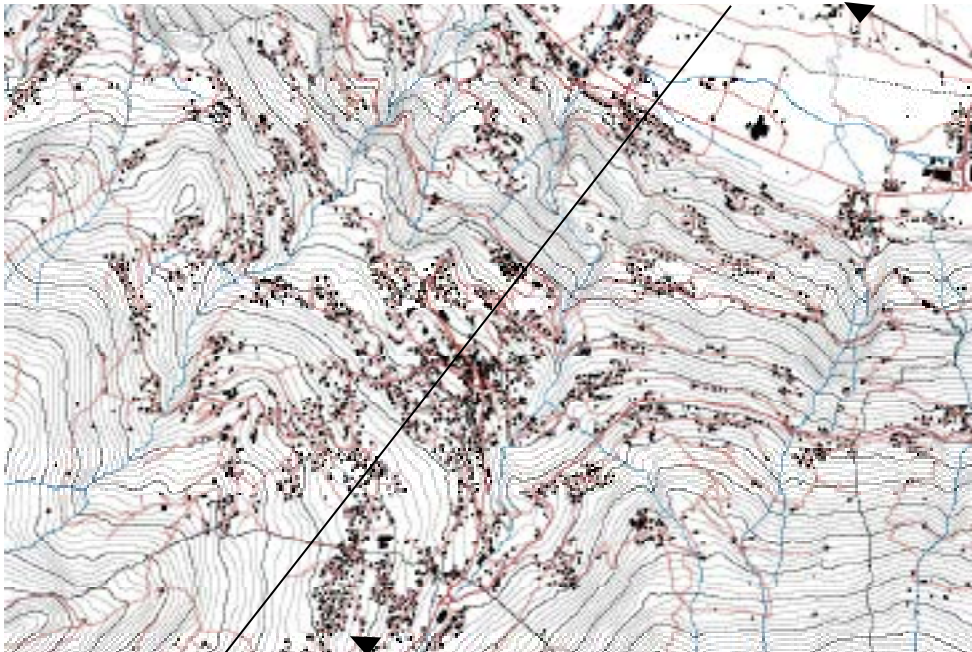
- Les franges urbaines
- La place de la voiture sur l’espace public
- Le maillage piéton
- L’étirement urbain le long de la route départementale



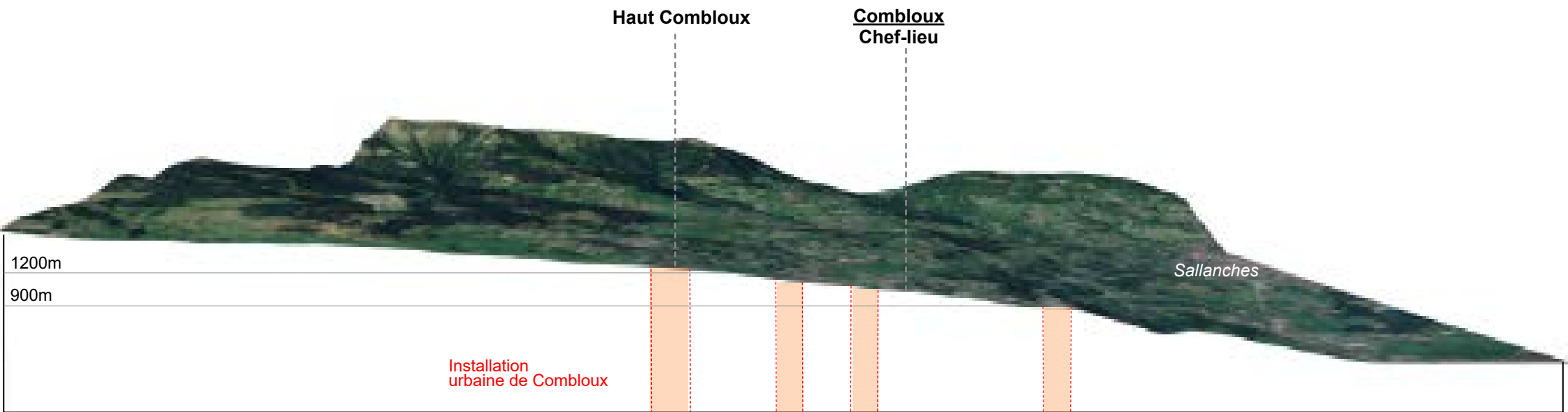
Carte d’État Major (1820-1866)



Carte de 1950



Carte relief et implantations bâties (2024)



COUPE DU SITE D’IMPLANTATION DE COMBLOUX

PRAZ-SUR-ARLY, village-porte

Site d’implantation
Praz-sur-Arly est implantée au sommet du Val d’Arly, où s’écoule le torrent du même nom, depuis Megève jusqu’à Albertville avant de se jeter dans l’Isère. Comprise entre le massif des Aravis au nord-ouest et celui du Mont-Blanc au Sud-Est, cette commune forme l’une des limites avec le département de la Savoie.

Étapes clés de l’évolution de Praz-sur-Arly

- Au XIX^e siècle, Praz-sur-Arly présente un petit chef-lieu compact, organisé autour de l’église et installé en adret. Les terres de pâtures bien exposées ont guidé ce choix. Quelques fermes en ubac profitent de terres au relief moins accentué. Au-delà, l’habitat est dispersé hormis le hameau de l’Envers du Tandieu, aujourd’hui La Tonnaz, où s’implantèrent les premières fermes au XIV^e siècle. Praz-sur-Arly, autrefois sous administration mégevanne, ne devient indépendante qu’à partir de 1869, suite à la constitution de la Commune.
- Au début du XX^e siècle, le territoire de Praz-sur-Arly est occupé par une constellation de hameaux agricoles répartis dans le vallon et sur les coteaux. Le chef-lieu n’est pas plus dense que les autres hameaux.
- La population augmente fortement à partir des années 1960, en même temps que grandit la fonction d’accueil du village-station et l’installation d’une économie touristique. Cette croissance se traduit par une mutation progressive de certains édifices agricoles au profit d’un usage d’habitat et davantage encore par la construction en nombre de résidences de tourisme. Le chef-lieu grandit par densification et par étalement vers le Sud-Ouest, en rive droite du ruisseau des Pratz. À l’Est, la route en direction de Megève commence à fédérer les implantations bâties. Depuis le milieu des années 1970, le village connaît deux types d’urbanisation dominants : les ensembles de résidences touristiques collectives et les lotissements de constructions individuelles. Peu de constructions ont été implantées sur les coteaux, en adret, ce qui a permis au chef-lieu de conserver une identité agro-pastorale. En revanche, une continuité urbaine au tissu lâche s’est diffusée le long de la route départementale 1212.

Caractères saillants

- les coteaux ponctués de nombreuses fermes
- La diversité et la richesse du patrimoine bâti

Points de vigilance

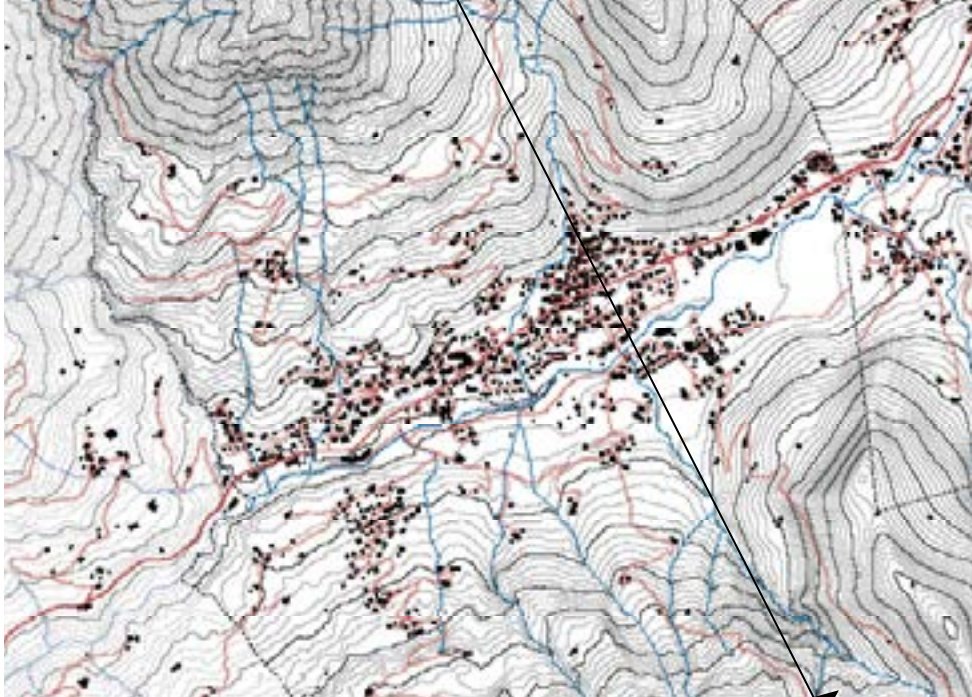
- La traversée et la conurbation le long de la D1212
- Le front de neige



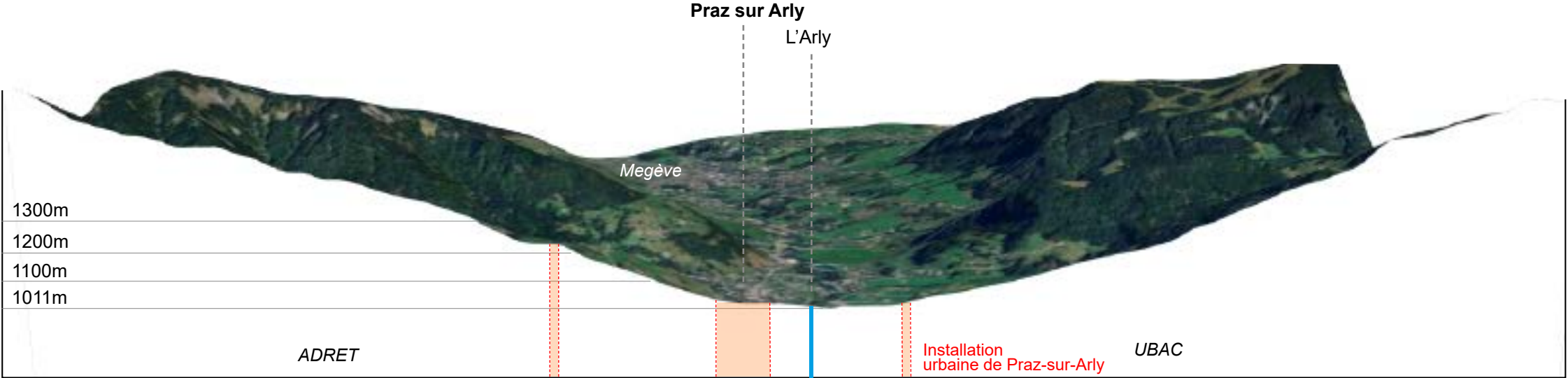
Carte d’État Major (1820-1866)



Carte de 1950



Carte relief et implantations bâties (2024)



COUPE DU SITE D’IMPLANTATION DE PRAZ-SUR-ARLY

DEMI-QUARTIER, village essaimé

Site d’implantation
Demi-Quartier est installée dans le Val d’Arbon, torrent qui prend sa source sur son territoire.

Étapes clés de l’évolution de Demi-Quartier

- La paroisse de Demi-Quartier a été séparée de Megève au XVIII^e siècle et la commune possède une mairie sur son territoire depuis 2021. En conséquence, la commune ne possède pas de noyau bâti historique assimilé à un chef-lieu, mais se compose d’une constellation de hameaux - les deux principaux, Vauvray et Ormaret sont installés sur des replats - et de fermes isolées, dispersées dans les pentes.
- Demi-Quartier profite de l’essor de Megève, dès l’entre-deux-guerres et accueille sur son territoire de nombreux établissements hôteliers. Jusqu’en 1950, la commune présente malgré tout une certaine permanence en matière d’urbanisation hormis l’apparition d’une nouvelle route - D909 - joignant Combloux à Saint-Gervais-les-Bains.
- Entre 1960 et 2000, la population a très fortement augmenté , ce qui s’est accompagné d’une importante urbanisation le long des routes. Le hameau d’Ormaret, en tas, se diffuse sous forme d’un tissu pavillonnaire peu dense. Le même phénomène se lit sur les hameaux constitués à l’ubac.

Caractères saillants

- Un site d’implantation largement ouvert aux pentes douces
- Un tissu bâti diffus
- Une identité agro-pastorale présente

Points de vigilance

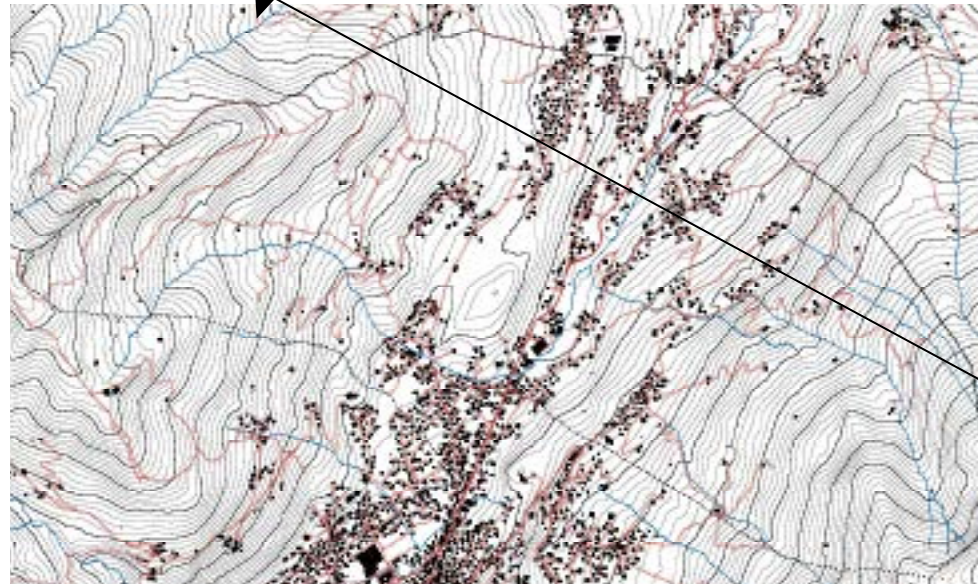
- La traversée de la RD1212 et ses abords
- L’enveloppe urbaine des hameaux



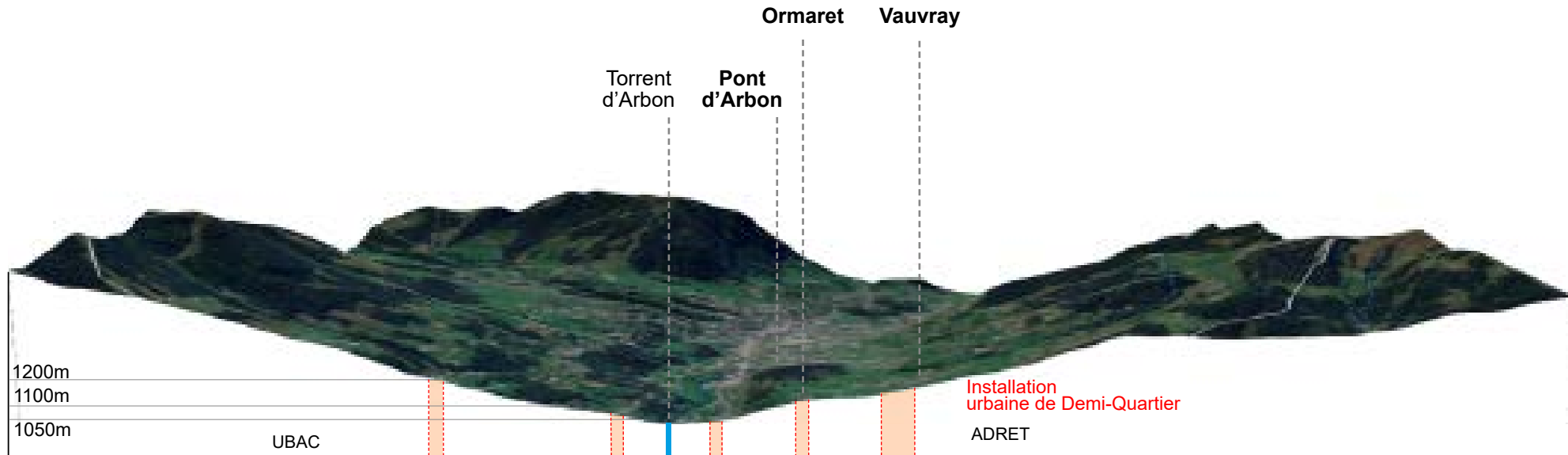
Carte d’État Major (1820-1866)



Carte de 1950



Carte relief et implantations bâties (2024)



COUPE DU SITE D’IMPLANTATION DE DEMI-QUARTIER

MEGÈVE, ville en cirque

Site d’implantation
Le site de Megève est composé d’une vallée en auge dans laquelle l’Arly prend sa source. Deux torrents, le Planay et le Glapet entaillent profondément son socle et dessinent l’emprise du noyau historique avant de rejoindre les sources de l’Arly. Les implantations bâties se sont concentrées sur son versant Sud-Est.

Étapes clés de l’évolution de Megève

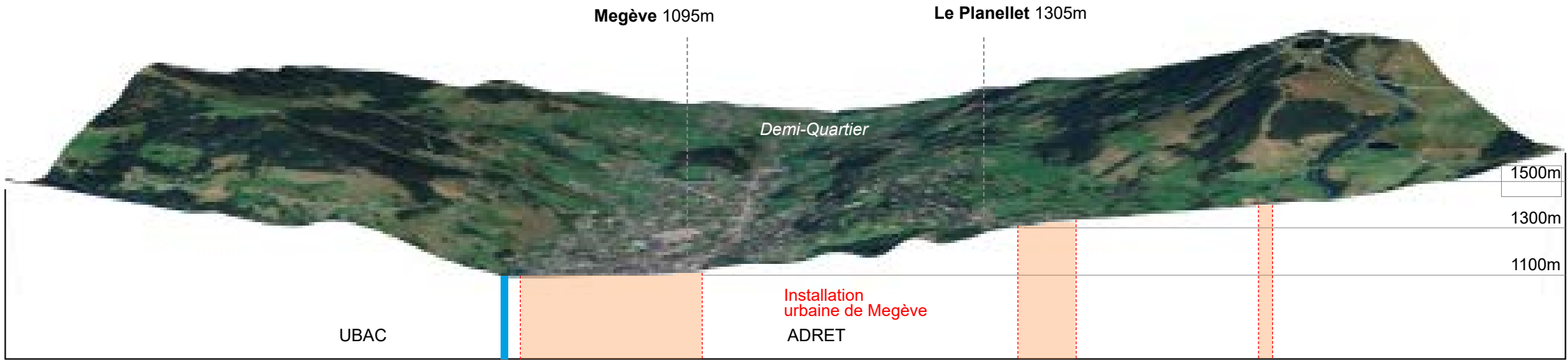
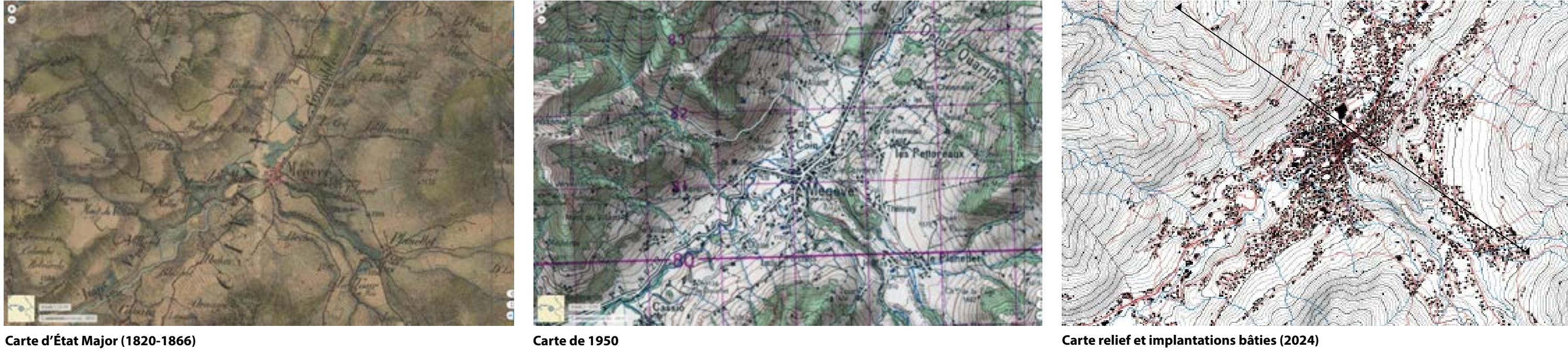
- Megève est un bourg agricole, dense autour de son prieuré médiéval et son église que complètent des fermes regroupées en hameaux « satellite » : le Tour, le Mas, le Planellet, les Pettoreaux, les Choseaux...
- À partir de 1921, la Baronne Noémie de Rothschild finance l’aménagement d’un domaine skiable et le développement de Megève en village-station. Les sports d’hiver deviennent un puissant moteur de développement du village. La construction de Megève se concentre d’abord sur le plateau du mont d’Arbois mais transforme aussi le bourg : ponts, nouveaux hôtels... Megève est une station dite « de première génération » qui est greffée sur le vieux bourg en se superposant à des activités économiques pré-existantes.
- Création du « chalet du skieur », de style megevan-savoyard par l’architecte Henry Jacques Le Même, habitat montagnard adapté aux nouveaux modes de vie et aux pratiques sportives. D’abord construits au pied des pistes, les chalets se sont multipliés créant une nouvelle forme d’urbanisation, plus diffuse et revêtant des écritures architecturales des plus variées, au fil du temps, d’où une certaine banalisation de la station et un réseau viaire d’une grande complexité.
- 1928 : Apparition des premiers lotissements - promotion privée, division en lots, proposition de maisons de petite taille... Entre 1934 et 1939, les constructions sont essentiellement des lotissements : Rosenthal, Tissot, des Perchets... Peu à peu, ils relient le centre ancien aux pistes.
- Le déploiement urbain par résidentialisation s’est étendu de toute part autour du cœur historique, le long des voies - chacune d’elles ayant formé un foyer d’urbanisation - axe vers Sallanches, route du mont d’Arbois, route de Rochebrune...- et sur les flancs de la montagne jusqu’à former une continuité urbaine, de la vallée aux alpages, boisements et ruptures topographiques.

Caractères saillants

- Large ouverture du site d’implantation
- Patrimoine XX^e siècle urbain et architectural

Points de vigilance

- Connurbation le long des voies
- Enveloppe urbaine très étalée. Lecture des différentes étapes urbaines ?
- Lecture des grandes composantes naturelles : cours d’eau, etc.



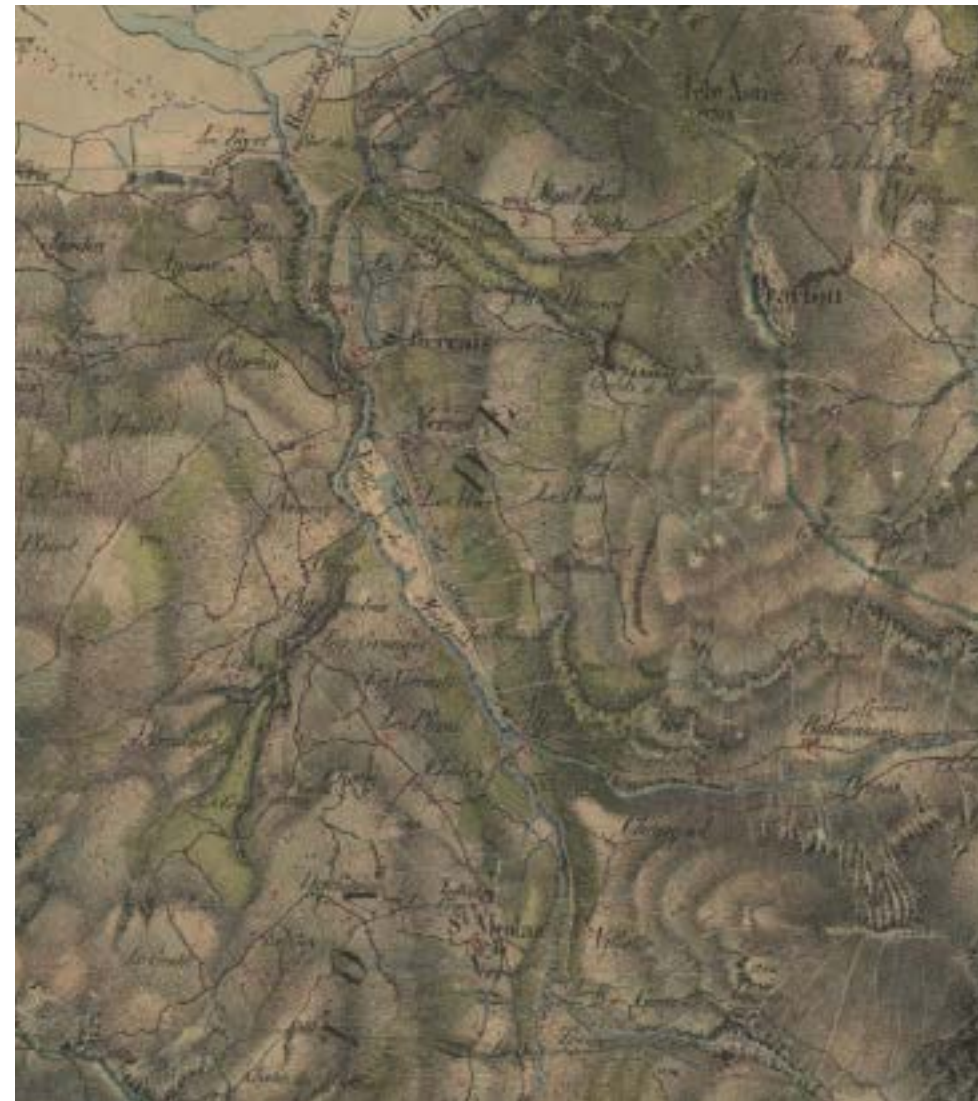
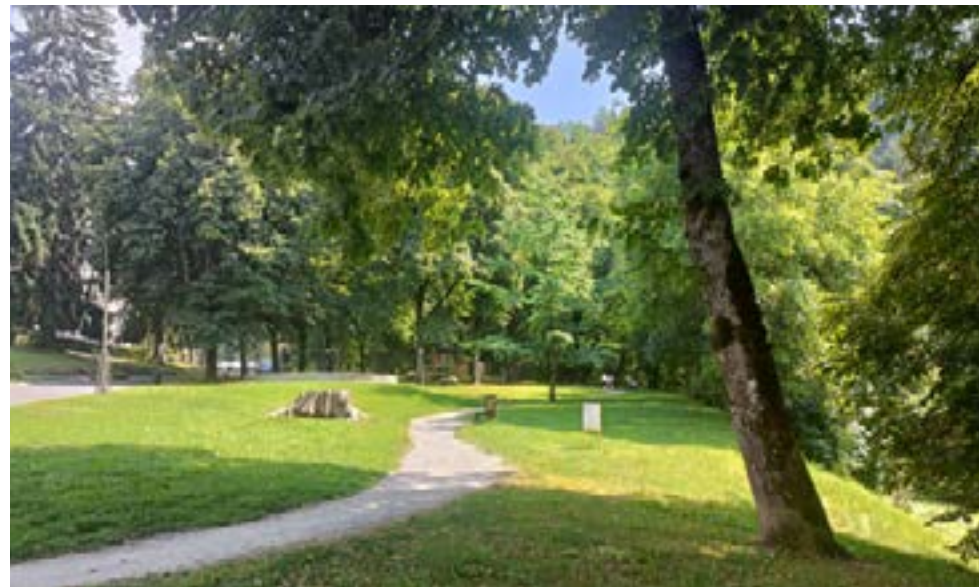
SAINT-GERVAIS-LES-BAINS, ville en paliers

Site d'implantation
Saint-Gervais est installée sur les contreforts des monts Blanc, Joly et d'Arbois. Le Fayet, au carrefour entre la vallée de l'Arve et le val Montjoie, constitue la porte d'entrée de ce val très encaissé du Bon Nant qui dessine une forte rupture topographique, notamment en centre-ville. Son vaste territoire s'étend depuis la plaine - le Fayet, 585 m - jusqu'au sommet du mont Blanc.

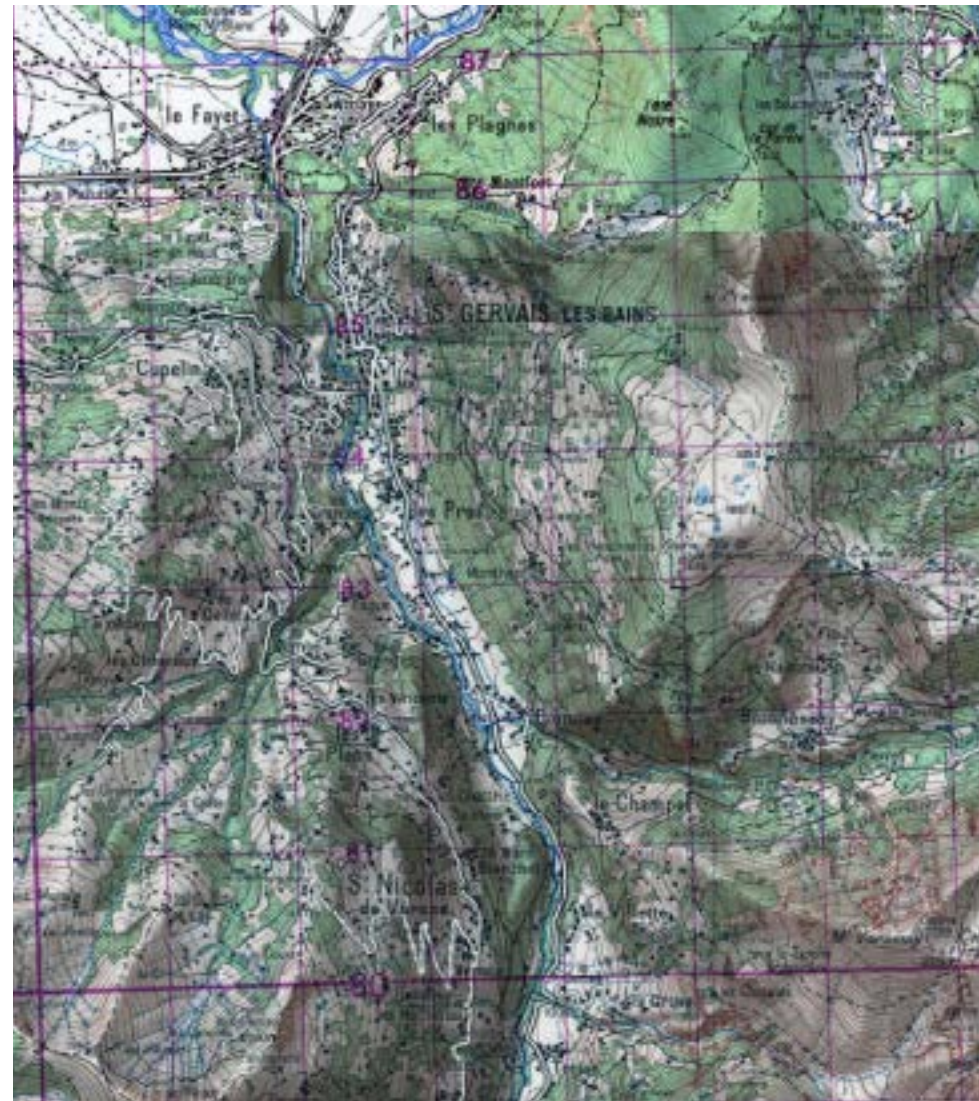
- Étapes clés de l'évolution de Saint-Gervais**
- À la fin du XVIII^e siècle, Saint-Gervais est un gros bourg rural. L'économie agro-pastorale s'appuie sur une douzaine de hameaux disséminés sur les deux versants. Il est déjà distingué trois paliers géographiques et de vie : le hameau du Fayet, dans la plaine de l'Arve; le bourg de Saint-Gervais, bâti sur un replat, autour de son église et de maisons fortes ; le troisième palier, composé de hameaux et fermes isolées.
 - Au début du XIX^e siècle, l'essor de l'alpinisme et la découverte des sources thermales (1806) engendrent une mutation profonde et rapide du territoire communal et permettent à Saint-Gervais d'entrer dans le thermalisme et de devenir une ville de villégiature à la mode.
 - À partir de 1850, la construction des grands hôtels, ainsi que de villas par la clientèle bourgeoise façonnent durablement le visage du bourg.
 - En 1898, le train dessert Le Fayet, siège de l'activité artisanale de la commune au début du XIX^e siècle et en fait un carrefour de premier plan, largement conforté par l'autoroute dès 1976.
 - A la fin du XIX^e siècle, Saint-Gervais-les-Bains s'affirme comme villégiature d'été. L'activité touristique s'intensifie avec l'ouverture des voies d'accès au mont Blanc depuis Saint-Gervais (première en 1855) et avec la création du tramway du Mont-Blanc de 1906 à 1915.
 - L'âge d'or des thermes se termine avec la Première Guerre mondiale et la grande hôtellerie s'essouffle à partir de 1930. Les hôtels deviennent des appartements.
 - Dès 1930, le ski devient l'activité principale de la commune qui développe résidences secondaires et immeubles locatifs. Des domaines skiables sont créés, rejoignant ceux des Houches et de Megève.
 - La population connaît une forte croissance à partir des années 1930. Les hameaux sur les versants se densifient et s'étirent le long des axes. Le Fayet constitue une véritable petite ville autour de la gare, et le chef-lieu de Saint-Gervais augmente fortement le long de la route et sur les versants.
 - La lisibilité des hameaux est parfois mise à mal mais la logique de paliers se distingue encore. Une continuité urbaine relie désormais Saint-Gervais-les-Bains et quelques hameaux du fond de vallée. Les hameaux en balcon s'éfilochent par résidentialisation le long des routes en lacets.

- Caractères saillants**
- Qualité des espaces publics
 - Site d'implantation spectaculaire façonné par les eaux
 - Vues remarquables
 - Lectures des différentes époques de « fabrication » de Saint-Gervais-les-Bains

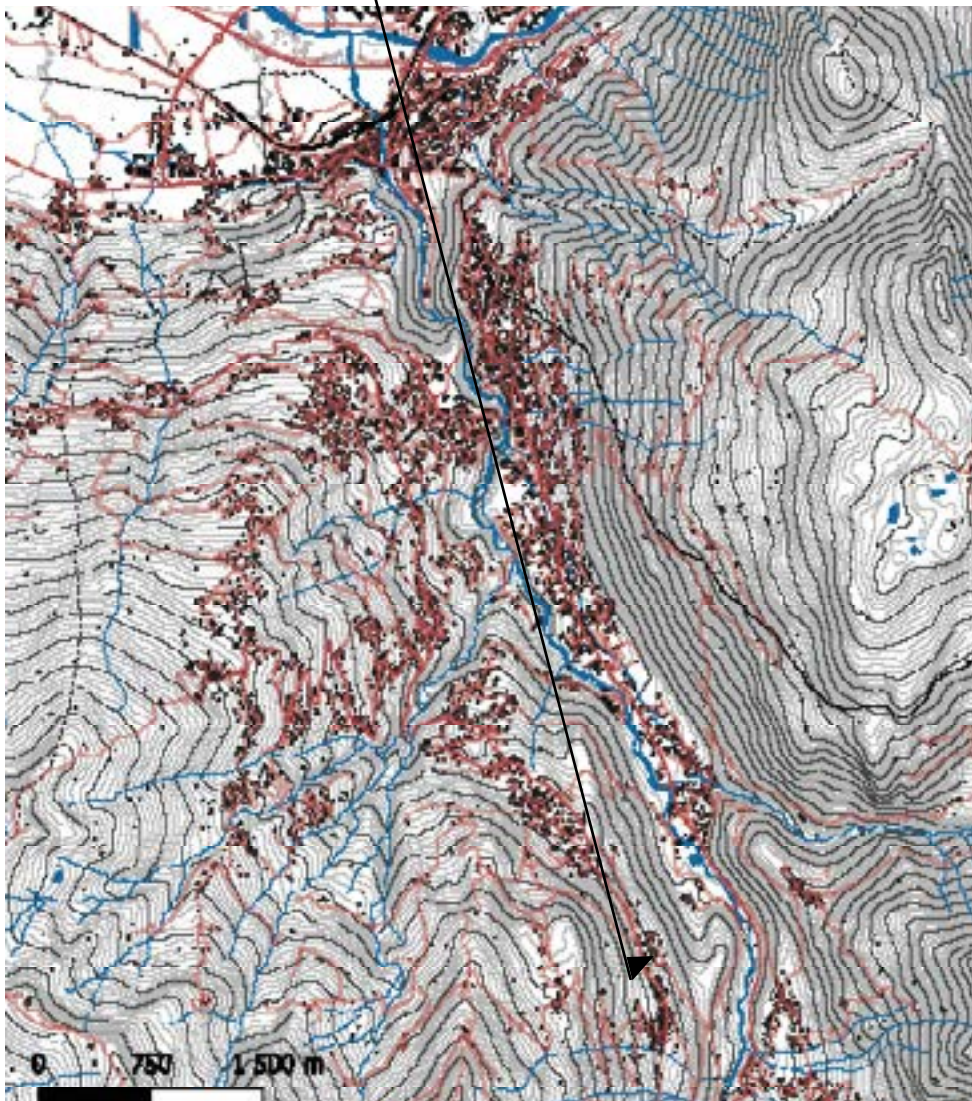
- Points de vigilance**
- Entrées d'agglomérations et zones artisanales
 - Franges urbaines et lecture des noyaux bâtis originels
 - Intégration des Infrastructures et ouvrages d'art



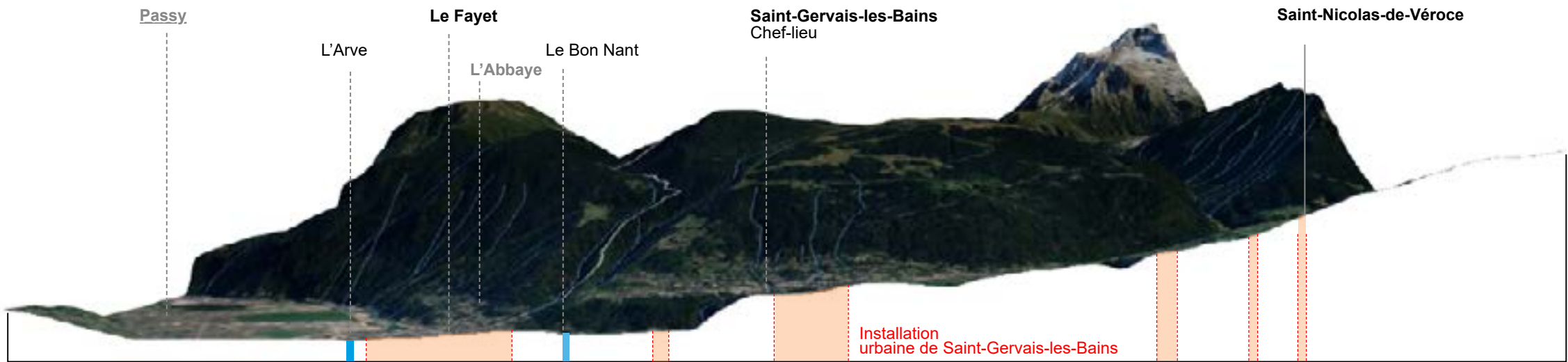
Carte d'État Major (1820-1866)



Carte de 1950



Carte relief et implantations bâties (2024)



COUPE DU SITE D'IMPLANTATION DE SAINT-GERVAIS-LES-BAINS

LES CONTAMINES-MONTJOIE, village en vis-à-vis

Site d’implantation
Les Contamines-Montjoie sont implantées au fond du Val Monjoie, encaissé, orienté Nord-Sud, et profondément creusé par le Bon Nant qui recueille de nombreux affluents entaillant les versants. La commune se trouve en cul-de-sac avant de basculer vers le Beaufortain via le col du Bonhomme. Le village est surplombé à l’Est, par le massif du Mont-Blanc dont ses sommets emblématiques, dôme de Miage et aiguille de Bionnassay et à l’Ouest, par le mont Joly.

Étapes clés de l’évolution des Contamines-Montjoie
• Avant 1750, Les Contamines sont le « quartier d’en-haut » de la paroisse de Saint-Nicolas-de-Véroce. Dix ans plus tard, l’église voit le jour sur les ruines de l’ancien château de Montjoie. La commune, régie par une économie agro-pastorale, présente une multiplicité de hameaux dispersés sur les deux versants de la vallée, de part et d’autre des profondes gorges du Bon Nant. La route principale circule sur le versant Est, mais une seconde voie parallèle relie les hameaux du versant Ouest, aux pentes plus marquées. Il est à noter l’implantation de ces derniers, en peigne et parallèle aux pentes, caractéristique montagnarde de la gestion des risques naturels. La vallée encaissée permet un important effet de vis-à-vis, de versant à versant.

• Les prémices du tourisme aux Contamines remontent au XIX^e siècle, l’existence d’une compagnie des guides en témoigne. Entre 1905 et 1930, une clientèle bourgeoise y implante leur résidence secondaire. Cependant, la station se développe véritablement à la fin des années 1940 et entame la profonde mutation du village, sous l’impulsion de Placide Mollard, un guide, qui va créer la Société d’Équipement Touristique et Sportif des Contamines-Montjoie. En 1950, Le bâti conserve un caractère fortement dispersé sur les hauteurs, mais le centre-village des Contamines et les hameaux des parties basses voient apparaître un urbanisme de loisirs qui « comble » les espaces libres et un effet de chapelet le long des voies.

• La vocation touristique s’affirme avec le développement de la station et son architecture de neige en fort contraste avec l’habitat rural. Le phénomène de résidentialisation s’accroît fortement (aujourd’hui, 80 % de résidences secondaires sur la commune). Les Contamines-Montjoie s’urbanisent sur l’ensemble des espaces disponibles le long de la route et sur les pentes. Chef-lieu et hameaux s’épaississent, mais des espaces de pâtures permettent encore de conserver leur lisibilité, au long de la vallée.

Caractères saillants
• Structuration paysagère très forte de la vallée, effet-balcon, co-visibilité de versant à versant, vues remarquables
• Réserve naturelle des Contamines-Montjoie
• Mise en scène forte : site des gorges, Notre-Dame-de-la-Gorge, porte d’entrée de la réserve

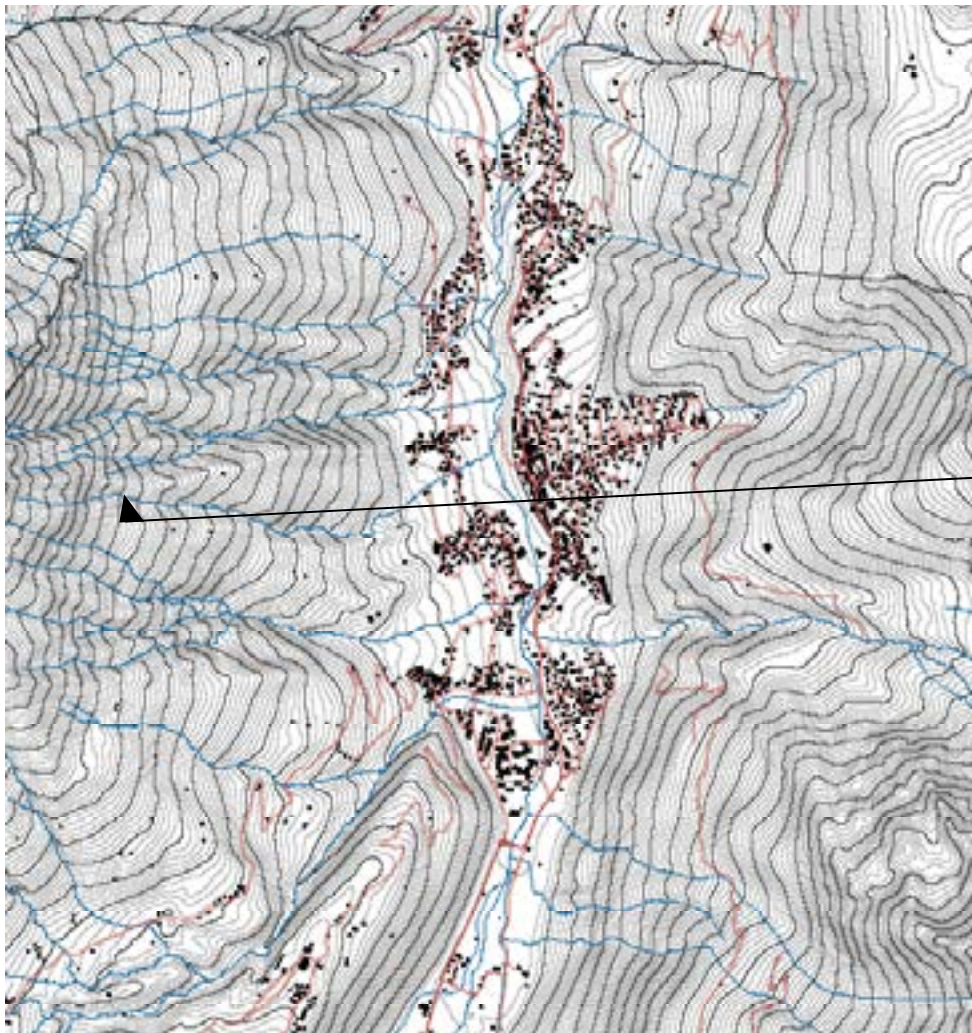
Points de vigilance
• Traitement de la traversée du chef-lieu, espaces publics, maillage piéton
• Organisation bâtie traditionnelle et étalement urbain
• Coupures paysagères entre les ensembles bâtis
• Infrastructures d’accueil touristique : stationnements...



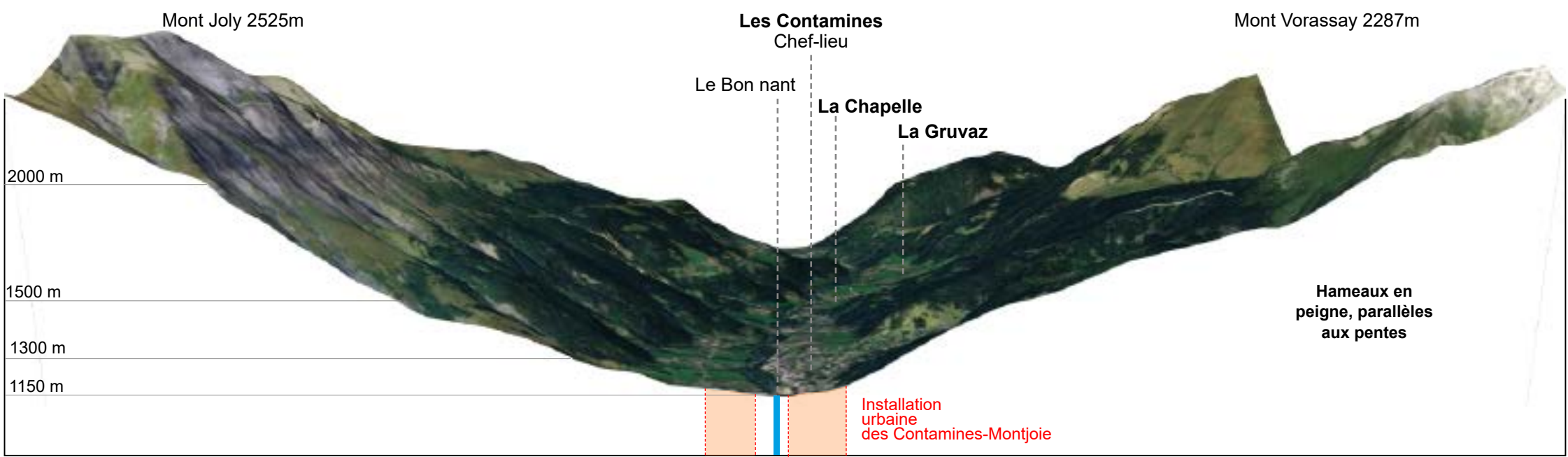
Carte d’État Major (1820-1866)



Carte de 1950



Carte relief et implantations bâties (2024)



COUPE DU SITE D’IMPLANTATION DES CONTAMINES-MONTJOIE

VALLORCINE, vallée suspendue

Site d’implantation
La commune de Vallorcine englobe toute la haute vallée de l’Eau Noire jusqu’à la frontière avec le canton suisse du Valais. Elle est située au Nord du col des Montets qui la sépare de la vallée de Chamonix. Le territoire communal de Vallorcine est drainé par l’Eau Noire. L’hydrographie naturelle a toutefois été modifiée par un ensemble de barrages (Émosson et Vieux-Émosson) et de réservoirs (Les Esserts) qui alimentent deux grosses centrales hydroélectriques : Châtelard-Vallorcine et La Bathiaz (Martigny - Suisse).

Étapes clés de l’évolution de Vallorcine

- Vallorcine est un chapelet de hameaux dispersés le long du cours du torrent et occupant principalement l’adret de la vallée. La commune vit de l’activité agro-pastorale et du travail de la vigne à Martigny, où plusieurs familles sont propriétaires de lopins. L’organisation spatiale, qui connaît une permanence à travers les siècles, est induite d’une économie alpine : une implantation bâtie à distance des autres répondant à deux critères : de l’espace autour pour l’agriculture et une attention aux risques naturels, inondations et avalanches. Enclavée, Vallorcine est principalement reliée au monde extérieur par le chemin muletier venant de Martigny et remontant ensuite le col de La Forclaz. Dès 1860, une route carrossable est construite, passant par le col des Montets, et reliant Vallorcine à la vallée de l’Arve, et donc à la France.
- Les premiers touristes arrivent avec la naissance de l’alpinisme. Le mont Buet, est attractif car le sommet est plus facilement accessible que celui du mont Blanc. À partir de 1908, la desserte de la commune par le train améliore son accessibilité depuis la vallée de l’Arve et l’ouvre au tourisme. Il faut attendre 1935 pour que le train desserve également la commune en hiver, participant au désenclavement hivernal des habitants et favorisant son développement en village-station, avec la construction de nouveaux hôtels (premier hôtel en 1852 à Barberine). La commune s’urbanise cependant avec parcimonie, essentiellement autour de la gare où l’on trouve les principaux établissements touristiques.
- L’urbanisation se poursuit autour des hameaux. Pour certains, la structure urbaine reste lisible : Barberine, le Mollard, la Poya, etc. Pour d’autres, elle est noyée dans une constellation de constructions. Cependant, un fort caractère rural demeure et forêts et prairies dominant dans le paysage de la vallée. La station se concentre sur l’ubac tandis qu’à l’adret se trouvent les hameaux plus résidentiels et les fermes.

Caractères saillants

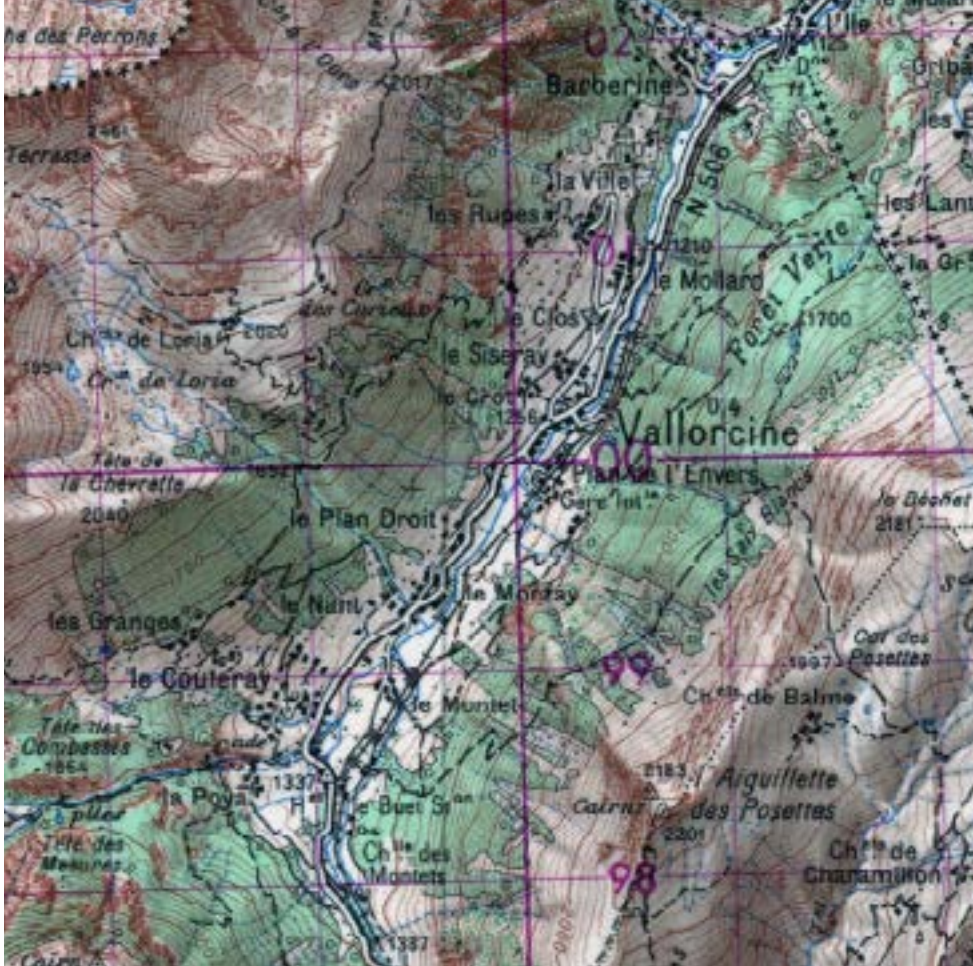
- Lien étroit à son territoire géographique ; richesse paysagère
- Fort caractère rural et identité montagnarde marquée ; patrimoine bâti
- Permanence de l’organisation bâtie éparse ; identité Walsér

Points de vigilance

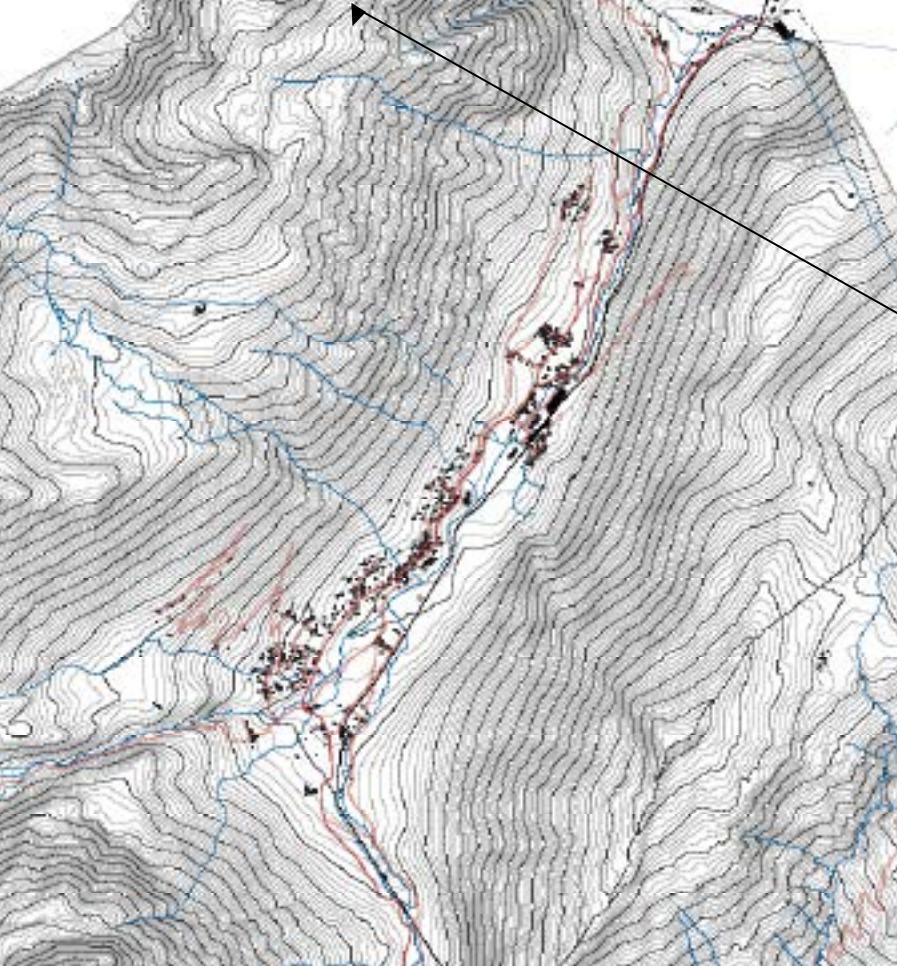
- Maillage piéton entre les hameaux
- Développement des hameaux le long des axes de déplacement
- « Vocabulaire » résidentiel : clôtures, plantations...



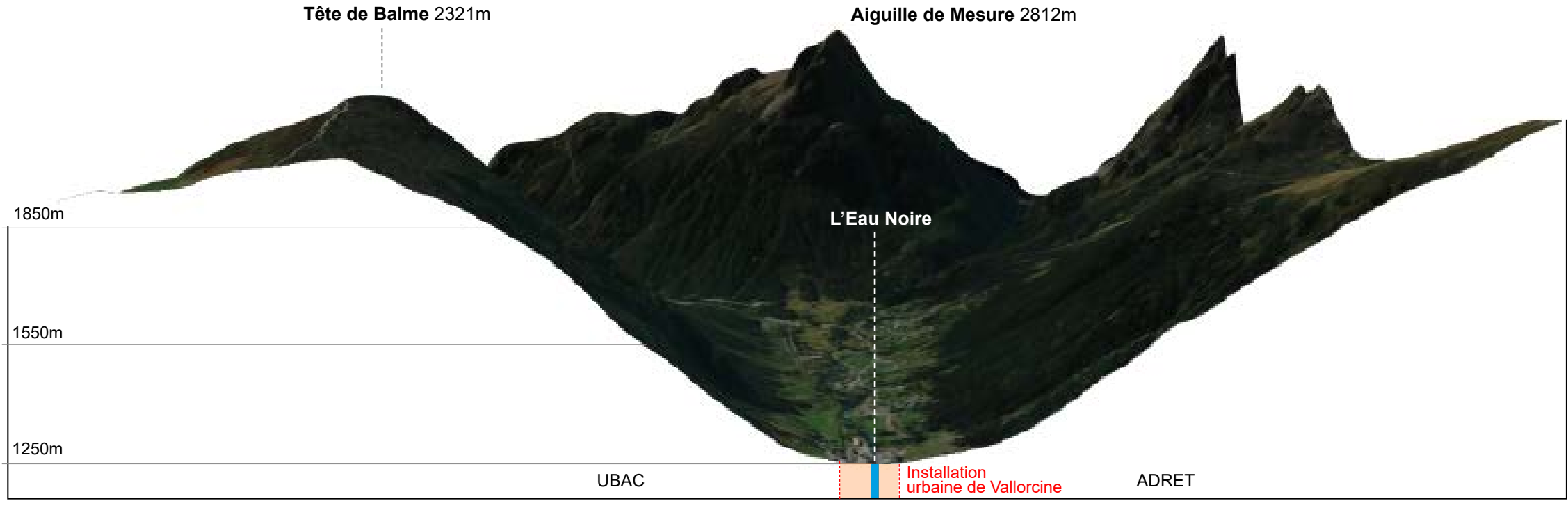
Carte d’État Major (1820-1866)



Carte de 1950



Carte relief et implantations bâties (2024)



COUPE DU SITE D'IMPLANTATION DE VALLORCINE

SERVOZ, village abrité

Site d’implantation
Le territoire de la commune s’étend de la rive droite de l’Arve aux pentes de la Pointe Noire de Pormenaz et du massif du Désert de Platé. Le village de Servoz est installé à la confluence des eaux de l’Arve et du Souay, à la faveur d’un replat bien exposé correspondant au soubassement de la chaîne des Fiz. Le petit massif de Pormenaz fait le lien géographique entre la chaîne des Aiguilles Rouges et le versant des Fiz, dessinant pour le village un cirque préservé.

Étapes clés de l’évolution de Servoz

- Le bâti s’organise en trois villages-tas principaux : Servoz, le Bouchet et le Mont, plus haut dans la pente.
- L’histoire de la commune est marquée par sa vocation minière, installée sur un socle du Carbonifère. Gisements dor, d’argent, de cuivre et de plomb sont exploités pendant une grande partie du XIX^e siècle, puis des mines d’antracite jusqu’en 1925.
- L’arrivée du train, de l’autre côté de l’Arve, déporte le chef-lieu au Bouchet directement relié au hameau du Lac par un nouveau pont. Avec la voie ferrée, l’aménagement de la route nationale isole Servoz des flux de circulation qui traversaient autrefois la commune sur l’unique route carrossable.
- L’urbanisation de la commune avec l’arrivée de nouveaux habitants relie progressivement les villages du Bouchet et du Vieux Servoz le long de la route départementale. L’organisation bâtie traditionnelle de certains hameaux reste lisible : Fieugerand, La Côte... Pour d’autres, elle se dilue progressivement.

Caractères saillants

- Lien étroit à son territoire géographique
- Identité montagnarde marquée ; fort caractère rural (pour exemple, pré-vergers, généralement en frange des groupes bâtis qui témoignent des pratiques agricoles passées)
- Implantation bâtie dispersée
- Qualité et simplicité de l’espace public

Points de vigilance

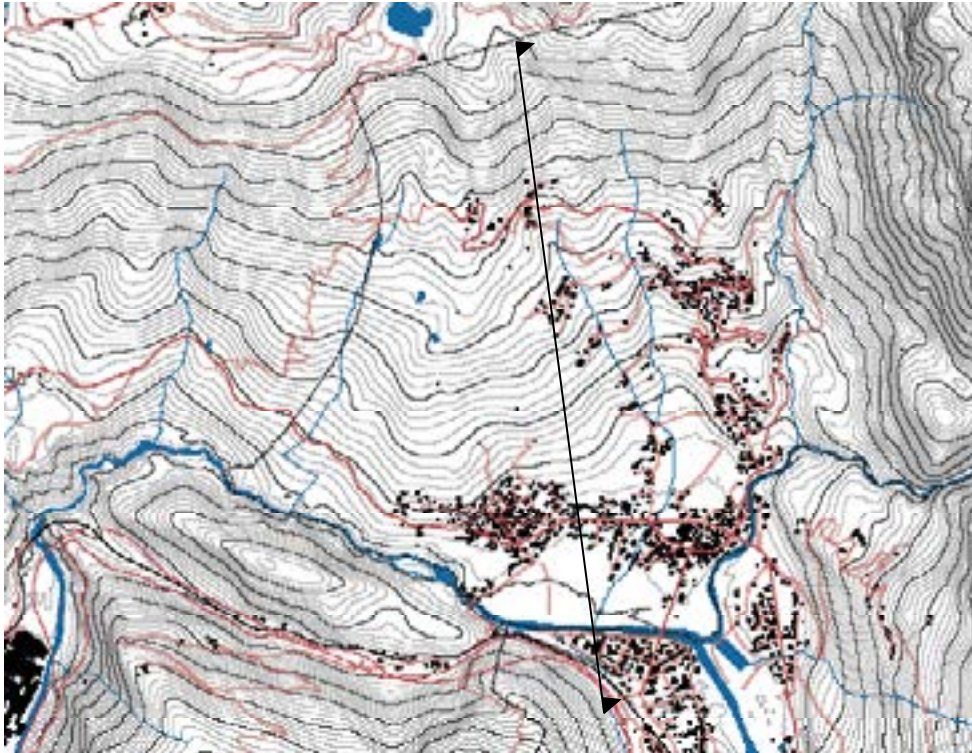
- Articulation espace public/espace privé
- Ouverture visuelle qui permet la compréhension spatiale de l’ensemble bâti
- Trame paysagère : alignements, vergers, ripisylve...
- Échelles et formes des implantations récentes
- Connurbation



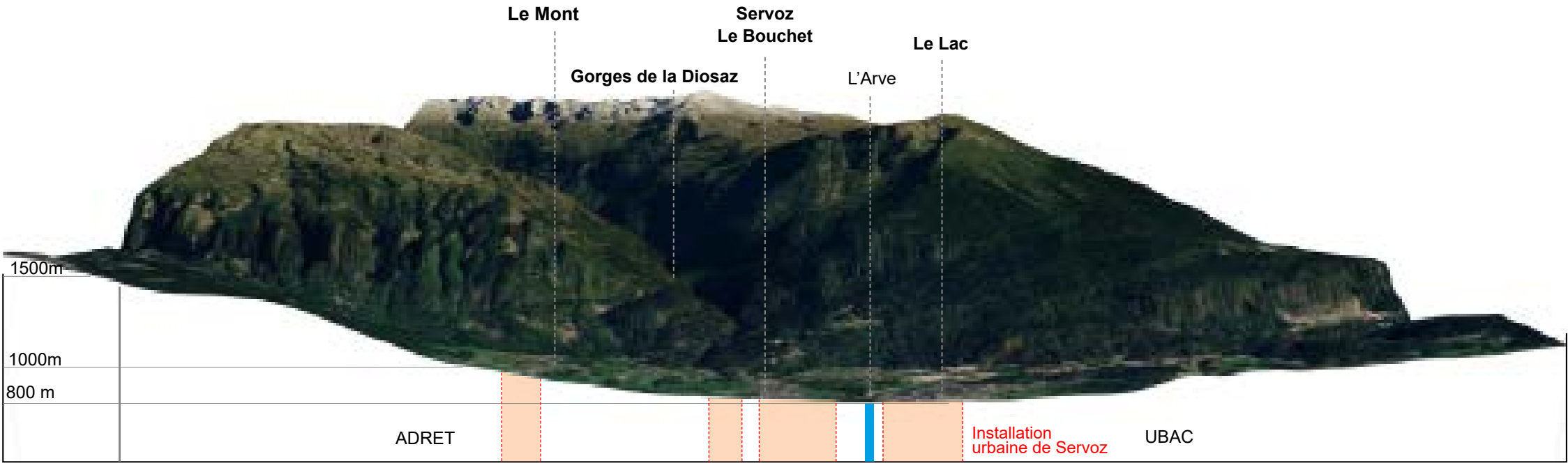
Carte d’État Major (1820-1866)



Carte de 1950



Carte relief et implantations bâties (2024)



COUPE DU SITE D’IMPLANTATION DE SERVOZ

LES HOUCHES, village en peigne

Site d’implantation
Épousant l’inflexion de la vallée de l’Arve, la commune des Houches est implantée dans la plaine alluviale et sur les contreforts du Prarion, des massifs du Mont-Blanc et des Aiguilles Rouges. Elle s’étend de la rivière, à 850 m jusqu’au dôme du Goûter, à 4 304 m. Ses versants escarpés sont creusés d’affluents de l’Arve. La topographie et le système hydrographique ont déterminé les logiques d’implantations urbaines, de protection contre les risques naturels et d’exploitation industrielle qui dessinent le visage des Houches aujourd’hui.

Étapes clés de l’évolution des Houches

- Les nombreux hameaux essaimés sur les versants, adoptent différentes configurations : hameau compact qui se développe en épaisseur (chef-lieu), hameau qui s’étire le long d’une route, à altitude constante (Le Fouilly), hameau en peigne le long de chemins dans la pente, dans les stries des torrents, qui se piquent sur une desserte principale (le Bourgealet, le Pont).
- La forme urbaine évolue assez peu en un siècle, malgré l’important développement voisin de Chamonix qui se tourne résolument vers le tourisme. La mutation de l’activité agro-pastorale débute timidement au XIX^e siècle avec le développement de l’alpinisme. C’est la construction de la nouvelle route entre Le Fayet et Chamonix et plus encore, l’arrivée du chemin de fer en 1901 qui transforment Les Houches en un lieu de villégiature prisé. Le levier « station de sports d’hiver » s’enclenche véritablement entre-deux-guerres et prend appui sur le développement des voies de communication et l’aménagement mécanisé de la montagne. L’urbanisme de neige (résidences touristiques, hôtels, chalets) prend alors toute son ampleur et s’inscrit durablement dans le tissu bâti traditionnel. Se multiplient aussi les ouvrages d’art inhérents à ce développement (viaduc ferroviaire, pont-canal, paravalanches...).
- À partir de la seconde moitié du XX^e siècle, de nouvelles constructions s’implantent sur les versants ensoleillés, autour des villages et hameaux traditionnels et le long des voies qui les relient - La population des Houches double entre les années 1980 et 2020 - Majoritairement chalets et villas mais aussi hôtels et collectifs enveloppent les noyaux anciens. Quelques hameaux ont été préservés de cette tendance et ont conservé leurs caractéristiques traditionnelles : Vaudagne, les Bouchards, Charousse, Samoteux... Vis-à-vis du fond de vallée, l’évolution cartographique montre un remaniement profond du lit de l’Arve : infrastructures - A40 - exploitations... et la formation d’une continuité urbaine le long de la route départementale, et un mitage de la vallée au sein de laquelle s’affirme la forme linéaire des hameaux parallèles à la pente.

Caractères saillants

- Co-visibilité de versant à versant
- Qualité de l’espace public du chef-lieu
- Les routes et rues qui s’insèrent dans le sens de la pente et hameaux parallèles

Points de vigilance

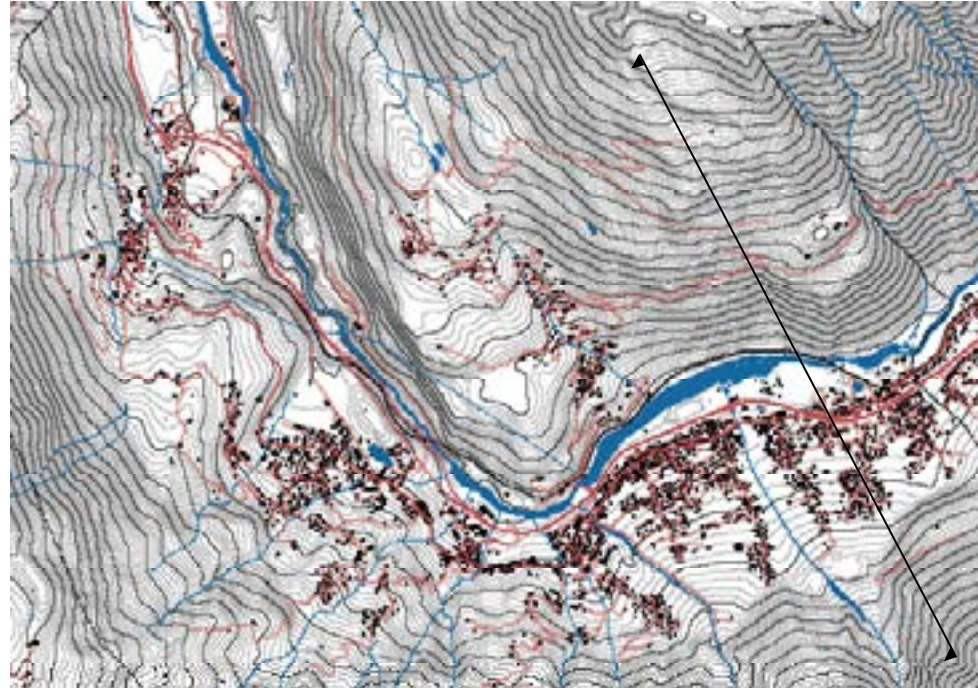
- Fond de vallée et rapport à l’Arve ; entrées de ville
- Connurbation à l’échelle de la vallée
- Développement résidentiel diffus noyant les cœurs de hameaux
- Liaisons piétonnes entre les différentes polarités



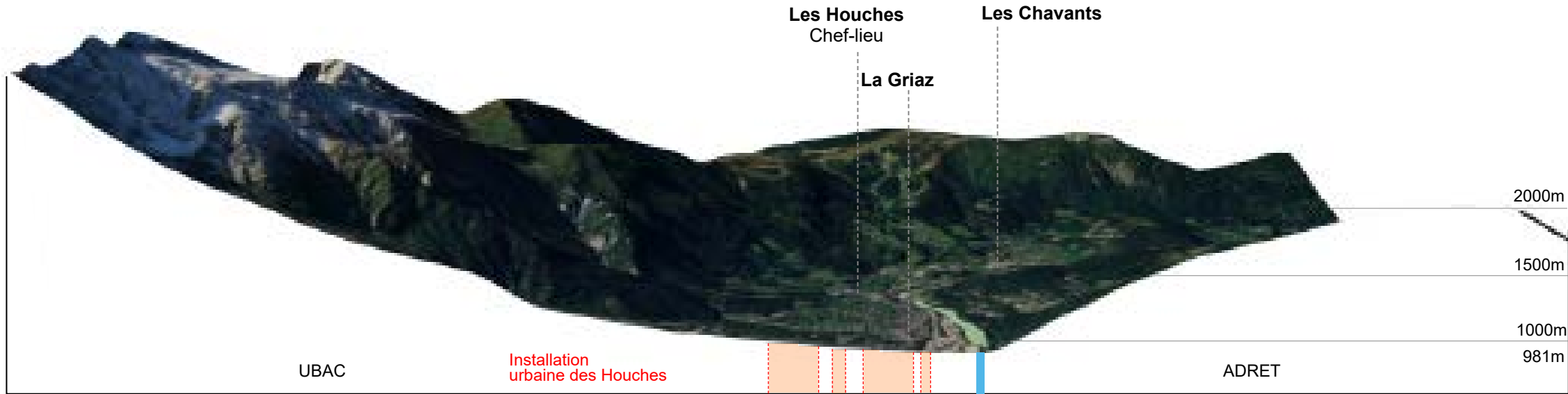
Carte d’État Major (1820-1866)



Carte de 1950



Carte relief et implantations bâties (2024)



COUPE DU SITE D’IMPLANTATION DES HOUCHES

CHAMONIX, ville-vallée

Site d'implantation

Limitrophe avec la Suisse et l'Italie, La commune de Chamonix occupe la partie supérieure de la vallée de l'Arve qui y prend sa source et englobe les chaînes du Mont-Blanc et des Aiguilles Rouges. Le fond de vallée et les premiers contreforts présentent une urbanisation ininterrompue de laquelle émergent trois pôles plus urbains : les Praz, Chamonix-ville et Argentière.

Étapes clés de l'évolution de Chamonix

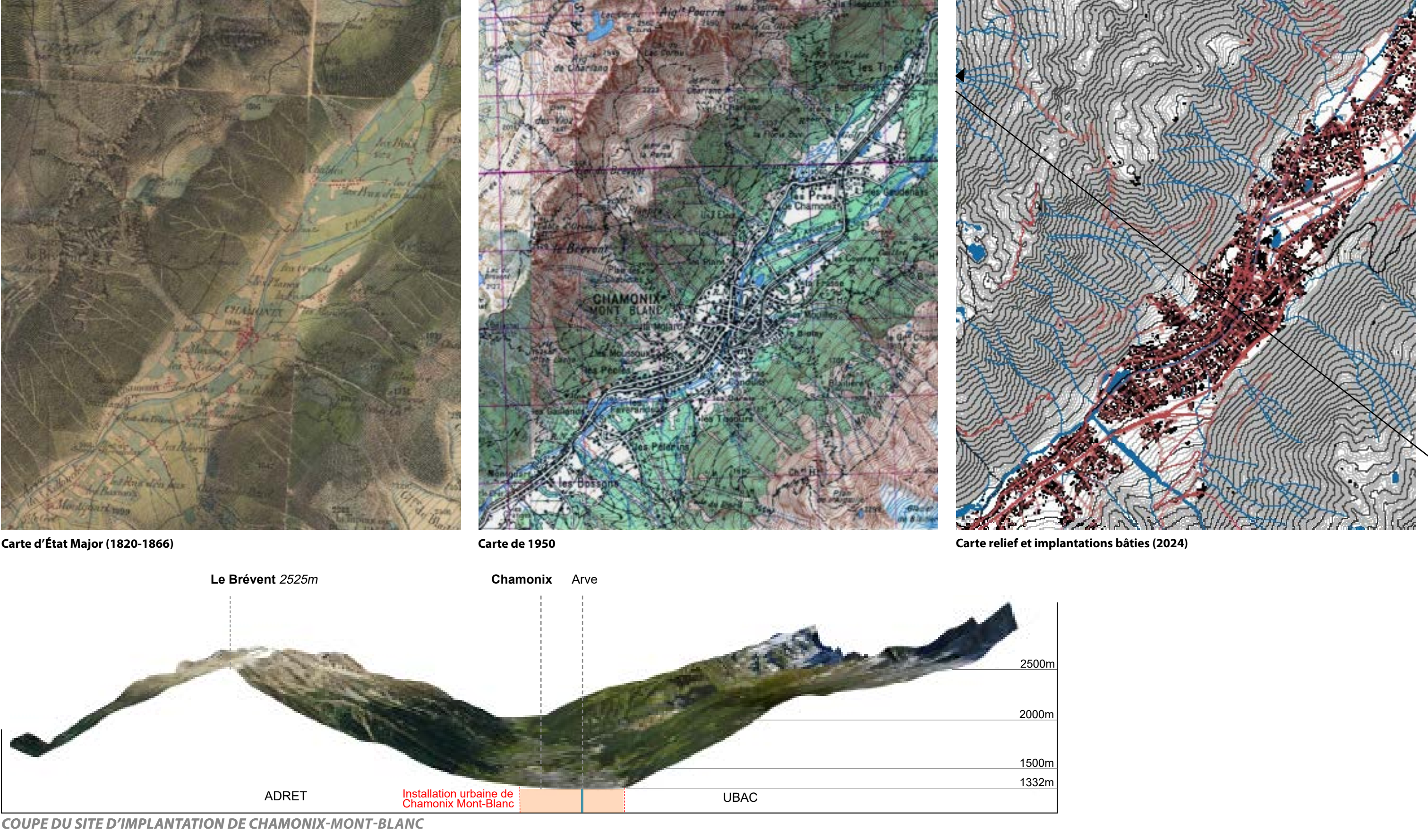
- Jusqu'au début du XIX^e siècle, le paysage de la vallée se transforme peu. Le prieuré n'est qu'un bourg complété par une cinquantaine de hameaux, répartis de part et d'autre des rives de l'Arve à l'abri des avalanches et inondations. Les hameaux présentent un habitat aligné sur rue ou ruelle, ces dernières se piquant sur la route principale de la vallée.
- L'activité touristique s'amorce dès le milieu du XVIII^e siècle, le mont Blanc fascine. les visiteurs commencent à affluer, phénomène accru par l'arrivée du train en 1901. De nombreux hôtels sont construits : Chamonix revêt des allures de ville de villégiature et le centre s'étoffe également de villas. Seule Chamonix connaît un changement radical, les autres hameaux de la vallée conservent leur caractère rural, hormis quelques hôtels et auberges dans les hameaux situés sur les itinéraires menant aux divers sommets.
- Au XX^e siècle, Le chemin de fer et la révolution des transports vont modifier la situation de toute la vallée et bouleverser l'économie locale. La ville de Chamonix est dotée de tout ce qui caractérise les cités de la Belle Époque. Les villages du haut de la vallée ne suivent pas le même développement que ceux situés en aval. La naissance des sports d'hiver est un atout supplémentaire (JO Hiver en 1924) L'équipement sportif de la vallée se poursuit entre 1954 et 1963 ; elle acquiert sa configuration actuelle. Le profil des visiteurs s'est modifié. Ce changement aura des conséquences sur les formes d'hébergement. L'ouverture du tunnel - 1968 - et de la route nationale, associée à une volonté de rendre la montagne et les sports d'hiver accessibles, favorise une urbanisation massive de la vallée au moyen d'immeubles de logements locatifs. On assiste, après les années 1970, à la diffusion d'une architecture de promoteurs sous forme de lotissements pavillonnaires ou des grands collectifs qui se greffent sur les parcelles libres à l'intérieur ou en périphérie des hameaux, jusqu'à saturation de l'espace constructible.

Caractères saillants

- Site spectaculaire et emblématique
- Richesse du patrimoine urbain et architectural

Points de vigilance

- Connurbation à l'échelle de la vallée
- Fond de vallée, infrastructures, entrées de ville
- Espaces publics, maillage piéton entre polarités urbaines
- Lecture des noyaux bâtis originels





MAISON DE VILLE ET VILLAGE

Les maisons de villes et villages représentent une part modeste du patrimoine. Cela s'explique par le fait que les hameaux et les chefs-lieux, sont restés pendant longtemps des structures à vocation essentiellement agricole.

Ces édifices se distinguent des types précédents par leurs volumes généralement plus élancés, par la prédominance de la maçonnerie dans leur composition et par leur usage qui exclut la fonction d'élevage. Il s'agit de constructions souvent plus hautes que les fermes, de type R+1 à R+3. Elles sont alignées sur rue et peuvent présenter un jardin ou une cour en fond de parcelle. La toiture est à deux pans. Construites en maçonnerie, elles sont ensuite enduites à la chaux (de teinte claire). Les façades sur rue sont composées avec des baies identiques, elles présentent généralement une symétrie. On retrouve parfois un percement type œil-de-bœuf ou demi-lune, en partie haute, pour aérer les combles. Les façades sont peu décorées en dehors des chaînages d'angle et des consoles supportant les balcons. Ces deux derniers éléments, avec les encadrements, peuvent être en granit.

Les exemples visibles au sein du pays du Mont-Blanc sont assez récents et datent pour la plupart du XIX^e siècle voire début XX^e siècles à en juger par la taille relativement importante des baies et l'emploi systématique de contrevents extérieurs à panneaux et persiennes, c'est le cas notamment de Sallanches (correspondant à la période de reconstruction de la ville, post-incendie). Un soin est apporté dans le travail de la menuiserie et de la ferronnerie. On retrouve sur ces constructions, des balcons ou des galeries d'agrément protégées par un garde-corps en bois ou en fer forgé. De la même manière, on note la présence de quelques détails décoratifs type décors peints.

Intérêt patrimonial

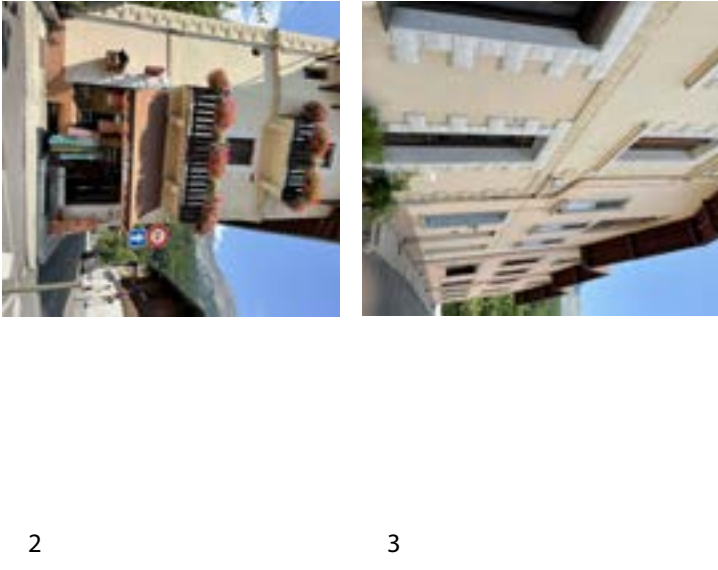
- Volumétrie simple alignée à la rue, toiture à deux pans, façades composées

Altérations fréquentes observées

- Ajout d'éléments propre au type « chalet »
- Modification des matériaux de couverture
- Appauvrissement et banalisation des portes d'entrée
- Changement des menuiseries : perte des partitions, banalisation par les sections, les matériaux et les teintes
- Reprise malheureuse des enduits de façade
- Disparition des décors peints et autres éléments de décors (chaînages d'angles, balcons, etc.)
- Éléments nuisibles rapportés (fils électriques, paraboles, etc.)

Points de vigilance et enjeux

- Conservation des ouvrages et des matériaux authentiques



MAISON ANNÉES 1930

Les maisons années 1930 sont localisées plus particulièrement dans les agglomérations de Chedde et de l'Abbaye, isolées ou dans des lotissements, mais on en trouve aussi dans les hameaux. Comme les maisons de villes et villages, elles constituent un type d'édifice urbain. Elles sont implantées en bordure de rue ou au milieu d'un jardin de dimension réduite, toujours clos. Plusieurs unités peuvent être implantées en contiguïté pour former un front de rue.

Leur plan est massif et elles peuvent s'élever jusqu'à un R+2 avec comble. On dénombre très souvent trois travées verticales de percements. La fenêtre centrale du 1^{er} étage peut être pourvue d'un balcon.

La toiture est à deux pans, avec ou sans croupe. La pente de toit est assez forte avec des dépassées de toit importantes et chevrons apparents. La toiture est couverte de tuiles mécaniques en terre cuite.

Les murs en pierres sont recouverts d'un enduit lissé. Les ouvertures sont ordonnancées, elles se superposent avec un rythme régulier. Les encadrements d'ouverture et les chaînages d'angles sont marqués par des pierres de taille ou des imitations en ciment moulé, ou un décor peint. Un schéma répétitif se distingue à Passy avec des pierres harpées taillées en bossage rustique (pierre ou ciment moulé ?). Mais d'une manière générale le registre du décor reste simplifié. Il reste quelques belles menuiseries des années 1930 avec partition du vitrage caractéristique. Le balcon est en métal (fonte moulée). On trouve quelquefois une marquise au-dessus de l'entrée.

Intérêt patrimonial

- Volumétrie simple alignée à la rue, toiture à deux pans, façades composées

Altérations fréquentes observées

- Disparition des éléments caractéristiques de ce type
- Modification des matériaux de couverture
- Appauvrissement et banalisation des portes d'entrée
- Changement des menuiseries : perte des partitions, banalisation par les sections, les matériaux et les teintes
- Reprise malheureuse des enduits de façade
- Disparition des éléments de décors (chaînages d'angles, encadrements de fenêtres, balcons, etc.)
- Éléments nuisibles rapportés (fils électriques, paraboles, etc.)
- Ajout de clôtures

Points de vigilance et enjeux

- Conservation des ouvrages et des matériaux authentiques

Légende

- 1. Sallanches
- 2. Sallanches
- 3. Passy
- 4. Megève
- 5. Chamonix-Mont-Blanc
- 6. Servoz

Légende

- 1. Maison, Passy
- 2. Maison, Passy
- 3. Maison, Passy
- 4. Maison, Les Contamines-Montjoie
- 5. Maison, Passy
- 6. Maison, Passy
- 7. Maison, Passy



ÉDIFICES CONTEMPORAINS

Sur le territoire, les édifices contemporains peuvent être de différentes natures : du refuge de haute montagne, à la maison contemporaine en passant par les équipements collectifs.

Parmi les réalisations exemplaires mises en avant par l'observatoire du C.A.U.E., on observe, une attention particulière portée sur l'intégration dans le paysage, sur le lien avec l'architecture locale et sur les qualités acoustiques et environnementales du bâti.

- Le parc aquatique de Sallanches, avec ses matériaux de façades à la teinte blanche, se fond dans le paysage enneigé, au milieu des montagnes. On note l'installation d'un système de pompes à chaleur qui assure une partie des besoins énergétiques du bâtiment, le reste étant alimenté par une chaudière à gaz.

- Le siège social de l'entreprise Blue Ice expose quant à lui un volume qui s'insère discrètement dans le paysage avec sa toiture à quatre pans en écho au relief du terrain environnant. Le bardage extérieur en bois rappelle les exploitations d'épicéas qui l'entourent.

- Côté restructuration, une ancienne ferme de vallée, à Chamonix-Mont-Blanc, transformée en maison individuelle retrouve sa forme ancienne de ferme chamoniarde typique. Cela, en purgeant les ajouts faits au cours du temps comme les balcons rapportés. En parallèle, des éléments contemporains comme les percements rectangulaires et la grande baie vitrée, s'inspirant des portes de grange, ont été réalisés. La création d'un mantelage en bois à claire-voie, au dernier étage, côté pignon, cherche à réinterpréter les bardages traditionnels des fermes. L'intérieur est lui traité d'une manière très contemporaine avec d'importants apports de lumière contrairement aux fermes anciennes. On cherche ici à retrouver des formes urbaines cohérentes tout en s'adaptant aux besoins actuels.

Intérêt patrimonial

- Bonne intégration dans le paysage
- Marqueur de notre temps, création contemporaine innovante
- Lien avec l'architecture locale

Points de vigilance et enjeux

- Traitement des abords (maintien des espaces libres sans clôtures et dé-imperméabilisation des sols)
- Choix des matériaux
- Choix des volumes, orientations, implantations, etc. en cohérence et en harmonie avec le contexte.

Légende

- 1/2. Parc aquatique, Sallanches
3. Logements et crèche, site Jean Franco, Chamonix-Mont-Blanc
4/5. Centre aquatique, Saint-Gervais-les-Bains
6. Siège Blue Ice, Les Houches
7. Maison individuelle, Chamonix-Mont-Blanc
8/9. Gendarmerie, Megève
Source : <https://www.caue-observatoire.fr>

ENJEUX GÉNÉRAUX

La structure des groupes bâtis, les franges urbaines

- > Préservation des cônes de vue vers les silhouettes villageoises
- > Maintien des vues dégagées sur les châteaux et maisons fortes depuis les vallées
- > Préservation des vues remarquables depuis le village vers le territoire
- > Prise en compte de la co-visibilité de versant à versant
- > Maintien des césures paysagères entre les noyaux bâtis
- > Maintien des espaces de présentation, des écrans paysagers, des glacis... associés aux groupes bâtis anciens
- > Préservation de la trame agro-paysagère : espaces ouverts, exploités ou entretenus, jardins, vergers, haies discontinues, alignements ou bouquets d'arbres, arbres isolés..., une transition entre le grand paysage et le cœur des villages
- > Mise en valeur de la structure originelle des hameaux et villages
- > Préservation du caractère des espaces bâtis et de leur espaces libres formant une continuité paysagère en lien avec le grand paysage
- > Conservation du caractère rural jusqu'en cœur de hameau
- > Lutte contre la banalisation paysagère, urbaine et architecturale (formes d'habitat dense, spécifiques en fonction des sites et des contraintes)
- > Maîtrise du développement bâti linéaire le long des voies
- > Maintien du développement bâti à l'intérieur de l'enveloppe urbaine existante

Les espaces publics

- > Valorisation des entrées et des traversées des villes et villages
- > Valorisation des espaces publics en croisant la valeur patrimoniale, culturelle et les usages urbains (rencontre, mobilité, confort d'usage, agrément, végétalisation, désimperméabilisation, îlot de fraîcheur, sol et gestion de l'eau, biodiversité...)
- > Développement, renouvellement et valorisation de la trame plantée et du patrimoine végétal en lien avec les espaces publics
- > Valorisation des cours d'eau, et de leur ripisylve au sein des villages
- > Organisation d'un partage équilibré de l'espace public et réduction de la place de la voiture à l'échelle des villages (gabarit des voies, revêtement, emprise des stationnements...)
- > Valorisation du maillage des modes actifs dans les villages : continuité des espaces publics entre les différents pôles de vie, liens avec les circuits de découverte du territoire et les grands sites naturels
- > Conservation et valorisation du tracé et des caractéristiques des chemins anciens
- > Préservation et valorisation du patrimoine bâti en lien avec les espaces publics
- > Préservation et valorisation du petit patrimoine en lien avec les espaces publics

Formes urbaines récentes, infrastructures

- > Requalification du paysage de fond de vallée, entrée du territoire : intégration des zones d'activité, infrastructures routières...
- > Requalification des quartiers pavillonnaires existants



3/ LES ENTITÉS PAYSAGÈRES

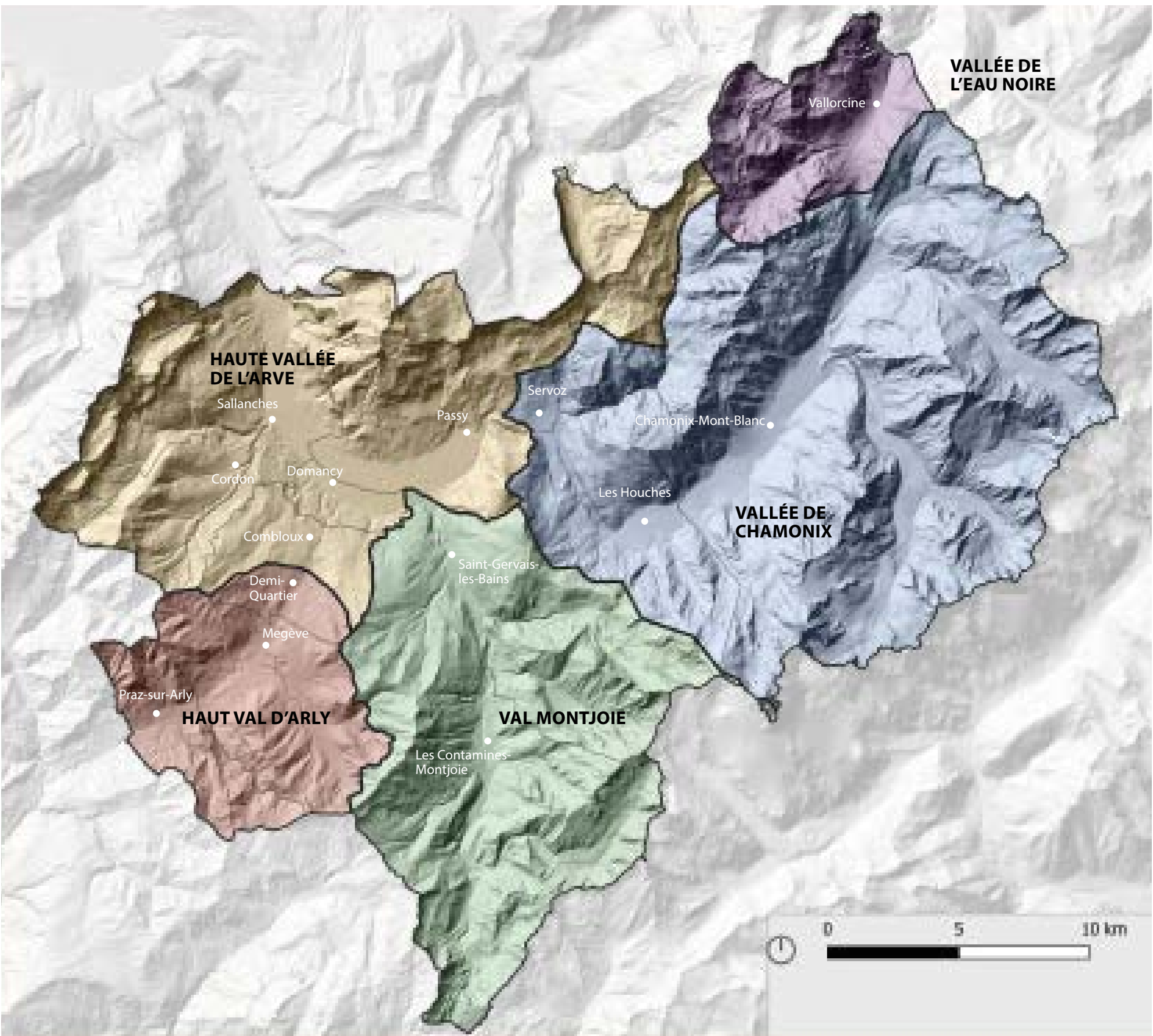
DÉCOUPAGES TERRITORIAUX

3.1.1/ LES ENTITÉS PAYSAGÈRES

UN SYSTÈME DE VALLÉES, 5 ENTITÉS PAYSAGÈRES

Le territoire du pays du Mont-Blanc est structuré par une articulation de grandes vallées que les reliefs des massifs des Aravis, du Giffre, et du Mont-Blanc tantôt ouvrent, tantôt ferment. Une logique de bassins versants, une cohérence géographique et paysagère permettent de découper le territoire en cinq entités paysagères distinctes :

- **la vallée de l'Eau Noire**, vallée perchée de Vallorcine,
- **la vallée de Chamonix**, modelée par l'Arve se déploie de Chamonix-Mont-Blanc à Servoz, du fond de vallée densément peuplé aux hauts sommets du massif du Mont-Blanc,
- **la haute vallée de l'Arve**, large vallée en auge qui s'étire de Passy à Sallanches,
- le **val Montjoie**, dessiné par le cours d'eau du Bon Nant qui s'écoule des Contamines-Montjoie à Saint-Gervais-les-Bains,
- le **Haut val d'Arly**, qui constitue la partie haut-savoyarde du bassin de l'Arly, de Demi-Quartier à Praz-sur-Arly.



ENJEUX TRANSVERSAUX

3.1.2/ À L'ÉCHELLE DU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Un enjeu transversal et dix enjeux généraux ont été identifiés à l'échelle du Pays d'art et d'histoire du Mont-Blanc :

L'adaptation du territoire aux enjeux de la transition climatique

1- La préservation et la valorisation des grands paysages naturels emblématiques

2- Le maintien et la valorisation de l'espace agricole et forestier

3- L'attention à la qualité du cadre de vie des habitants et au patrimoine dans la structuration de l'accueil touristique

4- L'amélioration et la valorisation des axes de déplacement et des modes de découverte du territoire

5- L'amélioration et l'intégration des infrastructures du territoire

6- La maîtrise du développement urbain, la préservation des paysages habités et le maintien de l'identité des hameaux et des quartiers

7- La reconquête et la valorisation des espaces publics

8- La vigilance sur la qualité des constructions et de leurs abords

9- Le maintien de toutes les qualités architecturales et paysagères du patrimoine bâti et de ses extérieurs

10- La valorisation et l'usage des matériaux, des modes constructifs traditionnels, des ressources et des savoir-faire locaux

Ces enjeux ont fait l'objet d'une priorisation, par entité paysagère, lors des ateliers de concertation organisés avec les communes.

Nous pouvons retenir 5 familles d'enjeux priorités sur le territoire.

- 3 enjeux articulés à 3 échelles différentes :

> **La préservation des grands paysages** liés aux espaces naturels et aux pratiques agro-pastorales et forestières

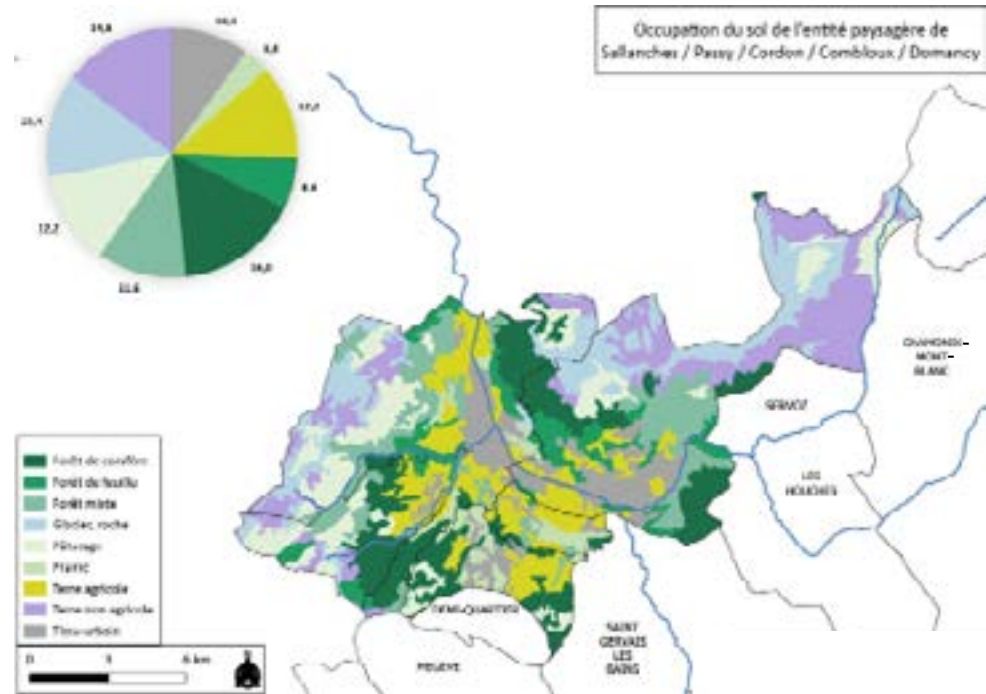
> **La maîtrise du développement urbain**, incluant les axes de déplacements et les espaces publics

> **Le maintien des caractères architecturaux et bâtis**, incluant l'attention portée aux abords

2 enjeux transversaux :

> **L'adaptation aux changements climatiques**

> **La recherche d'un équilibre entre la préservation de la qualité de vie des habitants et l'accueil des touristes**



CARTE D'OCCUPATION DU SOL DE L'ENTITÉ PAYSAGÈRE

CARACTÈRES

L'entité paysagère de la haute vallée de l'Arve couvre les communes de Combloux, Cordon, Domancy, Passy et Sallanches. Elle est structurée par la vallée de l'Arve, dans sa séquence de plaine alluviale qui concentre zones urbaines, zones d'activités, industries, axes de communication et occupation agricole, remarquable dans ce contexte. Ce développement a apporté de nombreux bénéfices socio-économiques au territoire, mais a engendré aussi une importante pression foncière sur les milieux. L'entité rassemble ainsi des paysages très contrastés : paysages urbains, péri-urbains et agricoles en fond de vallée avec la plaine de Domancy ; coteaux ensoleillés et attractifs, en balcon depuis les contreforts du massif des Aravis et du Haut-Giffre, sommets préservés avec la chaîne des Fiz et le désert de Platé.

Cette entité est la plus peuplée du territoire et présente un phénomène de conurbation en fond de vallée d'où s'échappent des repères forts rappelant un patrimoine urbain, industriel et culturel très riche : carré sarde, Chedde, plateau d'Assy...

La dimension récréative, de loisirs et de découverte du territoire est également bien représentée avec les bases de loisirs des llettes et de Passy, le plan d'eau biotope de Combloux, l'armature paysagère dessinée par l'Arve et ses affluents, les stations...

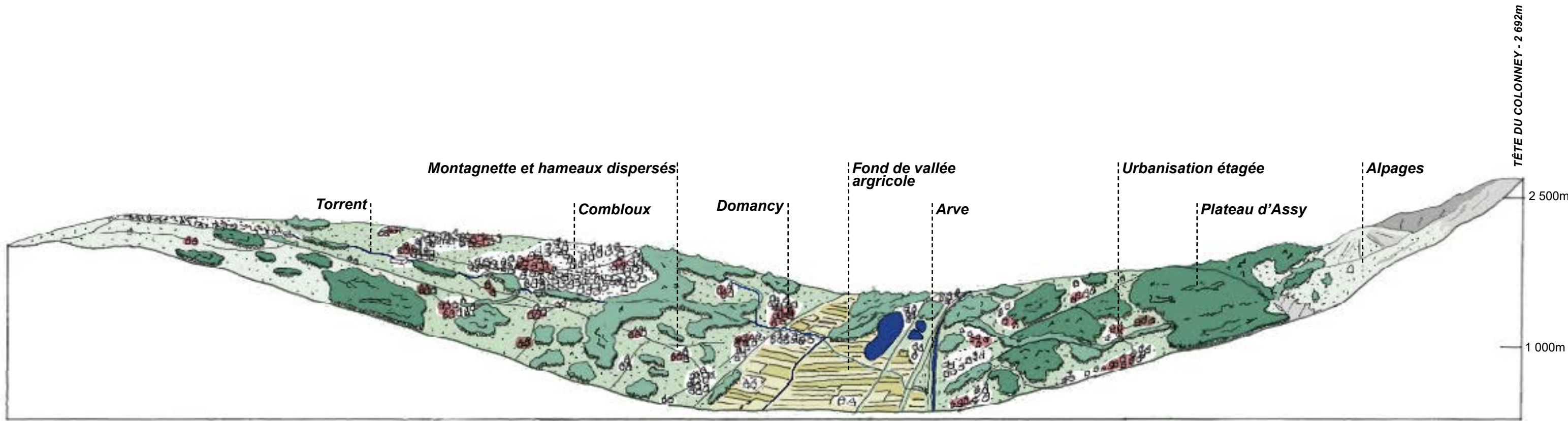
LA HAUTE VALLÉE DE L'ARVE

3.2.1/ CARACTÉRISTIQUES

DYNAMIQUES D'ÉVOLUTION

> Aménagement des espaces publics centraux des villes et villages du territoire afin de garantir un cadre de vie de qualité pour les habitants
> Aménagement des entrées de ville (Sallanches)
> Préservation et valorisation du patrimoine par le biais de projet d'aménagement et l'élaboration d'outils réglementaires : CIAP, travail sur les OAP, valorisation d'une carrière de gneiss...
> Préservation et actions en faveur des espaces naturels sensibles (les llettes, atlas de la biodiversité...)
> Aménagements dédiés à la mobilité active (projet de voie verte et de cheminements piétons)
> Déploiement du réseau de transports en commun (navettes lac Vert)

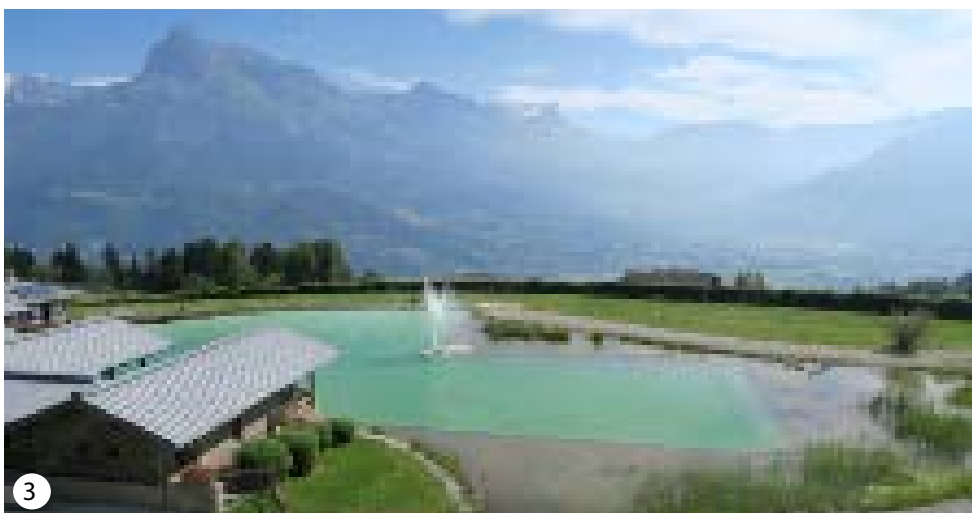
> Urbanisation et comblement des espaces agricoles
> Conurbation le long de la vallée de l'Arve
> Délitement et/ou disparition d'éléments patrimoniaux et du petit patrimoine par abandon ou mauvaises rénovations
> Banalisation et dénaturation des constructions et du paysage (stationnements, rénovations et constructions dévalorisantes, infrastructures, etc.)
> Vieillessement des arbres et des vergers, patrimoine rural
> Urbanisation et comblement des espaces agricoles
> Reboisement et embroussaillage des espaces ouverts d'altitude



COUPE DE LA PLAINE DE PASSY ET DOMANCY

LA HAUTE VALLÉE DE L'ARVE

3.2.2/ MOTIFS PRINCIPAUX



- Légende**
- 1. Désert de Platé, Passy © Damien Mollex 2014
 - 2. Sanatorium de Martel de Janville, Passy
 - 3. Plan d'eau Biotope, Combloux
 - 4. Coteaux agricoles, Combloux
 - 5. Eglise de Cordon et mont Blanc depuis Cordon
 - 6. Plan en damiers du carré sarde, Sallanches
 - 7. Quais de la Sallanche, Sallanches
 - 8. La plaine agricole de Domancy avec vue sur Les Aravis
 - 9. Quartier de Vouilloux, Sallanches

LA HAUTE VALLÉE DE L'ARVE

3.2.3/ ENJEUX

ENJEUX PRIORITAIRES ISSUS DES ATELIERS DE CONCERTATION

La maîtrise du développement urbain, la préservation des paysages habités et le maintien de l'identité des hameaux et des quartiers

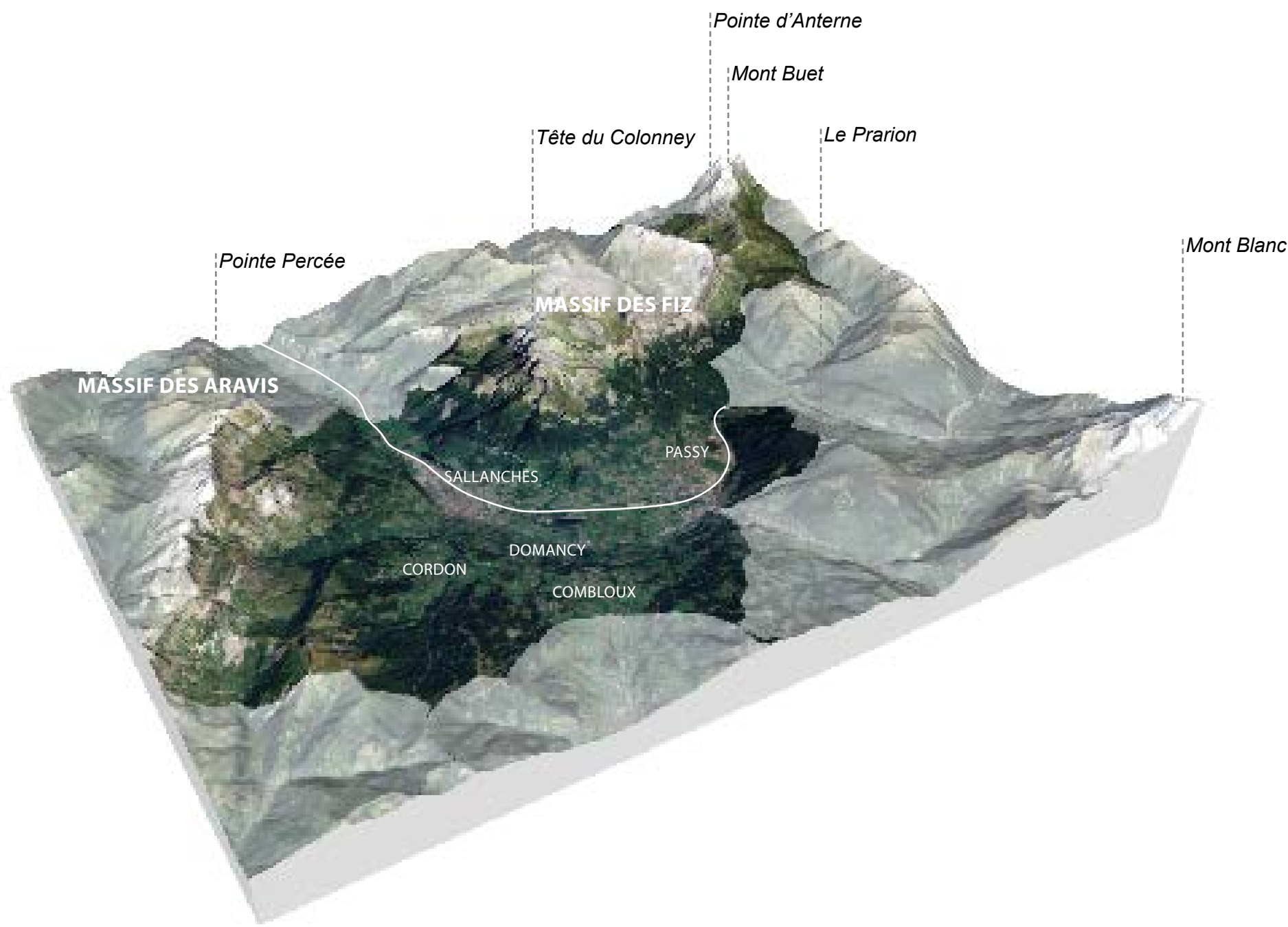
Le maintien et la valorisation de l'espace agricole et forestier

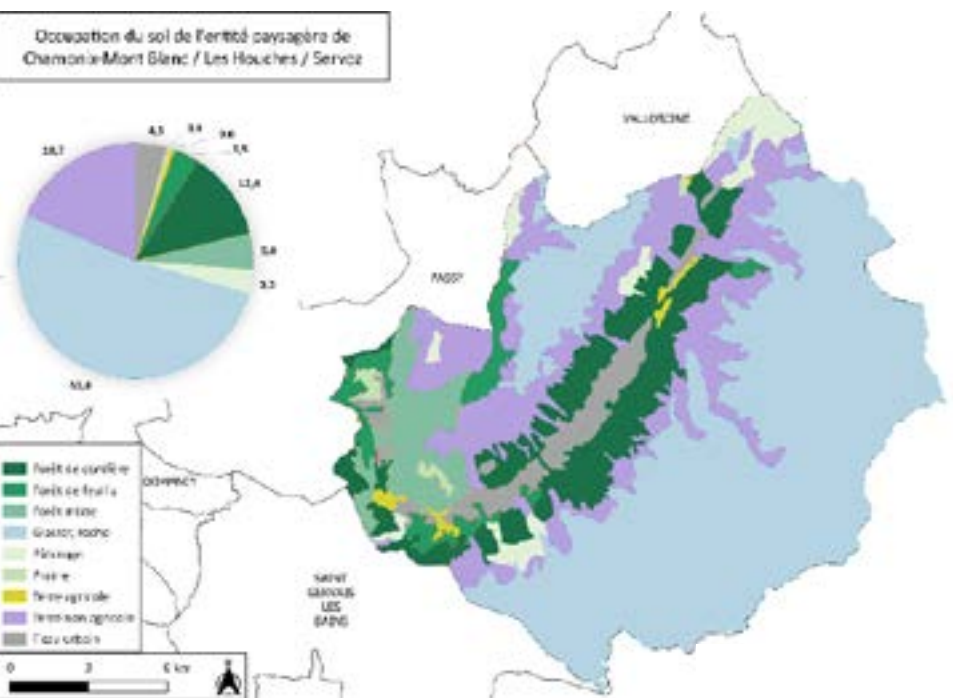
Enjeu transversal : L'adaptation du territoire aux enjeux de la transition climatique

Le maintien de toutes les qualités architecturales et paysagères du patrimoine bâti et de ses extérieurs

Remarques générales :

Un enjeu très important est le maintien de l'habitat permanent, en lien avec l'enjeu de l'habitabilité du territoire. La qualité de vie des habitants ne doit pas se faire au détriment de l'accueil des touristes : plus on se fonde sur le cadre de vie, plus on offre au visiteur quelque chose qui a du sens. Il est nécessaire de conserver des terres agricoles et des hameaux dans un contexte de forte pression foncière et de concilier les différents usages.





CARTE D'OCCUPATION DU SOL DE L'ENTITÉ PAYSAGÈRE

CARACTÈRES

L'entité paysagère de la vallée de Chamonix couvre les communes de Servoz, Les Houches et Chamonix-Mont-Blanc. Elle comprend deux séquences distinctes : les gorges de l'Arve de Servoz aux Houches, et la vallée ouverte, à fond plat, de Chamonix jusqu'à Argentière, délimitant au Sud-Est le massif du Mont-Blanc et au Nord-Ouest celui des Aiguilles Rouges. Ces massifs surplombants, confèrent un caractère monumental et exceptionnel à la vallée. L'espace agricole en vallée a été très fortement réduit. Les villages et hameaux se sont effacés au regard d'une conurbation s'étendant aujourd'hui des Chavants sur Les Houches aux Tines sur Chamonix. Le territoire est couvert en grande partie par des réserves naturelles, qui offrent un contraste fort avec le fond de vallée urbanisé. Des sentiers et téléphériques permettent de rejoindre les sommets, où les alpages, belvédères et domaines skiables accueillent les visiteurs. Avec le recul des glaciers, le changement climatique est particulièrement prégnant sur ce territoire qui agit ainsi comme un territoire démonstrateur.

LA VALLÉE DE CHAMONIX

3.3.1/ CARACTÉRISTIQUES

DYNAMIQUES D'ÉVOLUTION

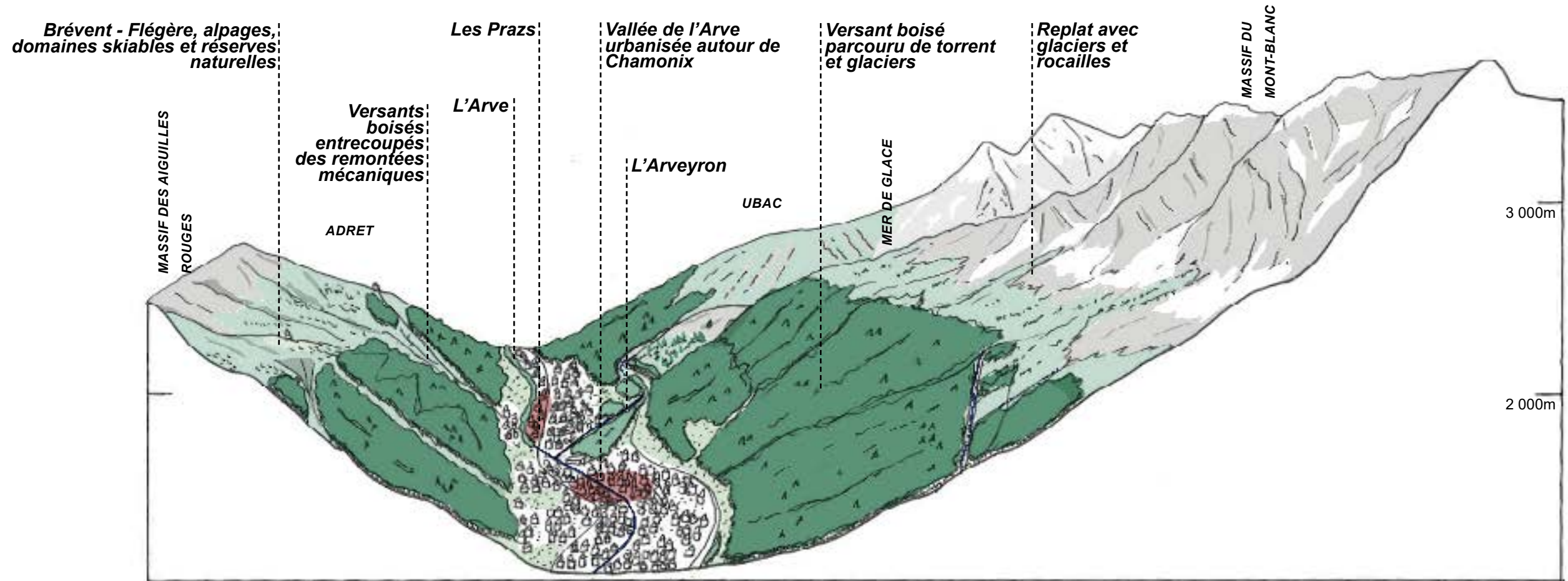
- > Urbanisation du fond de vallée en un continuum bâti et perte de lisibilité des centres anciens
- > Disparition rapide des espaces agricoles de fond de vallée et vieillissement des vergers
- > Reboisement des pieds de versant et dépérissement des boisements d'épicéa à l'étage montagnard
- > Fort recul des glaciers et apparition de zones d'éboulis dont la recolonisation est lente
- > Aménagement, endiguement de l'Arve et de ses principaux affluents (Arveyron, torrent de la Creusaz, etc.)
- > Développement des infrastructures touristiques (télécabines, infrastructures routières, etc.)
- > Aménagement de certains espaces publics des centres-bourgs et recherche d'un cadre de vie de qualité pour les riverains
- > Déploiement du réseau de transports en commun
- > Reboisement et embroussaillage des secteurs de montagnette, des prairies d'altitude
- > Délitement et/ou disparition des constructions traditionnelles ou remarquables et d'éléments patrimoniaux (chalets, fermes, gares, etc.) et petit patrimoine (fours à pain, murets, canaux de drainage, etc.) par abandon ou mauvaises rénovations
- > Banalisation et dénaturation des constructions et du paysage (stationnements, rénovations et constructions dévalorisantes, infrastructures, etc.)

LA VALLÉE DE CHAMONIX

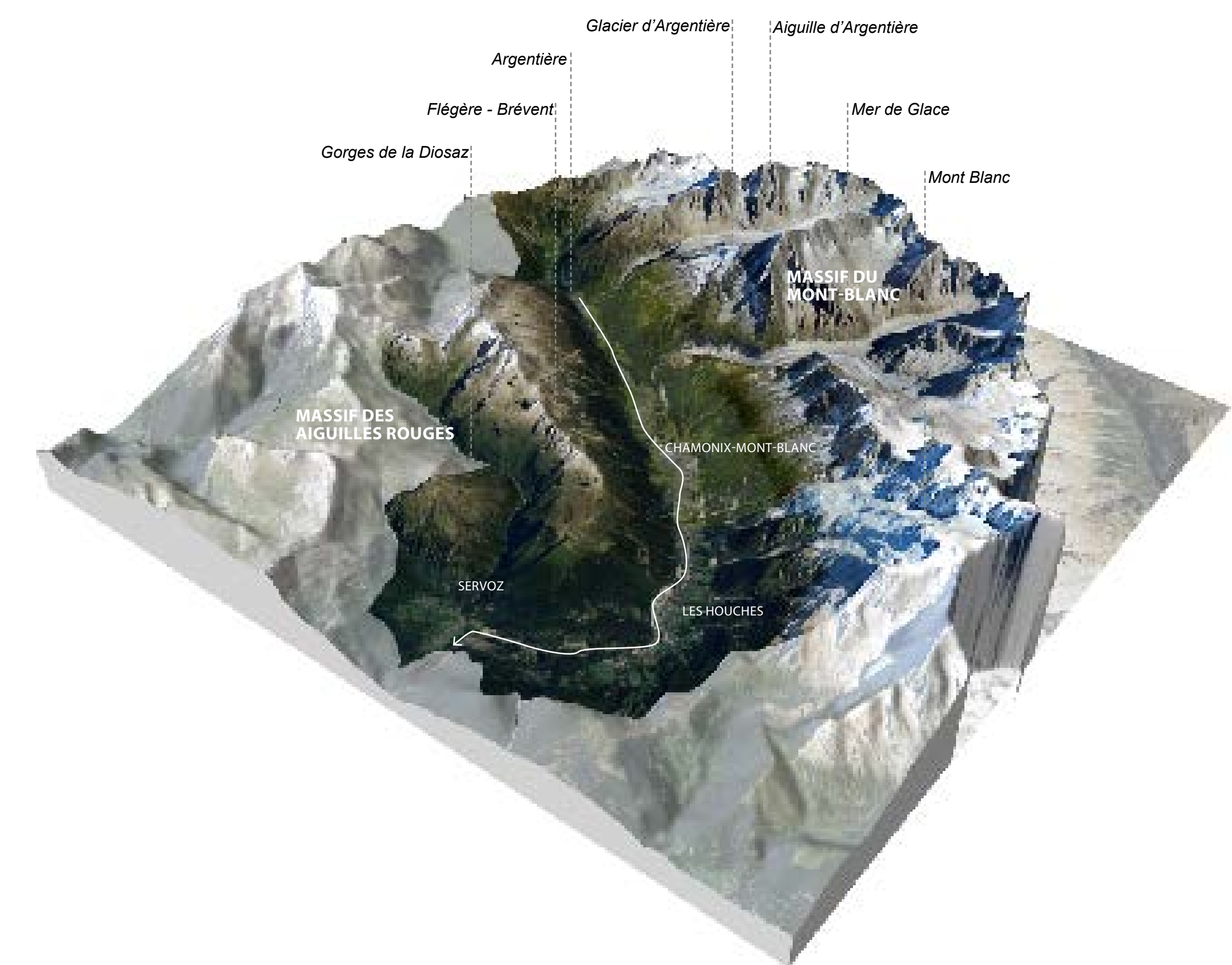
3.3.2/ MOTIFS PRINCIPAUX



- Légende
- 1. Servoz © 2024 Coucou de France®
 - 2. Glacier du Géant © Chamonix.com
 - 3. Réserve Naturelle des Aiguilles Rouges © Chamonix.com
 - 4. Clocher et glacier d'Argentière
 - 5. Vallée plane de Chamonix - Les Bois
 - 6. Refuge de la Flégère, Chamonix-Mont-Blanc © refugedelaflegere
 - 7. Centre-ville de Chamonix-Mont-Blanc
 - 8. La vallée de l'Arve depuis le hameau de Taconnaz, Les Houches
 - 9. Le viaduc Sainte-Marie, Les Houches



COUPE DE LA VALLÉE DE CHAMONIX



BLOC-DIAGRAMME DE L'ENTITÉ PAYSAGÈRE DE LA VALLÉE DE CHAMONIX

LA VALLÉE DE CHAMONIX

3.3.3/ ENJEUX

ENJEUX PRIORITAIRES ISSUS DES ATELIERS DE CONCERTATION

La préservation et la valorisation des grands paysages naturels emblématiques

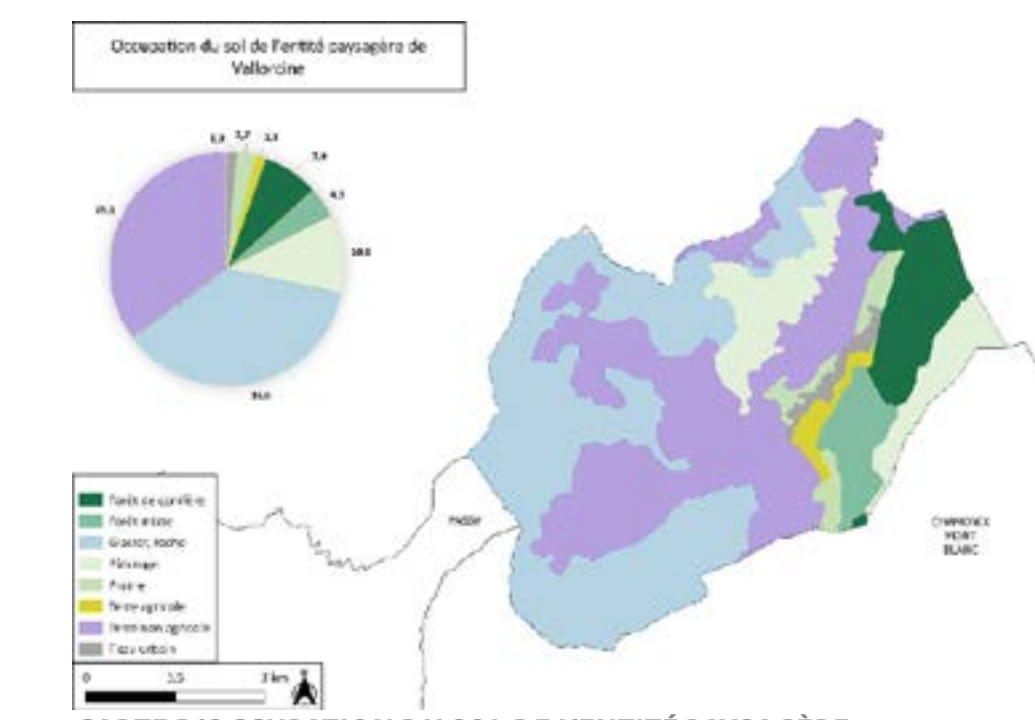
Le maintien de toutes les qualités architecturales et paysagères du patrimoine bâti et de ses extérieurs

Le maintien et la valorisation de l'espace agricole et forestier

La maîtrise du développement urbain, la préservation des paysages habités et le maintien de l'identité des hameaux et des quartiers

Remarques générales :

« Les grands paysages naturels sont les fondamentaux de l'activité économique et touristique de la vallée. C'est ce qui structure le territoire. L'activité traditionnelle agro-pastorale a formé et structuré les paysages. Celle-ci est en danger et subi des pressions, notamment foncières. Le patrimoine bâti est un héritage identitaire, très attractif pour les visiteurs. C'est un enjeu large dont les autres découlent ».



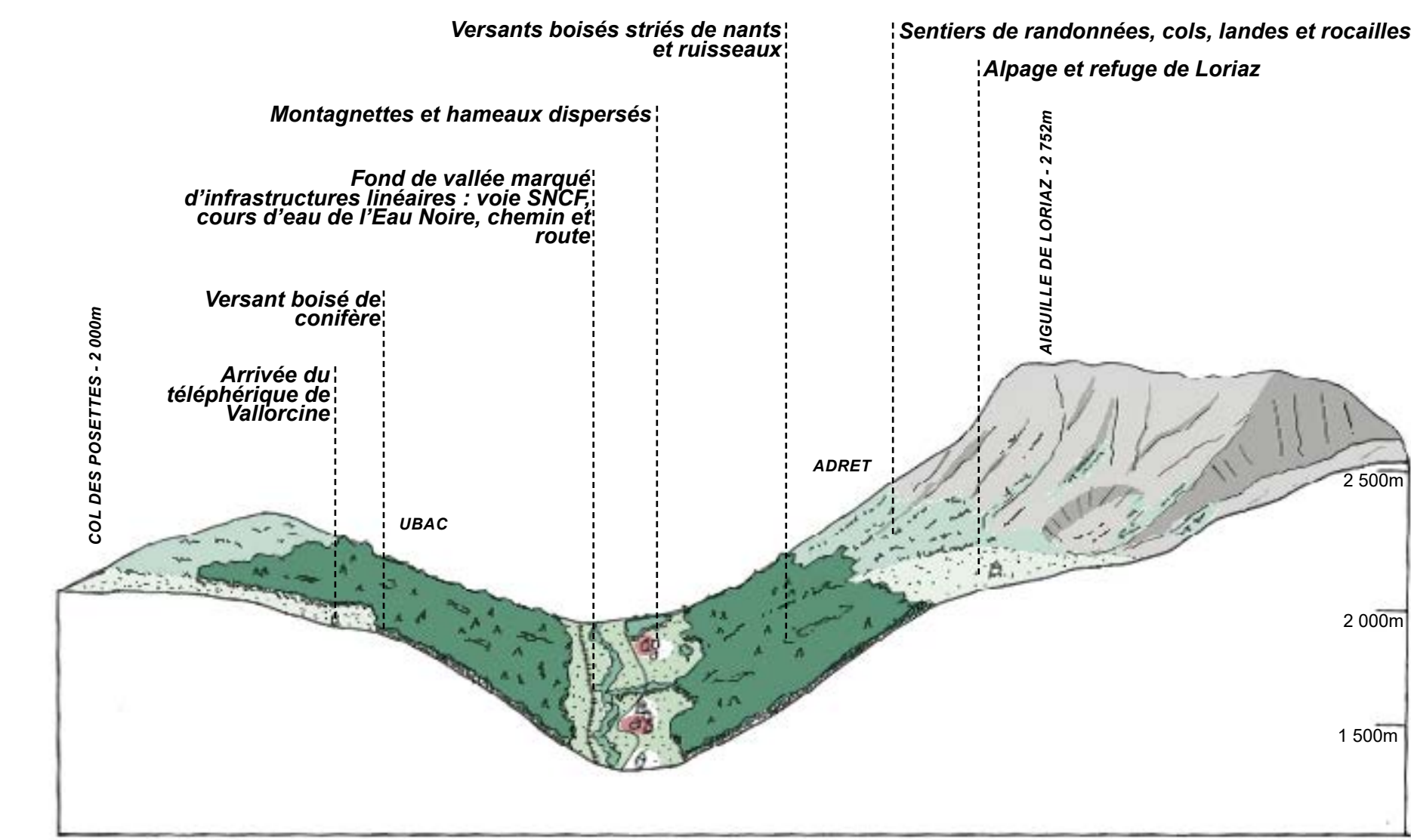
CARTE D'OCCUPATION DU SOL DE L'ENTITÉ PAYSAGÈRE

CARACTÈRES

L'entité paysagère de la vallée de l'Eau Noire correspond à la commune de Vallorcine. Cette haute vallée, est fermée au Sud par le col des Montets et au nord par la descente étroite vers la Suisse. La structure en hameaux, en contrepoint de la vallée de Chamonix, est encore très lisible dans cette petite vallée agricole. L'adret est assez ouvert, tandis que l'ubac, plus pentu oppose au regard un versant boisé. L'Aiguille de Loriaz et l'Aiguille du Van dominant l'adret de la vallée, qui accueille des alpages, invisibles depuis la vallée. L'ubac est constitué de versants boisés jusqu'au domaine skiable de Vallorcine-Argentière. Le col des Montets et la brèche de l'Eau de Bérard donnent accès aux massifs des Aiguilles Rouges. Enfin, la clairière de Barberine se situe au pied du barrage d'Émosson, à la limite avec la Suisse. Ces paysages en alcôve véhiculent une sensation d'isolement vécue par les générations précédentes.

DYNAMIQUES D'ÉVOLUTION

- > Développement modéré des infrastructures touristiques (télécabines, infrastructures routières, équipements d'accueil, etc.)
- > Urbanisation en extension des hameaux
- > Reboisement des pieds de versant et dépérissement des boisements d'épicéa à l'étage montagnard
- > Reboisement et embroussaillage des paysages d'altitude (montagnettes et alpages)
- > Délitement et/ou disparition des hameaux et bâtiments patrimoniaux : chalets, fermes, hôtel, raccards (hameau de la Poya, hôtel du Buet, etc.) par abandon ou fermeture
- > Délitement du petit patrimoine (dérivations des cours d'eau, murets, abreuvoirs, chemins, etc.) et disparition progressive des savoir-faire (ébénisterie, tradition minière, etc.)
- > Aménagement et restauration des éléments de patrimoine (église, refuge de Loriaz, maison de Barberine, chemin des Diligences, etc.)
- ...



COUPE DU VALLON DE L'EAU NOIRE

LA VALLÉE DE L'EAU NOIRE

3.4.2/ MOTIFS PRINCIPAUX



- Légende**
- 1. Vallée de l'Eau Noire avec le massif des Aiguilles Rouges en fond de perspective, Vallorcine
 - 2. Raccard, Le Croit
 - 3. Montagne de Loriaz © 2024 Chamonix 360
 - 4. Église Notre-Dame de l'Assomption, paravalanche et muret en pierre, Vallorcine
 - 5. La vallée, le col des Montets et les Aiguilles Rouges © Ourea Services SA 2024
 - 6. L'Eau Noire et le téléphérique de Vallorcine
 - 7. Montagnettes, vaches Hérens et parois rocheuses, Vallorcine
 - 8. Hameau de Barberine et barrage d'Émosson
 - 9. Vallon de Bérard © 2024 Chamonix 360

LA VALLÉE DE L'EAU NOIRE

3.4.3/ ENJEUX

ENJEUX PRIORITAIRES ISSUS DES ATELIERS DE CONCERTATION

Enjeu transversal : L'adaptation du territoire aux enjeux de la transition climatique

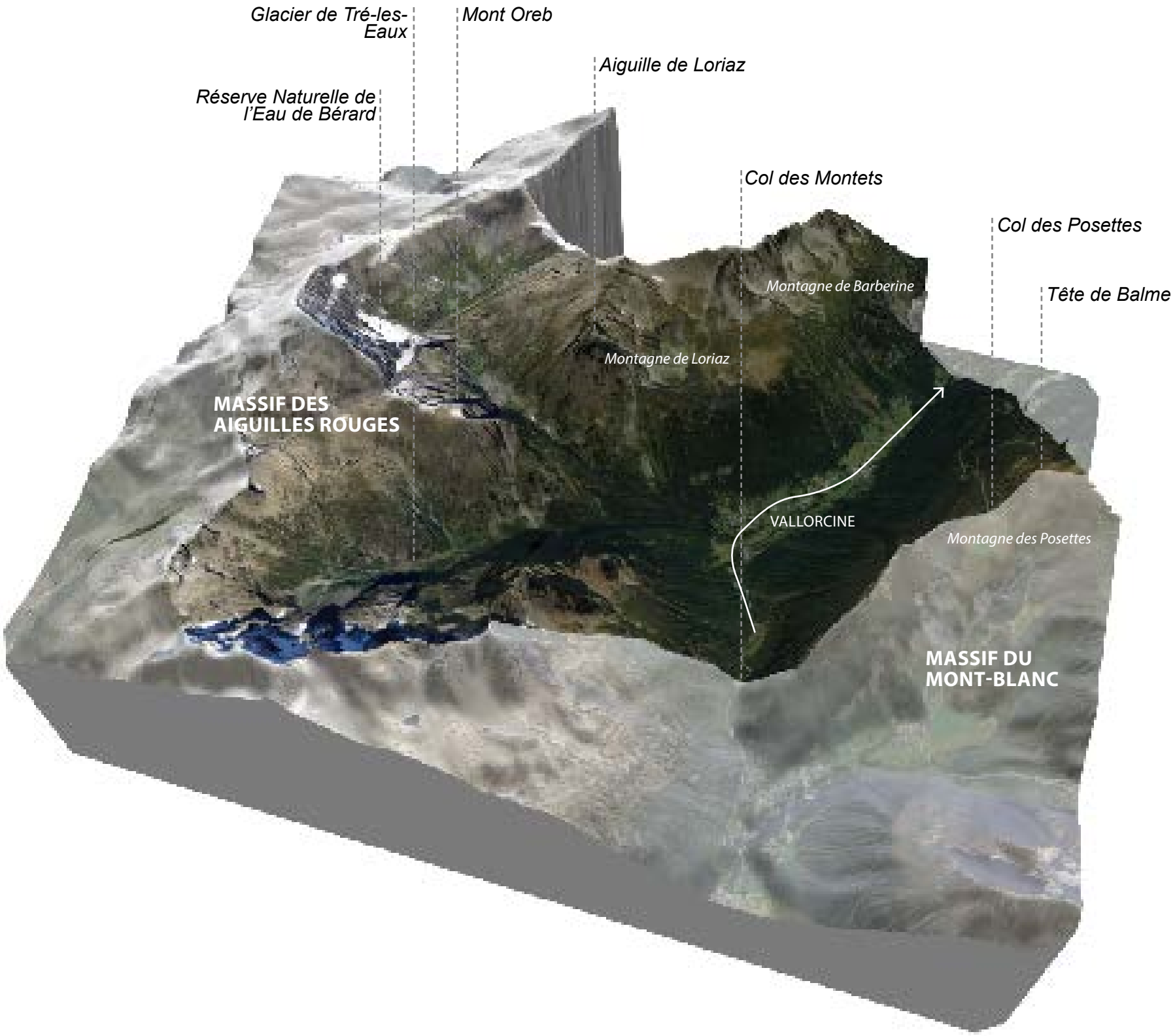
Le maintien et la valorisation de l'espace agricole et forestier

La préservation et la valorisation des grands paysages naturels emblématiques

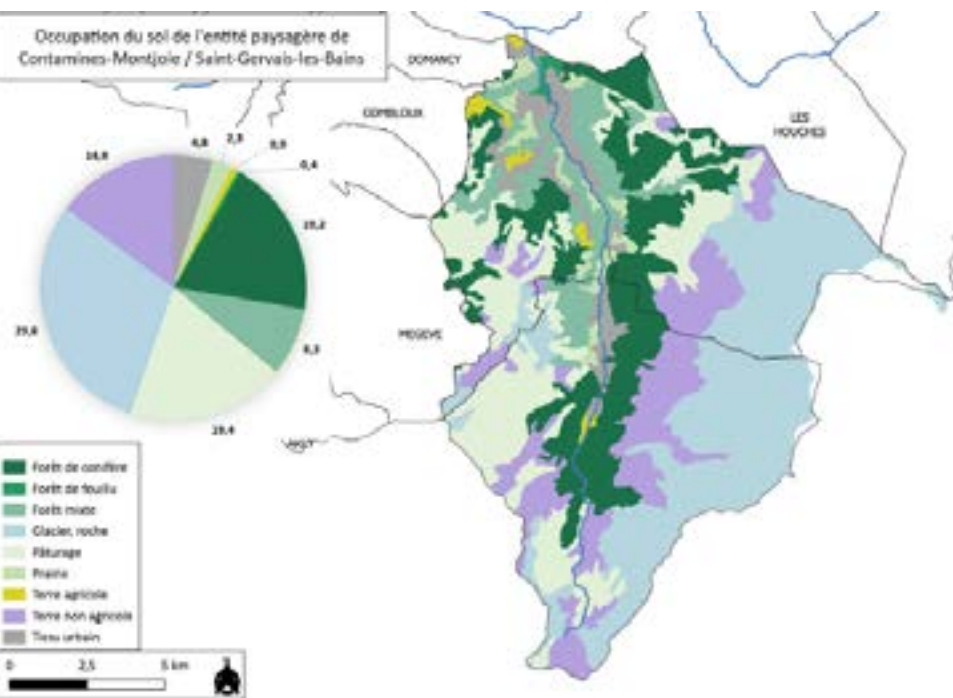
Le maintien de toutes les qualités architecturales et paysagères du patrimoine bâti et de ses extérieurs

Remarques générales :

« L'agro-pastoralisme caractérise le territoire, sa richesse. Il y a un patrimoine bâti de qualité qu'il sera important de préserver. Tout passera par l'adaptation aux enjeux climatiques. »



BLOC-DIAGRAMME DE L'ENTITÉ PAYSAGÈRE DE LA VALLÉE DE L'EAU NOIRE



CARTE D'OCCUPATION DU SOL DE L'ENTITÉ PAYSAGÈRE

CARACTÈRES

L'entité paysagère du val Montjoie couvre les communes de Saint-Gervais-les-Bains et des Contamines-Montjoie. Elle correspond au bassin versant du Bon Nant, affluent de l'Arve qui dessine une vallée profonde, aux versants escarpés et boisés. Le massif du Mont-Blanc, le dôme de Miage, les aiguilles de Bionnassay... et d'autre part le mont Joly dessinent ses horizons

Si le sillon du cours d'eau entame profondément son socle - le viaduc de Saint-Gervais en témoigne - , la vallée du Bon Nant s'évase progressivement en se rapprochant de sa confluence. Aussi, le village des Contamines, en vis-à-vis, est concentré en fond de vallon mais la commune de Saint-Gervais-les-Bains se développe en plusieurs paliers urbains, à la faveur de situations topographiques plus favorables.

Malgré le dénivelé et l'urbanisation, l'entité conserve une activité agricole non négligeable en fond de vallée ou sur les alpages perchés, accueillant un élevage diversifié.

Cette entité possède une dimension touristique très forte. Les Contamines-Montjoie et Saint-Gervais-les-Bains sont identifiés comme des villages-stations appartenant aux domaines skiables « Évasion Mont-Blanc » et « Saint-Gervais / Les Houches ».

Enfin, le territoire accueille la Réserve Naturelle des Contamines-Montjoie, plus haute Réserve Naturelle de France, des berges du Bon-Nant jusqu'au sommet de l'Aiguille de Tré-la-Tête.

DYNAMIQUES D'ÉVOLUTION

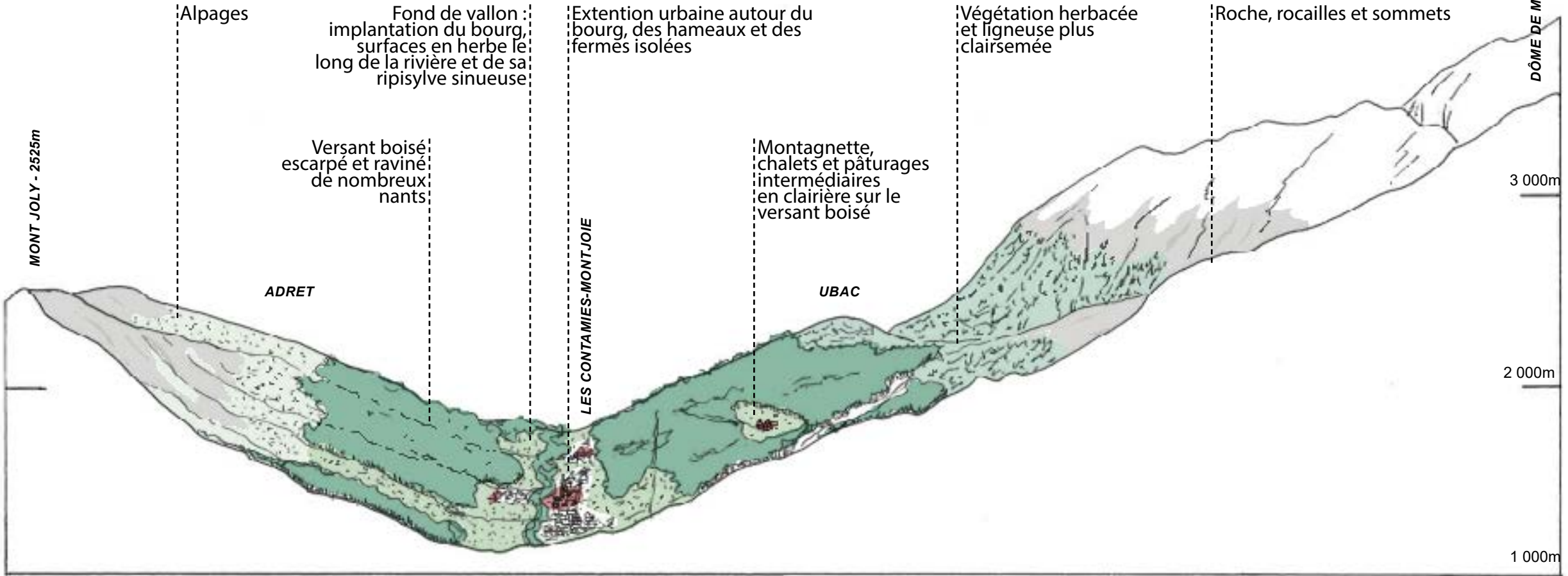
- > Reboisement et embroussaillage des paysages d'altitude dus à la déprise agricole
- > Quelques phénomènes de connurbation et de comblement des espaces agricoles
- > Développement des infrastructures touristiques (télécabines, infrastructures routières, équipements d'accueil, etc.)
- > Perte de lecture de certains hameaux traditionnels, chalets et fermes
- > Politique affirmée d'aménagement des espaces publics pour les deux communes
- > Structuration de l'offre récréative et sportive en 4 saisons, mais point de vigilance sur des constructions ou infrastructures d'accueil dévalorisantes
- > Actions en faveur de la mobilité (ascenseur valléen...)
- > Préservation et valorisation du patrimoine naturel et culturel par le biais d'aménagement de sentiers touristiques, d'action de sensibilisation, etc.

LE VAL MONTJOIE

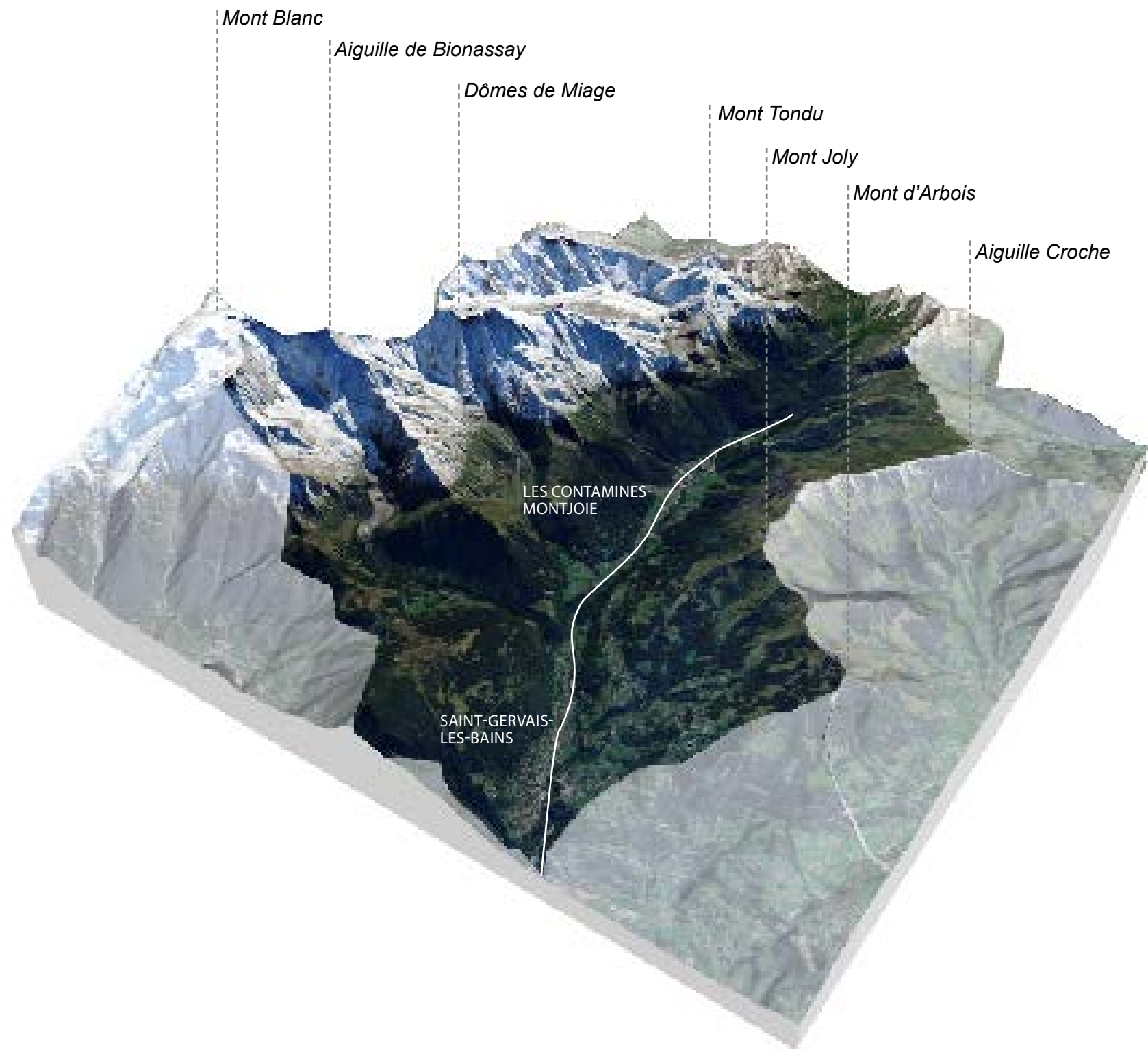
3.5.2/ MOTIFS PRINCIPAUX



- Légende
- 1. Les-Contamines-Montjoie
 - 2. Saint-Gervais-les-Bains
 - 3. Chef-lieu des Contamines-Montjoie
 - 4. Viaduc de Saint-Gervais-les-Bains
 - 5. Dômes de Miage surplombant Saint-Gervais-les-Bains
 - 6. Centre-ville de Saint-Gervais-les-Bains
 - 7. Parc Thermal, Saint-Gervais-les-Bains
 - 8. Chapelle de Notre-Dame-de-la-Gorge, Les-Contamines-Monjoie



COUPE DU VAL MONTJOIE



LE VAL MONTJOIE

3.5.3/ ENJEUX

ENJEUX PRIORITAIRES ISSUS DES ATELIERS DE CONCERTATION

La préservation et la valorisation des grands paysages naturels emblématiques

La maîtrise du développement urbain, la préservation des paysages habités et le maintien de l'identité des hameaux et des quartiers

La vigilance sur la qualité des constructions et de leurs abords

Le maintien de toutes les qualités architecturales et paysagères du patrimoine bâti et de ses extérieurs

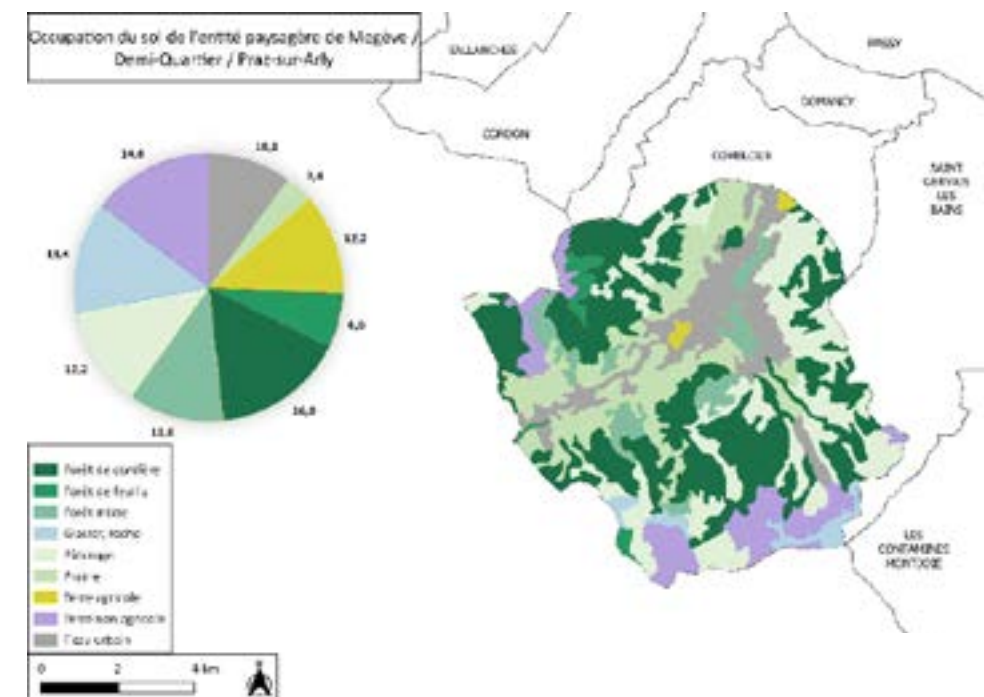
La valorisation et l'usage des matériaux, des modes constructifs traditionnels, des ressources et des savoir-faire locaux

Enjeu transversal : L'adaptation du territoire aux enjeux de la transition climatique

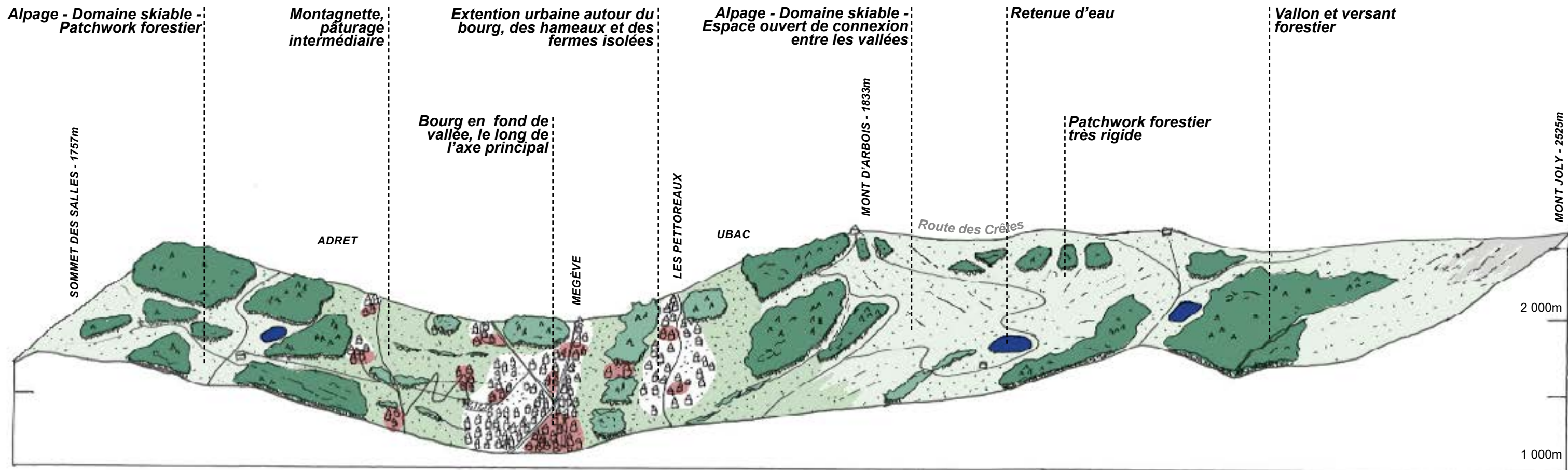
L'amélioration et la valorisation des axes de déplacement et des modes de découverte du territoire

Remarques générales :

Il est important de préserver la qualité et le cadre de vie des habitants, tout en sensibilisant les touristes. Le bâti traditionnel doit être respecté dans sa fonctionnalité. C'est le bâti qui doit s'adapter à la montagne et pas l'inverse, dans un contexte de forte pression foncière. L'adaptation aux enjeux climatiques est une obligation, et cela passe notamment par le développement des mobilités douces.



CARTE D'OCCUPATION DU SOL DE L'ENTITÉ PAYSAGÈRE



COUPE DU VALLON DE MEGÈVE

LE HAUT VAL D'ARLY

3.6.1/ CARACTÉRISTIQUES

CARACTÈRES

L'entité paysagère du haut val d'Arly couvre les communes de Praz-sur-Arly, Megève et Demi-Quartier. Elle correspond au bassin versant de l'Arly, qui s'ouvre en pente douce vers le Beaufortain. Au Nord-Ouest, les sommets de Tête du Torraz et le sommet des Salles accueillent des hameaux et quelques alpages. Au Sud-Est, se dessine le cirque de Megève dominé par le mont Joly et l'aiguille Croche. Le val d'Arly, très ouvert avec des versants doux, accueille trois domaines skiables : le domaine Evasion Mont-Blanc et le domaine des Portes du Mont-Blanc, accessibles depuis la commune de Megève, ainsi qu'une partie du Domaine Diamant sur la commune de Praz-sur-Arly. Les remontées mécaniques, les retenues d'eau et les empiècements d'épicéas délimitant les pistes sont très lisibles dans le paysage. L'entité est traversée par la D1212, route départementale passante le long de laquelle l'urbanisation s'étire.

DYNAMIQUES D'ÉVOLUTION

- > Reboisement et embroussaillage des paysages d'altitude
- > Étalement de l'urbanisation le long de la route départementale
- > Développement des infrastructures touristiques (télécabines, infrastructures routières, équipements d'accueil, etc.)
- > Revalorisation des espaces publics des centres-bourgs de Megève et Praz-sur-Arly
- > Développement des structures récréatives et sportives, avec par exemple le lac de Praz-sur-Arly ou le Palais des Sports à Megève
- > Délitement et/ou disparition des hameaux et constructions traditionnels, chalets, fermes et petit patrimoine (oratoires, fours à pain, etc) par abandon ou mauvaises rénovations
- > Préservation et valorisation du patrimoine par le biais d'aménagement de sentiers touristiques, la révision d'outils réglementaires ou encore la réalisation d'études et de recensement
- > Préservation et actions en faveur des espaces naturels sensibles, notamment les alpages et zones humides

LE HAUT VAL D'ARLY

3.6.2/ MOTIFS PRINCIPAUX



- Légende**
- 1. Crête du Mont d'Arbois et cirque de Megève, Megève
 - 2. L'Arly, Praz-sur-Arly
 - 3. Centre historique de Megève
 - 4. Le Planay, au pied du Mont Joly, Megève
 - 5. Le torrent d'Arbon dans sa vallée ouverte, Demi-Quartier
 - 6. Domaine skiable et téléphériques, Praz-sur-Arly
 - 7. Étagement de la vallée en pentes douces : urbanisation en fond de vallée et le long des routes d'alpages, versants pâturés entrecoupés des ripisylves, sommets rocheux et boisés, Praz-sur-Arly
 - 8. Alpage de Basse Combe © Praz-sur-Arly Destination Trail
 - 9. Chapelle du Calvaire, Megève

LE HAUT VAL D'ARLY

3.6.3/ ENJEUX

ENJEUX PRIORITAIRES ISSUS DES ATELIERS DE CONCERTATION

La préservation et la valorisation des grands paysages naturels emblématiques

Le maintien et la valorisation de l'espace agricole et forestier

La maîtrise du développement urbain, la préservation des paysages habités et le maintien de l'identité des hameaux et des quartiers

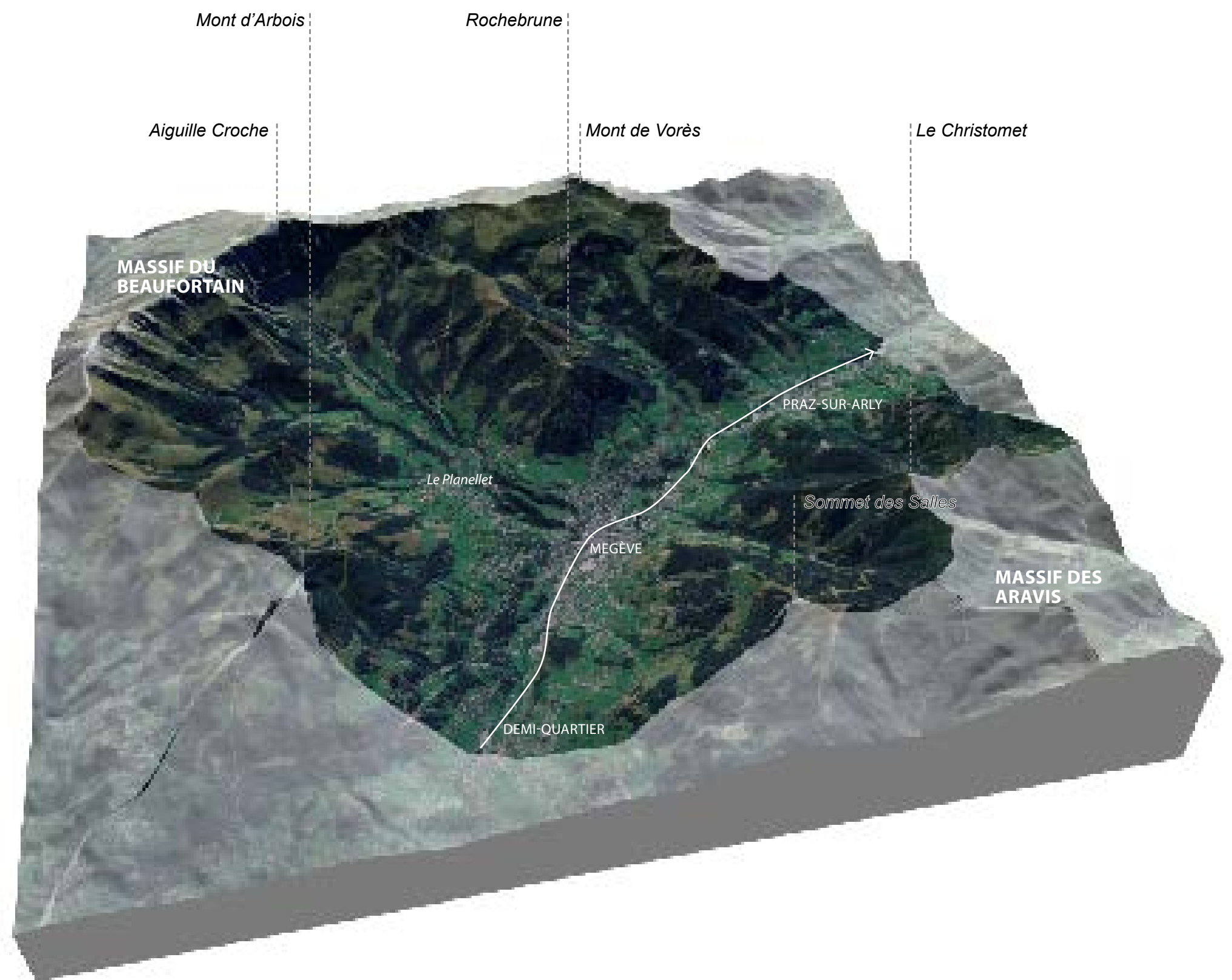
La vigilance sur la qualité des constructions et de leurs abords

Le maintien de toutes les qualités architecturales et paysagères du patrimoine bâti et de ses extérieurs

La valorisation et l'usage des matériaux, des modes constructifs traditionnels, des ressources et des savoir-faire locaux

Remarques générales :

« Le paysage est très lié à l'activité agro-pastorale qui constitue un patrimoine culturel. Il y a un enjeu fort autour de la répartition des espaces et des usages dans un contexte de forte pression foncière, sans pénaliser les agriculteurs. Le paysage ne s'arrête pas à la propriété. Il faudra veiller à garder le caractère rural du territoire et une unité dans l'architecture. La question des axes de déplacement, des voitures et de l'alternative par le développement des mobilités douces est aussi importante. »



BLOC-DIAGRAMME DE L'ENTITÉ PAYSAGÈRE DU HAUT VAL D'ARLY



4/ DES ENJEUX DE PRÉSERVATION ET DE VALORISATION PAR ÉLÉMENTS

DES ENJEUX DE PRÉSERVATION ET DE VALORISATION PAR ÉLÉMENTS

4.1.1/ IMPLANTATION / VOLUMÉTRIE

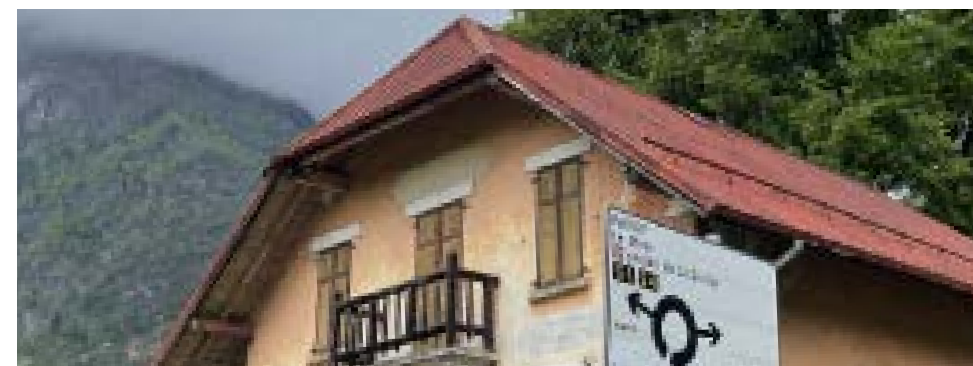
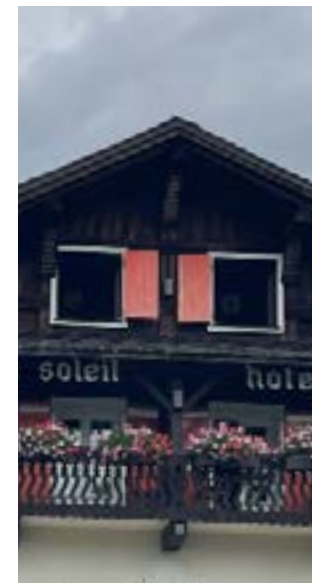
La valorisation du patrimoine passe par une attention portée à l'intégration paysagère et à l'aspect architectural des édifices. Les principaux enjeux sont notamment le rapport des édifices à l'espace public urbain ou naturel via les façades, toitures et abords immédiats, la qualité des restaurations et réhabilitations des édifices existant, ainsi que la prise en compte du contexte et l'insertion dans le paysage urbain et naturel, l'emploi de matériaux locaux pour les nouvelles constructions...

- Conservation et poursuite des principes d'implantations et volumétries locales. Les volumes simples s'intègrent plus facilement à leur environnement et évitent les formes complexes qui jurent avec le contexte.
- Bonne intégration des nouveaux bâtis, prise en compte de l'impact sur les vues (obstruées ou révélées), notamment dans les contextes à forte pente. Traitement du rapport à la pente en adaptant l'édifice à la topographie et non l'inverse ; réduction des déblais/remblais.
- Bonne insertion des constructions neuves dans les trames urbaines ou paysagères existantes (alignement sur rue ou retrait, groupement de constructions et césures paysagères, orientation des faitages, etc.).
- Limitation des toitures complexes ou des modifications ; traitement qualitatif et « dessiné » des adjonctions (notamment lors d'isolations rapportées type sarking) avec un souci des détails : finesse des épaisseurs et des raccords, etc.
- Implantation des maisons neuves selon une logique commune vis-à-vis des constructions, neuves ou existantes.
- Logique d'ensemble d'implantation dans le cas de projets de constructions groupées de type lotissement.
- Création de corps de bâtiment simples, sans retours ni décrochés.



DES ENJEUX DE PRÉSERVATION ET DE VALORISATION PAR ÉLÉMENTS

4.1.2 / TOITURE



FORMES / PENTES

La topographie du territoire induit une importante visibilité sur les toitures. Les toitures originelles sont très simples, de grandes dimensions, généralement à deux pans. Les nouvelles toitures possèdent, pour certaines, des silhouettes complexes, à pans multiples, de plus petites dimensions, avec de nombreux ouvrages rapportés sans composition (panneaux solaires, fenêtres de toits, lucarnes, etc.). L'impact paysager de ces dispositions est important. Les toitures des bâtiments anciens du territoire sont généralement simples, à deux pans, avec des rives fines. Les toitures des villas de villégiature font exception avec des toitures à deux, ou quatre pans, voire composées de plusieurs pavillons ou pans coupés.

- Préservation des qualités paysagères du territoire, composition des toitures avec sobriété, sur le modèle des toitures anciennes.
- Adaptation de la forme et la pente de toiture à chaque typologie.
- Conservation des volumes, des pentes et des spécificités des toitures anciennes.
- Cohérence des nouveaux volumes de toiture avec les typologies présentes localement.

CHARPENTE ET COUVERTURE

Concernant leur matérialité, les charpentes bois sont déclinées avec beaucoup de soin dans toutes les typologies : bois brut ou sculpté, assemblages, etc. Les couvertures des édifices sont aujourd'hui majoritairement en zinc (bandes à joints debouts). De manière moins fréquente, on observe aussi l'emploi de la tôle, de l'ardoise, des tuiles mécaniques et des « ancelles ». Pour ces derniers matériaux traditionnels, une attention particulière est à avoir pour leur conservation, leur restauration et plus largement le maintien des savoirs-faire.

- Préservation des teintes, dimensions et matérialités originelles, des toitures pour conserver une cohérence d'ensemble : maintien de la qualité des sections et assemblages des charpentes existantes et à venir.
- Restriction des matériaux complexes, exogènes ou en imitation d'autres matériaux (tôle, tuiles béton, plaques sous tuiles, PVC, etc.).

FINITIONS (LUCARNES, CORNICHES, SOUCHES, RIVES, FAÏTAGES)

- Conservation des souches de cheminées et dispositifs authentiques. Les couvertures nouvelles préféreront la simplicité et éviteront les éléments standardisés non liés au contexte.
- Conservation et entretien des éparrons (Pièce en bois oblique qui joint le poteau à la panne et qui est ornée de motifs religieux, de maxims diverses ou de date de construction, creusées à la gouge).
- Limitation et bonne intégration des châssis sur les toitures. Préférence pour les dimensions restreintes, châssis alignés de manière homogène et en harmonie avec la composition des travées en façades.
- Conservation et restitution des lucarnes. Limitation du recours aux types de lucarnes exogènes (chiens-assis, lucarnes rampantes, outeaux).
- Adaptation de la rive au type de matériau de couverture.
- Conservation des rives ouvragées.
- Conservation les décors de toitures sur les couvertures anciennes (crêtes et épis de faîtage en métal).

DES ENJEUX DE PRÉSERVATION ET DE VALORISATION PAR ÉLÉMENTS

4.1.3 / FAÇADE



COMPOSITION / LISIBILITÉ

La dépréciation des façades sur les rues principales engendre la dévalorisation des commerces et pieds d'immeubles laissés à l'abandon. Quelques communes possèdent cependant des enseignes et devantures anciennes conservées qui mériteraient une revalorisation.

Outre ces devantures désaffectées, certaines devantures, enseignes et pré-enseignes du territoire sont de faible qualité. Cette problématique est plus récurrente dans les communes avec un attrait touristique où les commerces cherchent à se démarquer. Ils ont alors trop souvent recours à la surenchère d'affichage, pré-enseignes et dispositifs publicitaires, aux teintes criardes, au sur-dimensionnement des éléments et à des matériaux inadaptés.

Ces situations se retrouvent davantage le long des axes de circulations ou des espaces publics fréquentés, entrant en contradiction avec la recherche de qualité urbaine sur ces espaces stratégiques. Ceci pose un problème général d'insertion des façades commerciales dans le paysage urbain et de rapport entre les pieds d'immeuble et les édifices. Une réflexion sur le traitement des « pieds d'immeubles » est donc à mener pour élever la qualité des devantures et enseignes, ainsi que pour préserver et valoriser les éléments anciens encore conservés.

- Respect au maximum de l'unité architecturale de chaque construction. Conservation des principes de composition d'origine (alignement des travées, taille des encadrements, etc.).
- Préservation des modénatures qui ornent les façades et qui contribuent à leur lisibilité (bandeaux, frises, encadrements, niches, cadrans solaires peints).
- Percements plus hauts que larges.
- Intégration des installations techniques, des accessoires ou auxiliaires.
- Intégration des dispositifs de publicité ou d'enseigne afin qu'ils ne prennent pas le pas sur l'architecture.

MATÉRIAUX / ASPECTS / TEINTES

Le bois est l'un des matériaux de construction particulièrement caractéristique du territoire du pays du Mont-Blanc. Employé comme matériau de structure, comme en parement extérieur, le bois fait partie du patrimoine de la région. Les lames de bois utilisées pour les fermes, habitations, chalets, résidence de vacances etc. sont principalement posées à la verticale et de teintes foncées ou conséquentes du vieillissement naturel du bois. Quelques écueils ont pu être constatés dans les réhabilitations actuelles avec l'emploi de bois clairs, roux, ou de teintes complètement différentes, ainsi que de matériaux d'imitation de faible qualité. Les lames peuvent également être orientées avec des sens variés qui brouillent la lecture des façades.

Le travail du bois, de sa production à sa pose est un savoir-faire régional à revaloriser. La filière bois doit être soutenue et réinstallée sur le territoire pour garantir la qualité de la production et de la construction locale.

- Emploi des matériaux brillants, réfléchissants, de placages (pierres, briques, carrelages) qui n'est pas bienvenu.
- Conservation de la matérialité et de l'aspect différents des soubassements pour certains types de construction. Les édifices du territoire disposent encore de beaux enduits de chaux talochés, de couleurs naturelles (sable, calcaire, etc.). Ceux-ci sont particulièrement caractéristiques du site. Les façades maçonnées en sont recouvertes pour protéger les pierres de remplissage. Les pierres de tailles (granit et tuf) constituant les encadrements sont laissées apparentes et peuvent éventuellement être protégées par un badigeon de chaux. L'emploi de la chaux naturelle permet de conserver un enduit perméable aux échanges hydriques et d'éviter les désordres et remontées capillaires sur les structures maçonnées.
- Préservation de la qualité des enduits pour maintenir l'identité architecturale du territoire tout en garantissant la protection des façades.

DES ENJEUX DE PRÉSERVATION ET DE VALORISATION PAR ÉLÉMENTS

4.1.4 / BAIES



ENCADREMENTS / APPUIS / SEUILS

- Conservation et entretien des encadrements, seuils et emmarchements en granit et en tuf.
- Intégration des nouveaux percements.

PORTES

- Conservation et entretien des menuiseries anciennes : un grand nombre de portes anciennes sont encore conservées, témoins d'un savoir-faire et d'une qualité d'exécution remarquables.
- Emploi des portes standardisées allant à l'encontre des logiques locales (matérialité, dimension) et nuisant à la qualité générale des constructions.

MENUISERIES

Les menuiseries des bâtiments anciens sont en bois et bien dessinées. Elles ont des profils fins et sont constituées en général de deux ouvrants à la française. Parfois colorées, leurs teintes sont choisies en harmonie avec la façade. Le remplacement des menuiseries peut être nécessaire pour améliorer l'isolation des façades. Les menuiseries modernes installées sont de qualité lorsqu'elles emploient des matériaux qualitatifs (bois ou métal), et qu'elles respectent le dessin et la finesse des profils d'origine. Les menuiseries PVC augmentent considérablement l'épaisseur des profils de menuiseries et alourdissent le dessin d'ensemble des façades. Ces profils épais réduisent également les surfaces vitrées des ouvertures généralement de petites tailles. De plus, le PVC est une matière peu qualitative, non durable et non réparable dont l'emploi doit être évité. L'usage de menuiseries aux profils fins et matières qualitatives permet de valoriser les façades de l'édifice, d'améliorer les capacités d'isolation des façades et conserver, voire augmenter, les apports de lumière naturelle.

- Harmonisation des types de menuiserie pour l'ensemble des étages courants.
- Emploi des menuiseries bois ou métal à la place de celles en plastique.
- Conservation des menuiseries anciennes ou remplacement suivant modèle d'origine.

OCCULTATIONS

- Conservation des contrevents pleins à lames verticales (compris contrevents colorés des chalets modernes) et des persiennes.
- Conservation des quincailleries anciennes (espagnolettes, pentures).

GARDE-CORPS

Sur le territoire on retrouve d'importants balcons filants qui sont ornés de garde-corps en bois propres au type des fermes; quelques garde-corps en ferronnerie se trouvent quant à eux, dans les centres-bourgs (dont ferronneries Art-Déco de première qualité caractéristiques des villes thermales). Des garde-corps plus modernes, en lames de bois disposées à claire-voie verticales sont également caractéristiques des chalets de skieur du XX^e siècle. Les rénovations peuvent amener à la banalisation des garde-corps employés et la déstructuration des balcons filants au profit de multiples balcons en saillie sans composition d'ensemble. Le respect des trames originelles du bâti ancien permet de garantir la mise en œuvre de balcons qualitatifs et intégrés à l'architecture des édifices.

- Conservation et restauration des ferronneries anciennes.
- Conservation ou réemploi de la serrurerie type loquet, heurtoir et pentures.

DES ENJEUX DE PRÉSERVATION ET DE VALORISATION PAR ÉLÉMENTS

4.1.5 / EXTÉRIEUR



CLÔTURES / PORTAILS

Historiquement, les abords bâtis du territoire se caractérisent par l'absence de clôtures. Ainsi, les hameaux, bourgs et édifices s'accompagnent de prairies ouvertes qui participent à la qualité paysagère du site. Les édifices apparaissent alors comme des émergences dans la topographie du terrain qui reste particulièrement lisible. En fonction de cette topographie, on peut trouver, le long des routes, ou en limites séparatives entre deux propriétés (agricoles ou résidentielles), des murets en pierres locales dont la hauteur reste limitée. Souvent, ces murets suivent la topographie et s'estompent dans la pente. Ils peuvent servir également à de légers soutènements. Dans les villes liées au soin, des ferronneries, seules ou sur murs bahuts, accompagnent parfois les villas de villégiatures, ainsi que des balustrades.

Elles sont ajourées et choisies en harmonie avec les ferronneries utilisées pour les garde-corps des balcons, ou, plus généralement, avec les teintes des façades. Le développement des zones pavillonnaires et l'évolution des modes d'habiter engendrent l'apparition de clôtures de plus en plus nombreuses sur le territoire. Souvent opaques, constitués de murs bahuts surmontées de palissades, ou grillages avec brises vues, ces clôtures rompent avec le principe d'ouverture visuelle qui préside au pays du Mont-Blanc. Il est donc nécessaire de préserver les ouvertures visuelles caractéristiques du territoire, en limitant les clôtures et en privilégiant les modèles non opaques ou de manière qualitative des clôtures végétales type haies vives avec essences locales.

- Conservation et entretien des clôtures en pierre (gires).
- Harmonisation des nouvelles clôtures avec les anciennes.
- Limite du nombre de clôtures et préférence pour les dispositifs légers.

CONSTRUCTIONS / AMÉNAGEMENTS

- Conservation du lien entre la ferme et le grenier ou le raccard (Vallorcine).
- Préservation des sols pleine terre aux abords des maisons.
- Bonne intégration des constructions neuves (garage/cabane de jardin).
- Intégration des arbres et plantations remarquables aux projets d'aménagement.

DES ENJEUX DE PRÉSERVATION ET DE VALORISATION PAR ÉLÉMENTS

4.1.6 / ÉNERGIE



RÉSEAUX

- Intégration des installations techniques collectives et individuelles qui ne sont pas destinées à être vues dans le bâti.
- Dépose des anciens réseaux inusités pour retrouver plus de lisibilité des façades.

ISOLATION

De manière générale, le positionnement intelligent d'une construction doublée d'une écriture architecturale contextualisée constituent la meilleure réponse pour s'adapter à un climat. Tous les dispositifs d'amélioration thermique doivent être perçus comme un complément et non comme une solution miracle à un projet mal conçu dès l'origine. Les améliorations énergétiques doivent accompagner l'architecture et faire l'objet d'une réflexion globale.

- Conservation des qualités hygrothermiques originelles des murs pour le bâti ancien.
- Conservation des modénatures et autres caractéristiques du bâti lors du projet de rénovation thermique.
- Amélioration des performances thermiques des menuiseries sans forcément les remplacer.

PRODUCTIONS ÉNERGÉTIQUES

- Maintient des qualités et des vues des espaces publics.
- Harmonisation des panneaux photovoltaïques avec les façades.
- Optimisation des toits des zones d'activités commerciales, industrielles, tertiaire et agricoles (sans qualités patrimoniales) pour l'installation de panneaux photovoltaïques.

ÉTUDES PRÉALABLES

- Agricultures et territoires – Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc 73-74, *Diagnostic agricole Pays du Mont-Blanc ; Projet agricole de territoire*, janvier 2018
- C.A.U.E. Haute-Savoie (JORGE Estelle, DÉGEORGES Stéphan, BRION Maryse), *Saint-Gervais-les-Bains, Inventaire du petit patrimoine rural*, décembre 2020, 58 p.
- C.A.U.E. Haute-Savoie, *Architecture de la vallée, Chamonix-Mont-Blanc. Itinéraires d'Architectures modernes et contemporaines en Haute-Savoie*, 12 p.
- C.A.U.E. Haute-Savoie (GLAS Géraldine, DÉGEORGES Stéphan, BRION Maryse), *Chamonix-Mont-Blanc, Étude et valorisation des patrimoines et des territoires. Architecture, villes & territoires*, octobre 2020, 297 p.
- HURAUT Benoît et RENARD Pascale, *À chacun son herbe ; étude ethnologique sur les relations que les usagers, habitants et éleveurs entretiennent avec les alpages de la haute et moyenne vallée du Giffre*, Conseil Départemental de la Haute-Savoie, 2017
- JACOB Lauranne, *Tourisme et paysage à Vallorcine : production territoriale et représentation d'un « bout du monde »*, Master 2 Interface Nature Société : année 2009-2010, Université Jean Moulin, Lyon 3
- MAZARD Sylvie, *Megève architecture d'une station. Balades culturelles entre vallée d'Aoste et Haute-Savoie*, C.A.U.E. de Haute-Savoie, mai 2008, 23 p.
- CAPT (PRAX Michèle, GIORGETTI Caroline), *Recensement des patrimoines bâtis et paysagers des communes Les Houches, Servoz, Vallorcine*, janvier 2022, 145 p.
- *Candidature Espace Valléen 2021-2027 Pays du Mont-Blanc*, Tourisme AGILE, juin 2021
- DOBREMEZ Laurent, BRAY Frédéric, BORG Dominique, *Principaux résultats de l'Enquête Pastorale 2012-2014 dans le massif des Alpes*, Irstea centre de Grenoble, unité de recherche Développement des territoires montagnards, juillet 2016
- Interreg Alcotra, AdaPT Mont-Blanc & Espace Mont-Blanc (Edoardo CREMONESE, Brad CARLSON, Gianluca FILIP, Paolo POGLIOTTI, Irene ALVAREZ, Jean-Pierre FOSSON, Ludovic RAVANEL & Anne DELESTRADE), *Rapport Climat, Changements climatiques dans le massif du Mont-Blanc et impacts sur les activités humaines*, novembre 2019
- Communauté de communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc, *Document d'objectifs du site Natura 2000 "Aiguilles Rouges"* - FR82201699 2015, 75 pages et annexes
- DREAL, *Massif du Mont-Blanc, Fiche de présentation. Site classé, patrimoine mondial*, 2013
- DREAL, *Balcon du Mont-Blanc, Fiche de présentation. Site classé, patrimoine mondial*, 2013
- CCPMB & CCVCMB, *Dossier de candidature au label Pays d'art et d'histoire pays du Mont-Blanc*, mai 2023

OUVRAGES HISTORIQUES

- Archives Départementales de la Haute-Savoie et Association des amis des Moulins savoyards, *Au fil de l'eau, Moulins et Artifices d'autrefois*, 1996
- BELLANGER Ophélie, *Mazots, grenier et raccards : les dépendances agricoles de Vallorcine au XVIII^e siècle*, in *Nature et Patrimoine en Pays de Savoie*, n°66, Spécial Vallorcine, Centre de la nature Montagnarde, mars 2022
- BORREL Yves, *Chronologie non exhaustive des faits marquants du XX^e siècle à Sallanches*
- Cordon d'Hier pour Demain, (association de patrimoine et La Giettaz en Pays de Savoie), *Des bornes romaines aux alpages. Cordon*, juin 2004
- Cordon d'Hier pour Demain, (association de patrimoine), *Les Maisons de Cordon*, 2005
- Cordon d'Hier pour Demain, (association de patrimoine), *Cordon Cent ans de Tourisme*, 2009
- Cordon d'Hier pour Demain, (association de patrimoine), *Les alpages de Cordon, de l'herbe, des animaux et des hommes ; Souvenirs de « Bolyachon »*, 2017
- *Les carnets d'architecture d'Albert Laprade*, Kubik éditions, 2006
- GARDELLE Françoise et Charles. *Vallorcine, Histoire d'une vallée entre Aoste, Mont-Blanc et Valais*, Textel, Lyon, 1988
- OLLIVIER-ELLIOTT Patrick, *Carnet d'un voyageur attentif, Patrimoine des vallées du Mont-Blanc*, Edisud, juillet 2017, 220 p.
- MAHFOUDI Samir, *Usine de Chedde, dossier IA74001116*, Gertrude, Inventaire général du patrimoine culturel – Fiche non-diffusée
- MAHFOUDI Samir, *Village de Chedde, dossier IA74001112*, Gertrude, Inventaire général du patrimoine culturel – Fiche non-diffusée
- *Nature et Patrimoine en Pays de Savoie* n°50, Spécial Forêts, Centre de la nature Montagnarde, novembre 2016
- REY Pierre-Jérôme, *Archéologie autour du plateau d'Anterne*, in *Culture 74*, n°22, Domestiquer un bout du monde... vivre dans les montagnes de Sixt XII^e-XXI^e siècle. Conseil Départemental de la Haute-Savoie, 2017

BIBLIOGRAPHIE / SITOGRAPHIE

- *Nature et Patrimoine en Pays de Savoie*, n°36, L'Espace Mont-Blanc. Centre de la Nature Montagnarde, mars 2012
- VUILLAUME Nicolas, *De l'âge d'or des scieries aux actions de l'écomusée du bois et de la forêt*, in *Nature et Patrimoine en Pays de Savoie* n°50, Spécial Forêts, Centre de la Nature Montagnarde, novembre 2016
- BOYMOND-LASSERRE Christine, *Guide historique et patrimonial de Chamonix-Mont-Blanc et sa vallée*, Editions Esopo, juillet 2021

AUTRES

- Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc, *Livret d'information de la charte forestière de territoire du Pays du Mont-Blanc 2016-2021*, juin 2016
- Exposition ITINERIO sur le thème « Agriculture et paysages, les grandes mutations ». Maison de l'alpage, Servoz, 2024

SITES RESSOURCES

<https://www.caue-observatoire.fr>
<http://atlas.patrimoines.culture.fr>
<https://patrimoine.auvergnerhonealpes.fr>
<https://www.histoire-passy-montblanc.fr>
<https://www.inao.gouv.fr/>
<https://creamontblanc.org/fr/>

CONTACTS

Service Pays d'art et d'histoire du Mont-Blanc

pahmontblanc@ccpmb.fr
Tel : 07 76 00 31 94

Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc

648 Rue des Près Caton
74190 PASSY
Tel : 04.50.78.12.10

Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc

38 Place de l'église
74400 CHAMONIX
Tel : 04.50.54.39.76

